LE DEVOIR

Fais ce que dois

la météo: généralement ensoleillé. Maximum près de 20. Aperçu pour demain: passages nuageux. Plus chaud. Détails en page 6.

25 CENTS

Vol. LXVII - No 113 | Montréal, samedi 17 mai 1975 | S. Pascal Baylon

La police surveillera les fiers-à-bras

Les chantiers ouvriront leurs portes lundi

par Guy Deshaies

Les entrepreneurs en construction dont les chantiers ont été complètement ou partiellement désertés par les travailleurs depuis une semaine ont reçu la directive hier de leurs associations patronales d'ouvrir tous leurs chantiers à compter de lundi (jour non férié d'après le décret) pour "permettre à ceux qui veulent travailler de le faire" mais en évitant de créer des situations propices à la violence.

Selon M. Jean-Pierre Langlois, porte-parole de l'Association de la construction de Montréal et du Québec (qui regroupe la plupart des grands entrepreneurs notamment de la région de Montréal et par conséquent ceux qui sont le plus touchés par le mouvement de débrayage) les entrepreneurs font confiance aux forces policières mises en alerte par le ministre de la Justice mais ils ont surtout confiance aux "milliers de travailleurs qui veulent travailler".

Hier, cependant, malgré la surveillance policière accrue sur les chantiers, la plupart des 15,000 travailleurs qui ne s'étaient pas présentés au travail jeudi ne se sont guère montrés plus empressés, hier, de sorte que les quelque 100 chantiers au Québec, dont 75 à Montréal, qui étaient plus ou moins fermés n'ont pas repris leurs activités normales.

Les porte-parole de la FTQ et de l'ACMQ ont été d'accord pour affirmer qu'il n'y avait pas eu de véritable retour au travail mais il convient de dire que les 50,000 travailleurs de la construction qui n'ont jamais quitté les chantiers sont demeurés au travail également hier.

Du côté de la police, à Montréal tout au moins, les voitures de patrouille ont circulé près des chantiers où quelques appels ont été lancés par les patrouilleurs notamment à la Place Desjardins et aux chantiers olympiques où il y avait formation de groupes d'individus.

Il n'y a eu aucune arrestation et les ordres de circuler ont été respectés.

Selon M. Langlois, de l'Association de la construction, le seul fait que la majorité des travailleurs soient demeurés au travail malgré le vent de protestation des centrales suite au rapport Cliche démontre éloquemment leur désir de travailler et prouve l'existence de petits groupes de fiers-à-bras qui ont semé l'intimidation sur quelques chantiers dont les plus importants de Montréal.

Quant à la "journée d'étude" que la FTQ organise mercredi et qui aura pour effet de stopper le travail de ses membres et de tous les travailleurs désireux d'adhérer, M. Langlois ne voit pas comment les travailleurs de la construction se lanceraient dans les études ce jour-là et il

Voir page 2: Les chantiers

Réal Caouette songe à quitter son poste

par André Bellemare

OTTAWA (PC) — Miné par la maladie, le chef national du Crédit social, M. Réal Caouette, songerait sérieusement à abandonner la direction de son parti d'ici un an, le temps de tenir un congrès à la direction pour lui trouver un successeur.

Le leader créditiste séjourne présentement dans un hôpital d'Ottawa où il subit d'autres examens médicaux.

Il y a peu de temps, il aurait confié à ses députés son intention de restreindre encore ses activités politiques et de s'en tenir à son travail de député et, dans les milieux du parti, on étudie la possibilité de convoquer un congrès au leadership au printemps de 1976.

M. Caouette a déjà laissé entendre qu'il abandonnerait ses fonctions de chef si l'on dénichait un homme de valeur pour prendre sa place.

Quand un tel congrès est évoqué, trois noms surgissent immédiatement à l'esprit: MM. André Fortin et René Matte, respectivement députés de Lotbinière et de Champlain aux Communes, et Gilles Caouette, le fils de Réal, ex-député de Charlevoix à Ottawa.

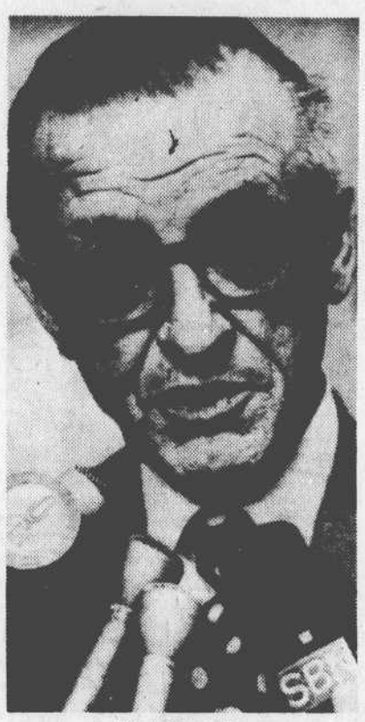
MM. Matte et Caouette, fils, ont confirmé, hier, qu'ils brigueraient les suffrages advenant le retrait de M. Caouette tandis que plusieurs croient que M. Fortin n'attend que son heure pour prendre la relève à la direction créditiste.

De toute manière, l'exécutif national du parti se réunit à Calgary, les 7 et 8 juin, pour établir l'ordre du jour de l'assemblée du conseil national prévue pour les 8, 9 et 10 novembre, à Ottawa, où une décision serait prise quant à la convocation d'un congrès à la direction qui aurait lieu vraisemblablement tôt au printemps de l'an prochain.

M. Caouette suggérerait alors la tenue de ce congrès si sa décision de se retirer était prise.

Agé de 56 ans, le député de Témiscamingue avait été confirmé dans ses fonc-

Voir page 6: Réal Caouette



Réal Caouette

La menace de la FTQ laisse Québec inflexible

par Gérald LeBlanc et Louis-Gilles Francoeur

Alors que la FTQ transmettait officiellement hier à la CSN et à la CEQ sa demande en vue d'obtenir leur participation à la grève générale de mercredi prochain, les autorités gouvernementales affirmaient que ce mouvement de solidarité ne changerait rien à leur démarche actuelle et qu'on remettrait même à plus tard la commission parlementaire annoncée pour mardi après-midi pour discuter des problèmes de la construction.

"La menace de la FTQ n'entraînera pas un iota de changement à la démarche du gouvernement", affirmait hier le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer.

Ce dernier a dit par contre qu'il croyait réellement à la possibilité d'une grève générale, et, à son avis, la FTQ l'organise autour du conflit de la United Aircraft parce que les dirigeants de la centrale ne veulent pas se prononcer sur les "goons" des chantiers de construction.

Pour le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, la grève générale constitue une "manoeuvre de diversion" de la FTQ, désireuse de faire oublier le rapport Cliche et l'action du gouvernement pour nettoyer l'industrie de la construction.

Ces commentaires de MM. Bourassa et Cournoyer étaient faits, ici et là, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, où les micros des reporters se font pressants en ces jours de grande activité parlementaire autour du rapport Cliche.

En Chambre, M. Cournoyer indiquait, hier matin, que la commission parlementaire ne siégerait probablement pas mardi prochain, à moins que soient terminées l'étude et l'adoption du projet de loi modifiant les relations de travail dans l'industrie de la construction (bill 30).

Mercredi et jeudi, M. Cournoyer doit présider une rencontre des ministres canadiens du Travail et il hésite à s'absenter de cette réunion comme le suggérait M. Bourassa.

Par ailleurs, M. Cournoyer attend le rapport de son collaborateur, M. Gilles Laporte, sur la dernière médiation du ministère dans le conflit de la United Aircraft, théâtre d'une grève pourrissant depuis 16 mois et d'une violente sortie des policiers au début de la semaine.

Selon la teneur du rapport de M. Laporte, le ministre du Travail rendra publiques ou non ses recommandations de dernière heure sur la United Aircraft.

Du côté des centrales, rien n'a pu filtrer vraiment de la position qu'elles adopteront au cours des prochains jours en rapport avec l'initiative de la FTQ.

Officiellement, les permanents et les exécutifs des Conseils centraux et des fédérations de la CSN se réunissent en fin de semaine dans la vieille capitale pour participer à une rencontre d'information sur le rapport Cliche. Une certaine opposition s'est fait jour à l'intérieur de cette centrale sur la position "idéologique et stratégique" diffusée officiellement au lendemain de la publication du rapport. Plusieurs, qui considèrent les gains fondamentaux apportés par le rapport en matière de sécurité physique et au chapitre de la sécurité du revenu, sont d'avis que la CSN offre au gouvernement par son désaccord le meilleur prétexte pour en morceler les éléments à son gré.

La réunion pourrait toutefois porter aussi sur la demande de la FTQ même si la question d'une grève générale n'est pas inscrite à l'ordre du jour. Tout le monde fuyait hier les questions des journalistes parmi les quelques dirigeants de la CSN qui n'étaient pas encore en route pour Québec. Seuls quelques militants du Con-

Voir page 2: La FTQ

LE DEVOIR cahier les arts et lettres

Robert Guy Scully et Alain Renaud se sont rendus à un concert country & western, pour voir



et entendre Julie et les frères Duguay, ainsi que de nombreux artistes québécois.

"Femmes et littérature" se poursuit, avec des textes d'écrivains, signés Clémence Desrochers, Claire de Lamirande, Monique Bosco, Hélène Ouvrard, Marie-Francine Hébert, ainsi que des textes sur Anne Hébert, Han Suyin, Nadejda Mandelstam, et les livres québécois pour enfants.

Jean-Claude Marsan déplore que certains projets de "restauration" dans le Vieux-



Montréal visent à en faire un Disneyland artificiel, comme la Place Royale de Québec.

L'entrepreneur devra prouver sa compétence et sa solvabilité

par Gilles Lesage

QUEBEC — Dans la foulée du rapport Cliche, le ministre du Travail a rendu public hier à l'Assemblée nationale un projet de loi (bill 33) qui crée une Régie des entreprises de construction du Québec.

Selon M. Jean Cournoyer, ce projet vise à protéger le public contre les faillites et à l'assurer que tous les entrepreneurs et constructeurs-propriétaires dans l'industrie de la construction sont à la fois des personnes solvables et compétentes au point de vue technique et administratif.

La Régie aura notamment pour fonction d'émettre les licences d'entrepreneurs, après vérification, et de surveiller leurs activités.

La qualification professionnelle des entrepreneurs en construction a fait l'objet d'études de la part de la commission Cliche, qui a recommandé une série de mesures à cet égard, dont l'adoption d'une loi spécifique. La commission a suggéré que l'application de la loi soit confiée au ministère des Institutions financières, mais elle est confiée au ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre, en vertu du bill 33.

Ce projet, ainsi que le bill 27 relatif à la sécurité sur les chantiers de construction, sera étudié plus tard au cours de la session parlementaire, et leur adoption devrait se faire avant l'ajournement du mois de juillet.

Corporation au sens du code civil et ayant son siège social à Montréal, la Régie sera formée de huit membres nommés par le gouvernement.

Trois membres sont nommés pour dix ans, dont un président-directeur général et un vice-président. Ces trois personnes exercent tous les pouvoirs de la Régie et sont responsables de son administration; ils doivent s'occuper exclusivement des devoirs de leurs fonctions.

Les cinq autres membres sont des entrepreneurs nommés pour trois ans qui sont désignés parmi les personnes proposées par les associations d'entrepreneurs de l'industrie de la construction.

Le secrétaire et les autres personnes à l'emploi de la Régie sont nommés et rémunérés suivant la loi de la Fonction publique.

Il en est de même des inspecteurs nécessaires pour assurer l'observation de la loi 33 et des règlements, ils auront entrée à toute heure dans tout chantier de construction ou bâtiment, ainsi que le droit d'exiger la production des licences, documents et renseignements qu'ils peuvent juger nécessaires.

La Régie pourra, par elle-même ou une personne qu'elle désigne, enquêter sur toute matière de sa compétence. Pour ses enquêtes et auditions, elle aura les pouvoirs d'une commission d'enquête dite "royale".

Une fois l'an, la Régie fera un rapport de ses activités au ministre, qui le déposera à l'Assemblée nationale.

Voir page 2: Les entrepreneurs

sommaire

Lundi, jour férié, LE DEVOIR ne sera pas publié. Nos bureaux seront fermés toute la journée à l'exception de la rédaction qui sera accessible à partir de 14 heures.

- La présomption de culpabilité s'appliquera aussi à l'employeur
- Le gouvernement doit trouver des tuteurs
- Lord Killanin semble inquiet de la situation — page 3
- Les conditions d'une tutelle efficace: un éditorial de Claude Ryan
- Échec à la technologie policière: un commentaire de J.-C. Leclerc — page 4
- Lucien Saulnier: l'erreur de faire plutôt que de dire — page 5
- Vers la dissolution du corps de mercenaires de la CIA au Laos — page 8

Turner présenterait un budget d'austérité

par Michel Guénard

OTTAWA — De sérieuses coupures budgétaires s'annoncent à l'horizon si l'on se fie aux déclarations récentes du ministre des Finances, M. John Turner. Hier à la Chambre il a épousé les vues exprimées par le député conservateur de Don Valley, M. James Gillies, en expliquant que le gouvernement devra procéder à une "revision particulièrement sévère de ses programmes de dépenses."

Cette mise au point du titulaire des finances laisse présager que des grincements de dents et des pleurs se feront sentir au cabinet lorsque M. Turner mettra la hache dans les prévisions de dépenses ministérielles de ses différents collègues.

Le gouvernement fédéral a été accusé de ne pas respecter les politiques qu'il préconise et d'être un agent inflationniste lui-même en ne restreignant pas l'allure de ses propres dépenses. Dans un discours qu'il prononçait jeudi à Welland (Ontario), le ministre des Finances a répliqué que le rythme d'avance des dépenses fédérales n'avait pas excédé 10% par année, que le budget de la Défense avait été gelé à son niveau de 1974, que le rythme d'embauche dans la fonction publique s'était sensiblement ralenti et que finalement les clauses d'indexation salariale avaient été reportées à l'an prochain.

Devant les hommes d'affaires ontariens, M. Turner s'est montré particulièrement dur envers son collègue du conseil privé, M. Mitchell Sharp, qui parrainait le projet de loi octroyant une augmentation de traitement aux députés. Il a déclaré que "la présentation de ce projet avait été mal pensée, que son exemple était mauvais (une hausse de 33% des traitements avec indexation maximum de 7% par année) et que finalement le gou-

Voir page 2: John Turner

Gulf Oil a versé des pots-de-vin en Italie et en Bolivie, et sous pression à la Corée

WASHINGTON (par l'AFP) — M. Robert Dorsey, président de la Gulf Oil Corporation, l'une des cinq plus grandes compagnies pétrolières américaines, a révélé que sa société avait versé, sous pression, 4 millions de dollars de contributions politiques à la Corée du sud en 1966 et en 1970.

Outre ces contributions, a dit M. Dorsey, Gulf a versé 460,000 dollars au parti au pouvoir en Bolivie et a fait 40.000 dollars de dons à un "programme arabe d'éducation publique" aux Etats-Unis. Ce programme portait sur le conflit israélo-arabe.

Les contributions coréennes se sont chiffrées à un million de dollars en 1966 et à 3 millions en 1970, a précisé M. Dorsey qui déposait devant une sous-commission du Congrès. Il a ajouté à propos du versement de 1966: "Notre enquête indique que la demande a été faite par de hauts fonctionnaires du parti et était accompagnée de pressions qui laissaient peu de doutes sur ce qui se passerait si la compagnie décidait de rejeter la requête". "À l'époque, la compagnie avait déjà fait d'énormes investissements en Corée", a-t-il ajouté.

En ce qui concerne les versements de 1970, le président du conseil d'administration de Gulf Oil a déclaré que les dirigeants du Parti républicain-démocratique, le Parti au pouvoir, avaient demandé 10 millions de dollars. "Cette requête fut transmise au directeur régional de la compagnie par M. S.S. Kim qui était le président financier du parti comme il l'avait été en 1966", a-t-il dit. Ce n'est qu'après des "discussions animées" qu'un compromis fut conclu sur le chiffre de trois millions, a-t-il précisé. Il a ajouté qu'il n'avait découvert que récemment que ces dons "violaient la loi coréenne".

Trois versements ont été faits en Bolivie, a poursuivi M. Dorsey. Tout d'abord,

Voir page 2: Gulf Oil

mini-loto

TIRAGE 07

VENDREDI 16 mai 75

32 Séries émises—90,000 chacune

POSSIBILITÉ DE:

94992 — 32 GAGNANTS DE $5,000.

4992 — 256 GAGNANTS DE $500.

992 — 2592 GAGNANTS DE $100.

LOTO PERFECTA

AVIS AUX GAGNANTS — NOUVELLE ADRESSE À COMPTER DU 1ER MAI
2000 Berri (Angle Ontario) Tél.: 873-5350-53

7e COURSE 15 mai 1975

		PRIX
ORDRE:	$1,086.20	105
DÉSORDRE:	29.60	3850

VENTES TOTALES: $ $475,230.00

RÉSULTAT

A	B	C	D
6	9	3	1

suites de la première page

LES CHANTIERS

est convaincu que si les travailleurs ont la liberté de travailler, les chantiers ne seront aucunement affectés par ce débrayage massif organisé en guise de solidarité aux grévistes de la Pratt and Whitney Aircraft (ex-United Aircraft) de Longueuil.

Du côté de la FTQ, M. André Leclerc, co-ordonnateur syndical, a déclaré que les policiers relevaient des numéros de plaques d'immatriculation de travailleurs et constituaient une sorte de liste de présumés "fiers-à-bras". Il a donné comme exemple un groupe de travailleurs qui se trouvaient près d'un chantier avec une pancarte déambulant paisiblement et que les policiers ont obligé à se nommer.

M. Leclerc a ironisé en se demandant si ces hommes n'allaient pas être identifiés comme des "goons" dont a parlé M. Choquette. Le porte-parole de la FTQ a également expliqué que plusieurs travailleurs désireux de quitter le chantier donnent comme raison qu'ils sont intimidés ou menacés alors qu'il n'en est rien.

Bref, un appel général lancé aux travailleurs de la construction qui ont délaissé les chantiers alors qu'officiellement aucune centrale syndicale n'avait invité ses membres à la grève mais plutôt à "réfléchir" sur les conséquences de l'application des recommandations de la commission Cliche.

Hier, à 16h, à Montréal, les agents d'affaires de la plupart des syndicats affiliés au Conseil provincial des métiers de la construction (FTQ) de la région de Montréal se sont réunis pour mettre au point la stratégie à venir.

Aux chantiers olympiques où plus de 2,000 hommes sont au travail la procédure adoptée précédemment par le COJO et l'entrepreneur Désourdy est de congédier tous les employés et les réembaucher de manière à contrôler l'entrée des indésirables sur le chantier.

Le COJO a lancé également son invitation, hier, pour la reprise des travaux lundi sur le chantier du Village Olympique et jeudi au stade. La procédure de réembauchage et la possibilité d'un arrêt de travail mercredi ont amené l'imposition de ces délais.

LA FTQ

seil central, à titre purement individuel, ont admis qu'il "fallait faire quelque chose" pour qu'un événement d'une telle portée soit un succès syndical.

A la CEQ, les réponses étaient encore moins nombreuses. Le conseil intersectoriel, qui devait réunir les états-majors des six tables de négociation de cette centrale, a été annulé à cause d'une grève des permanents. Ceux-ci veulent faire ouvrir leur convention collective signée l'an dernier pour majorer leurs salaires.

Il était officieusement question toutefois d'une trêve entre la direction de la centrale et ses permanents pour permettre la mise sur pied d'équipes de coordination en vue d'assurer la participation de la centrale au mouvement de grève générale.

Quant à la CSD, son président, M. Paul-Emile Dalpé, a confirmé qu'aucun mot d'ordre ne serait émis pour suggérer ou décourager le débrayage. De ce côté, les syndiqués demeureront libres de leurs décisions. Un peu amer, M. Dalpé a émis l'hypothèse que la FTQ "se servait de la United" pour masquer sa déconfiture dans le domaine de la construction.

Les permanents de la FTQ bourdonnaient d'activité à tous les niveaux. Il était déjà acquis hier que les employés de service (hôpitaux et soutien scolaire) débraieraient, suivis des employés de commerce (alimentation au détail), des teamsters et vraisemblablement des métallos. Cela assure la participation d'environ 100,000 travailleurs au mouvement de grève générale et de nombreux autres doivent s'y ajouter au cours des prochains jours.

On faisait remarquer, du côté de la FTQ, qu'aucun contact n'avait été pris encore avec les instances régionales et les syndicats de la CSN. Cela pourrait se produire toutefois si l'appui à la grève générale n'était pas accordé "en haut".

Les patrons, pour leur part, ne sont pas restés neutres hier devant la menace de grève générale.

Le Conseil du patronat du Québec a invité tous les employeurs à poursuivre les syndicats qui se mettront en grève "illégalement" en réclamant des dommages pour "pertes de production". Faisant état d'une abondante jurisprudence dans ce domaine au niveau des arbitres de griefs, le CPQ considère toutes ces poursuites "gagnées d'avance" et veut ainsi décourager les travailleurs de participer à ce qu'il qualifie de "tentative désespérée de certains chefs syndicaux remis en cause par les révélations de la Commission Cliche".

De son côté, l'Association des manufacturiers canadiens se dit d'avis qu'il s'agit d'une diversion politique de la part de la FTQ pour faire oublier ses méfaits passés. L'AMC retient elle aussi que la FTQ a "ordonné" le débrayage et recommande des poursuites pour perte de productivité à cause du caractère illégal des manifestations prévues. Elle demande à ses membres d'avertir leurs syndicats respectifs des conséquences de ces arrêts de travail de façon à rendre les organisations syndicales "responsables" de leurs actions.

Le NPD-Québec a évidemment donné un tout autre son de cloche. Son président, M. Henri-François Gautrin, s'est prononcé pour l'imposition d'une solution "d'autorité" et "équitable" au conflit de la United Aircraft. Il rejette sur l'inaction gouvernementale la responsabilité de l'affrontement en vue la semaine prochaine et dénonce en termes virulents "la brutalité sans nom dont ont fait preuve les policiers à l'occasion de l'occupation de l'usine par un petit groupe de travailleurs bafoués".

17 mai

par la Presse Canadienne

L'heure avancée était adoptée pour la première fois dans l'histoire, et ce en Grande-Bretagne, il y a 59 ans aujourd'hui — en 1916. Le dimanche suivant, toutes les horloges étaient avancées d'une heure. A l'origine, cette mesure visait à accorder plus d'heures de loisirs aux travailleurs après leur journée de travail.

Malgré les protestations des agriculteurs, cette formule connut beaucoup de succès et de nombreux pays suivirent l'exemple de la Grande-Bretagne.

1792 — Fondation de la Bourse de New York.

1814 — Proclamation de l'indépendance de la Norvège.

1940 — Les troupes allemandes occupent Bruxelles.

1949 — La Grande-Bretagne reconnaît l'indépendance de l'Irlande.

1954 — La Cour suprême des Etats-Unis déclare inconstitutionnelle la ségrégation dans les écoles.

1973 — La commission sénatoriale d'enquête commence ses auditions sur l'affaire Watergate.

RÉAL CAOUETTE

tions de chef, en octobre 1971, en récoltant au-delà de 80 p.c. des votes des délégués, à Hull.

Son état de santé s'est détérioré depuis quelque temps au point qu'il dut retarder d'une semaine le début de la campagne électorale en 1974, après avoir été pris de faiblesse.

La déconfiture que connut le Parti créditiste du Québec après que M. Caouette eut presque imposé le choix de M. Yvon Dupuis comme chef, et le recul du Crédit social du Canada aux élections du 8 juillet 1974 ne sont certes pas étrangers à la période de réflexion de la figure légendaire du créditisme au pays.

Ni l'un ni l'autre des candidats éventuels à la succession de M. Caouette n'avait postulé le poste de chef, au congrès de 1971, mais M. Matte avait appuyé publiquement M. Phil Cossette, alors président de l'exécutif québécois du Crédit social, contre M. Caouette.

De plus, quand M. Caouette était subitement tombé malade au début de la campagne électorale de juillet dernier, M. Matte avait immédiatement offert ses services pour le remplacer, ce qui lui valut une remontrance publique de la part de son chef.

Depuis le début de la première session du nouveau gouvernement Trudeau, le député de Champlain a brillé plus souvent qu'à son tour par son absence à la Chambre.

Mais, cette semaine, il a effectué un retour aux Communes et sa participation aux travaux de la Chambre a été grande.

C'est un secret de polichinelle que M. Caouette souhaiterait voir son fils Gilles prendre la relève du leadership mais la défaite du fils dans Charlevoix, le 8 juillet dernier, porterait un dur coup à ses chances de combler le voeu du père.

Gilles dirige présentement le centre de recherches et de documentation du parti, à Ottawa, ce qui lui permet de se tenir très au fait de l'actualité politique mais il semble que la majorité des députés et peut-être des organisateurs aimeraient voir une autre personne qu'une de la famille Caouette, à la tête du parti.

Depuis au-delà de 35 ans, le mouvement créditiste au Canada, davantage au Québec, a été identifié à la personne de M. Caouette et on parle souvent plus du "caouettisme" que du créditisme.

Une des craintes précisément du chef Caouette est de voir disparaître à toutes fins pratiques le parti créditiste de la scène politique fédérale.

LES ENTREPRENEURS

En vertu de la future loi, nul ne pourra utiliser le titre d'entrepreneur, ni exercer en cette qualité, à moins de détenir une licence, laquelle indiquera les catégories de travaux de construction que le titulaire est autorisé à exécuter ou à faire exécuter.

Pour pouvoir obtenir une licence ou pour habiliter à cet égard une société ou corporation, les personnes physiques (sic) devront—

- démontrer à la Régie qu'elles possèdent l'expérience technique ou professionnelle requise pour se valoir la confiance du public;
- établir leur solvabilité et fournir les garanties financières déterminées par règlement, probablement par un cautionnement ou "bond";
- avoir été exempt de toute condamnation, dans les cinq ans précédant la demande, pour l'une des infractions suivantes: négligence criminelle qui a causé la mort ou des lésions corporelles à un travailleur; fraude; malversation ou détournement de fonds.
- être majeures et avoir une connaissance d'usage de la langue française pour l'exercice du travail envisagé.

Sur plainte écrite, la Régie peut suspendre ou annuler toute licence, pour diverses raisons, notamment si le titulaire ne remplit plus les conditions nécessaires, est insolvable, ne satisfait pas aux exigences de la loi et des règlements, ou les a enfreints.

Il peut y avoir appel au Tribunal du Travail de toute décision de la Régie, et toute décision rendue par le Tribunal sera sans appel.

Toute licence deviendra nulle du fait de la faillite de son titulaire ou de la personne physique habilitant le titulaire à détenir la licence.

En plus des entrepreneurs, les constructeurs-propriétaires, ainsi que le suggérait le rapport Cliche, devront obtenir une licence, limitée aux travaux envisagés et à leur durée.

La Régie pourra émettre un certain nombre de règlements, mais avec l'approbation du conseil des ministres, concernant entre autres le cautionnement, les garanties financières, les pouvoirs des inspecteurs.

Quiconque commet une infraction à la loi et aux règlements est passible, en outre du paiement des frais, d'une amende pouvant aller jusqu'à $1,000 pour un individu, et jusqu'à $2,000 par jour pour une corporation, selon les cas. La Régie peut également s'adresser à un Tribunal civil pour recouvrer les droits payables en vertu de la loi et des règlements.

Le projet de loi 33 a été adopté en première lecture à l'unanimité des membres présents, soit 74 députés. Il manquait 35 députés ministériels, soit un peu plus du tiers de la députation ministérielle.

Dans son rapport, la Commission Cliche signale que les divers groupes d'employeurs réclament depuis quinze ans une loi sur la qualification professionnelle; le seul geste du gouvernement québécois en ce sens fut le projet de loi 51 de 1969, présenté par M. Maurice Bellemare. Le projet est resté sur les tablettes, de même que d'autres, dont l'un a même suscité l'accord du Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre, il y a déjà deux ou trois ans. "La Commission ne comprend pas qu'une loi de ce caractère n'ait pas encore été adoptée", lit-on dans le rapport, qui reprend les grandes lignes du projet de 1974 lui-même repris dans le projet de loi 33.

La Commission estime que la mise en oeuvre rapide d'une telle loi entraînera des effets bénéfiques pour le travailleur de la construction et le grand public, pour le "petit" utilisateur comme pour le "grand" propriétaire. Ce projet complète le quatuor des quatre "bills" que le gouvernement juge prioritaires dans la mise en oeuvre du rapport Cliche.

GULF OIL

la compagnie a acheté un hélicoptère de 110,000 dollars pour le général Barrientos alors qu'il faisait campagne pour la présidence en 1966, a-t-il dit. Le général, décédé depuis, avait ensuite demandé et obtenu deux contributions de 240,000 et 110,000 dollars.

Le programme d'éducation publique auquel Gulf a donné 50.000 dollars visait "à une meilleure compréhension par les Américains du conflit israélo-arabe", a poursuivi M. Dorsey. Il a précisé que le versement avait été effectué par l'intermédiaire d'une banque de Beyrouth.

Les révélations de M. Dorsey ont été faites devant la sous-commission sénatoriale des sociétés multinationales, présidée par le sénateur Frank Church. Celle-ci va effectuer cet été une enquête publique sur les contributions politiques et pots-de-vins versés par plusieurs sociétés américaines et qui ont été révélés, au cours des dernières semaines à la suite d'enquêtes effectuées par la commission fédérale des bourses et des valeurs.

La liste de ces sociétés n'est pas longue, mais elle comprend quelques "grands noms" de l'industrie américaine: United Brands, Gulf Oil, Northrop, Ashland Oil, Phillips Petroleum. Elle pourrait s'allonger dans le proche avenir. Si les autres parlent aussi ouvertement que M. Dorsey, leurs révélations feront du bruit.

La déclaration de M. Dorsey est particulièrement embarrassante pour le gouvernement sud-coréen. Le patron de la Gulf Oil, a bien dit que si la compagnie a alimenté les caisses électorales du parti républicain démocratique, c'est sous la contrainte.

Cette révélation intervient à un moment où les milieux libéraux des Etats-Unis accusent le président Park Chung Hee d'imposer en Corée du sud un régime de plus en plus dictatorial. Elle n'est pas de nature à atténuer ces critiques. Elle blanchit par contre complètement le Venezuela et l'Equateur, pays qui avaient été soupçonnés d'avoir été les bénéficiaires de la contribution de 4 millions de dollars lorsqu'elle avait été révélée il y a une quinzaine de jours.

Pour sa part, le président du conseil d'administration d'Exxon, M. Kenneth Jamieson, a révélé jeudi aux actionnaires de la société que celle-ci avait effectué des contributions aux caisses électorales de partis politiques au Canada et en Italie mais a ajouté que ces contributions étaient légales. Il a précisé qu'aucun versement n'avait été effectué en Amérique latine...

Les révélations en série des dernières semaines ont provoqué des réactions mitigées dans l'opinion publique américaine. Certains y ont vu une preuve supplémentaire de l'avidité des entreprises multinationales, prêtes à "acheter" n'importe qui pour défendre ou accroître leurs intérêts économiques. D'autres, sans doute les plus nombreux, ont fait remarquer que les affaires sont les affaires et que dans bien des pays du monde on ne peut traiter un marché sans pourboires et dessous de table. Les déclarations de M. Robert Dorsey montrent que, dans certains cas au moins, les entreprises américaines paient parce qu'elles ne peuvent faire autrement. Le président du conseil d'administration de Gulf Oil a d'ailleurs demandé à la sous-commission de préparer un projet de loi interdisant aux entreprises américaines de telles contributions. "Une telle règle dans nos livres nous permettrait de résister plus facilement aux intenses pressions dont nous sommes l'objet de temps à autre", a-t-il dit aux sénateurs.

Les entreprises américaines ne sortiront pas immaculées de ces révélations. Légalement, elles sont coupables, non d'avoir versé des contributions politiques à l'étranger, ce qui n'est pas un crime devant la loi américaine, mais de les avoir camouflées alors que la législation sur les sociétés les oblige à rendre compte à leurs actionnaires de l'utilisation de leurs deniers. Les poursuites de la SEC se terminent le plus souvent par un accord aux termes duquel le "coupable" s'engage à ne plus recommencer.

Si la liste s'allonge, la SEC pourrait toutefois décider de montrer les dents et de traîner les compagnies devant les tribunaux. Il ne faut pas oublier que plusieurs compagnies et nombre de leurs dirigeants ont déjà été condamnés à de lourdes amendes pour les contributions illégales faites à la campagne électorale de 1972 aux Etats-Unis.

JOHN TURNER

vernement n'avait pas fait de grands efforts pour expliquer à la population la raison d'être de ces augmentations."

Aux Communes, M. Turner a dû se défendre d'une série d'interprétation très "larges" des propos qu'il avait tenus la veille en Ontario de la part des députés de l'Opposition. Ainsi à M. Stanfield qui lui demandait si son budget modérément expansionniste de novembre ferait place à un autre budget encore plus expansionniste puisque le taux de croissance de l'économie canadienne à atteint le "degré zéro", le ministre des Finances s'est refusé à dire si le prochain budget serait encore plus expansionniste, donc fortement déficitaire.

Avant de décider quel niveau de dépenses nous allons adopter pour l'année, devait dire en substance, M. Turner, nous devons analyser les effets de l'inflation sur nos dépenses antérieures et voir la sévérité des distorsions qui en ont résulté.

Se faisant analyste, M. Turner a expliqué à un M. Gillies (le député torontois a dû assumer la responsabilité de l'échec de la campagne conservatrice au sujet du contrôle obligatoire des prix et des salaires) que la poussée inflationniste des années 1973 et 74 reposait sur l'insuffisance de l'offre devant la demande mondiale, particulièrement en ce qui concerne les produits de base.

"Aujourd'hui, de dire le ministre, l'inflation prend racine dans une poussée incontrôlée des coûts de production et la solution prônée par le député de Don Valley, et acceptée par M. Stanfield en 1973-74, comportait trois défauts: c'était la mauvaise solution au mauvais moment pour guérir de mauvais maux."

Quant à la question des investissements étrangers en sol canadien, M. Turner s'est dit favorable à une entrée de capitaux qui viendrait soulager un déficit anticipé de la balance courante de $4 à $5 milliards cette année. Cela ne signifie en rien, devait préciser le ministre, que nous ayons modifié notre position quant à la Loi sur l'examen des investissements étrangers dont la seconde partie (celle portant sur les investissements directs en sol canadien) n'a toujours pas été proclamée par le gouvernement Trudeau.

Les récentes déclarations du ministre des Finances et l'allure particulièrement accélérée que prennent les discussions au sujet du lancinant problème inflationniste tendent à confirmer un certain raidissement de la part de M. Turner.

Son échec à rallier les grands agents économiques à sa thèse d'un contrôle volontaire des prix et des salaires lui donne peu de choix. On laisse cependant entendre que M. Trudeau ne verrait pas d'un bon oeil un budget "trop équilibré" qui rognerait sur nombre de projets ministériels, créant ainsi un climat malsain parmi les membres du cabinet.

Pendant ce temps, M. Turner poursuit ses consultations mais ses interlocuteurs ont changé de visage.

BLOC-NOTES

Suite de la page 4

les vols par prise d'otage, il ne faut pas reculer à tuer la femme du gérant en même temps que ses ravisseurs. Ceux-ci sauront qu'ils n'ont plus rien à gagner derrière ce fragile bouclier, et ils y renonceront.

Quant à ceux qui n'y renonceraient pas, il suffira qu'on rétablisse pour eux la bonne vieille peine de mort. Plutôt que de risquer l'échafaud s'ils sont pris et identifiés par leur victime, certains voleurs iront peut-être jusqu'à tuer leurs otages? Qu'importe! C'est la société qui compte et son argent.

la météo

Région de Chibougamau: Généralement ensoleillé. Ennuagement en soirée. Maximum près de 13. Aperçu pour dimanche: Pluie passagère.

●

Régions de l'Outaouais, de Montréal, de Pontiac-Témiscamingue, des Laurentides: Généralement ensoleillé. Maximum près de 20. Aperçu pour dimanche: Passages nuageux et plus chaud.

●

Régions de Québec-Trois-Rivières, des Cantons de l'Est: Généralement ensoleillé. Maximum près de 21. Aperçu pour dimanche: Passages nuageux et plus chaud.

●

Régions de Baie-Comeau, de Sept-Iles, de Rimouski, de la Gaspésie: Généralement ensoleillé. Maximum de 12 à 14. Aperçu pour dimanche: Généralement ensoleillé.

●

[illegible] de la Haute-Mauricie, du Lac St-[illegible]: Généralement ensoleillé. Maximum près de 13. Aperçu pour dimanche: Plutôt nuageux.



L'équipage du navire "Greenpeace V" lancé dans une campagne de conservation des baleines du Pacifique a aperçu les deux premiers cétacés depuis le départ de Vancouver à quelques milles seulement au large de la côte, hier. (Téléphoto PC)

En attendant, que les gérants de caisse populaire montrent le judo à leur femme. Ça coûte moins cher que d'éduquer les policiers et de civiliser les prisons.

COOPÉRATION

Suite de la page 5

d'un prestige certain. Ce prestige est dû au comportement des Canadiens qui n'ont ni l'arrogance des anciens coloniaux ni l'agressivité des Américains et des Allemands. Il est aussi dû au fait que le Canada fut l'un des seuls pays à ne pas interrompre son aide au Ghana lorsque celui-ci connut des difficultés financières il y a quelques années.

Cependant le Canada commence à avoir des intérêts économiques importants en Afrique. Il ne faudrait pas qu'il laisse ces intérêts le détourner de l'aide au développement qui est la porte par laquelle il est entré en Afrique. Les Africains ne sont pas naïfs. Ils connaissent le potentiel de leur continent. Ils savent que ceux qui "aident" ont déjà besoin d'eux.

Le front commun de Joliette appuie le rapport Cliche que le gouvernement "déforme"

par Louis-Gilles Francoeur

Le front commun le plus articulé du Québec, celui des travailleurs des trois centrales de la région de Joliette, a accusé hier le gouvernement Bourassa d'avoir "déformé" le rapport Cliche, en modifiant à son gré l'ensemble cohérent proposé par les commissaires dans le but d'en faire le prétexte d'une répression policière massive.

Affirmant leur appui au commissaire Guy Chevrette, originaire de cette région, les membres du Front commun de Lanaudière ont reproché tout particulièrement au gouvernement d'avoir agi avec précipitation, avant que les travailleurs aient pu lire le rapport, et demandent le retrait des lois 29 et 30. Les syndiqués, qui se disent favorables au rapport dans son ensemble s'opposent à l'utilisation "hors contexte" et fragmentaire de certaines résolutions.

Selon les syndiqués de Joliette, le gouvernement doit convoquer au plus tôt une commission parlementaire, où les travailleurs pouront se faire entendre et restaurer ainsi le sens premier du rapport Cliche. Les centrales sont pour leur part invitées à étudier le document en profondeur et à s'organiser pour faire face à la stratégie libérale "qui vise à diviser les travailleurs".

Une première décision en ce sens a été prise par la CSN, qui tient en fin de semaine une session d'étude intensive dans la Vieille Capitale pour examiner le rapport Cliche dans son ensemble, reviser la stratégie adoptée à ce jour sur cette question, et aussi définir la position de la centrale, face au mot d'ordre de grève générale de la FTQ.

La CSN avait été la première centrale à se prononcer sur les recommandations du rapport Cliche, et ce dès le lendemain de la publication du document. Selon une source digne de foi qui a participé à la rencontre visant à définir la position de la centrale, la très grande majorité des personnes présentes n'avaient pas lu le rapport au moment de leur décision, chacune n'ayant en main que le texte des recommandations.

La FTQ, particulièrement visée par le rapport, s'était donnée au moins 48 heures pour élaborer sa position.

Le communiqué de presse de la CSN contenait même des erreurs factuelles, qui indiquaient bien avec quelle rapidité ses auteurs avaient consulté les textes à leur disposition.

Accusation de voies de fait graves après un passage à tabac aux chantiers des JO

Une accusation de voies de fait grave a été portée hier devant le juge Maurice Rousseau contre Raymond Fergusson. La poursuite s'est opposée à la remise en liberté immédiate de Fergusson qui serait, selon la plainte, l'un des trois hommes qui ont battu, sur les chantiers olympiques, un dénommé Gerard Smith, ancien agent d'affaires d'un syndicat de la ville de Québec.

Le passage à tabac s'est produit le 24 avril sur l'emplacement des Jeux olympiques.

Fergusson, qui habite Saint- Bruno, subira mardi son enquête sur cautionnement.

Le prévenu est relié au syndicat des opérateurs de machinerie lourde et, suivant le rapport de police, on est toujours à la recherche de deux autres prévenus qui auraient assailli Smith en lui déclarant qu'il (Smith) ne ferait pas à Montréal ce qu'il avait déjà fait à Québec — on n'en sait pas plus pour l'instant sur le sens de cette allusion.

Gerard Smith avait travaillé quatre jours seulement sur les chantiers des Jeux Olympiques avant d'être laissé inconscient et blessé par trois hommes, au nombre desquels se trouvait Fergusson, d'après le rapport de police.

Aide à la main-d'oeuvre agricole désavantagée

Le ministre québécois de l'Agriculture, M. Normand Toupin, a annoncé hier à Québec que le gouvernement québécois poursuivra cet été l'application du programme dit "d'entraînement de la main-d'oeuvre agricole désavantagée" par l'octroi de subventions aux agriculteurs-employeurs désireux d'engager des assistés sociaux ou des chômeurs pour la période estivale.

L'an dernier, quelque 650 assistés sociaux et agriculteurs marginaux ont occupé un emploi chez un agriculteur pour la période allant de juin à octobre. La subvention maximale que le gouvernement peut accorder à un agriculteur est de $10,800. Chaque employé doit recevoir, en vertu du programme, un salaire maximum de $90 par semaine ou de $2,700 par année.



Trois timbres commémorant un sauteur à la perche, une spécialiste de course à obstacles et un coureur de marathon seront mis en vente le 11 juin prochain. Un total de 36 millions de timbres seront imprimés: 14 millions de deux cents, 12 millions de 25 cents, et 12 millions de 50 cents. (Téléphoto CP)



M. Ernest Cormier porte la médaille d'officier de l'Ordre du Canada après son investitude, hier, à Montréal, par le gouverneur général, M. Jules Léger. M. Cormier, qui est âgé de 90 ans, est architecte et ingénieur professionnel. (Photo CP)

L'inhabilité à occuper une fonction syndicale pour motif de casier judiciaire est réduite à cinq ans

La présomption de culpabilité s'appliquera aussi aux patrons

par Gilles Lesage

QUEBEC — En cas de lockout pendant la durée d'un décret, il y aura présomption de culpabilité de la part de l'employeur.

D'autre part, l'inhabileté à occuper une fonction syndicale est réduite à une durée de cinq ans, mais le nombre de crimes prévus a été lourdement augmenté.

Telle est la teneur de deux des principaux amendements que le ministre du Travail a lui-même présentés hier, au moment où la commission parlementaire entreprenait l'étude du projet de loi 30 modifiant la loi sur les relations du travail dans l'industrie de la construction.

Cette étude a à peine été amorcée et elle ne reprendra que mardi prochain, ce qui, selon toute vraisemblance, repousse à la dernière semaine de mai la première séance publique pour étudier avec tous les intéressés l'ensemble du rapport Cliche, du moins les chapitres autres que ceux qui concernent les quatre projets de loi présentés cette semaine.

L'article 1 du projet de loi 30 rend inhabile à agir comme dirigeant ou représentant syndical, comme agent d'affaires ou délégué de chantier, une personne trouvée coupable de divers actes.

Les actes prévus dans le projet original étaient les suivants: assaut infligeant des blessures corporelles, vol, vol par effraction, intimidation, trafic de narcotiques, incendie criminel ou conspiration pour commettre un de ces actes.

D'autres crimes plus graves valaient une exclusion perpétuelle du syndicalisme, qui disparaît avec la modification d'hier.

Mais M. Cournoyer a ajouté à la liste initiale les actes suivants: voies de fait simples, chantage, méfait, meurtre, tentative de meurtre, homicide involontaire coupable, vol qualifié, extorsion, détournement de fonds, avoir causé intentionnellement des lésions corporelles dans l'intention de blesser, de mutiler, de défigurer une personne ou de mettre en danger la vie d'une personne, enlèvement.

Tous ces motifs d'exclusion valent pour cinq ans après le terme d'emprisonnement ou la date de la condamnation.

Le ministre propose par ailleurs un tout nouvel article 2 qui met sur le même pied employeurs et employés en cas de lock-out, de grève ou de ralentissement de travail pendant la durée d'un décret.

Ainsi, la présomption de culpabilité prévue pour les travailleurs sera la même pour l'employeur.

"Nulle association d'employeurs, nul employeur, nul administrateur, dirigeant ou représentant d'une telle association ou d'un employeur ne doit ordonner, encourager ou appuyer un lock-out pendant la durée du décret ou y prendre part.

"Dans une poursuite par suite d'un tel lock-out, la preuve incombe au prévenu qu'il ne l'a pas ordonné, encouragé ou appuyé ou n'y a pas participé."

Le projet modifié ajoute que toute poursuite pour contravention à cet article de la loi ne pourra être intentée que par le procureur général ou par toute personne que ce dernier autorise généralement ou spécialement à cette fin.

Le PQ propose, lui, que disparaisse la présomption de culpabilité, mais la discussion sur ce sujet ne se fera que mardi, en présence du procureur-général, M. Jérôme Choquette.

Les débats sur la fonction de délégué de chantier, au coeur de bien des malaises, seront probablement les plus ardus, mardi. Hier, le député libéral de Montmorency, l'ingénieur Marcel Bédard, a proposé que 90 pour cent des travailleurs en cause doivent prendre part à l'élection du délégué, par scrutin secret et sous la surveillance d'un fonctionnaire du ministère du Travail. Pour être élu, un délégué devrait obtenir la majorité absolue des travailleurs présents.

Et le ministre Cournoyer et le chef de l'Opposition, M. Jacques-Yvan Morin, ont soulevé des objections sérieuses à ces règles contraignantes, les estimant fort peu réalistes.

Le projet de loi 30 interdit par ailleurs à l'employeur d'intimider un salarié pour son appartenance syndicale; l'employeur devra prouver que c'est pour un motif juste et suffisant qu'il n'a pas embauché ou qu'il a mis à pied, congédié ou déplacé un salarié.

Le projet édicte de plus des pénalités pour le don ou l'acceptation de pots-de-vin, pour contravention aux règles concernant l'étiquette syndicale et pour occupation illégale d'une fonction.

L'urgence qu'il y avait mardi à faire adopter les projets de loi 29 et 30 a subitement fondu hier avec la sanction du projet 29 relatif à la tutelle de certains syndicats. Tant et si bien qu'au début de l'après-midi, les travaux sessionnels ont été ajournés à mardi matin.

Lord Killanin semble inquiet de la situation

par Guy Deshaies

Le président du Comité international olympique, lord Killanin, a laissé entendre, hier, à Rome, que les jeux Olympiques de 1976 seraient présentés ailleurs qu'à Montréal si Montréal ne réussissait pas à respecter son échéancier.

Pendant ce temps, à Montréal, le COJO, en même temps que les associations patronales de la construction, invitaient les ouvriers à reprendre le travail et fixaient à lundi l'ouverture du chantier du Village olympique et à jeudi celle du stade.

Lord Killanin, qui a réitéré sa foi au succès des Jeux de Montréal, a déclaré qu'il attendait le rapport du COJO qui sera présenté au CIO le mercredi 21 mai à Lausanne, jour qui a été choisi par la FTQ pour déclencher un vaste mouvement de débrayage général pour appuyer les travailleurs en grève à la Pratt and Whittney (ex-United Aircraft).

Interrogé relativement aux grèves qui ont paralysé au moins trois fois les travaux sur le site des Jeux à Montréal depuis le début, lord Killanin a tenu à dire que les Olympiades intéressaient d'abord les athlètes et le public et non pas une ville en particulier. Il a affirmé que le CIO, du moins jusqu'à présent, tenait toujours Montréal pour le lieu des Jeux de 1976.

Selon une récente étude de l'Associated Press aux Etats-Unis, les villes de Mexico, Téhéran et Los Angeles pourraient organiser les Jeux de 1976 à court terme le cas échéant. A Rome, une délégation de l'Iran à l'assemblée des comités nationaux olympiques a invité les membres du CIO à visionner un film sur les installations de Téhéran où se sont tenus l'an dernier les Jeux asiatiques.

Les Iraniens ont toutefois démenti une nouvelle parue dans un quotidien de Rome, hier, voulant que le gouvernement iranien sollicite du CIO la tenue des Jeux de 76 face aux difficultés d'exécution des travaux à Montréal.

D'après des porte-parole syndicaux consultés au sujet de la progression des travaux, les jours perdus par les grèves sont facilement rattrapables en 14 mois. Cependant, sur la scène internationale et parmi les dirigeants du COJO, on se demande avec inquiétude s'il n'y aura pas d'autres grèves dans l'avenir qui, cette fois, pourraient compromettre sans rémission la présentation des XXIe Olympiades du 17 juillet au 1er août 76.

De toute manière, le CIO devra prendre une décision finale au cours des prochains jours et rien n'interdit de croire que les déclarations des premiers ministres Trudeau et Bourassa voulant que l'ordre social passe avant les Jeux ne seront pas examinées par le Comité international.

Selon le directeur des communications du COJO, M. Raymond Beauchemin, le fait de renoncer aux Jeux serait "un terrible affront de la part du Canada qui donnerait à croire qu'il n'y a pas de sécurité au Québec".

Morgentaler choisit Waterloo

Le Dr Henry Morgentaler a été transféré cette semaine de la prison de Bordeaux au Centre de détention à sécurité minimum de Waterloo. Un porte-parole du Centre de détention a déclaré hier que ce transport a été effectué à la requête même du Dr Morgentaler.

Le Dr Morgentaler purge actuellement une sentence de 18 mois de prison pour avortement illégal. Une douzaine d'autres accusations similaires ont été retenues contre lui. Waterloo est située à 60 milles au sud de Montréal.

Le gouvernement doit trouver des tuteurs

QUEBEC (par Gilles Lesage) — Le projet de mise en tutelle gouvernementale de trois syndicats de la FTQ-Construction (bill 29) a reçu hier la sanction vice-royale, mais l'opération la plus délicate et la plus difficile reste à faire: le choix d'au moins sept tuteurs et la mise en oeuvre des pouvoirs que la loi leur confère.

La nouvelle loi met en tutelle les locaux 144 (plombiers), 791 (opérateurs de machinerie lourde) et 1677 (électriciens) de la FTQ-Construction, objet de lourds reproches de la part de la Commission Cliche; elle prolonge de trois ans la tutelle, décrétée l'an dernier, des ouvriers d'ascenseurs de la même centrale.

La loi institue un conseil d'administration pour chacun des syndicats; ce conseil est composé d'un président et de deux autres membres nommés par le conseil des ministres.

En principe, il faut donc trouver neuf tuteurs. Mais le gouvernement aurait l'intention de nommer un seul président pour chacun des trois conseils, de telle sorte qu'il n'aurait que sept personnes à nommer. Il est possible aussi que cette mesure s'applique également aux syndicats des ouvriers d'ascenseurs, les pouvoirs du président s'étendant aux quatre syndicats visés par la Commission d'enquête royale.

Mais qui acceptera, dans les circonstances actuelles, cette tâche titanesque, surtout celle de président?

Depuis quelques jours, il y a, à divers niveaux, un chassé-croisé de contacts, de rencontres et d'appels téléphoniques.

Le premier ministre, M. Bourassa, le ministre du travail, M. Cournoyer, et leurs adjoints respectifs, de même que le ministre de la Justice, M. Choquette, se donnent la fin de semaine pour former ces conseils. Leur objectif est d'établir un équilibre entre des personnalités syndicales et des experts indépendants, universitaires, fonctionnaires et autres.

Beaucoup d'appelés, mais peu d'élus, peut-on dire sans risque d'erreur.

Il semble qu'aucun des trois commissaires, MM. Cliche, Chevrette et Mulroney, ne soit disponible pour la mise en oeuvre d'une recommandation centrale de leur rapport de 600 pages.

En revanche, bien qu'il se soit refusé à associer officiellement la FTQ à ses démarches, ainsi que l'Opposition le lui demandait, M. Cournoyer maintient les contacts les plus importants, quoique officieux, avec les meilleurs éléments de la centrale et même avec la "maison-mère" d'Ottawa, le Congrès du Travail du Canada.

Plusieurs noms de personnes aptes à être appelées "sous les drapeaux" circulaient déjà hier dans les milieux gouvernementaux, mais sans que l'on sache trop si elles avaient été contactées ou si l'on y songeait seulement.

Parmi les noms mentionnés, il y a ceux de MM. Guy Marcil, ex-président de la Fraternité des policiers de Montréal, Claude Mérineau, sous-ministre adjoint au ministère du Travail et ex-secrétaire général de la FTQ, Lucien Bouchard et Gilles Guèvremont, procureur chef et procureur de la Commission Cliche.

Quant au projet de loi lui-même, il a reçu hier l'assentiment final de 66 députés libéraux et de l'indépendant Guy Leduc. Seuls huit députés de l'Opposition ont voté contre, tandis que le chef créditiste Camil Samson a stratégiquement quitté la Chambre juste avant le vote.

"Camil connaît les goûts du peuple", a commenté M. Bourassa, tandis que M. Maurice Bellemare qualifiait le député de Rouyn-Noranda d'agent double et ajoutait: "Il est bien docile au premier ministre."

"Non, répond le premier ministre, il sait ce que le peuple veut. Ecoutez ce que les gens disent dans vos comtés, vous allez voir."

Dans les dernières minutes du débat, MM. Burns, Bellemare et Roy ont à nouveau tenté, mais en vain, de renforcer la tutelle syndicale, de lui donner des dents, plutôt que d'imposer une tutelle gouvernementale qu'ils estiment promise à l'échec le plus lamentable. Fort de son expérience, le chef de l'UN a déclaré que la loi est pleine de trous et que le gouvernement n'est pas au bout de ses peines avec les malaises syndicaux.

S'ils n'ont pas réussi à faire modifier la nature de la tutelle, les députés de l'Oppostion ont quand même pu faire accepter quelques amendements mineurs, dont l'un qui réduit les pouvoirs impartis au conseil d'administration de la tutelle. De même, le pouvoir dévolu aux tuteurs de modifier les statut et règlements des syndicats en tutelle doit servir à en rendre le contrôle plus démocratique et à "assurer la participation des travailleurs".

Au plus tôt, la tutelle ne pourra entrer en vigueur avant le milieu de la semaine prochaine, soit en même temps que la "journée d'étude" décrétée par la FTQ.

Grève du zèle des policiers à Saskatoon

SASKATOON (CP) — Les policiers de Saskatoon font la grève du zèle depuis hier pour obtenir que le processus de négociation de leur contrat de travail, expiré à la fin de 1975, soit accéléré. Cette décision a été prise lors d'une assemblée générale de la police métropolitaine de Saskatoon, jeudi. Le secrétaire de l'Association des policiers, le sergent Henry Valilla, a déclaré hier que le ralentissement de travail se poursuivra tant que la Ville n'aura pas fait une offre salariale "négociable".

Desjardins poursuit Bourassa

QUEBEC (PC) — André Desjardins a déposé une plainte hier, en Cour des sessions de la paix, contre le premier ministre Robert Bourassa, l'accusant d'avoir divulgué l'existence de son casier judiciaire.

La plainte a été déposée auprès du juge en chef Albert Dumoutier qui a ordonné la tenue d'une pré-enquête le 27 mai.

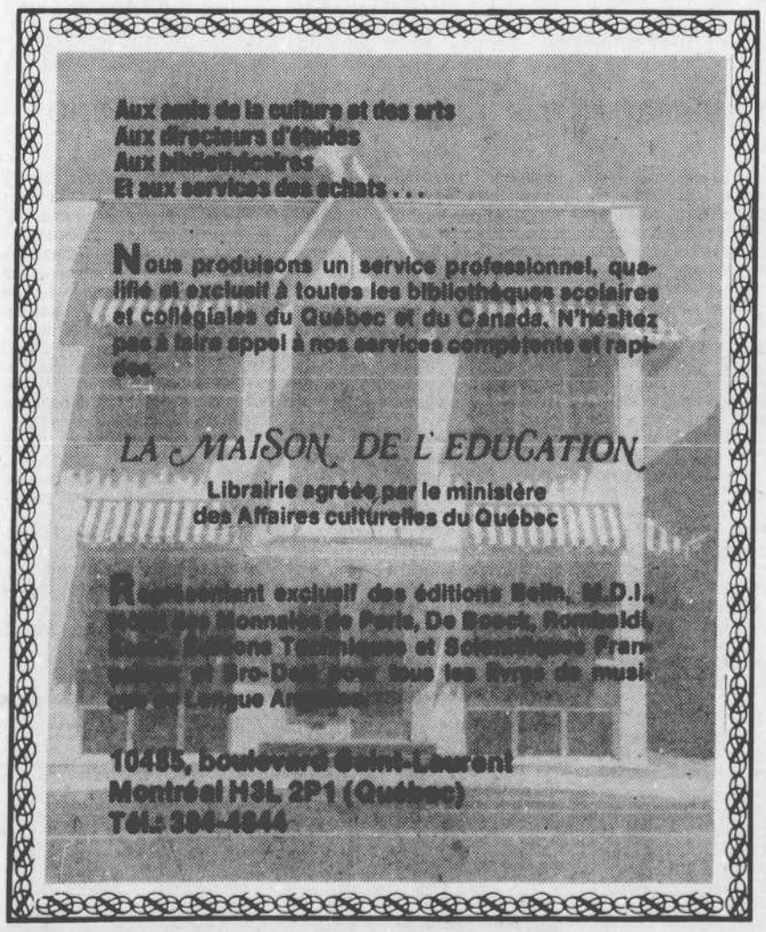
L'ancien directeur de la FTQ-Construction est représenté par Me Michel Proulx, de Montréal, et Me Jacques Bouchard, de Québec.

La teneur exacte de la plainte n'a pas été rendue publique, en attendant que M. Bourassa en prenne connaissance.

Me Proulx a cependant révélé que la plainte était portée en vertu de la loi sur le casier judiciaire. Le premier ministre aurait enfreint cette loi, vendredi dernier, au cours d'une conférence de presse.

Les peines maximales prévues pour cette offense sont de six mois de prison ou $500 d'amende, ou les deux à la fois.

Une pré-enquête se déroule à huis clos, a expliqué le criminaliste montréalais.



week-end

SAMEDI

Congrès de la Fraternité inter-provinciale des ouvriers en électricité, à l'hôtel Holiday Inn, 6500, Côte-de-Liesse.

●

Colloque au cégep de Limoilou sur le capitalisme, organisé par des militants et militantes de syndicats et groupements populaires de la région de Québec.

●

Colloque sur le développement agro-touristique au collège de Sherbrooke.

●

Symposium 75 sur la femme d'aujourd'hui, organisé par le Front commun pour le respect de la vie, à l'Oratoire Saint-Joseph, Thème: "La dignité de la femme dans la liberté".

●

Congrès de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, au Centre municipal des congrès de Québec.

●

Troisième congrès de l'Institut polonais des arts et des sciences, au pavillon Stephen Leacock de l'université McGill.

●

A 20h, partie de cartes au profit des oeuvres de la paroisse Saint-Pierre-Apôtre, 1323, bd Dorchester est.

DIMANCHE

Congrès régional libéral — région Jean-Lesage — à l'école polyvalente Donnacona, 320, rue de l'Eglise, Donnacona.

●

A 13h, rencontre des communautés de base de la région métropolitaine, à la Villa Saint-Martin, 9451, bd Gouin ouest, Pierrefonds.

●

A 16h, au local des Ateliers d'éducation populaire, 350, rue Boucher, débat sur la formation d'un front uni national pour libérer Haiti de la dictature des Duvalier.

●

A 20h, au Plateau, parc Lafontaine, fête de la paix au Vietnam, en présence d'une délégation de l'Union des femmes du Vietnam.

LUNDI

A 13h30, défilé automobile depuis l'aréna Ahuntsic, 10105, rue Saint-Hubert, jusque devant l'église de Saint-Eustache où des fleurs seront déposées à la mémoire du patriote Jean-Olivier Chénier.

●

A 20h, assemblée organisée par Les Chevaliers de l'Indépendance, à la salle IX, 750, rue Roy est, afin de dénoncer l'inauguration des jeux Olympiques de Montréal par la Reine.

grande première d'un film
présenté par CINEP
CENTRE D'INGÉNIERIE NORDIQUE
conjointement avec
Imperial Oil
aux frontières de l'évolution
Mercredi, le 28 mai, 2.30 P.M.
Ecole POLYTECHNIQUE Salle B-316
Campus de l'Université de Montréal

CÉLÉBRATION DE LA VICTOIRE DU PEUPLE VIETNAMIEN

La victoire du peuple vietnamien est aussi la victoire de nous tous.
Venez la célébrer avec nous en présence de deux délégations de la République du Sud-Vietnam.

Au programme:

- *Comment Saigon, Ho Chi Minh ville, a été libérée, par M. Vo Tan Phat, chef de la Délégation du GRP de la RSVN (Vietnam du Sud.).*
- *Contribution du Président Ho Chi Minh à la révolution vietnamienne, par Mme Phan Thi An, chef de la Délégation de RDVN (Vietnam du Nord).*

Chants et danses, théâtres, présentés par des artistes québécois, américains, chiliens et laotiens.
Une pièce de théâtre dansante intitulée: "La révolte des Soeurs Trung", présentée par l'Union des Vietnamiens au Canada.

DATE:
DIMANCHE, 18 mai 1975, à 20 heures
ENDROIT:
Le Plateau,
3700, Calixa-Lavallée, Montréal

L'Union des Vietnamiens au Canada et ses amis
INVITATION À TOUS!

Pour renseignements: **279-6658**
274-2795

éditorial

Les conditions d'une tutelle efficace

Nonobstant les objections en provenance de milieux qui ne pouvaient guère que s'opposer professionnellement à toute forme de tutelle gouvernementale, le projet de loi 29, prévoyant la mise en tutelle de quatre syndicats affiliés à la FTQ-Construction, a reçu hier la sanction d'une forte majorité des députés à l'Assemblée nationale.

A moins que les lois ne veuillent plus rien dire, l'adoption du projet de loi 29 signifie qu'à très brève échéance, c'est-à-dire dès le début de la semaine prochaine, la tutelle devrait être mise en route. Avant que soit définitivement franchie l'étape de l'entrée en vigueur de la loi, il importe d'examiner les conditions les plus aptes à faciliter l'instauration harmonieuse de la tutelle.

●

Il était nécessaire que la tutelle envisagée soit de caractère public. La FTQ, pour des raisons faciles à comprendre, aurait préféré une tutelle privée. Mais la gravité du mal mis au jour par la Commission Cliche militait en faveur d'une tutelle investie de l'autorité la plus forte, c'est-à-dire celle de l'Etat.

On ne saurait se cacher, d'autre part, que la tutelle s'engage dans les conditions les plus difficiles qui soient. A l'occasion de la conférence de presse que donnait jeudi soir la FTQ, le signataire de ces lignes a pu causer avec de nombreux responsables de la Fédération et de ses syndicats affiliés. Il a pu constater que, dans le milieu de la FTQ, l'opposition à l'esprit et aux recommandations du rapport Cliche est beaucoup plus profonde qu'on ne serait enclin à le croire de l'extérieur. Les moyens dont disposent les intéressés pour faire obstacle à la tutelle ou, à tout le moins, pour réduire son efficacité, sont multiples et souvent subtils. Ce serait commettre une grave imprudence que de sous-estimer ce facteur.

Aussi la première tâche du gouvernement au cours des prochains jours doit-elle consister à établir avec les dirigeants de la FTQ des contacts qui permettront d'assouplir au maximum l'instauration concrète de la tutelle. Le sujet qui vient d'abord à l'esprit dans cette perspective, c'est le choix des tuteurs qui devront être désignés sous l'empire de la loi.

On avait compris que le gouvernement, en conformité avec la loi 29, serait appelé à former quatre bureaux distincts de tutelle. M. Bourassa a cependant fourni à ce sujet une précision qui pourrait se révéler capitale. Suivant l'interprétation du premier ministre, il serait en effet question de désigner d'abord une personne qui agirait comme président des quatre bureaux de tutelle, puis de lui adjoindre, pour chaque bureau, deux membres différents.

Cette interprétation paraît intéressante. Elle permettrait de choisir en premier lieu un président qui devrait idéalement venir d'un milieu extérieur à la FTQ. Cette personne pourrait être un juge versé dans les questions ouvrières ou encore un citoyen d'envergure également respecté des milieux syndicaux et du grand public. Rien ne s'oppose, bien au contraire, à ce qu'elle soit choisie après consultation avec la FTQ.

Quant aux autres membres de chaque commission de tutelle, ils pourraient très bien être choisis parmi des personnes militant dans la FTQ ou agréées d'elle, et possédant une certaine expérience du syndicalisme et des problèmes de la construction. L'idéal serait que l'on eût quatre bureaux de tutelle capables d'inspirer confiance à la fois au grand public et aux milieux directement intéressés. Rien, dans la loi, ne s'oppose à ce que l'on procède de cette façon pour la désignation des tuteurs.

●

Après s'être formellement opposée à toute idée de tutelle gouvernementale, la FTQ laissait entendre juste avant l'adoption du projet de loi 29 qu'elle accepterait, à la rigueur, que le gouvernement institue une commission de surveillance chargée de superviser une tutelle qu'elle continuerait d'exercer elle-même. Cette formule ne pouvait être retenue, pour diverses raisons que nous avons longuement exposées jeudi.

Devant le choix qu'a fait l'Assemblée nationale, la FTQ doit maintenant faire son lit à son tour. M. Louis Laberge déclarait jeudi qu'appelée à choisir entre l'appui du grand public (qui lui fait manifestement défaut dans l'affaire des syndicats de construction) et celui de ses organismes affiliés et de leurs quelque 330,000 membres, la FTQ préférait la seconde option. Ce principe vaut sans doute pour le cas de la United Aircraft, où la position de la FTQ aux yeux de l'opinion publique est d'ailleurs beaucoup plus favorable à la centrale. Appliqué à la loi de tutelle, il conduirait la FTQ à une impasse suicidaire.

Pour peu que le gouvernement se montre disposé à instaurer et à réaliser la tutelle en collaboration avec la FTQ et non pas sur son dos, celle-ci a tout intérêt en effet à collaborer au fonctionnement harmonieux de la tutelle plutôt qu'à y faire obstruction.

Pour les membres des syndicats concernés, il est clair qu'une tutelle harmonieusement exercée servira mieux leurs intérêts qu'une tutelle qui tournerait, faute de collaboration, en dictature. Les droits de ces membres ont été bafoués depuis des années. Il ne sera pas difficile, même sous le régime de la loi 29, de leur donner accès à une participation beaucoup plus responsable que par le passé.

Pour la FTQ, la tutelle offre un autre avantage. La loi adoptée hier par l'Assemblée nationale garantit aux tuteurs les pouvoirs et les moyens dont ils auront besoin pour arrêter et faire respecter leurs décisions. Autant du côté de la FTQ que du côté du gouvernement et du grand public, on a intérêt à ce que se fasse dans les meilleurs délais le nettoyage que réclament la Commission Cliche et l'opinion publique. Dans cette perspective, la supériorité d'une tutelle munie d'un mandat de l'Assemblée nationale saute aux yeux.

Il est enfin un dernier avantage que ne devrait pas sous-estimer la FTQ. Une tutelle à laquelle, sans abdiquer sa dignité, la centrale acceptera loyalement de collaborer aura toutes les chances d'être beaucoup plus brève. Une tutelle qui se heurterait, au contraire, à des obstacles que susciterait la FTQ ou sur lesquels elle fermerait les yeux, risquerait de se prolonger pendant toute la durée de la longue période de trois ans qu'a prévue le législateur mais qui pourra être réduite en tout temps si la démocratie revient vite dans les syndicats visés.

●

Dans l'appel à un arrêt de travail d'une journée que la FTQ adresse à ses syndicats affiliés pour le 21 mai, plusieurs ont vu une manoeuvre de diversion dont le conflit de la United Aircraft ne serait que le prétexte mais dont le but réel serait de déclencher contre la loi 29 une lutte à finir entre la FTQ et le gouvernement.

Nous préférons, jusqu'à nouvel ordre, rejeter cette interprétation. Si l'appel lancé jeudi ne vise que le règlement du conflit de la United Aircraft, il se justifie largement par la durée scandaleuse de ce conflit et par la gravité accrue que lui ont imprimée les événements de lundi soir. Il faut espérer qu'il servira d'amorce à des démarches ultimes capables d'acheminer les parties vers un règlement humain.

Au cas où la FTQ voudrait jouer de ruse et se servir des grévistes de la United Aircraft comme d'otages dans une lutte qu'elle tenterait d'engager contre la loi 29, elle ferait montre d'une grave méconnaissance de l'état actuel de l'opinion publique. Elle courrait probablement vers une déconfiture dont les principales victimes seraient encore une fois les travailleurs qu'elle aurait prétendu défendre.

Claude RYAN

Les séquelles du rapport Cliche

Quel "ordre social" Québec veut-il sauvegarder ?

par CLAUDE RONDEAU

■ L'auteur de cette libre opinion est directeur de l'Ecole de Relations industrielles de l'université de Montréal. C'est toutefois à titre personnel qu'il nous fait tenir ses vues sur la réaction du gouvernement aux recommandations de la Commission Cliche.

Monsieur le directeur,

A titre de professeur en relations industrielles, j'estime essentiel de protester avec la plus grande véhémence contre le climat de violence anti-syndicale fabriqué et orchestré par le Gouvernement du Québec depuis le dépôt du rapport de la Commission Cliche. Le syndicalisme est une institution non seulement légitime, mais surtout reconnue comme vitale pour le fonctionnement démocratique de la société. Cette institution a fait ses preuves au Québec comme ailleurs depuis un siècle dans la défense et la promotion des intérêts des travailleurs, aussi bien sur le plan économique que social. Le droit d'association des travailleurs est reconnu dans les lois du Québec et du Canada. Le Code du travail du Québec impose à l'employeur l'obligation de négocier de bonne foi avec un syndicat dûment accrédité en vertu de ce même Code. Enfin je mentionne ces faits, tous bien connus, à titre d'exemple pour illustrer le statut reconnu du syndicalisme au Québec.

Il est indéniable que les syndicats québécois, tout comme les employeurs d'ailleurs, ne répondent pas toujours à ce qu'on pourrait idéalement attendre d'eux. Certains syndicats sont dirigés de façon plus ou moins démocratique ou d'une manière plus ou moins corrompue. D'ailleurs, des employeurs y trouvent bien leur compte, et ne sont pas les premiers à protester; cela a été démontré devant la Commission Cliche. On doit sans hésitation déplorer ces déficiences organisationnelles et viser à les éliminer, où qu'elles se trouvent. Cependant, il m'apparaît pertinent que l'on s'interroge sur la qualité des institutions syndicales relativement à la qualité de l'ensemble de notre société. Les syndicats sont-ils moins démocratiques, et/ou plus corrompus, que certaines entreprises, ou que certains partis politiques? Les syndicalistes sont-ils plus violents que certains autres groupes, tels les athlètes professionnels ou amateurs, les policiers publics ou privés? Les syndicats ouvriers sont-ils plus enclins à se faire justice eux-mêmes que d'autres syndicats, tels ceux des médecins? Les revendications des syndicats à l'égard de la répartition des revenus réels sont-elles exagérées lorsqu'on les compare à celles des professionnels, des hommes politiques ou des administrateurs d'entreprise? Chacun peut formuler sa propre réponse à ces questions, et d'autres encore.

Pour ma part, il m'apparaît qu'il n'a pas été prouvé, même par la Commission Cliche, que le syndicalisme québécois est autre chose qu'une partie intégrante de notre société. Le comportement des syndicats reflète l'échelle des valeurs du Québec d'aujourd'hui. En d'autres termes, nous avons le syndicalisme que, collectivement, nous voulons bien avoir et que nous méritons.

Dans cette optique, les déclarations faites, et les gestes posés depuis dix jours par le premier ministre, par le ministre de la Justice et par le ministre du Travail me semblent souverainement injustes et surtout, apparaissent comme provocateurs et incendiaires. M. Bourassa connaît-il la portée de ses paroles lorsqu'il parle de faire la guerre aux syndicats? Comme une guerre se fait habituellement à deux, on doit se demander si le chef du gouvernement ne cherche pas à provoquer la guerre. Lorsque M. Bourassa dit qu'il préfère l'ordre social aux Jeux Olympiques, quelle notion d'ordre social a-t-il en tête? L'ordre social dans le monde du travail signifie-t-il qu'un employeur étranger comme United Aircraft Corp. peut sciemment et impunément avec l'aide indirecte de subventions gouvernementales, détruire un syndicat de plus de 2,000 membres, dont l'existence et le rôle sont sanctionnés et reconnus par notre société et par nos lois? L'ordre social inclut-il le matraquage brutal pour faire exemple (dixit M. Choquette, Le Devoir, 16 mai 1975, p. 6, rapporté par M. Gérald Leblanc), d'un groupe de travailleurs entraînés par la folie du désespoir à des actes hautements répréhensibles? Désirons-nous d'un ordre social comme celui décrit par le journaliste José Ledoux dans la nuit du 13 au 14 mai dernier? La réponse est non, et elle doit être adressée à tous les violents, aussi bien aux ministres qu'aux employeurs véreux et qu'aux syndicalistes comme André Desjardins et son "gang".

Devant la présente offensive gouvernementale, les syndicats me semblent bien capables de se défendre jusqu'à une certaine limite. Je m'élève en particulier contre certains aspects de la politique actuelle du gouvernement car celui-ci doit être tenu responsable de ses gestes devant tous les citoyens québécois. Le ministre de la Justice affirme que "la fibre morale de cette province est en train de s'effriter" (Le Devoir, 16 mai 1975, p. 6). Si tant est qu'on admet cette notion de fibre morale, on doit demander à M. Choquette si ses collègues du cabinet et lui-même ne contribuent pas pour une bonne part à déchirer le tissu? Concrètement, le gouvernement est-il conscient de l'impact des gestes qu'il pose présentement sur la capacité du syndicalisme québécois dans son ensemble à remplir un rôle qui lui est reconnu comme légitime?

Montréal, le 16 mai 1975.

bloc-notes

Échec à la technologie policière

Le progrès technologique n'épargne aucun domaine de l'activité humaine; même le secteur habituellement retardataire de la police et du crime vient d'innover à son tour. Depuis huit mois, dix vols de banque par prise d'otages ont permis à leurs auteurs d'empocher la rondelette fortune de plus de $1 million. Et ce n'est qu'un début. Mais examinons d'abord la genèse de ce nouveau progrès.

Les voleurs de banque traditionnels ne risquaient que quelques années de prison, et leurs revenus allaient en conséquence, suivant les hauts et les bas des petites caisses de comptoirs. Ils se faisaient rarement prendre sur le coup; à moins d'être détraqués, ils s'abstenaient de faire usage de leurs armes à feu. Ils étaient plutôt pris par la police à la suite d'une délation dans le milieu. On les passait alors par les tribunaux et, rapidement libérés sous cautionnement ou par la commission des libérations conditionnelles, ils reprenaient aussitôt du service armé, notamment pour payer leurs avocats.

Fatigués de "faire rire d'eux" par les juges et les commissaires aux libérations, certains policiers attendaient depuis longtemps le moment et les moyens d'accorder à ces récidivistes du hold-up un traitement beaucoup plus expéditif. L'écoute électronique survint à point nommé. Prévenus à l'avance de l'endroit sinon de l'heure où les gangsters devaient faire leur coup, les policiers, munis de mitraillettes et de gilets pare-balles, n'avaient qu'à attendre la sortie des malheureux pour les faucher sans plus de procédure entre la banque et l'automobile.

Quelques balles perdues pouvaient mettre en danger la vie d'un passant ou d'une voisine, mais quel prix ne doit-on pas accepter de payer pour permettre le progrès des sciences policières, surtout préventives.

Il suffisait de tirer une salve réglementaire pour se mettre à l'abri de toute accusation de meurtre, et le tour était joué. Chaque mois vit ainsi ses abattages de voleurs de banque. La famille des truands fut décimée dans la région de Montréal avant que ses membres survivants se rendent compte qu'ils n'avaient plus ni l'avantage de la surprise ni la prépondérance des armes. Les frais de justice et de prison connurent une baisse satisfaisante. Le bien-être social connut une hausse modérée des demandes de veuves et d'orphelins. Les statistiques de vols à main armée enregistrèrent une chute spectaculaire de l'ordre de 50%.

Les gangsters, ne pouvant décemment se plaindre à l'ombudsman que les policiers les assassinaient au lieu de les arrêter pour les traduire devant les tribunaux, préférèrent émigrer de la métropole. Les plus bilingues quittèrent le Québec, et Vancouver à son tour connut une recrudescence des vols de banque. La plupart cependant durent se rabattre sur les petites villes et les villages de province. Les caisses populaires eurent ainsi droit aux visites armées et aux prélèvements d'usage. Cet exode devait cependant être de courte durée. La technologie mise au point à Montréal eut tôt fait de s'étendre à toute la province, et bientôt les voleurs de caisses à leur tour tombèrent sous les balles de la police.

L'espèce n'avait jamais été aussi acculée à la disparition, la peine de mort ayant été ainsi rétablie discrètement par la police. Les bonnes gens, en voyant les photos des gangsters criblés de balles comme des passoires, en avaient des frissons à la pensée que ces pauvres policiers devaient risquer leur vie devant des criminels si méchants qu'il ne pouvait même plus être question de les amener devant un juge, une commission de libération ou un cabinet de commutation de peine.

Que ces escadrons de la mort se fassent la main et la conscience à même ces parias ne devait troubler personne, même s'il devrait être connu des savants criminologues que les policiers-tortionnaires ou tueurs de socialistes et autres séparatistes ont souvent ainsi appris les chemins de l'impunité, voire de l'immunité. Mais ne nous égarons pas.

Les anciens comme les nouveaux voleurs de banque — pris comme hier nos policiers à stagner sur place ou à se hisser à un nouveau sommet technologique — empruntèrent aux terroristes internationaux et aux extorqueurs italiens le modus operandi de l'enlèvement, et l'adaptèrent au vol de banque. Au lieu d'enlever un enfant à un millionnaire et d'exiger une rançon qu'il peut être dangereux d'attendre trop longtemps ou de fixer trop haut, on kidnappe la femme d'un gérant et l'on s'en tient à un modeste $100,000 qu'on est certain de prélever aux petites heures, avec l'accord de monsieur, dans les voûtes de l'établissement. Pas de coups de feu. Pas de morts. Une meilleure paie. En cas d'échec, une peine somme toute raisonnable.

Et voilà nos policiers-mitrailleurs obligés de reprendre du recyclage à Nicolet!

Les voleurs de banque, au moins temporairement, viennent donc de modifier à leur profit l'équilibre de la terreur et la balance des inconvénients. Souhaitons que les forces policières, sachant se montrer sportives, encaissent la leçon et fassent montre, à leur tour, d'un authentique effort d'imagination technologique. Certes, un jour viendra où il n'y aura plus de billets de banque, mais seulement des transferts par ordinateur: à ce moment-là les voleurs devront se muer en ingénieurs et techniciens des bandes magnétiques et enfin accéder à la classe des bandits et fraudeurs en cols blancs, criminels doux et raffinés qui traditionnellement eurent davantage droit à la compréhension des tribunaux qu'aux balles expéditives de la police. Mais revenons à nos authentiques voleurs de banque.

Le risque est grand pour eux, pour les femmes et enfants de gérant de caisse, pour nous tous, que la police se contente de puiser dans sa sagesse obtuse. Cette sagesse tient dans un précepte fort simple: mieux vaut qu'un innocent périsse et que le reste sauve sa peau. Si donc, conformément à cette logique, l'on veut en finir avec

Voir page 2: Bloc

Jean-Claude LECLERC

L'ancien et le nouveau

Un violent coup de vent

par JEAN MARTUCCI

Il faut parfois un violent coup de vent pour assainir l'atmosphère. Tout le monde en a fait l'expérience. Certaines journées d'été, quand l'air est lourd, la chaleur écrasante et le taux de pollution insupportable, c'est un orage qui seul peut redonner du bleu au ciel et de l'air pur aux poumons.

Les sociétés n'échappent pas à cette règle qui semble inscrite dans l'histoire comme dans la nature. Quand des ouvriers sont exploités dans leur travail et méprisés dans leurs grèves légitimes, on dirait parfois que seule la violence pourrait faire réfléchir les patrons et les gouvernants, les amener à négocier et à légiférer. Quand des syndicats sont tellement mous ou corrompus qu'ils finissent par se laisser dominer par la pègre ou se laisser mener par des êtres sans scrupules qui adoptent ses méthodes, un grand ménage s'impose, dût-il susciter les plus graves orages. Quand un gouvernement ne prend plus ses responsabilités ou ne les assume que gauchement à la vapeur et à la toute dernière minute, quand il laisse pourrir des situations et s'acharne sur la pourriture au lieu d'éviter le pourrissement, il doit faire son propre nettoyage ou s'attendre à être balayé par un coup de vent contraire. Patrons, syndicats et gouvernants n'ont jamais qu'une alternative: l'auto-critique ou le renversement.

Il était une fois, il y a très longtemps et bien loin de nous, une société où tout allait mal. Les étrangers la dominaient et c'est ailleurs qu'on décidait de son sort. Le peuple croyant y était asservi par des pasteurs qui pensaient plus à eux-mêmes qu'au troupeau qui leur avait été confié. Les ouvriers y étaient frustrés de leur salaire par des riches qu'un seul homme avait eu le courage de dénoncer. Et les gouvernants avaient été assez mous pour se laver les mains en présence de tout le peuple quand cet homme fut mis à mort. Ses amis, terrorisés depuis sa mort sur la croix, n'osaient plus se montrer dans la rue et se tenaient timidement enfermés dans leur local, avec au coeur un je ne sais quoi d'espérance qui leur disait que, malgré tout, les choses ne pourraient en rester là.

Or, un matin, "vint tout à coup du ciel un bruit tel que celui d'un violent coup de vent". Et ces hommes furent littéralement transformés. Ils sortirent dans la rue et se mirent à proclamer à voix haute ce qui leur tenait à coeur. La peur avait miraculeusement disparu. Les gouvernants en furent bouleversés. Des prêtres et des militaires se mirent à changer d'idée et des tenants de la ligne dure devinrent tout à coup plus compréhensifs. Des hommes qui, jusqu'à hier, ne parlaient pas le même langage se mirent à comprendre et à exprimer de la même façon la même réalité. La confusion cédait la place à l'unité, et une communauté naissait sur les ruines de la tour de Babel. Les riches commencèrent à partager leurs biens et on les distribuait à chacun selon ses besoins. Un violent coup de vent avait fait naître une société nouvelle.

On pourrait facilement se laisser abattre par ce qui se passe aujourd'hui dans notre société. Mais les coups de vent ne sont pas toujours porteurs de destruction. Si les croyants veulent les comprendre et obéir à leur souffle, ils peuvent aider toute une nation à transformer ses remous en Pentecôte.

lettres au DEVOIR

Demande d'un ombudsman scolaire

M. François Cloutier, m.d.
ministre de l'Education,

La réforme de l'éducation entreprise depuis bientôt quinze ans au beau pays du Québec n'a pas donné tous ses fruits — il s'en faut! ni les résultats escomptés.

Les causes de ce demi-succès ont été maintes fois disséquées par tous les médias de communication et par des compétences reconnues. Aussi, il ne s'agit pas de les relever ici.

Il est bien évident, par ailleurs, que la régionalisation du système a nettement freiné la souplesse d'application de la législation scolaire par suite de nombreux facteurs tels que la lourdeur des structures en place, la prolifération des directives administratives, la complexité des problèmes de relations de travail et, notamment, les difficultés budgétaires et la rigidité des enveloppes régionales.

De ce dernier facteur provient l'importance non exagérée, mais considérable, accordée dans l'ensemble des Commissions scolaires régionales et locales aux questions financières (budgétisation et contrôle) au détriment des considérations d'ordre pédagogique. Egalement les difficultés d'intégration d'activités à la grille-horaire ont été telles que la situation a dû être révisée afin de ne pas mettre en danger le succès académique de l'ensemble des élèves du secondaire pour 1974-1975, tout au moins dans la régionale Chauveau.

La loi 27 qui avait voulu introduire la participation populaire à la chose scolaire s'est heurtée, parfois violemment, dans son application d'une part à une apathie mal dissimulée de la population et à une résistance passive assez manifestée, d'autre part, à des administrateurs scolaires, peu habitués et peu enclins en général à voir leurs gestes discutés par des profanes, des ignares de la question scolaire, d'autant plus que ces derniers n'ont qu'un rôle consultatif et représentatif auprès des parents et de l'école.

Il semble donc que le temps soit venu, M. le ministre, de créer à l'égard de l'administration scolaire ce qui a été institué en 1968 à l'égard de l'administration publique gouvernementale. L'on aura compris qu'il s'agit de l'institution d'un ombudsman scolaire protégeant les droits des enfants et ceux des parents face à la bureaucratie scolaire.

Il paraît opportun et urgent dans les circonstances actuelles d'instituer ce nouvel ombudsman qui pourra oeuvrer à la manière du Protecteur du Citoyen du Québec, institution devenue indispensable. Ainsi, le "monde ordinaire" pourrait faire valoir ses griefs face aux décisions et gestes des administrations régionales et locales, décisions qui, actuellement se prennent en circuit fermé et vis-à-vis desquelles aucun droit d'appel n'existe, bien qu'il s'agisse d'administration publique, financée par les fonds publics.

La qualité de l'administration scolaire est à ce prix. Elle sera améliorée au profit de tous lorsque le contribuable se sentira vraiment motivé à s'informer vraiment et à participer plus activement, aux divers paliers de l'administration scolaire, même si ce n'est qu'à titre consultatif. Ainsi, les comités d'école mis sur pied par la Loi 27 pourraient jouer un rôle véritable de catalyseur dans le milieu s'ils avaient la possibilité de formuler et d'adresser des plaintes collectives ou individuelles à l'Ombudsman scolaire.

Il est inconcevable que le payeur de taxes très élevées soit laissé sans moyen de défense devant le gigantisme de l'administration scolaire et l'arbitraire des décisions. L'absentéisme aux réunions des commissions scolaires régionales ou locales, est très révélateur à ce sujet.

La population compte donc, M. le ministre, sur le dynamisme que vous avez su démontrer, à la barre de votre portefeuille, pour parrainer et piloter dans les meilleurs délais le projet de loi portant sur la création d'un Ombudsman scolaire nanti d'un pouvoir de recommandation aux diverses instances. Les spécialistes et les sommités québécoises du monde de l'Education ne manquent certes pas pour occuper un tel poste et faire fonctionner une telle institution qui s'avère de jour en jour plus indispensable.

Laurent RODRIGUE
vice-président démissionnaire
du comité d'école de la Polyvalente
de l'Ancienne-Lorette
L'Ancienne-Lorette, le 7 mai 1975

L'apprentissage de la langue seconde en Ontario

Votre article du 9 mai sur le scandale ontarien du bilinguisme en éducation était excellent, mais il ne faudrait pas que la population croit que le scandale s'arrête au niveau des écoles élémentaires. En effet, le Secrétariat d'Etat à Ottawa verse environ $500,000 au gouvernement ontarien pour favoriser l'apprentissage de **la langue seconde**, au niveau universitaire. Ainsi, environ 350 étudiants peuvent bénéficier de bourses allant de $1,000 à $2,000, s'ils conviennent, pendant un an, de suivre tous leurs cours dans la langue officielle qui n'est pas la leur.

Quelle ne fut pas ma surprise, en me présentant à l'université Carleton, de me voir dénier même le droit de faire application pour ce type de bourse, car disait-on, j'étais francophone.

Ayant téléphoné à Toronto, la responsable m'a confirmé la nouvelle, soulignant que le programme en était un d'apprentissage de **la langue minoritaire**, et que la langue de la minorité en Ontario était le français.

Au Secrétariat d'Etat, un fonctionnaire compétent m'a assuré de ce que le programme en était un de **langue seconde** et que conséquemment, anglophones et francophones pouvaient postuler indifféremment. Toutefois, il ne s'est contenté que de "prendre note".

Il apparaît donc que:

1) par une astuce toute sémantique, le gouvernement ontarien détourne les fonds destinés aux universitaires franco-ontariens désireux ou forcés de perfectionner leur anglais, et ceci au profit des anglophones. Ceci est injustifiable puisqu'il est reconnu que les Franco-Ontariens occupent le bas de l'échelle sociale, et, parce qu'il n'existe que deux ou trois universités bilingues dans toute l'Ontario (et là il serait intéressant de voir combien bilinque signifie anglophone à l'université d'Ottawa, par exemple) ils doivent le plus souvent quitter leur foyer.

2) puisque l'Ontario ose ainsi ouvertement se moquer de ses contribuables francophones, d'autres questions peuvent être posées quant au processus de sélection des boursiers (par un département qui, comble de l'humour, n'emploie que des unilingues anglais, j'en ai fait l'expérience) tel qu'il s'est déroulé l'an dernier, lorsque les francophones étaient encore éligibles. Le fonctionnaire au Secrétariat d'Etat a refusé de me communiquer le nombre de Franco-Ontariens ayant bénéficié du programme incriminé. Je me demande bien pourquoi.

3) Le gouvernement fédéral, généreux défenseur des minorités opprimées (surtout lorsqu'elles se trouvent au Québec), n'est pas dupe de ce qui se trame et se détourne chez son vis-à-vis ontarien. Par conséquent, les Québécois, par les taxes au fédéral, contribuent à favoriser la domination anglophone aux dépens de la minorité franco-ontarienne et ce, à tous les niveaux de l'éducation, comme le comité des parents de Carleton l'a démontré dans cet article du 9 mai.

Croyez-moi, la situation des minorités francophones en dehors du Québec telle que la décrivait Marcel Chaput en 1961, n'a pas changé d'un iota.

Marc LAVOIE
Hull, le 9 mai 1975.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT. Édition quotidienne: $45 par année; six mois: $25. À l'étranger: $50 par année; six mois: $28; trois mois: $16. Éditions du samedi: $15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.20 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées **des événements** **des hommes**

Dix mois de tutelle à la Commission de l'industrie de la construction

"J'ai commis l'erreur impardonnable de faire plutôt que de dire"

par LUCIEN SAULNIER



■ ***Plusieurs observateurs auront été étonnés, en lisant le rapport Cliche, d'y trouver des passages assez sévères sur le mandat de tutelle qu'exerça pendant dix mois à la Commission de l'industrie de la Construction M. Lucien Saulnier. Ce dernier, au dire de la commission d'enquête, n'aurait vu que quelques vices mineurs à la CIC. "Quant au reste, tout était dans le meilleur des mondes" pour lui, conclut la Commission Cliche. M. Saulnier n'a pas la réputation de s'acquitter à moitié des tâches qui lui sont confiées. Aussi, pour voir clair dans ce chapitre du rapport Cliche, avons-nous demandé à M. Saulnier de décrire avec plus de précision le rôle qu'il a rempli auprès de la Commission de l'industrie de la Construction. Ne voulant aucunement engager une polémique autour du rapport Cliche, dont il partage les jugements et conclusions sur un grand nombre de points, M. Saulnier a quelque peu hésité à intervenir publiquement à ce moment-ci. C'est seulement à notre insistance — et pour l'information du public intéressé à ces choses — qu'il a accepté que soient publiées les précisions suivantes sur son passage à la CIC.***

1) On a fait état de la formulation de la justification de la tutelle par le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer: "J'ai raison de croire que la Commission manque gravement à son devoir".

Aux termes de la loi (290) c'est la seule raison que le ministre peut invoquer pour imposer une tutelle. Mais, en fait, la seule justification de la tutelle résultait du refus de la C.S.N. de siéger au Conseil, rendant ainsi la Commission inopérante.

2) Il avait été expressément convenu que cette tutelle ne comportait pas de mandat d'étude pouvant déboucher sur un volumineux rapport.

a) à cause du caractère de cette tutelle (voir 1);

b) parce que je ne pouvais y consacrer qu'une partie de mon temps;

c) parce que je me proposais de **corriger** au fur et à mesure de mes constatations, les situations qui devaient l'être plutôt que d'en laisser le soin... à d'autres, suite à un rapport.

3) Le mandat original fut amendé en août ou septembre 1973 — j'étais là depuis le 16 mars — pour me permettre de faire enquête sur les situations qu'on pouvait porter à mon attention; de corriger ces situations et de faire rapport au ministre.

4) J'ai fait enquête sur toutes les situations qui furent portées à mon attention — il y en eut très peu (2 ou 3) que j'ai corrigées, et sur toutes celles que j'ai constatées — que j'ai corrigées aussi.

Exemples: Embauche — règlements hors cour — contrats de location — contrats sans soumissionn— examen des affaires financières de la C.I.C. par le Vérificateur général de la province — définition de l'autorité hiérarchique — définition des tâches des directeurs de services — administration financière courante — approbations requises — autorisations de dépenses — interdictions diverses relatives aux absences — aux dépenses de voyages — de réceptions, à la consommation de boissons alcooliques.

5) Me Raymond Leboeuf, le directeur général, a quitté son poste quelques semaines après mon arrivée. J'ai dû occuper son poste pendant plusieurs mois, vu que les recommandations de la firme de consultants retenue pour suggérer un successeur n'ont pu être retenues.

6) La C.I.C. avait embauché un directeur de personnel à la suite d'une recommandation de consultant (!) Au bout de quelques mois, il fallut conclure qu'il n'était pas l'homme voulu pour ce poste.

7) J'ai mis en place diverses mesures éprouvées de bonne gestion. Elles furent ensuite incorporées aux Statuts de la Commission par le lieutenant-gouverneur en conseil. Je signale qu'il faut lire les articles 13.01 à 24.03 des Statuts. Ils valent mieux à mon humble avis, que le rapport (SIC) que j'aurais pu faire. Ils disent aussi ce que j'ai fait et non proposé de faire.

8) Le mandat de la C.I.C. est d'administrer le décret de la construction. Elle s'était donné un service du décret qui par définition était la Commission. Ce service était dirigé par le tout-puissant, monsieur Roger Perreault.

J'ai aboli le service du décret. J'ai muté monsieur Perreault au cabinet du directeur général à titre d'adjoint au directeur général et non de directeur général adjoint comme certains ont pu comprendre. Si les commissaires s'étaient donné la peine de jeter un coup d'oeil sur l'organigramme en annexe aux Statuts que j'ai fait adopter, ils auraient pu constater facilement que monsieur Perreault n'était plus le numéro 1, ni le numéro 2, ni n'importe quel numéro de la C.I.C. Ses lignes de communication directes étaient toutes coupées avec les services et le personnel de la C.I.C.

9) J'ai donné 48 heures au trésorier pour qu'il fasse rembourser à la C.I.C. les quelques milliers de dollars que monsieur Perreault lui devait suite à l'obligation que la C.I.C. lui avait faite pour le travail exécuté par des employés de la C.I.C. sur son bateau.

10) J'insiste ici pour dire qu'il n'existait à la C.I.C. **aucune — pas une** — règle touchant les obligations, devoirs et prérogatives des cadres supérieurs. Comme rien n'était défendu, il ne faut pas s'étonner que certains aient cru que tout était permis. Ce dont il faut s'étonner c'est que, dans de telles conditions, il n'y ait pas eu plus d'abus.

11) Pour, d'une part, laisser voir à tout le personnel de la C.I.C. que leur carrière à la Commission pouvait mener au plus haut poste et, d'autre part, pour bien montrer que Roger Perreault n'était pas roi et maître de la C.I.C., je me suis mis à la recherche, parmi le personnel de la C.I.C., d'un directeur général. A la suite de nombreux entretiens, de vérifications, j'ai cru que monsieur Gaudreault, à l'égard duquel je n'ai eu que des éloges, pourrait occuper le poste (monsieur Gaudreault était un subalterne de monsieur Perreault, dans les faits). Je l'ai désigné à ce poste, qu'il a occupé... pendant 5 jours... La recette des responsabilités qui lui incomberaient à mon départ le fit se récuser. Je ne pouvais tout de même pas m'encroûter à la Commission pour en assurer la bonne administration.

12) Je dirigeai mes recherches à l'extérieur de la C.I.C. J'obtins l'accord de monsieur Jean Renaud et des parties qui le désignèrent au poste de directeur général.

13) Je m'assurai auprès du vérificateur général (avant veille de Noël 1973) que rien, dans ses travaux de vérification jusqu'à cette date ne réclamait que ma présence continue. Or, comme la nouvelle Commission allait être nommée, et l'a été, dans les jours suivants, la tutelle, à moins de motifs sérieux, n'avait plus de raison d'être. J'ai quitté le 15 janvier 1974. La Commission avait des Statuts complets dont plusieurs dispositions étaient rodées, elle avait un directeur général intègre et compétent. Elle avait des règles budgétaires saines (première phase du mandat que j'avais confié au vérificateur général).

14) Après mon départ, j'ai pu constater que la réforme amorcée était en bonne voie. Le départ de monsieur Perreault m'avait été même annoncé — officieusement — par monsieur Jean Renaud.

15) Quant à mon rapport de 2 pages, il doit être lu avec les Statuts et l'organigramme. Cela a été fait délibérément. J'aurais facilement pu conserver, pour un rapport, les amendements aux Statuts plutôt que de les faire adopter par le gouvernement avant mon départ. La Commission m'aurait sans doute loué et félicité. J'ai commis l'erreur impardonnable, semble-t-il, de faire plutôt que dire.

La simplification de style pamphlétaire de la Commission à l'effet que j'ai dit que "tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes" n'est pas fondée.

J'ai simplement exprimé l'opinion que j'avais raison de croire qu'en suite aux initiatives que j'avais prises, la C.I.C. pourrait s'administrer convenablement elle-même. Mais j'avais ajouté — ce que la Commission a oublié — que si, au contraire, la C.I.C. n'y arrivait pas, il faudrait songer à la transformer en Régie publique.

La Commission, en toute équité, devait prouver que la C.I.C. ne peut s'administrer et s'appuyer sur la recommandation que j'avais faite pour cette éventualité. C'est la sienne. Ayant dit la même chose, la semonce ne me paraît se justifier que pour faciliter l'unanimité des 3 commissaires sur leur rapport.

16) Je suis parti de la C.I.C. depuis 17 mois. Il ne semble pas qu'on ait changé les règles de bonne administration que j'ai définies et implantées. Les parties semblent confiantes de pouvoir administrer leur Commission.

Il n'est pas exclu de devoir y exercer une surveillance. Il n'y a pas de directeur général depuis 10 mois. Des consultants jouent ce rôle présentement. Ça n'est pas la plus économique des formules... Par ailleurs, j'ai des témoignages que cette Commission ne s'est jamais si bien comportée, dans toute son histoire, que depuis le bref séjour que j'y ait fait: l'équivalent de 60 journées étalées sur 10 mois.

17) Il est extrêmement malheureux qu'une maladresse administrative survenue au cours de l'invasion des bureaux de la C.I.C. au sujet des payes de vacances ait mis fin au travail de monsieur Jean Renaud.

L'accusation de détournement de fonds portée contre d'autres personnes que Jean Renaud est devant les tribunaux. Je ne puis la commenter. On doit se rappeler cependant qu'il s'agissait du paiement en juin 1974 des vacances acquises aux droits des travailleurs le 31 décembre précédent.

18) Monsieur Jean Italiano — On me l'avait représenté comme un honnête homme, ce qu'il est, qui pouvait m'aider dans ma tâche.

Sitôt que j'eus prié le personnel de la C.I.C. de lui donner toute l'assistance souhaitable pour qu'il m'aide dans ma tâche, des échos me sont venus des menaces des foudres du tuteur qu'il répandait dans son entourage et dans les bureaux. Des affidavits à cet effet me furent remis. Je l'ai prié de profiter de vacances auxquelles il avait droit pour me préparer un mémoire sur la situation comme il la jugeait. A son retour, je l'ai muté au cabinet du directeur général, poste que j'occupais personnellement. Je n'ai pas jugé devoir donner suite à tous les chambardements qu'**il exigeait.**

Au titre de conseiller, il était attaché au service du décret. Comme ce service allait être et a été aboli, je l'ai muté au service du contentieux. Aujourd'hui encore j'estime que, son travail ayant porté sur des interprétations à donner au décret, son assignation reste la bonne. De fait, on ne la lui a pas changée depuis que je suis parti (16 mois). Je n'ai jamais estimé que c'était le mettre "sur une tablette". Je reste persuadé, qu'à ce titre, il peut et doit rendre d'excellents services à la Commission si lui et ses supérieurs le veulent.

■ Conclusion

Je ne suis pas plus fier de ma mission à la C.I.C. que d'autres que j'ai menées.

Je ne dois pas l'être moins. Pour ne pas l'être moins je dois souvent me rappeler, ce que la Commission Cliche et Jean Italiano semblent avoir ignoré, qu'il y a, à la C.I.C. une immense majorité d'employés honnêtes et des cadres qui ont des **contrats** de travail et des **droits acquis.** Ils ne peuvent être limogés sans cause. La plupart d'entre eux viennent du milieu de la construction. Les chambardements dont on semble rêver ne sont pas réalisables et, pour une bonne part, pas souhaitables. Je reforme le voeu que les parties — le Conseil de la C.I.C. — consacrent plus de soin et de temps à l'administration des affaires de la Commission, ce que je leur ai dit, par écrit.

Dans l'éventualité où les parties, le Conseil de la C.I.C. ne donnerait ni le temps ni le soin requis à la bonne administration de la Commission — il faudrait songer à en faire une Régie publique. Cette recommandation faisait partie de mon rapport — la Commission l'a passée sous silence.

2) Le Canada à la rencontre de l'Afrique

Les voies nouvelles de la coopération

par PAUL DOUCET,
collaboration spéciale

■ **Journaliste à Présent National, Radio-Canada, Paul Doucet a accompagné le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, dans sa récente tournée en Afrique. Notre collaborateur a fait part hier des interrogations nouvelles que les Africains adressent au Canada sur le terrain proprement politique. Il examine aujourd'hui les défis nouveaux que soulève la participation du Canada au développement des pays africains.**

En 1974, l'Afrique a reçu 40% de l'aide bilatérale canadienne, c'est-à-dire $195 millions, répartis également entre l'Afrique francophone et anglophone. Environ 1,500 Canadiens travaillent actuellement en Afrique dans le cadre de l'ACDI ou de SUCO. Ce chiffre n'inclut pas les nombreux missionnaires canadiens. La région du Sahel, durement touchée par la sécheresse qui a duré de 1968 à 1973, se verra attribuer $230 millions dans les cinq prochaines années. Ces données parlent d'elles-mêmes. Le Canada est maintenant solidement implanté en Afrique.

Cet enracinement cependant ne se fait pas sans heurt:

- La France se résigne mal à l'idée que la construction du réseau de télécommunication en Afrique francophone soit confiée au Canada. Il s'agit en effet d'investissements de $400 millions en 10 ans.
- Un africain nous confie que le projet de télévision éducative en Côte d'Ivoire est handicappé par la véritable "guerre de tribus" que se livrent Français et Québécois associés au même projet.
- Au Nigéria, un groupe de professeurs anglophones accusent l'ACDI et le Nigéria de les avoir engagés sous de fausses représentations.
- Des africains affirment que les coopérants sont inutiles en agriculture et dans l'enseignement secondaire.
- etc.

What does Africa want... and need?

A Ibadan, ville universitaire du Nigéria, un groupe d'ingénieurs canadiens a mis sur pied l'école polytechnique. C'était avant le boom du pétrole. Or le Nigéria, qui est membre de l'OPEP, a maintenant les moyens d'autofinancer son développement. C'est pourquoi le Canada devra bientôt cesser son aide financière à ce pays. Qu'arrivera-t-il alors à l'école polytechnique d'Ibadan?

Les ingénieurs canadiens avaient prévu que les Nigérians prendraient la direction de l'école en 1980. Or le pétrole a tout changé. Les ingénieurs nigérians, ainsi que les administrateurs se dirigent presque tous vers les emplois bien rémunérés de l'industrie pétrolière et pétrochimique. Ce qui amène les Canadiens à reviser leur échéancier. Il semble en effet que le Canada devra assumer la gestion et l'enseignement dans cette faculté universitaire jusqu'au moment où les Nigérians auront rempli les cadres de leurs compagnies pétrolières. Ce qui n'est pas pour demain. Cette situation illustre un paradoxe. Le sous-développement se traduit aujourd'hui par une dépendance technologique qui est indépendante des moyens financiers dont dispose le pays. En fait, les pays africains vont demeurer, pour plusieurs décennies encore, dépendants des techniques de gestion et d'organisation du travail mises au point dans les pays industrialisés. Le rôle de l'**aide** sera donc de les aider à atteindre l'autonomie technologique à laquelle ils ont droit au même titre que l'indépendance politique. Le Canada remplit-il convenablement ce rôle?

En 1972, Northern Electric quitte précipitamment le Nigéria en laissant en plan 14 centrales téléphoniques, à la suite d'une mésentente avec le gouvernement de ce pays. Le Nigéria proteste officiellement auprès du gouvernement canadien. L'ACDI colmate les brèches du mieux qu'elle peut. Cependant, ni les Nigérians, ni les ingénieurs canadiens qui travaillent à ces centrales ne semblent satisfaits de cette solution temporaire. Lors de son passage à Lagos, le 14 avril, M. MacEachen promet aux Nigérians de rencontrer les dirigeants de Northern Electric à son retour au Canada. (J'ai essayé de rencontrer les dirigeants de cette compagnie pour obtenir leur version de l'incident nigérian, mais on me dit qu'il faut un certain temps, pour réunir toutes les pièces de ce dossier qui date de 1972.)

C'est donc le gouvernement et les contribuables canadiens qui doivent non seulement ramasser mais aussi payer les pots cassés par Northern Electric. Celle-ci, quelles qu'en soient les raisons, a en effet pris une décision en 1972 qui allait contre les intérêts du Canada et contre le développement du Nigéria. Ironie du sort, il est fortement question que I.T.T. obtienne un important contrat de télécommunication au Nigéria dans les mois qui viennent, contrat que Northern Electric peut-être aurait décroché si elle était demeurée au Nigéria!

Par ailleurs, le Canada s'apprête à signer avec plusieurs pays africains le protocole d'entente par lequel le Canada s'engage à financer et à trouver les artisans du réseau pan-africain de télécommunication. Il s'agit d'une subvention de quatre millions pour les études préliminaires et d'un prêt à long terme de $23 millions pour le financement de l'"épine dorsale" de ce réseau. Pierre Demers, du consortium canadien Elinca, travaille à ce projet depuis quelques années. Il m'a expliqué en Haute-Volta, où je l'ai rencontré, comment il entrevoyait la prise en charge de ce réseau par les Africains: "Nous allons former au Canada le personnel africain dans des compagnies de télécommunication. En Afrique, nous allons organiser le travail de telle sorte que les Africains soient intégrés au sein de petites équipes de travail qui vont implanter le système. Tout sera organisé en fonction du transfert de know-how... Nous prévoyons que l'implantation prendra trois ans. Nous avons offert aux gouvernements africains de demeurer sur place tant qu'ils ne jugeront pas être en mesure de faire fonctionner le système."

La coopération entre pays se fait par des intermédiaires, compagnies ou particuliers. Il demeure que ce sont les gouvernements qui ont l'ultime responsabilité de la coopération. Il leur revient de prendre les dispositions nécessaires et de pénaliser s'il le faut compagnies ou particuliers qui ne se conforment pas aux engagements auxquels ces derniers se sont librement associés et pour lesquels ils ont été adéquatement rémunérés.

Les gouvernements qui ont l'ultime responsabilité de la coopération exercent celle-ci par l'intermédiaire de leurs bureaucraties. Il faut en effet traverser l'Afrique pour constater jusqu'à quel point le développement peut se définir par la "confrontation" entre deux ou plusieurs bureaucraties qui ont des intérêts divergents. Les témoignages abondent en ce sens. David Hilton, responsable canadien de l'aide au Sahel, m'a confirmé que "les problèmes de transport et la susceptibilité des pays africains n'étaient pas plus grands que la difficulté de coordonner le travail des Nations Unies, des Etats-Unis, du Canada et des autres pays donateurs". Quant à Michel Samson, du projet de télévision éducative en Côte d'Ivoire, il explique que cette situation se retrouve à Bouaké et se complique du fait de la divergence de vues entre Québécois et Français sur les méthodes éducatives. Cette "rencontre" des bureaucraties et des cultures est le premier facteur dont on doit tenir compte lorsqu'il s'agit d'évaluer l'efficacité de l'aide.

Deux autres facteurs sont le problème des communications et celui des approvisionnements. Il faut en effet de deux semaines à deux mois pour attirer l'attention de l'ACDI à Ottawa sur des situations urgentes. Ce qui se fait en 15 minutes par téléphone au Canada. Le télex et le téléphone fonctionnent quand ils le veulent bien, comme l'ont appris les journalistes canadiens lors de la mission MacEachen en Afrique. Une lettre de Kano au Nigéria prend 35 jours pour parvenir à Ottawa.

A ces problèmes de communication, s'ajoutent les difficultés d'approvisionnement. Qu'il s'agisse de papier pour imprimer le matériel pédagogique en Côte d'Ivoire, ou de matériel topographique au Nigéria; que le responsable des délais soit le ministère des Approvisionnements et Services à Ottawa ou son répondant à Lagos, le résultat est le même; ces délais mettent en cause la survie de certains projets et la motivation des coopérants. En effet, dans certains cas les délais d'approvisionnement coïncident avec la durée du contrat d'un coopérant qui est de deux ans.

Responsabilité des gouvernements, rencontre des bureaucraties et des cultures, la coopération canadienne en Afrique doit tenir compte des problèmes de communication et d'approvisionnement propres à ce continent. C'est pourquoi il serait souhaitable de décentraliser les décisions et de donner plus d'autonomie aux responsables de l'ACDI en Afrique. Des règles bureaucratiques normales pour le Canada risquent, si on les applique aux conditions africaines, de nier l'aide elle-même.

Si les besoins des pays d'Afrique peuvent être reliés au transfert de technologie, c'est donc de ce côté que le Canada doit orienter son aide. En conséquence il devra délaisser certaines formes traditionnelles d'aide dans les domaines de l'enseignement et de l'agriculture. Comme le faisait remarquer Ousmane Zongo, responsable du développement agricole en Haute-Volta, "en milieu rural, les gens prennent du temps à accepter quelqu'un... de plus, les paysans acceptent de faire comme le blanc parce qu'il est blanc et qu'ils se souviennent de l'époque coloniale, et non parce que la technique va leur servir. C'est pourquoi le Canada peut nous aider à former des techniciens dans le domaine des coopératives par exemple, mais non directement sur le terrain. C'est à nous Africains à faire ce travail".

En ceci, Ousmane Zongo, diplômé de l'Université de Sherbrooke, rejoint beaucoup d'autres Africains qui préconisent que la coopération se concentre sur la formation, en Afrique, de techniciens qui assumeront les tâches directes de l'enseignement et du développement dans leur pays. Ce qui met en cause plusieurs centaines de professeurs canadiens qui enseignent à la pièce dans des écoles secondaires. Chacun coûte à l'ACDI $40,000 par an. On comprend facilement que ces millions seraient mieux employés dans des centres de formation pour Africains; ou encore dans une subvention annuelle à l'Université Laval, par exemple, pour qu'elle inclue dans son département de foresterie, une section consacrée à la foresterie tropicale, qui est l'une des richesses de plusieurs pays d'Afrique.

Le Canada jouit en Afrique

Suite à la page 2

L'Anglais par la Traduction

(English 307Z)

Travail intensif pour améliorer la compétence de l'étudiant à traduire des textes français en anglais.

Prérequis: Une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Description du cours: Ce cours, donné pour la première fois cet été, est destiné aux étudiants qui veulent acquérir une bonne connaissance des méthodes de traduction du français à l'anglais. En se servant de passages tirés surtout de journaux et revues contemporains, les étudiants seront mis au courant des subtilités grammaticales et stylistiques de la langue anglaise par la traduction. Le cours se donnera en anglais.

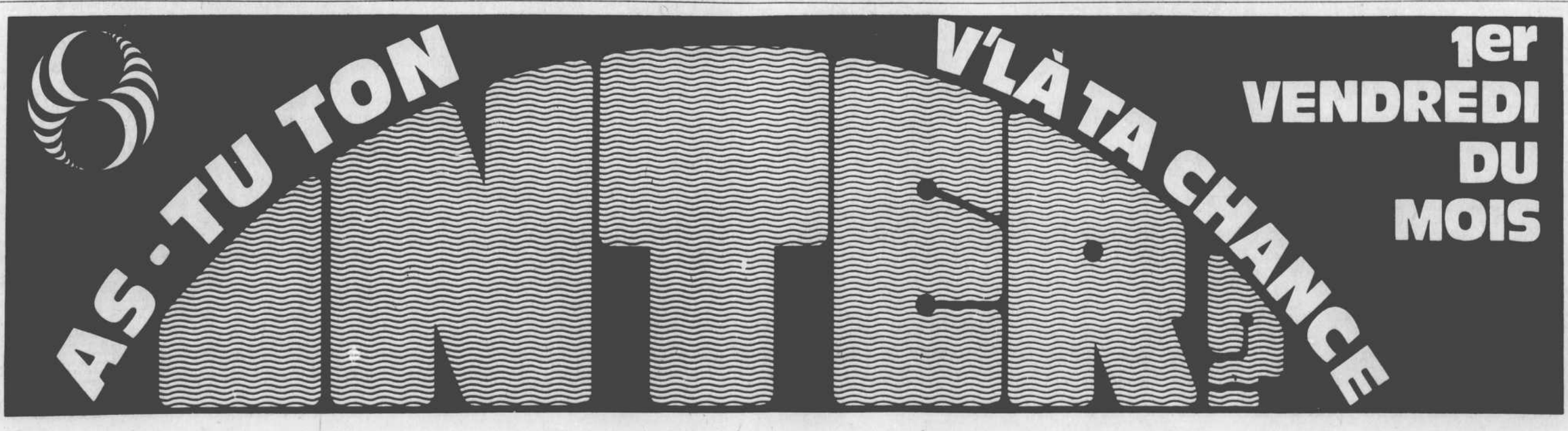
Inscription: le 29 mai 1975, de 18h30 à 21h30.

Les cours sont donnés les mardis et jeudis soir de 19h à 22h, du 2 juin au 8 août 1975.

Faire la demande d'inscription avant le 24 mai à:

Session d'été
Campus Loyola,
Concordia University,
7270 Sherbrooke Ouest,
Montréal, Québec H4B 1R6
Tél.: 482-0320 — Poste 700

université concordia



Une psychose s'installe

Saint-Louis brûle-t-il ?

par Solange Chalvin

Ça brûlait encore dans Saint-Louis, dans la nuit de jeudi à vendredi. Hier, les six logements des 3785-3795, rue Drolet, ravagés pour la troisième fois par les flammes en moins de trois mois, étaient envahis par des enfants qui s'amusaient avec les briques calcinées. Des pierres et des briques instables risquaient à tout moment de tomber sur eux. Aucune barricade n'avait été installée par la Ville à l'arrière de ces logements et tous les enfants du quartier y ont accès.

Le Comité Logement Saint-Louis exige que cette maison soit démolie complètement dans les 24 heures puisqu'elle constitue un danger public (ses murs risquent de s'écrouler au moindre choc) et que soient reconstruits sur cet emplacement des logements familiaux même si la ville doit exproprier le terrain à cet effet.

Ce nouvel incendie s'ajoute à tous ceux qui transforment progressivement ce quartier du centre-ville, en zone sinistrée. Une psychose d'incendie s'est installée chez les citoyens, a-t-on dit, car la détérioration des maisons est telle qu'aucune compagnie d'assurances ne consent à les assurer. Même le Code du logement ne s'applique pas dans cette partie-sud du quartier Saint-Louis dont l'état de certains logements a atteint un point de non-retour.

Loin de s'atténuer, l'épidémie d'incendies se propage. En 1973, il y eut 273 incendies, en 1974 on atteignait le nombre de 280 et en 1975 on dépassera ce nombre, croient les citoyens responsables du Comité Logement Saint-Louis.

Les citoyens se sentent également menacés par l'impuissance des autorités municipales qui sont incapables de prendre des mesures de prévention. C'est ainsi qu'à la suite d'un premier incendie, on ne fait aucune pression sur le propriétaire pour barricader l'immeuble, le démolir ou le remplacer.

Le comité doit déposer régulièrement des plaintes au Service de prévention des incendies pour que la Ville intervienne auprès des propriétaires d'immeubles incendiés pour qu'ils nettoient les environs et installent des barricades.

Une enquête sera effectuée par le Comité Logement Saint-Louis auprès des citoyens du quartier afin de connaître le nombre de logements constituant des dangers d'incendie. "Puisque la Ville ne fait pas son devoir, a-t-on dit, nous serons obligés de le faire à sa place, " La détérioration s'étend rapidement à tout le quartier et c'est la raison pour laquelle les feux se multiplient. Les terrains deviennent ainsi vacants en attendant d'être revendus à prix forts à des spéculateurs qui préfèrent y construire des immeubles modernes aux loyers trop élevés pour les citoyens de Saint-Louis.

On soupçonne également la possibilité d'incendies criminels mais comment obtenir des rapports d'incendies, a-t-on demandé. Dans le cas de l'incendie de la rue Drolet, il semble que les pompiers aient eu du mal à s'approcher car le feu aurait été allumé avec de l'essence. Tous les locataires et maisons avoisinantes ont subi des dommages. Plusieurs devront quitter les lieux définitivement, ont dit les responsables du Comité Logement Saint-Louis.

L'Artic Institute quitte McGill

L'Arctic Institute of North America, dont les locaux sont situés à l'université McGill de Montréal déménagera l'an prochain à l'université de Calgary. C'est ce qu'a annoncé hier le recteur de l'université albertaine, qui est également vice-président de Panartic Oils Ltd, M. Robert Currie.

M. Currie a précisé que l'institut occupera un espace de 15,000 pieds carrés et recevra l'aide financière du gouvernement de l'Alberta pour poursuivre ses recherches.

aux quatre coins du monde

Un pont croule sous un train en Yougoslavie: 13 morts

VRANJE (Reuter) — Un pont s'est effondré dans la nuit d'hier au passage de l'express Bitola-Zagreb, à 12 km au nord-ouest de Vranje, dans le sud de la Yougoslavie, précipitant avec lui dans la rivière Korbejevac deux des quinze wagons du convoi. Un premier bilan fait état de 13 morts et 169 blessés mais, selon un communiqué officiel, des blessés, et peut-être des morts, se trouvent encore dans les débris.

Selon le magistrat chargé de l'enquête, les supports du pont avaient probablement été minés par la rivière, laquelle se jette un peu plus loin dans la Morava. Parti de Bitola, près de la frontière grecque, le train se rendait à Zagreb via Skopje et Belgrade. Le trafic ferroviaire sur cette ligne qui relie la Grèce et le sud de la Yougoslavie au reste de l'Europe sera probablement interrompu pendant au moins vingt-quatre heures.

En août dernier, 153 personnes avaient été tuées dans un accident de chemin de fer à Zagreb. Le conducteur du train a été condamné le mois dernier à quinze ans de prison après avoir reconnu qu'il sommeillait juste avant l'accident.

Nouveaux timbres du Sud-Vietnam

HANOI (AFP) — Les postes de la République du Sud-Vietnam ont mis en circulation quelque six millions de timbres portant l'inscription "Giaiphong" ("Liberté"), la devise du GRP sud-vietnamien, annonce l'agence d'information "Giaiphong", citée par l'Agence nord-vietnamienne de presse. 3,6 millions de ces timbres ont été réservés aux bureaux de poste de la ville de Saigon-Giadinh.

Ces vignettes sont ornées de dessins représentant le président Ho Chi Minh arrosant la plante d'avocat, qui lui a été offerte par le peuple sud-vietnamien, les combattants de libération donnant l'assaut au palais présidentiel de Saigon, l'entrée des forces populaires de libération à Danang, Hué et Ban Ma Thutot, l'oncle Ho entouré de Sud-Vietnamiens.

Etiez-vous au courant?

DETROIT (PC) — Un nouveau type d'automobile mue à l'électricité doit sortir des chaînes d'assemblage le 1er juillet prochain.

Manufacturée par la société Electronic Fuel Propulsion Corp., cette nouvelle voiture, la Transformer I, sera actionnée par une batterie de 180 volts, rechargeable en une heure par un générateur installé dans une sorte de remorque. Cette voiture se vendra à peu près au même prix qu'une Cadillac ou une Mercédès. Une centaine de Transformer I ont déjà été commandées au manufacturier.

5,661 chômeurs en Suisse

BERNE (AP) — Des chiffres officiels publiés hier, il ressort que la Suisse comptait 5,661 chômeurs en quête d'emplois à la fin du mois d'avril, contre 4,008 à la fin mars et 64 à la fin avril 1974.

Ce chiffre, toutefois, ne représente toujours que moins d'un pour cent de la main-d'oeuvre active, qui est de plus de trois millions de travailleurs. Il ne tient pas compte, d'autre part, des quelque 40,000 travailleurs étrangers dont le contrat n'a pas été renouvelé et qui ne reviendront pas en Suisse cette année. Fin avril, le nombre des emplois offerts était de 2,629, contre 2,602 fin mars et 3,430 fin avril 1974.

Pierres précieuses disparues

BEYROUTH (AFP) — Un lot de pierres précieuses dont la valeur est estimée à près de $300,000 a disparu ces jours derniers entre Bangkok et Beyrouth. La compagnie aérienne chargée de convoyer le précieux paquet a constaté sa disparition à l'arrivée dans l'aéroport de la capitale libanaise. L'appareil, venant de Bangkok avait auparavant fait une escale à Bombay. Une plainte a été déposée auprès des autorités libanaises.

CONFIONS NOS ÉPARGNES AU QUÉBEC

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE

ÇA RAPPORTE À COUP SÛR

encaissables en tout temps, à leur pleine valeur

Le détenteur d'obligations d'épargne du Québec peut en tout temps présenter ses obligations à sa banque ou à sa caisse populaire qui les rachètera à leur pleine valeur en y ajoutant les intérêts courus. Vous pouvez donc en tirer profit quand vous le voulez.

8 1/2 %

un autre avantage pour vous.

Le contribuable peut maintenant recevoir jusqu'à $1,000 d'intérêt de sources canadiennes sans payer d'impôt sur le revenu.

coupures de $100, $500, $1,000 et $5,000

Nos obligations se vendent en coupures de $100, $500, $1,000 et $5,000 avec un maximum de $50,000 par personne. Pour la coupure entièrement nominative de $5,000 vos intérêts vous sont expédiés directement par chèque, chaque année.

Nos obligations d'épargne du Québec sont offertes aux résidents du Québec majeurs ou mineurs, aux successions, aux caisses d'épargne de crédit et à leurs fédérations ainsi qu'aux communautés religieuses et aux fabriques. Achetons-les dans les banques, caisses populaires, sociétés de fiducie et chez les courtiers en valeurs mobilières.

Nos obligations d'épargne du Québec rapportent à coup sûr!

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Du Palais à Parthenais à cause d'un "black-out"

30 prévenus de la U. Aircraft sont admis à caution et le juge décidera mardi du sort des quatre autres

par Clément Trudel

Trente travailleurs de la United Aircraft, accusés d'avoir séquestré une dizaine d'otages et d'avoir pénétré illégalement dans une usine en y causant au moins $250,000 de dommages, ont été libérés hier en attendant leur enquête préliminaire fixée au 23 mai. Cinq conditions sont attachées par le tribunal à cette remise en liberté, après trois jours de détention à Parthenais.

La Couronne s'est toutefois opposée à ce que les quatre derniers prévenus recouvrent leur liberté sous cautionnement et le juge Maurice Rousseau, après avoir entendu une partie des arguments des procureurs dans cette affaire, au Palais de justice de Montréal, a dû, à cause d'un "black-out" où fut plongé l'immeuble, poursuivre la séance au centre de détention de Parthenais, dans ce qui sera, à compter de mardi prochain, le "studio" de la Commission d'enquête sur le crime organisé, à l'ancienne Cour du coroner.

M. Rousseau a promis de rendre un jugement écrit mardi matin dans le cas d'André Choquette, de Serge Philips, d'André Normandin (oeil droit noirci) et de Normand McCutcheon (il a comparu en s'appuyant sur des béquilles). Tous quatre ont été appréhendés dans le "plan 2" de la United Aircraft de Longueuil, dans la nuit du 12 au 13 mai. Comme pour leurs trente camarades grévistes, le ministère public les accuse de séquestration et d'effraction dans un immeuble non résidentiel où auraient été constatés plus de $250,000 de dégâts.

A 15h, après avoir comparu par fournée de six, trente prévenus avaient l'autorisation de reprendre leur liberté pourvu qu'ils remplissent cinq conditions: ne participer à aucune manifestation; ne participer à aucune réunion syndicale autre que celle de leur syndicat (local 510 des Travailleurs Unis de l'Automobile).

Les trente ne doivent pas entrer en contact direct ou indirect avec les présumées victimes de séquestration et se tenir à plus de 1,000 pieds de toute usine ou bureau appartenant à la United Aircraft ou à la Pratt & Whitney, où que ce soit au Québec.

On leur fait également une obligation de s'éloigner de 1,000 pieds au moins de tout endroit où, à leur connaissance, se produit un arrêt de travail.

Jusqu'à 16h12 — moment de la panne qui coupait tout air climatisé aux nombreux curieux et intéressés — le juge Rousseau avait eu le temps d'entendre la version de deux membres de la Sûreté du Québec sur les événements qui ont mené aux 34 arrestations de travailleurs, dans l'usine de Longueuil: le sergent Jean-Guy Ferland et son adjoint, le caporal Y. Fouchon, ainsi que celle d'un contremaître pour l'entretien des machines-outils.

Ces éléments de preuve par ouï-dire tendent à établir que 26 voitures, dont cinq appartiennent à la Sûreté de Longueuil, furent endommagées aux abords de la United ce soir-là ou cette nuit-là; que huit machines-outils servant à la fabrication de pièces de moteurs d'avions auraient été endommagées (200 circuits au moins seraient à remplacer, au coût de $200 ou $300 chacun) et que le capitaine Gagné, de la SQ et l'inspecteur Dubé, de Longueuil, avaient pris charge des opérations policières à cette occasion.

Un camion de louage aurait enfoncé une barrière de la United le 12 mai, vers 22h. Ses occupants, portant cagoules dans certains cas, selon la police, se seraient ensuite dirigés vers le "plan 2" où eut lieu un saccage ainsi qu'un affrontement entre policiers du groupe anti-émeute et grévistes de la United.

Après trois jours de détention, deux des prévenus ont encore des bandages autour de la tête, quelques-uns ont un oeil amoché, l'un porte béquilles.

Le souffle coupé de surprise à l'instant où survenait le "black-out", la femme de l'un des grévistes cria: "J'ai peur, Dubé est là" (elle référait à l'inspecteur de la police de Longueuil). Sitôt rallumées quelques lampes, elle demanda à un garde de la "protéger".

Dix minutes plus tard, c'était l'évacuation générale du Palais et l'exode vers Parthenais où le filtrage des "spectateurs" se fit au point que, des 50 personnes présentes à la deuxième partie de l'enquête sur cautionnement, 20 environ étaient des gardiens ou policiers, les autres comprenant cinq avocats, une quinzaine de journalistes et quelques familiers des prévenus ou le personnel de la Cour. Veillait au protocole, dans cette cour improvisée: le caporal L'Ecuyer, de la SQ, lequel fit voir dès l'arrivée des premiers journalistes que le tout serait public mais qu'il verrait lui-même à ne pas multiplier les autorisations pour l'accès au sixième étage de ce centre de détention.

Me Claude Naccoun et Me Léopold Goulet occupent pour la poursuite dans ces 34 dossiers où la défense est assumée par: Me Pierre-Olivier Boucher, Me Claude Mélançon et Me Pierre Levesque.

Le ministre public invoque "l'intérêt public" pour s'opposer à la remise en liberté de Choquette (directeur de grève), de McCutcheon, de Normandin et de Phillips. A eux quatre, les prévenus totalisent 43 années de service à la United Aircraft, le plus ancien étant Normandin, avec 20 ans.

On se rappelle que ce conflit vieux de 17 mois avait donné lieu, le 1er octobre dernier, à une manifestation qui déclencha des poursuites contre des grévistes de la United et des responsables du syndicat international auquel le groupe en grève est affilié.

Sur quoi la défense se fonde-t-elle pour obtenir la remise en liberté sous cautionnement des quatre grévistes? Sur la déclaration canadienne des droits, sur une jurisprudence qui, même lorsque les dommages soi-disant causés étaient plus élevés — à la baie James par exemple — des prévenus comme Yvon Duhamel avaient été remis en liberté en attendant leur procès. La défense accepterait que des conditions "plus sévères qu'aux autres" soient imposées mais la poursuite tient à s'opposer à cette décision réclamée, à cause d'incidents antérieurs ou de causes pendantes. Ce qui équivaudrait à une "détention préventive", rétorque la défense.

Le Syndicat des employés de la CECM veut un unique employeur sur l'île: le Conseil

par Lise Bissonnette

Pour la première et la dernière fois aux audiences publiques du Comité de restructuration scolaire, on aura entendu une voix syndicale. Elle fut de plus doublement originale puisqu'elle réclamait de vastes pouvoirs pour le Conseil de l'île alors qu'une majorité des groupes qui se présentent aux audiences viennent au nom des autonomies locales.

Outre le Syndicat national des employés de la CECM (CSN), le Comité a eu droit à son désormais traditionnel mémoire pour exiger des commissions scolaires anglo-catholiques sur l'île. Celui-là venait de ceux qui se disent les leaders du mouvement, les directeurs anglophones d'écoles de la CECM.

■ Le Syndicat des employés de la CECM (CSN)

Même si la majorité des syndicats touchés par la restructuration scolaire ont boudé les audiences publiques du Comité de restructuration, le Syndicat national des employés de la CECM s'y est présenté hier, pour réclamer que le Conseil scolaire devienne "l'unique employeur" scolaire sur l'île de Montréal.

Cela au grand plaisir de M. Jacques Mongeau, président du Comité et aussi du Conseil scolaire, qui s'est dit plus habitué à se voir contester des pouvoirs qu'à s'en voir accorder de nouveaux.

"Unique employeur au sens du Code du travail et propriétaire unique des biens mobiliers et immobiliers", le Conseil scolaire devrait, selon le SNE, faire des commissions scolaires "des autorités locales au plan pédagogique."

Le syndicat, qui représente le personnel ouvrier de la CECM, s'inquiète des conditions de déplacement et de mutation des employés si les commissions sont "restructurées". Il demande dès lors que "l'employeur unique" convienne avec eux d'un plan d'intégration qui respecterait les droits acquis et les avantages sociaux.

Dans le contexte créé par les absences syndicales aux audiences, le Comité s'est montré fort attentif à la voix du SME, d'autant qu'elle soulevait "une question qui est loin d'être marginale dans cette opération", a déclaré M. Mongeau. Celui-ci a profité d'un bref échange sur les prochaines négociations pour se ranger de l'avis syndical en déplorant le "régime des négociations provinciales qui sont toujours à l'origine de grandes injustices".

L'Association des principaux catholiques de Montréal

Un autre groupe de la coalition "anglo-catholique" montait hier à l'assaut du Comité de restructuration scolaire. De l'avis de l'Association des principaux catholiques de Montréal (secteur anglais de la CECM), une restructuration sur une base confessionnelle serait "absolument inacceptable". Et la seule façon de créer "un climat propice à l'enseignement sur l'île de Montréal" consisterait à instituer des commissions scolaires anglo-catholiques, franco-catholiques, et protestantes.

Ces principaux revendiquent le leadership de l'actuelle offensive en faveur de la création de commissions anglocatholiques. Ici, comme dans les autres mémoires, il n'est à peu près pas question de l'origine ethnique des deux-tiers de ces "anglophones catholiques" dont la récente loi 22 aurait pu remettre en question les chix scolaires en faveur de l'école anglaise. Au contraire, on les présente indifféremment sous le nom "d'anglophones catholiques" ou de "catholiques anglais".

"Les chiffres sont là pour le prouver. Les parents de ces enfants ont opté pour ce genre d'école" écrit-on simplement dans la version française du mémoire qu'une mauvaise traduction a truffée de fautes.

Les principaux anglophones avaient annexé à leur mémoire la position d'un "Committee for the Coordination of Anglophone Catholic Education" qui se présentera le 30 mai. Il s'agit d'une étude critique des quatre types de commissions scolaires possibles sur l'île de Montréal, présentées par ordre de préférence: commissions à la fois confessionnelles et linguistiques, commissions linguistiques, commissions confessionnelles et commissions unifiées.

Le porte-parole du groupe, M. Kevin Quinn, s'est fait l'ardent défenseur de la première hypothèse. Mais M. Mongeau semblait accueillir ce plaidoyer avec quelque scepticisme, en particulier quant à l'option confessionnelle qui lui semble couvrir une option linguistique, d'autant que les anglo-catholiques n'hésitent pas à recruter du personnel anglo-protestant quand le besoin s'en fait sentir.

Les "anglo-catholiques" tiennent à se séparer au nom de la "différence", répond finalement M. Quinn à une question précise de Mme Lavoie-Roux qui voulait connaître les raisons profondes de ce désir de se "retirer de la communauté francophone", avec laquelle ils coexistent actuellement dans les commissions scolaires.

M. Quinn, qui fut autrefois partisan reconnu des commissions scolaires unifiées, dit avoir changé d'idée à cause du "climat actuel, qui empêche les deux groupes, dans une même commission, de prendre des décisions selon des critères uniquement administratifs et pédagogiques."

Ces indépendantistes nouvelle manière prétendent, selon le modèle connu, qu'on s'entendra peut-être mieux quand chacun sera maître chez lui.

MacDonald High School Committee (Lakeshore)

Ce comité réclame le statu quo, au moins pour les deux commissions protestantes, le PSBGM et Lakeshore. Il demande au Conseil scolaire de se limiter à percevoir les taxes et répartir les fonds, et de remettre leur autonomie financière aux commissions scolaires locales

■ Le comité interparoissial d'éducation chrétienne de Rosemont

A Rosemont, le comité interparoissial s'en tient essentiellement à la position de l'archevêché de Montréal. Il s'attache au principe des commissions scolaires confessionnelles, et souhaite que les commissions aient toutes un "conseiller en éducation chrétienne" comme c'est actuellement le cas.

Ceux qui ne veulent pas d'une école confessionnelle doivent se voir ouvrir un secteur "autre", dit le Comité, à l'instar de Mgr Paul Grégoire. Pour leur part, les membres de ce groupe tiennent à une "école catholique authentique" qui n'a rien à voir avec "une école où il existe un esprit pluraliste dans l'enseignement de toutes les matières."

Le gros fumeur se dépoussière plus lentement

par Gilles Provost

Les gros fumeurs de cigarette mettent trois fois plus de temps que les non-fumeurs pour évacuer de leurs poumons la même quantité de poussières. La fumée désorganise en effet le système naturel de "dépoussiérage" de l'organisme, a expliqué hier le docteur Ruy Louranco devant 300 spécialistes du monde entier réunis à l'Université McGill pour prendre connaissance des travaux les plus récents relatifs aux effets de la cigarette sur les poumons.

En utilisant des aérosols opaques aux rayons X que les volontaires inhalaient, le docteur Louranco a pu vérifier comment ces poussières se répartissaient dans les poumons et la mesurer l'efficacité du dépoussiérage.

Il a constaté par exemple que ce système de dépoussiérage était très efficace chez les non-fumeurs puisque à toutes les parties des poumons étaient "balayées" simultanément et rapidement. Au contraire, chez les fumeurs de cigarettes, le dépoussiérage était beaucoup plus lent et il se produisait des encombrements au niveau des gros embranchements de bronches.

Ces embouteillages provoqués par un manque de mucus à la surface des bronches se produisent à long terme et il faut attendre plusieurs années après avoir cessé de fumer pour noter une légère amélioration.

Par contre, le docteur Lourenço a aussi constaté que ce débit du mucus augmentait rapidement pendant que l'individu fumait, ce qui réglait temporairement la situation. Cela explique aussi l'impression de plusieurs fumeurs qui affirment que le fait de fumer leur débloque les poumons.

Par contre, chez les fumeurs, il se produisait des encombrements au niveau des gros conduits parce que le mucus était moins fluide, moins important et qu'il circulait donc mal. Il a aussi montré que ces conséquences sont d'autant plus graves que le sujet fume beaucoup et pendant longtemps. S'il cesse de fumer, l'amélioration est fort lente et toujours partielle.

Malheureusement, ce phénomène constitue en même temps un cercle vicieux parce que le fait de fumer lui-même augmente temporairement l'évacuation des poussières. C'est pourquoi les fumeurs qui ont l'impression de "débloquer" leurs poumons en fumant une cigarette ne se trompent pas, mais cet effet est passager; à long terme, le problème s'aggrave si bien que l'individu a tendance à fumer de plus en plus.

Un autre chercheur, M. James Hogg, est venu appuyer les découvertes de son collègue en montrant que la fumée de cigarette brise l'intégrité du revêtement des conduits pulmonaires et les rend plus sensibles à l'infection ou aux dommages divers. La fumée s'attaque aussi aux systèmes qui assurent la mobilité des cellules et nuit ainsi au déplacement du mucus vers la gorge.

Le docteur Brain, de son côté, a montré que la fumée est toxique pour les macrophages, ces cellules qui sont "la première ligne" des défenses immunologiques de l'organisme contre les infections. Heureusement, l'organisme est capable de réagir à cette agression de la fumée en multipliant le nombre des macrophages.

Malheureusement, ce mécanisme de digestion des composés de la fumée de cigarette par les macrophages survivants a aussi des conséquences très graves: en concentrant les produits radioactifs ou toxiques, les macrophages peuvent parfois augmenter les dommages aux cellules voisines.

Deuxièmement, les macrophages digèrent des goudrons inoffensifs en les transformant en époxydes cancérigènes. Ce mécanisme serait même une des causes principales de l'apparition du cancer du poumon, selon M. Brain.

A l'appui de son hypothèse, il a rappelé que cette transformation par les macrophages exige la présence d'un enzyme nommée AHH. Or, on a constaté que cet enzyme est présent en quantités 12 fois plus importantes chez les fumeurs que chez les non-fumeurs.

De plus, les risques de cancer du poumon sont 22 fois plus élevés chez ceux qui ont tendance à fabriquer beaucoup de cet enzyme (10% de la population environ). Seulement 4% de ceux qui sont atteints d'un cancer du poumon produisent peu de cet enzyme qui permet aux macrophages de transformer les pétroles de la fumée de cigarette en produits cancérigènes.

Enfin, M. Brain a montré, photographies à l'appui, que les macrophages sont beaucoup plus encombrés de débris de toutes sortes chez les fumeurs que chez les autres. Pour faire face à ces besoins supérieurs, ils doivent contenir beaucoup plus de lysosomes et d'enzymes actifs.

Malheureusement, lorsque de tels macrophages fortement "armés" meurent au combat, tous ces enzymes se répandent dans les cellules voisines qui sont elles-mêmes digérées. Ce mécanisme détruit peu à peu la structure des alvéoles pulmonaires et ce serait une des causes principales de l'apparition de l'emphysème qui est une dégénérescence du tissu pulmonaire.

COURS CHATEAUBRIAND

École primaire française privée
Fondée en 1965

Permis du ministère de l'Éducation
Pré-maternelle — Maternelle — Élémentaire

Inscriptions sur rendez-vous avec la directrice

5319, avenue Notre-Dame de Grâce
(Coin Décarie)

Tél.: 489-1438

Université du Québec à Montréal

DEMANDE D'ADMISSION À TEMPS PARTIEL
BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ EN HISTOIRE DE L'ART

Le Module d'Histoire de l'Art offre un baccalauréat spécialisé avec quatre orientations: PATRIMOINE NATIONAL, ADMINISTRATION DE L'ART, ESTHÉTIQUE CONTEMPORAINE, ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES.

Il y a aussi la possibilité de constituer une discipline mineure de 10 cours en histoire, philosophie, sociologie et arts plastiques.

Date limite pour la demande d'admission: 1er juillet 1975.

Bureau du Registraire
Service de l'Admission
1187, rue Bleury, local 2930
C.P. 8888
Montréal, Québec

Pour tout renseignement, communiquer avec le module d'Histoire de l'Art à 876-5610.

LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
L'Université du Québec à Montréal est l'une des unités constituantes du réseau de l'Université du Québec

Université du Québec à Montréal

OUVERTURE DU PROGRAMME DE MAÎTRISE EN ÉDUCATION (M.E.D.)

Sous réserve d'une approbation définitive du ministère de l'Éducation à la session AUTOMNE 75.

LE PROGRAMME de Maîtrise professionnelle en éducation a pour but de former des concepteurs-réalisateurs pédagogiques dont la compétence et le leadership s'avéreront des catalyseurs de la réforme éducative permanente au Québec.

LE CANDIDAT doit avoir obtenu une moyenne d'au moins B aux études conduisant à l'obtention d'un diplôme de premier cycle, ou l'équivalent, et posséder un minimum de deux années d'expérience dans l'enseignement.

LE PROGRAMME s'étend sur un minimum de trois sessions dont une est obligatoirement à temps complet (cette dernière peut être remplacée par deux sessions d'été à temps complet).

LE CANDIDAT doit avoir complété les exigences de la Maîtrise en deçà de trois ans à compter de la date de son inscription officielle.

LE PROGRAMME totalise quarante-cinq (45) crédits: quatre (4) cours communs, deux (2) cours au choix, quatre (4) cours de concentration (didactique ou enfance inadaptée) et un projet d'intervention.

LA DATE LIMITE pour déposer une demande d'admission pour l'automne 75 est **le 13 juin 1975.**

LES FORMULAIRES de demande d'admission peuvent être obtenus du Service de l'Admission, Bureau du Registraire, Université du Québec à Montréal, Boîte postale 8888, Montréal, Québec, H3C 3P8, tél.: 876-3161.

POUR RENSEIGNEMENTS supplémentaires sur le programme, on doit s'adresser au Département des Sciences de l'éducation, 876-8703.

LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
L'Université du Québec à Montréal est l'une des unités constituantes du réseau de l'Université du Québec

UNIVERSITÉ SAINT-PAUL
OTTAWA

10e Session de Pastorale pour notre temps

LE LOISIR:
Croitre dans la liberté

Dix jours de réflexion théologique et pastorale pour les prêtres et autres agents pastoraux.

PROGRAMME:
— Le loisir dans la société contemporaine, sa problématique et sa dynamique productrice **(Prof. Joffre Dumazedier,** de la Sorbonne).
— Le loisir au Canada français **(Prof. J.P. Tremblay,** CEGEP de Sainte-Foy).
— Réflexion chrétienne sur le loisir: Bible et loisir **(R. Lapointe, o.m.i.);** les axes essentiels d'une théologie du loisir et suggestions pour une action pastorale renouvelée **(A. Luneau, o.m.i.);** la fête, sa signification, ses rythmes et ses rites, sa dénaturation et sa reprise **(A. Beauchamp,** Office de Catéchèse du Québec.

DATE:
16 au 27 juin 1975.

Renseignements:
Institut de Pastorale
Université Saint-Paul
223, rue Main
Ottawa, K1S 1C4
Tél.: (613) 235-1421

CONSEIL SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

AVIS

Veuillez noter que le Conseil scolaire de l'île de Montréal tiendra sa réunion régulière du mois de mai, le 26 mai 1975.

Le Conseil tient ses réunions régulières le troisième lundi de chaque mois à 20:00 heures au 1415 est, de la rue Jarry, à Montréal. Si ce jour est férié, la réunion est automatiquement reportée au premier lundi non férié qui suit.

Les réunions du Consei. sont publiques.

Le secrétaire général
Jean Marcoux

United Brands sommé par Costa Rica de révéler les bénéficiaires de pots-de-vin

SAN JOSE Costa Rica (Reuter et AFP) — Les accusations de corruption lancées contre des multinationales américaines dans certains pays latino-américains ont donné lieu à un ultimatum au Costa Rica contre la société bananière United Brands. Le président Daniel Oduber l'a mise en demeure de lui fournir le nom des fonctionnaires costa-ricains bénéficiaires de pots-de-vin; passé ce délai, le président costa-ricain demandera au législatif de décider le retrait de la United Brands du Costa Rica.

Au Honduras, une commission d'enquête officielle vient par ailleurs de conclure que M. Abraham Benaton Ramos, ancien ministre de l'Economie, avait été le bénéficiaire du pot-de-vin de 1.2 million de dollars que la même société United Brands avait reconnu avoir versé à une haute personnalité du Honduras. Ce pot-de-vin avait été accepté en échange de concessions fiscales sur le chargement de bananes.

M. Benaton avait servi sous le gouvernement du président Oswaldo Lopez Arellano qui fut contraint à la démission il y a deux semaines à la suite du scandale à propos de ce pot-de-vin. Avec M. Benaton, il avait refusé d'autoriser la commission d'enquête à examiner son compte en banque en Suisse.

Pour sa part, United Brands a annoncé qu'elle allait effectuer une enquête pour savoir si elle avait, au cours des cinq dernières années, payé de l'argent au gouvernement italien.

United Brands avait admis avoir payé $750,000 à des dirigeants d'un pays européen mais c'est la première fois qu'elle fait elle-même allusion à l'Italie pour ce paiement, bien que ce pays ait été souvent cité par la presse.

La compagnie a précisé que des recherches allaient être faites non seulement en ce qui concerne le Honduras et l'Italie mais également le Costa Rica, Panama et l'Allemagne de l'Ouest.

L'ultimatum lancé à la United Brands par le président Oduber est contenu dans un télégramme au président de la société, M. Wallace Booth. Il fait suite à des informations parues jeudi dans le "Wall Street Journal" selon lesquelles la United Brands aurait versé des pots-de-vin à des personnalités politiques tant au Panama qu'au Costa Rica.

Ces développements font suite à la décision, mardi, du gouvernement péruvien, d'exproprier les avoirs dans le pays de la compagnie Gulf Oil pour sa "conduite notoirement immorale dans la vie politique latino-américaine".

La décision faisait suite aux informations donnant à penser que la compagnie pétrolière américaine avait accordé des pots-de-vin totalisant $4 millions à des fonctionnaires d'un pays latino-américain non précisé.

L'OMS est saisie du problème de la "traite" de sang

GENEVE (Reuter) — L'organisation mondiale de la santé s'est saisie des problèmes créés par un nouveau commerce, la "traite" de sang, qui consiste à acheter à bas prix le sang des pauvres des pays les moins nantis à des fins médicales dans les pays riches.

Un rapport à l'intention de l'OMS, fondé sur une enquête d'experts de cette organisation et de sociétés de la Croix-rouge, évoque les dangers et les problèmes moraux que comporte cette pratique, attribuée à des entreprises commerciales dont l'anonymat est respecté.

Ces entreprises peuvent acheter un litre de plasma pour deux à quatre dollars seulement dans des pays démunis contre vingt à quarante dollars dans les pays nantis, constate le rapport, publié hier à Genève.

Il semble que cette pratique ait vu le jour il y a dune dizaine d'années en Amérique centrale et en Amérique du sud. Elle s'est apparemment propagée plus récemment en Asie et en Afrique.

Pour les prises de plasma, les entreprises en cause utilisent un procédé qui consiste à prendre le sang du donneur, puis à séparer le plasma des globules rouges, et à lui réinjecter ceux-ci par la suite.

Ce procédé peut se répéter plusieurs fois pendant une seule et même séance, et le même donneur peut se séparer de son plasma plusieurs fois par semaine, déclare le rapport.

Le sang ou le plasma sert à la production, notamment dans des pays riches, de dérivés sanguins normalement fort coûteux.

Cette pratique pourrait faire courir de gros risques aux donneurs sous-alimentés. Elle peut aboutir à une carence en protéines et compromettre le fonctionnement des mécanismes de défense naturels du corps. Employée fréquemment sur le même donneur, elle risque de le faire souffrir d'anémie, poursuit le rapport.

Elle n'est pas sans danger non plus pour les receveurs du plasma ainsi puisé. L'un des risques est la transmission de maladies, en particulier de l'hépatite, déclare le rapport.

Un comité de l'assemblée de l'OMS réunissant quelque cinq cents délégués étudiera ce rapport mardi ou mercredi.

Expulsion de l'USAID et dissolution du corps de mercenaires de la CIA au Laos ?

VIENTIANE (d'après AFP et Reuter) — La commission mixte centrale d'exécution des accords de Vientiane (CMC) a décidé, au cours de sa réunion hebdomadaire, de demander au gouvernement de dissoudre les "forces spéciales" de l'ancien général Vang Pao, financées par les Américains et de supprimer l'USAID (Agence américaine pour le développement international) au Laos.

En outre, selon un processus devenu maintenant classique, le chef de l'aviation laotienne a été obligé hier de démissionner sous la pression d'un millier d'aviateurs lui reprochant son attitude hostile dans le passé au Pathet Lao. Quelques heures après le début de la manifestation, le général Phothivongsa remettait sa démission, abandonnant un des derniers postes influents encore détenus par la droite laotienne.

M. Phao Bounnaphol, porte-parole du néo-Lao Haksat au sein de la CMC, a annoncé qu'après plusieurs délibérations, la commission mixte a adopté le principe de la suppression des "forces spéciales", armées et subventionnées par la CIA.

Cette "armée clandestine" particulièrement bien entraînée est en grande partie composée de montagnards h' mong originaires du Nord-Laos. Ces excellents soldats de métier avaient déjà servi dans les rangs de l'armée française durant la "première guerre d'Indochine". Estimés actuellement à environ 6,000 hommes ils avaient été pris en main par la CIA pour lutter contre les forces Pathet Lao et nord-vietnamiennes. Cette troupe d'irréguliers, au nombre d'environ 40,000 au plus fort du conflit avait été principalement utilisée dans des opérations de guérilla et de commando. Elle avait son quartier général à Long Cheng, à 200 km au nord-est de Vientiane.

En 1973, peu de temps avant la signature des accords de Vientiane instaurant un cessez-le-feu au Laos et prévoyant l'établissement d'un gouvernement provisoire de coalition, ces forces spéciales avaient été intégrées aux forces armées royales, alors que le protocole exigeait la dissolution pure et simple de ces troupes. Cet "état de fait" décidé par les éléments de la droite laotienne pro-américaine — avait été violemment critiqué et désapprouvé par le néo-Lao Haksat et jugé par le front patriotique comme contraire à l'esprit des négociations des accords de Vientiane.

Depuis cette période, les dirigeants du Pathet Lao exigent la dissolution de ces "troupes spéciales" commandées par le général Vang Pao qui vient d'être rayé définitivement des cadres de l'armée laotienne par décision ministérielle.

La démobilisation de cette division appartenant à la 2ème région militaire et qui a récemment fait l'objet d'attaques par les troupes du Pathet Lao, au carrefour stratégique de Sala Phoukhoun (200 km au nord de la capitale) obligeant certaines unités "spéciales" à se replier sur 60 km le long de l'axe routier Louang Prabang-Vientiane, sera examinée par le ministère de la Défense nationale pour être ensuite débattue en conseil des ministres.

La commission mixte centrale a également décidé, lors de sa réunion de présenter au gouvernement une demande visant à supprimer l'implantation de l'USAID au Laos. Le départ de l'USAID (60 employés désignés officiellement pour répartir l'aide américaine au Laos), a précisé le porte-parole du néo-Lao Haksat, devra être discuté au niveau des gouvernements laotien et américain.

Devant cette campagne anti-américaine qui s'intensifie sur le territoire laotien (manifestations de masse à Savannaketh, Louang Prabang et Vientiane), les autorités américaines de la capitale prendraient, selon une source bien informée à Vientiane, un certain nombre de mesures pour élaborer un plan d'évacuation de leurs ressortissants résidant au Laos.

Kissinger et Gromyko tenteront de renouer avec l'esprit de la détente

VIENNE (Reuter) — M. Henry Kissinger arrivera demain soir à Vienne, où M. Andrei Gromyko est lui-même attendu le lendemain matin. Le secrétaire d'Etat américain et le ministre soviétique des Affaires étrangères auront, lundi et mardi, des entretiens qui porteront essentiellement sur trois problèmes: Proche-Orient, limitation des armes nucléaires, sécurité et coopération en Europe.

MM. Kissinger et Gromyko viennent tous deux de se poser publiquement des questions sur la détente telle qu'on la conçoit à Moscou et à Washington. Selon le secrétaire d'Etat, "la volonté de l'Union soviétique de tirer profit d'opportunités stratégiques... fait peser une lourde hypothèque sur la détente".

Deux jours plus tard, le ministre soviétique reprochait à M. Kissinger de se faire l'avocat à la fois de la détente et d'un accroissement des dépenses militaires, deux concepts que M. Gromyko juge "incompatibles."

Les milieux diplomatiques à Moscou ont vu dans les critiques de M. Gromyko une note de prudence de la part du Kremlin, bien que la détente demeure apparemment un élément-clé de la politique étrangère de M. Leonid Brejnev. Les positions soviétique et américaine sur le Proche-Orient et d'autres problèmes sont fort éloignées, mais le Kremlin n'en a pas moins évité d'humilier l'administration Ford à la suite des revers qu'elle a connus en Indochine et, tout récemment, Moscou a préféré ne rien dire de l'opération aéronavale lancée en territoire cambodgien pour libérer le "Mayaguez" et son équipage.

S'agissant du Proche-Orient, les entretiens de Vienne pourraient permettre aux deux pays de rapprocher leurs positions sur les modalités d'une reprise de la conférence de Genève, deux semaines avant la rencontre Ford-Sadate à Salzbourg. Les Etats-Unis et l'Union soviétique sont co-présidents de cette conférence et, de source autorisée à Washington, on déclarait récemment que MM. Kissinger et Gromyko choisiraient probablement de faire preuve de prudence dans leurs efforts pour ramener les parties autour de la table de négociations.

MM. Kissinger et Gromyko s'efforceront également d'aplanir les divergences de leurs deux pays sur le contrôle de la limitation des missiles à ogives multiples avant la visite que doit faire à Washington, en août ou septembre, le secrétaire général du parti communiste soviétique. Les Soviétiques refusent de faire contrôler par des satellites-espions que le nombre de tels missiles est bien limité par chaque nation à 1.320.

M. Kissinger insistera probablement auprès de M. Gromyko pour que soient rapidement conclues les conversations sur la limitation des armes stratégiques, lesquelles doivent reprendre le 2 juin à Genève.

CSCE: Moscou veut faire terminer en juin la 2e phase

GENEVE (AFP) — L'URSS a lancé cette semaine une nouvelle campagne diplomatique pour que se termine en juin la seconde phase de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), a-t-on appris de bonnes sources.

M. Leonid Brejnev avait officiellement demandé le 10 mars dernier que cette phase, commencée à Genève le 18 septembre 1973, se termine rapidement, afin qu'un sommet continental puisse avoir lieu à Helsinki avant le 30 juin.

Mais les Occidentaux et les neutres estiment généralement qu'il ne devrait pas y avoir de date limite pour la clôture de la phase actuelle, et que la réunion finale ne devrait être un sommet que si "les résultats le justifient".

Depuis le début de la semaine, indique-t-on de mêmes sources, le chef de la délégation soviétique a rencontré la plupart de ses homologues occidentaux et neutres, et les a pressés d'accélérer les travaux, insistant pour une clôture fin juin.

Les Occidentaux soulignent que depuis un mois et demi, ils attendent de l'URSS un "geste de bonne volonté", notamment une promesse d'assouplissement des législations sur la circulation des hommes et des idées sur le continent.

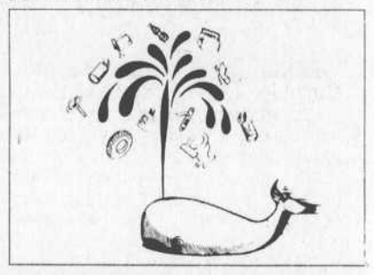
Au contraire selon certains milieux occidentaux et neutres, l'URSS semble avoir durci sa position sur différents points, comme elle l'avait déjà fait il y a trois semaines sur la notification des mouvements de troupes.

Pour d'autres milieux occidentaux, il ne s'agit pas vraiment d'un durcissement, et l'on peut même s'attendre, dans un avenir rapproché à des concessions soviétiques, notamment sur les conditions de travail des journalistes.

Les Occidentaux et neutres soulignent également unanimement l'intérêt que les Etats-Unis portent depuis quelques semaines à cette conférence où ils n'avaient jusqu'à présent joué qu'un rôle discret.

Désormais, disent les délégués neutres et les autres occidentaux, les Etats-Unis "manifestent une solidarité active" avec leurs partenaires.

Dans ces conditions, on exclut généralement que la démarche soviétique rencontre un écho favorable, et estime que la seconde phase de la CSCE se poursuivra au moins jusqu'à la mi-juillet, et peut-être même au-delà.



Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO 500 02-011 885-758

CLAIREVIEW CHRYSLER PLYMOUTH LTD.,
demandeur
-contre-
ERIC DOUGLAS DIXON,
défendeur

IL EST ENJOINT a ERIC DOUGLAS DIXON, à l'intention de qui une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, le 12 mai 1975
JEAN-GUY VAUGEOIS
GREFFIER

Me Harvey Earl Shaffer
666 ouest, rue Sherbrooke
Suite 1008
Montréal, Québec H3A 1E7
Avocat de demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-000 190-756

Le 14ième jour de mai 1975.

PRÉSENT: Armand Beaulieu, greffier adjoint.

RENALD LORANGER, étudiant, demeurant et domicilié à Roxboro, district de Montréal,
demandeur
-vs-
DAME THÉRÈSE LAMARCHE, autrefois demeurant et domiciliée au numéro 14844 ouest, boul. Gouin, à Ste-Geneviève, district de Montréal,
défenderesse

ORDONNANCE DE LA COUR

Il est ordonné à la défenderesse Dame Thérèse Lamarche de comparaître d'ici trente (30) jours, copies du bref et de la déclaration lui ayant été laissées au greffe à son intention.
MONTREAL, le 14 mai 1975.
A Beaulieu
Greffier adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
DIVISION DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-051 355-752

DAME GHISLAINE TRUCHON, épouse de Jacques Mallette, résidant et domiciliée dans les cité et district de Montréal,
Requérante
-vs-
JACQUES MALLETTE, présentement de lieux inconnus,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé JACQUES MALLETTE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces du district de Montréal, à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir de contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTREAL, le 14 mai 1975
CLAUDE DUFOUR
Régistraire Adjoint
LABELLE, CHARBONNEAU & LAPORTE
4935 est, rue Beaubien, suite 103,
Montréal, Qué. H1T 1V1

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

AVIS est par les présentes donné que LUTZ LANG, gérant, résidant au 16 rue St-Tropez, dans la Cité de Kirkland, district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en-conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de PETER LUTZ LANG, le dit nom à bénéficier à son épouse demeurant à la même adresse.
Montréal, ce 6 mai 1975.
Roger Noiseux
Procureur de l'applicant.

AVIS

Prenez vis que FREDERICK TRANSPORT LIMITED, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir un permis spécial l'autorisant à donner le service suivant:
CLASSE: Transport restreint - longue distance - route restreinte - transit -
SERVICE: De la frontière Québec-Ontario (ports d'entrée: Rivière-Beaudette et Pointe-Fortune), en transit par les routes de la province de Québec, à la frontière Québec-Nouveau-Brunswick (tous ports d'entrée) et retour. (Origine et destination: entre l'Ontario d'une part et le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse d'autre part).
RESTRICTION: Pour le transport de machinerie agricole et de machinerie industrielle légère avec un poids maximum de 30,000 livres par unité. Le transport pourra être effectué au moyen de remorques ouvertes conventionnelles ou de remorques à plate-forme surbaissée. Ce service serait donné en conjonction avec un permis émis par l'Ontario Highway Transport Board sous le numéro X-305 ainsi que les permis complémentaires à obtenir des autres organismes provinciaux concernés.
Durée du permis demandé: 364 jours.
Quiconque désire s'opposer à la présente demande devra le faire dans les 4 jours suivant la première parution de cet avis.
1ère parution: 15 mai
2e parution: 16 mai
3e parution: 17 mai
CORBEIL & BAILLARGEON,
procureurs

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
DIVISION DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-051 452-757

DAME THERESE TREMBLAY, épouse commune en biens de Marcel Larocque demeurant et domiciliée au 2015 rue Dandurand, dans les cité et district de Montréal,
Requérante
-vs-
MARCEL LAROCQUE, présentement de lieux inconnus,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé MARCEL LAROCQUE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces du district de Montréal, à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTREAL, le 14 mai 1975
A. BOUVIER
Régistraire Adjoint
LABELLE, CHARBONNEAU & LAPORTE
4935 est, rue Beaubien, suite 103,
Montréal, Qué. H1T 1V1

PATET CORP.

AVIS est par les présentes donné que Patet Corp., une corporation légalement constituée en vertu de la Loi des Compagnies du Québec et ayant son siège social en la Ville de Montréal, demandera au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Cooperatives de la Province de Québec de lui permettre d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des Compagnies.
Signé à Montréal, le huit mai, mil neuf cent soixante-quinze.
Henry Etingin
Secrétaire-Trésorier

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC

1ère publication le 17 mai 1975
2ième publication le 20 mai 1975
3ième publication le 21 mai 1975

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que E.J. PERSONS TRANSPORT LTD. permis no: 5241-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de tirer les remorques de la compagnie Cowansville Express Inc. en vertu de toutes les clauses (a à m) inclusivement de son permis, no. 14519-V, laquelle compagnie fait une demande de permis de courtier en transport réciproque.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke — Place du Cercle, Montréal.
SIGNE: FRANCOIS PERREAULT
PAQUETTE, PAQUETTE,
PERREAULT & RIVET

"Changement de nom". Avis est par les présentes donné que JOSEPH ALIC COLDSUM, homme d'entretien, 682-6ième Avenue, Verdun Québec, s'adressera au Lieutenant Gouverneur en conseil à fin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de JOSEPH ALEX COULSON. Ce changement affecte aussi son épouse Dame HANNAH JANE WARDHAUGH.
Verdun, le 6 mai 975.
MACKAY & MACKAY, NOTAIRES

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
(Divorces)

NO 500-12-051414 757

DOLORES BAKER,
Requérante
c.
DONALD SWAN,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimé DONALD SWAN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre Comparution ou Contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires elle sollicite contre vous.
Montréal, l3 13 mai 1975
(S) CLAUDE DUFOUR
REGISTRAIRE-ADJOINT
Mes Laforest et Bibeau
4080 Wellington, # 10
Verdun — H4G 1V4
Avocats de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-051-155-756

DAME DRAGICA DIMITRIJEVIC, épouse de Zivko Stankovic, domiciliée et résident au 2170 rue De Salaberry, App. 31, en la Cité et le District de Montréal;
Requérante
-vs-
ZIVKO STANKOVIC, actuellement d'adresse et de domicile inconnus;
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimé, ZIVKO STANKOVIC, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce, a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure, de Montréal, à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement qu'elle sollicite contre vous.
ST-LAURENT, ce 13ième jour de mai, 1975
MES DESCOTEAUX, ROSEN &
LORD avocats
a/s 696 boul. Ste-Croix,
St-Laurent, 379, Québec.
CLAUDE DUFOUR,
REGISTRAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
(Divorces)

NO: 500 12-05-1387-755

SHIRLEY FOWLER,
Requérante
c.
RAYMOND TURCOTTE
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé RAYMOND TURCOTTE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre Comparution ou Contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 13 mai, 1975
(S) CLAUDE DUFOUR
REGISTRAIRE-ADJOINT
Mes LAFOREST et BIBEAU
4080 WELLINGTON, # 10
VERDUN • H4G 1V4
AVOCATS DE LA REQUÉRANTE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

NO 500-02-016520-756

BELL CANADA,
demanderssse,
-vs-
VICTOR JULIEN,
défendeur

ORDONNANCE

Il est ordonné au défendeur VICTOR JULIEN de comparaître au greffe de cette Cour dans le mois à compter de la dernière insertion des présentes. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à son intention.
MONTREAL, le 14 mai 1975
Claude Dufour
Greffier Adjoint, C.P.M.
Mes Houle, Hurtubise & April
Avocats
1050 Côte du Beaver Hall
Montréal, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-051352-759

LOUISETTE MORNEAU
Partie demanderesse
C.
GILBERT GAGNE, de lieux inconnus
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse Gilbert Gagné est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
Montréal, ce 14 mai 1975
Claude Dufour
Protonotaire, C.S.M.
Mes Chabot, Downs & Ass.
356 90e ave. Lasalle
tel. 363-0220

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable, aux fins de rue et de cour de voirie, de certains immeubles situés entre les rues De Bullion et St-Dominique, à l'est de la rue St-Norbert.
Plan C-75 St-Louis — Articles 3 et 19
C.S.M. 05-006 016-75 — T.D.E. 34-000 456-75M
Alexander I. Popliger

La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis que le 6 juin 1975, à 10:30 heures, à 360 rue St-Jacques à Montréal, le Tribunal de l'Expropriation de Montréal commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de cette expropriation qui, selon les articles 955 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 8 août 1973 conformément au plan d'expropriation C-75 St-Louis.

Les immeubles ou parties d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée pour les fins susdites, du cadastre du Quartier St-Louis de la Division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

Article	Numéro de cadastre	Subdivision	Numéro de rue	Propriétaire
3	779	3	80-82 St-Norbert	Alexander I. Popliger
19	779	3	80-82 St-Norbert	Alexander I. Popliger

HOTEL DE VILLE,
MONTRÉAL, 17 mai 1975

COTÉ, PÉLOQUIN et BOUCHARD
Procureurs de la ville de Montréal

VILLE D'OUTREMONT

VENTE POUR TAXES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Greffier de la susdite municipalité, que les immeubles ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique selon les dispositions de la loi des cités et villes, en la Salle des délibérations du Conseil de Ville d'Outremont, 530 av Davaar, Outremont, le mercredi 18e jour du mois de juin 1975, à dix heures de l'avant-midi, pour satisfaire le paiement des taxes municipales et scolaires dues plus les intérêts et les frais, à moins que lesdites taxes, intérêts courus et frais ne soient payés avant la vente.

Les immeubles seront vendus sous réserve des servitudes les affectant.

La Commission municipale du Québec, par décision en date du 13 mai 1975, a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles.

No de rôle	Nom et adresse	Numéro de lot et cadastre
076 027	Raoul Blouin Ltée 3210 Forest Hill Suite 101 Montréal	Cadastre 32, subdivision 13 cadastre 30, subdivision 120 de la Paroisse de Montréal Avec bâtiments et dépendances y érigés et portant le numéro civique 25 av Vincent-d'Indy
052 086	J.G. Fernand Bissonnette 824 av Pratt Outremont	Cadastre 44, subdivision 100-2 subdivision 101-1 de la Paroisse de Montréal Avec bâtiments et dépendances y érigés et portant le numéro civique 824 av Pratt
101 258	Mme J.-C. Legendre 332 chemin Côte Sainte-Catherine Outremont	Cadastre 18, subdivision 20 de la Paroisse de Montréal Avec bâtiments et dépendances y érigés et portant le numéro civique 332 chemin Côte Sainte-Catherine
048 177	Miss R. Rosenberg 65-A Ronald Dr. Montréal-Ouest	Cadastre 37, subdivision 54 de la Paroisse de Montréal Avec bâtiments et dépendances y érigés et portant les numéros civiques 845-848-849 av McEachran

Les immeubles susdits sont du cadastre officiel de la municipalité de la Paroisse de Montréal et situés dans la Ville d'Outremont.

Donné à Outremont, ce 17e jour de mai 1975.

Condition: C O M P T A N T

Pierre Falvre, o.m.a.
Greffier de la Ville

Le Comité Organisateur des Jeux Olympiques de 1976
Case postale 1976
Montréal, Qué.,
Canada
H3C 3A6

Appel d'offres
RMS Numéro: 4815

Des soumissions cachetées, adressées à la:

Direction de l'Approvisionnement
Direction générale de l'Administration
Le Comité organisateur des Jeux olympiques de 1976 (Cojo)
Case Postale 1976
Montréal, Québec H3C 3A6

Soumissions pour: Fourniture de papier pour les besoins de l'informatique du Cojo.

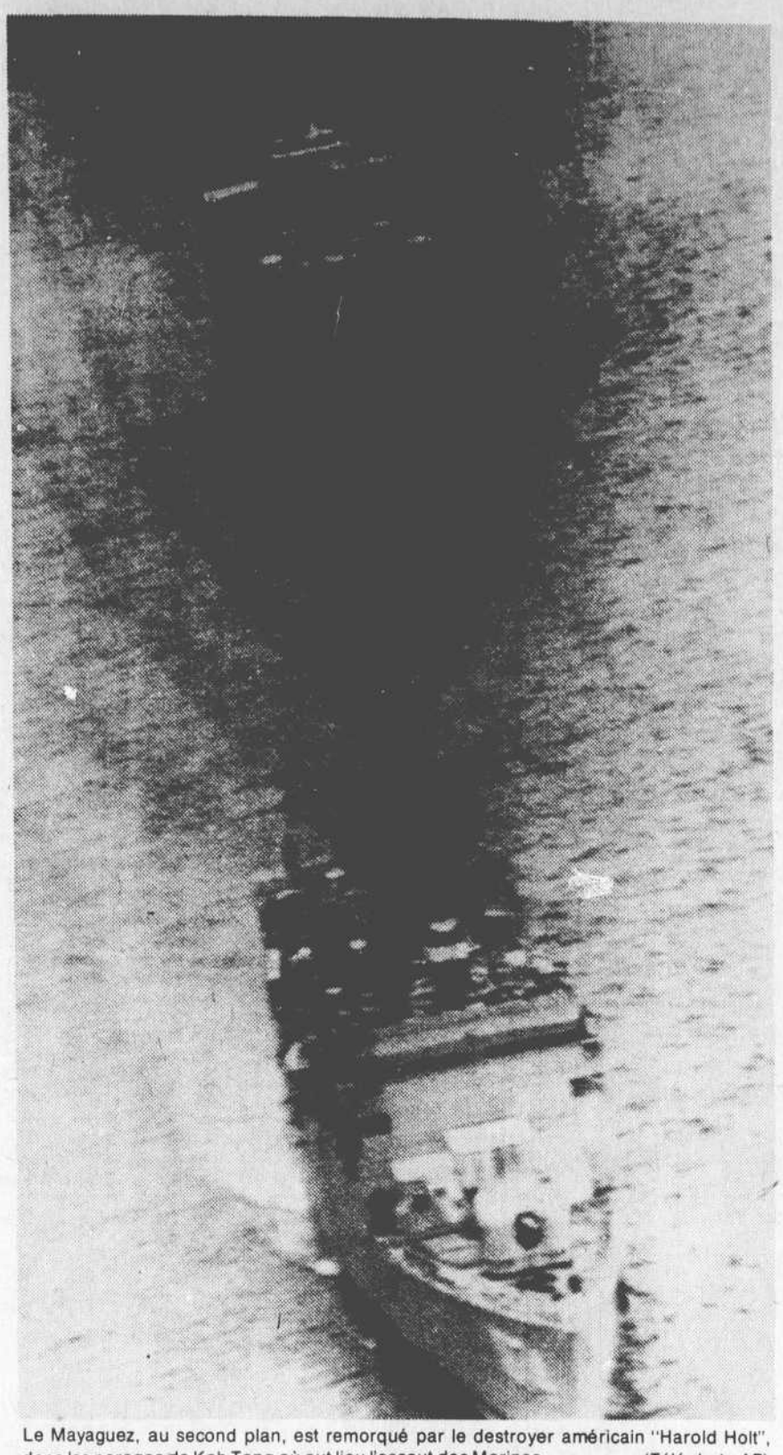
Seront reçues jusqu'à 14h00 (heure de Montréal) le 28 mai 1975.

Les intéressés peuvent prendre connaissance du cahier des charges au: Bureau 120, 155 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, à partir du 20 mai 1975.

Nous vous signalons que les seules soumissions que nous prendrons en considération seront celles qui nous seront présentées sur les formulaires imprimés, en duplicata, fournis par la direction de l'Approvisionnement et remplis conformément aux directives contenues dans ces formulaires. Ces soumissions nous seront ensuite retournées dans les enveloppes-retour fournies spécialement à cet effet.

Le Cojo ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune soumission.

André Robidoux,
Direction de l'Approvisionnement,
direction générale de l'Administration.



Le Mayaguez, au second plan, est remorqué par le destroyer américain "Harold Holt", dans les parages de Koh Tang où eut lieu l'assaut des Marines. (Téléphoto AP)

Kissinger tente de justifier l'opération du Mayaguez

La Thailande rappelle son ambassadeur et amendera ses traités avec Washington

BANGKOK (d'après AFP et Reuter) — Le gouvernement thailandais a rappelé hier pour "consultations" son ambassadeur à Washington, M. Anyad Panyarachun. Il entend ainsi, souligne-t-on, protester contre la façon dont les Etats-Unis ont impliqué la Thailande dans l'affaire du Mayaguez.

Le cabinet thailandais a également décidé au cours de sa réunion de passer en revue tous les traités existants avec les Etats-Unis et de les amender compte tenu des circonstances actuelles, a ajouté le premier ministre M. Kukrit Pramoj. Les traités qui feront l'objet d'un examen particulier sont ceux qui concernent l'utilisation des bases thailandaises par les Américains, a-t-il précisé, indiquant que la Thailande ne voulait plus être impliquée dans un autre différend entre les Etats-Unis et un pays tiers.

Avant de quitter Washington, l'ambassadeur thailandais, M. Anyad Panyarachun, remettra au gouvernement américain un mémoire rédigé par le gouvernement de Bangkok, a précisé le premier ministre. Le mémoire, exprimant l'opposition de la Thailande à "l'acte inamical" de Washington, sera également remis à toutes les ambassades étrangères à Bangkok.

M. Kukrit a déclaré que la note de protestation concernait la décision des Américains d'amener 1,100 marines sur la base d'Utapao "en violation de notre souveraineté", notant que les Etats-Unis ne les avaient retirés qu'un jour entier après la protestation de Bangkok.

"Pour empêcher le renouvellement d'un tel incident, nous avons informé les Etats-Unis que tous les types d'accords militaires et économiques entre nos deux pays feront l'objet d'un réexamen pour répondre à la situation actuelle", a déclaré le premier ministre.

Interrogé sur la question de savoir s'il en résulterait un retrait de toutes les troupes américaines de Thailande avant la date de mars 1976, prévue actuellement, le premier ministre a répondu: "Je le pense, mais cela dépend des circonstances".

De son côté, le secrétaire d'Etat Henry Kissinger a exprimé hier les "regrets" des Etats-Unis à l'égard du gouvernement thailandais, dans la mesure où les actions entreprises pour sauver le Mayaguez avaient embarrassé ce gouvernement. Il a déclaré au cours d'une conférence de presse que les Etats-Unis examineraient "dans un esprit de sympathie et de coopération" les demandes du gouvernement thailandais.. Il a ajouté qu'il ne prévoyait pas une rupture des relations diplomatiques entre Bangkok et Washington.

Le secrétaire d'Etat a reconnu que le gouvernement américain avait pu "juger qu'il disposait d'une plus grande latitude pour utiliser ces bases que le gouvernement thailandais était prêt à lui reconnaitre. Si nous avons embarrassé le gouvernement thailandais nous le regrettons". Mais M. Kissinger a insisté sur le fait que les relations du gouvernement américain avec d'autres puissances devaient être basées sur "l'intérêt mutuel" et s'attend à ce que ces puissances avec lesquelles les Etats-Unis sont liés par traités, considèrent avec "une certaine sympathie" les problèmes confrontant Washington.

M. Kissinger a déclaré en outre que la récupération du cargo Mayaguez avait démontré au monde qu'il existait des limites au-delà desquelles il ne fallait pas pousser la patience des Etats-Unis. Mais le secrétaire d'Etat a démenti l'idée que Washington avait volontairement utilisé l'affaire du Mayaguez pour prouver au monde que les Etats-Unis demeuraient puissants en dépit des défaite d'indochine. "Nous ne parcourons pas le monde à la recherche d'occasions de prouver notre virilité", a expliqué M. Kissinger visiblement sur la défensive.

M. Kissinger a longuement insisté que le recours à la force était devenu indispensable à la suite de l'échec de 60 heures de démarches diplomatiques. Le secrétaire d'état, sans dire lesquelles, a expliqué que l'administration avait dû prendre le risque d'une action militaire mettant en danger la vie même de l'équipage du Mayaguez plutôt que de se prêter à l'humiliation de négociations prolongées pour obtenir leur libération.

M. Kissinger a expliqué que le raid américain contre des objectifs situés près de Sihanoukville, après la libération des membres d'équipage, était justifié par le fait que les marines débarqués sur l'Ile Koh Tang étaient toujours soumis au feu adverse et que le détachement des marines n'a pu être retiré durant dix heures, en raison de la poursuite de la résistance cambodgienne.

M. Kissinger s'est encore vu interrogé sur le maintien du soutien américain à la Corée du Sud, alors que le gouvernement de Séoul aurait, selon de toutes récentes informations, reçu des pots-de-vin de la compagnie américaine Gulf Oil Corporation.

"Nous estimons, a répondu M. Kissinger, que la défense de la Corée est très importante à la sécurité du Pacifique et surtout à nos relations avec le Japon qui constituent le facteur primordial à cet égard". Il a ajouté que si ces informations s'avéraient exactes, il déplorait ces pratiques du gouvernement de Séoul. Il a toutefois souligné que les relations internationales ne reposent pas essentiellement sur l'approbation des méthodes d'un gouvernement donné mais sur l'estimation que ces relations soient mutuellement profitables.

Un mort, treize disparus et 22 blessés au bilan américain

WASHINGTON (d'après Reuter et AFP) — Un "marine" a été tué au cours des combats sur l'île de Koh Tang, treize autres militaires américains sont portés disparus et vingt-deux soldats ont été blessés, dont trois grièvement, a annoncé hier M. Joseph Laitin, porte-parole du Pentagone, vingt-quatre heures après la fin des opérations de récupération du Mayaguez.

Les treize marines portés disparus étaient à bord d'un hélicoptère qui s'est écrasé en mer à proximité de l'île de Koh Tang, a précisé le porte-parole du Pentagone. L'hélicoptère reprit de la hauteur et s'envola vers la mer mais on ne sait à quelle distance de la côte, il s'abîma. Environ 13 des marines à bord furent recueillis par le destroyer Wilson. Des bâtiments américains poursuivent les recherches.

En ce qui concerne les pertes en équipement, le Pentagone a confirmé que trois hélicoptères avaient été abattus par les Cambodgiens installés sur l'île et que deux autres avaient été endommagés mais ils ont pu regagner la Thailande. Des avions ont également été touchés par les tirs au sol mais aucun n'a été gravement endommagé. Le porte-parole a précisé que tous les hélicoptères transportant les marines venaient de la base d'Utapao en Thailande.

La version de Phnom Penh: les raids aériens se sont poursuivis toute une journée

PEKIN (AFP) — L'ambassade du Cambodge à Pékin a distribué hier deux textes affirmant respectivement que Sihanoukville et la ville voisine de Ream ont été bombardées par l'aviation américaine après que le Mayaguez et son équipage aient été relâchés, et, d'autre part, que l'intervention armée américaine avait commencé dès l'aube de mardi (heure cambodgienne).

Le premier de ces textes, intitulé "Dernières nouvelles" déclare que le gouvernement royal cambodgien (GRUNC) avait "décidé de libérer le navire Mayaguez indemne, avec tout son équipage sain et sauf, dans les premières heures de la matinée du 15 mai 1975".

"Néanmoins, poursuit le texte, le même jour à 10h50, les impérialistes américains ont envoyé leurs avions bombarder sauvagement le port et la raffinerie de pétrole de Sihanoukville, la base navale et la base aérienne de Ream, y causant de très importants dégâts en matériel et en hommes".

Cela, ajoute le texte, "a été perpétré délibérément par les impérialistes américains après que leur navire et son équipage aient déjà été libérés par le GRUNC".

Le deuxième texte diffusé par l'ambassade du Cambodge à Pékin est, in extenso, celui de l'allocution prononcée jeudi matin à Radio Phnom-Penh par le ministre de la Propagande et de l'information du GRUNC, M. Hu Nim.

Dans cette allocution, où il annonçait la destruction de deux navires garde-côtes cambodgiens, M. Hu Nim avait déclaré que le Mayaguez serait relâché, mais en ajoutant que le Cambodge ne permettrait pas aux Etats-Unis de "lancer des ultimatums pour libérer leur navire à telle heure, selon leur bon plaisir".

Selon le texte distribué par l'ambassade, M. Hu Nim avait affirmé: "dès l'aube du 13 mai (NDLR — apparemment vers 22h00 GMT le 12 mai, correspondant à cinq heures du matin, heure cambodgienne) quatre à six avions F-105 et F-111 se sont relayés pendant toute la journée et toute la nuit pour mitrailler et bombarder sauvagement autour du navire, l'île Koh Way et l'île Koh Tang et dans la région du port de Sihanoukville".

Koh Way est l'île située à une centaine de kilomètres de la côte cambodgienne, près de laquelle le Mayaguez avait été arraisonné lundi. Les comptes rendus américains n'ont pas fait état de bombardements de cette île.

Koh Tang est l'îlot, situé à mi-chemin entre Koh Way et la côte que les "marines" ont pris d'assaut jeudi.

M. Hu Nim, dans son allocution de jeudi matin, avait ajouté: "le 14 mai, à 5h30 du matin, environ six avions américains F-105 et F-111 se sont relayés pour continuer leurs mitraillages et leurs bombardements".

M. Hu Nim, dans son allocution, accusait les Etats-Unis de mener systématiquement des opérations d'espionnage et de sabotage au Cambodge, par le truchement de faux bateaux de pêche venant de Thailande et qui, devaient contacter "des réseaux d'espions" au Cambodge. Il parlait d'activités "de destruction d'usines, de ports, de bases économiques et militaires stratégiques", pour lesquelles ces bateaux, selon lui armés par la CIA apportaient des explosifs et des postes émetteurs.

NYT et Post se posent des questions

WASHINGTON (par l'AFP) — Les premières notes discordantes dans le concert de congratulations viennent de la presse: plusieurs journaux, notamment le New York Times et le Washington Post, se posent des questions au sujet du "calendrier" de l'opération décidée par le président Ford et son secrétaire d'Etat, M. Henry Kissinger. Une chronologie minutieuse du déroulement des événements de la nuit de mercredi à jeudi, fait apparaître que le président Ford avait déjà sur son bureau le télégramme annonçant la libération effective de l'équipage quand la première vague de chasseurs bombardiers du porte-avions "Coral Sea" commença le bombardement de l'aéroport de Ream, près de Sihanoukville (le Pentagone n'a d'ailleurs jamais reconnu la destruction de la raffinerie de pétrole proche de l'aéroport).

Pourquoi ce délai, chiffré à 21 minutes, n'a-t-il pas été mis à profit par le président pour décommander le bombardement, demande le New York Times.

Le quotidien newyorkais demande que l'affaire soit maintenant "examinée à la loupe" par les commissions responsables du Congrès".

Le Cambodge et le Sud-Vietnam sur la liste noire américaine

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis ont placé hier le Cambodge et le Sud-Vietnam sur la liste noire des pays avec lesquels les entreprises américaines n'ont pas le droit de commercer.

Le département du Commerce a décrété un embargo général sur le commerce avec ces pays. "La politique d'embargo général en effet pour ces pays consiste à refuser toute licence d'exportation, sauf dans les cas où interviennent des considérations humanitaires spéciales", a précisé un porte-parole du département.

La mesure annoncée par le département du Commerce est la conséquence logique de celles qu'avait adoptées la Trésorerie dès le lendemain de la chute de Phnom Penh, puis de celle de Saïgon. Le département du Trésor avait alors annoncé le blocage de toutes les transactions financières entre les Etats-Unis d'une part et le Cambodge et le Sud-Vietnam d'autre part, le gel de tous les avoirs détenus aux Etats-Unis par des Cambodgiens et Sud-Vietnamiens non résidents aux Etats-Unis et l'obligation d'obtenir une licence de l'administration pour toute expédition à destination des deux pays.

La décision du département du Commerce signifie que toutes les licences d'exportation seront refusées par l'administration américaine sauf dans certains cas particuliers d'assistance humanitaire. Elle confirme que le Sud-Vietnam et le Cambodge sont désormais traités par les Etats-Unis comme le sont les pays "hostiles". Trois pays seulement figuraient sur cette liste avant l'effondrement des régimes pro-américains à Phnom Penh et Saïgon: le Nord-Vietnam, la Corée du Nord et Cuba.

Comme dans le cas de ces trois pays, l'interdiction d'exporter ne s'applique pas seulement aux entreprises établies aux Etats-Unis mais aux filiales étrangères des sociétés américaines.

Bonn ne sait comment détruire un stock de gaz

BONN (Reuter) — L'Allemagne de l'Ouest détient "des tonnes" d'un gaz fortement toxique, arme de guerre chimique jamais utilisée, en attente d'être détruite.

Un porte-parole du ministère ouest-allemand de la Défense l'a révélé à la suite du vol d'un nombre incertain de bouteilles métalliques de ce gaz dans un dépôt militaire à Munsterlager.

Des terroristes enclins au chantage étaient soupçonnés en premier lieu, mais la police pense maintenant que le terrorisme est étranger au vol.

Le gaz en cause s'appelle "Lost", mot formé des deux premières lettres de chacun des noms de ses inventeurs, les chimistes allemands Lommel et Steinkopf. Il remonte à l'époque de la seconde guerre mondiale.

Le stock de "Lost", "des tonnes" d'après un porte-parole, fut remis plus tard par les Britanniques à l'armée allemande pour être détruit. Mais sa destruction pose de grands problèmes.

De l'avis du ministère ouest-allemand de la Défense, le seul endroit où l'on pourrait se débarrasser de ce stock sans nuire à l'environnement serait le désert du Nevada, aux Etats-Unis.

La présence de ce stock de "Lost" en Allemagne de l'Ouest pourrait avoir des répercussions internationales.

Visitez l'Europe, avec SETA VOYAGES
EN... AUTOMOBILE
ou EUROCAMPER-TOURMOBILE
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Renault — VW — Citroën
Fiat — Simca — Peugeot
Volvo — Micro-bus — etc...
Kilometrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc...
Réservations billets : Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits
PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO
BILLETS AVION TOUTES DESTINATIONS
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue DRUMMOND, MTL — 861-0200
"Touring Club de France"

IMPORTANTE VENTE AUX ENCHÈRES PAR CATALOGUE
EN CINQ SÉANCES
DE GRAND INTÉRÊT POUR LES COLLECTIONNEURS ET EXPERTS À NOTRE SALLE D'ENCANS
EXPOSITIONS: Mercredi, le 21 mai 1975 — de 9h30 à 18h
Jeudi, le 22 mai 1975 — de 9h30 à 21h
Vendredi, le 23 mai 1975 — de 9h30 à 21 h
Samedi, le 24 mai 1975 — de 9h30 à 17h
Lundi, le 26 mai 1975 — de 9h30 à 18h
VENTES: Mercredi, le 28 mai 1975 à partir de 13h30 — Vente générale
Jeudi, le 29 mai 1975 à partir de 19h30 — Art canadien
Vendredi, le 30 mai à partir de 13h30 — Vente générale
à partir de 19h30 — Art canadien et européen
Samedi, le 31 mai 1975 à partir de 13h30 — Vente générale
ART CANADIEN ET EUROPÉEN
Des tableaux d'artistes canadiens, dont: Robert W. Pilot, A. Lismer, M.A. Suzor-Côté, A. Sherriff Scott, M.A. Fortin, G. Roberts, A. Laliberté (bronze), S.M. Coscrove, F. Iacurto, T.H. Beament, R. Richard, F.A. Verner, H. Masson, A.Y. Jackson, A.C. Bieler, J.P. Lemieux, O. De Lall, W. Sawyer, L.H. Bouchard, J.C. Little, Collection de sculptures esquimaudes, D. Arts, W. Brymner, J.C. Franchère, W.M. Barnes, A.W. Holdstock, P.H. Surrey, Medard et Raymond Bourgault, L.P. Perron, W. Raphael, B. Bolduc, A. Rousseau, D. Lareau, B. Bobak, W.H. Taylor, H. Beau, R. Harris, T.H. Garside, A.S. Plamondon, H. D'Anty, H. Britton. F. Brandtner, H.R. Perrigard, A. Tatossian, W.T. Topham, B. Galbraith-Cornell, P.N. MacLeod, A. Cloutier, G. Pfeiffer, R.W. Burton.
Des tableaux d'artistes européens et autres dont: Georges Grosz, J. Bail, R. Ernst, E. Hayes, W.T. Richards, C. Haigh-Wood, D. Edzard, S. Eisendieck, F. De Matteis (Bronze), "Triptych", T. Weber, M.B. Foster, A. Copley-Fielding, E. Koster, D.Y. Cameron, R. Wilson, T. Rowlandson, intéressante collection d'Art Naïf d'Haiti et de Yougoslavie, par Gérard Valcin, André Pierre, Laurent Casimir, Montas Antoine, Danica Bébec, Zivot Nikolic et Branko Paradis; E. Ladell, C.E. Jacque, A. Williams, R.O. Dunlop, J. Terris, G.W. Aikman, J.M.W. Turner, E.O. Friesz, I. Repine, D.Fantini, J.E. Grace, J.E. Masurel, A. Naray, O. Eereiman, A. De Brianski, W.H. Pike.
LES VENTES GÉNÉRALES COMPRENDRONT:
Meubles: Mobilier de salon de 5 morceaux style Louis XV, Mobilier de salle à manger Drexel et Gibbard de 15 morceaux, Piano à queue Mason & Risch, Mobilier de salle à manger en acajou de 9 morceaux style Victorien, Bibliothèque à ressaut en pin, Mobilier de salon de 6 morceaux style Victorien, Canapé style Louis XVI, Paire de fauteuils style Victorien, Paire de chaises style Hepplewhite, Armoises, tables et écrans style Chinois, Chaises styles Louis XV et XVI, Chaises et tables style Victorien, etc.
Objets de décoration: Vase en porcelaine de Sèvres, Pendule de cheminée style Empire, Argenterie Birks de 160 morceaux dessin "Old English", Paire de statuettes chinoises en ivoire, Bol à beurre en argent canadien par R. Hendery, Paire de chandeliers à 5 branches en or moulu, Paire de jardinières Satsuma, Argenterie Birks de 99 morceaux dessin "Beaded", Étole en vison, Porcelaine Royal Vienna, Doulton, Royal Crown Derby, etc., Lampes, pièces en laiton, en cuivre, etc.
Tapis d'Orient: Qum en soie, Tabriz, Nain, Kashan, Kerman, Meshed, Bakhatiar, Kazak, Ispathan, Bokhara, Sarouk, Shirvan, Chinois, Indiens, etc.
FRASER BROS. LTD.
4950, Rue de la Savane & 5025, Rue Paré
Grand terrain de stationnement aux deux entrées
Tél.: 342-0050
(Commissaires-priseurs, évaluateurs et liquidateurs depuis 1880)

Un petit coin de la Nouvelle-Écosse, Place Ville-Marie.
Non, nous n'avons pas déménagé nos belles plages ni nos paisibles petits ports de pêche en plein centre-ville de Montréal...
...Mais nous avons fait tout notre possible pour que vous veniez en Nouvelle-Écosse.
Faites donc un saut à l'office du Tourisme de la Nouvelle-Écosse, allez à la Salle des pas perdus de la gare centrale, juste en dessous de la Place Ville-Marie et demandez-nous notre documentation gratuite "Vacances en Nouvelle-Écosse".
Vous en reviendrez convaincu.
NOUVELLE ÉCOSSE
N'aimeriez-vous pas en profiter dès maintenant?
Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette belle province du Canada atlantique, écrivez à: Office du tourisme de la Nouvelle-Écosse, B.P. 3500, Station B, Montréal H3B 3L7 ou allez à la Gare centrale Salle des pas perdus Montréal, Québec TÉL.: code 514-878-9746. Appelez sans frais du Québec en composant 1-800-361-8119 pour l'indicatif régional 514, et 1-800-361-7472 pour les indicatifs 819, 418, et 613.

JEUNES PORTEURS DEMANDÉS
pour faire la livraison du journal LE DEVOIR
à
Montréal et Banlieue
Excellentes routes disponibles
844-3361

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
844-3361

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
844-3361

AMEUBLEMENT À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix, (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèque, mobiliers de cuisine, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine 207 Beaubien est: Tél: 276-9067 J.N.O.

SUPERBE BIBLIOTHEQUE en teck $175. Ensemble de salle à dîner, merisier, fait sur commande, bahut, table à café et table à dîner de 8' x 2½', moins que moitié prix à $900. Aussi équipement de bureau. A voir. Tél.: 279-5276. 20-5-75

AUTOS À VENDRE

ROLLS ROYCE "Silver Chadow", 1971, 4 portes, toît rigide, complètement équipée, air, portes et vitres électriques. Original. Etat neuf. Tél.: 844-5054 entre 4 et 7 p.m. 23-5-75

CAMARO 1967, Rally Sport, en excellente condition. Prix: $700. ou meilleure offre. Tél.: 277-8664 19-5-75

PEUGEOT 504: 1972, automatique, bonne condition: $1,800. Tél.: 581-2522 ou 581-5208 19-5-75

VOLKSWAGEN 1970, De Luxe, chaufferette à gaz, radio, 63,000 milles. $900. Pour informations: 672-2155 19-5-75

AUDI FOX: 1973, 22,000 milles. $3,400. Impeccable. 4696 Lacombe, Tél.: 735-6831 19-5-75

ANTIQUITES DEMANDÉES

ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morrier, jour 331-0251 soir 667-0774 (J.N.P.)

ANTIQUITES A VENDRE

ANTIQUITÉS
Styles Canadien et Européen
achat et vente
JEAN CAMS CANADA LTÉE
St-Jacques de Montcalm
Route 25, vers Joliette
Tél: (514) 839-6292
17-5-75

MOBILIER DE SALON de style "époque Victorienne", 6 pièces, $800. Tél: 581-9147 19-5-75

CAUSE DEPART: à vendre, 2 armoires en pin, coffre, table basse, bureau, etc. Tél: soir après 6 p.m. 731-0747. 19-5-75

EBENISTERIE DES CHENES ENRG: décapage et finition. Spécialistes en rénovation d'antiquités. Tél.: 658-5194 ou 674-9843 (frais virés acceptés). Reconnu er renommé. 2-7-75

MOBILIER DE SALON: "Empire Américain" 1890, 4 morceaux, totalement restauré, tapisserie. $900. Tél.: 627-3520. 20-5-75

MAGNIFIQUE ENSEMBLE de salle à diner Tudor Victorien, 10 morceaux, Tél.: (819) 472-3900 M. Lebel 19-5-75

ENCAN D'ANTIQUITES: A l'Atelier 258 (atelier de restauration de vieux meubles) St-Denis-sur-Richelieu, (2 milles après village, direction Sorel) les samedis 17 et 24 mai à 12.30h, seront vendus quantité meubles anciens décapés et cirés, des meubles non décapés ainsi qu'un grand nombre de petits articles. Vente à l'intérieur. Tél.: 1-787-3204. 19-5-75

FEMMES DEMANDEES

CENTRE HOSPITALIER ST-SAUVEUR VAL D'OR
recherche
DES INFIRMIÈRES AUTORISÉES
temps complet
pour les services de:
pédiatrie - obstétrique - médecine - chirurgie - soins intensifs
Salaire et conditions de travail selon la Convention Collective SPIIQ
Communiquer avec:
S. Gertrude Fortin,
Directrice des Soins Infirmiers,
Centre Hospitalier St-Sauveur,
Val D'Or,
Tél. 824-3663 ext. 312 ou 248 19-5-75

LA COMMISSION SCOLAIRE BALDWIN-CARTIER
est à la recherche d'une
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Salaire:
Maximum: $157.38
Minimum: $120.75
Qualifications:
- formation de niveau secondaire
- sténo et dactylo excellentes
- 5 années d'expérience pertinente
- bilingue

Faire parvenir votre lettre d'application à:
Monsieur Gilbert Chasles
Agent de la gestion du personnel
130 Ambassador
Pointe-Claire, Québec
19-5-75

CONSEIL EN RELATIONS PUBLIQUES
recherche
ADJOINTE ADMINISTRATIVE
FONCTIONS:
Assister la Direction d'un bureau d'information dans le travail régulier de secrétariat, particulièrement au point de vue des relations publiques. Elle doit veiller à l'efficacité des communications entretenues avec les associations et entreprises du Canada francophone.
QUALIFICATIONS:
- La candidate bilingue sera nettement avantagée par une bonne formation et l'aptitude à communiquer avec les groupes

ENDROIT DU TRAVAIL: Montréal
Prière de téléphoner à:
866-1796 19-5-75

LE COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
• requiert les services d'une:
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Aux Services Pédagogiques
Concours: 75-S-13
Nature du travail
L'employée de cette classe remplit la fonction de secrétaire auprès du Directeur des services pédagogiques.
Qualifications requises:
— Cinq (5) années d'expérience pertinente à titre de secrétaire ou dans des fonctions similaires;
— Secondaire V, avec option secrétariat ou une attestation d'études reconnue équivalente;
— Connaître la sténographie, la dactylographie et maîtriser la langue française.
Salaire:
De $6,279. à $8,184. sselon la scolarité et l'expérience.
À NOTER:
Ce poste est temporaire
Prière de faire parvenir votre candidature et curriculum vitae au plus tard le 22 mai 1975, au:
Service au personnel,
Collège Edouard-Montpetit,
945, chemin Chambly,
Longueuil, Qué.
19-5-75

ACHATS

NOUS ACHETONS vos vieux volumes. Pour renseignements: 651-3152. 2-6-75

ACHETERAIS DISQUES long jeu: Jazz, classique, rock, blues, western, français. Jusqu'à $2.00. Tél.: 861-4574 9-6-75

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES

BONNE D'EXPERIENCE demandée pour prendre soins d'un jeune bébé et faire légers travaux domestiques. Très bon salaire. Chambre privée. Doit être bilingue. Tél.: 270-1133; après 6 p.m. 937-0576. 23-5-75

APPARTEMENTS À LOUER

EDOUARD-MONTPETIT: face à l'Université, grand 4½, complètement rénové, $210. Libre immédiatement. Tél: 738-4614 19-5-75

ARTICLES À VENDRE

CINÉASTES
Matériel professionnel en solde. Cédrons au plus offrant:
Caméras 16mm. Bell & Howell, Auricon, Arriflex, etc.
M. Roy
581-5331 19-5-75

BUREAUX A LOUER

DANS LE VIEUX MONTRÉAL
Idéal pour professionnels, agence de presse, petites entreprises ou autres.
- Bureaux très éclairés
- Dans petit édifice paisible et central.

211 DU ST-SACREMENT
TÉL: 844-3361
poste 238
J.N.O.

CHALETS À LOUER

DOMAINE STE-AGATHE: luxueux Bavarois, flanc montagne, 5½, chauffé, cheminée pierre, toit, cathédrale, meubles Thibault. Piscine chauffée. Terrain jeux. Location semaines. Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836. 1-6-75

VASTE CHALET isolé montagne, accommode 28 personnes, neuf, chauffé, électricité, foyer-pierre, lac naturel privé. St-Jean-de-Matha. Location: semaine - mois - saison. Tél.: 1-886-2022 20-5-75

FEMMES DEMANDÉES

COOPRIX MONTRÉAL
cherche une
SECRÉTAIRE
- Excellente en français, pour son service de relations publiques.

Salaire: très compétitif selon l'expérience.
Téléphoner à: **J.C. Goude**
376-5435
19-5-75

SECRÉTAIRE LÉGALE
- Avec expérience
- Age minimum - 30 ans
- Bureau centre-ville
- Conditions intéressantes

Demandez Me Léger
849-7017 19-5-75

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

HÔPITAL NOTRE-DAME
Centre hospitalier affilié à l'Université de Montréal
INFIRMIERS(ÈRES) AUXILIAIRES
Plusieurs postes vacants à temps complet.
Rotation, jour, soir, nuit.
Orientation spéciale de 3 semaines prévue pour les nouveaux et nouvelles diplômés(ées) de polyvalente.
Date d'entrée: 30 juin
21 juillet
11 août
2 septembre
Pour entrevues aux personnes intéressées, s'adresser à:
Mme Rita David-Desroches,
Bureau d'emploi,
1560 est, rue Sherbrooke,
Montréal, Qué.
19-5-75

RÉSIDENCE DORCHESTER
Centre d'accueil pour adultes (350 lits)
INFIRMIERS(ÈRES) AUXILIAIRES
Plusieurs postes sont disponibles en service de jour, de soir ou de nuit, à temps partiel et à temps complet.
Avantages:
Fin de semaine aux deux semaines, pas de rotation, formation en cours d'emploi, salaire hebdomadaire.
M. Jean-Marc Gagnon,
Directeur du personnel,
Résidence Dorchester,
1650 ouest, boul. Dorchester,
Montréal, Qué. H3H 1P8
Tél.: 935-4681 poste 70
19-5-75

CHALETS À LOUER

ILE BIZARD: chalet bord lac Deux-Montagnes. 2 chambres, salon, cuisine, grande véranda grillages. Terrain agréable. 21 juin au 2 août - $480. Tél.: 277-7585 19-5-75

LUXUEUX BAVAROIS, Ste-Agathe, foyer pierre, meubles canadiens, libre: long congé 16 mai au 20 mai. Tél: 256-6825 ou 1-819-326-5836. 19-5-75

CHALETS DEMANDÉS

CHERCHONS CHALET pour notre famille, 3 chambres à coucher minimum. Sur le bord d'un lac. Laurentides ou Cantons de l'Est. Juillet et août ou saison. Tél.: 731-5875. 19-5-75

COLLECTIONS

COMMENCEZ UNE COLLECTION d'oeuvres d'art authentiques à des prix avantageux. Des gravures originales à tirage limité, signées et numérotées par des peintres québécois de renom. Pour recevoir une documentation: Arts 2000, C.P. 188, Côte-des-Neiges. Montréal. Tél: 271-9158 21-5-75

COLLECTIONS: Prix Nobel de Littérature, 58 volumes, prix régulier: $725. aubaine à $350. Histoire de la Civilisation: Will Durant — 24 volumes — $75. Oeuvres complètes de Maupassant — 16 volumes — $50. Théâtre classique français — 12 volumes — $45. Oeuvres complètes Dostoievsky — 16 volumes — $50. Chefs d'oeuvre de la peinture, nombreuses reproductions — 35 volumes — $125. Toutes les reliures en parfaite condition. Tél.: 279-5276. 20-5-75

AFFICHES: Lithographies originales de la première guerre mondiale. France, Etats-Unis. Affiches publicitaires. Tél.: 733-6005 19-5-75

DÉMÉNAGEMENTS

DEMENAGEMENT ROUSSILE TRANSPORT: Déménagement local longue distance. Service entreposage. Tél.: 725-2421. 19-5-75

DEMANDES D'EMPLOI

DROIT, finissante 3e année, travail de bureau, immédiatement Tél.: 731-6225. 19-5-75

POUVONS REDIGER ou corriger tout textes, lettres, rapports, résumés, conférences, thèses, etc. en toute discrétion. Deux licenciés en lettre, avec expérience dans ce genre de travail. Tél.: de 9 à 5 p.m. 849-7860. 19-5-75

DIVERS

8 METRES CUBES libres dans container pour Paris, départ fin juin. Coût $400. Tél.: soir 731-0747. 19-5-75

ÉDUCATION

APPRENDRE L'ESPAGNOL
Si vous désirez maîtriser l'Espagnol, explorez le CIDOC pour un minimum de quatre semaines. Vous découvrirez qu'en moins de trois mois d'études disciplinées avec programme sérieux, vous pourrez parler couramment le langage quotidien et le langage de votre profession. Inscription permanente au CIDOC, langue et séminaires, $100. US. Frais de séjour à Cuernavaca: à partir de $100. US
Demandez catalogue et informations complémentaires à:
CIDOC, APDO 479,
Cuernavaca, Mexico
19-5-75

ÉDUCATION

École privée de Montréal, requiert les services d'une:
INSTITUTRICE DE FRANÇAIS
à temps plein
au niveau élémentaire général 1er cycle.
Avec expérience et qualifications légales d'enseignement au Québec.
Langue maternelle: français
Traitement: au niveau du Ministère de l'Education.
Communiquer directement au:
342-2082
19-5-75

LE CONSEIL D'ÉDUCATION DE TIMISKAMING
École Secondaire Ste-Marie
Invite les professeurs bilingues au poste suivant, pour septembre 1975.
- **BIOLOGIE, Secondaire III et V et SCIENCES, Secondaire I.**

Salaire 1974-75:
Catégorie 1: $9,278. - $15,600.
Catégorie 2: $9,640. - $16,570.
Catégorie 3: $10,725. - $18,800.
Catégorie 4: $11,327. - $20,000.

Veuillez faire parvenir vos demandes par écrit, ainsi que votre curriculum vitae, adresse, numéro de téléphone, etc. à:
M. G. Gauthier,
Directeur,
École Secondaire Ste-Marie,
Boîte K,
New Liskeard,
Ontario P0J 1P0
G. Cassidy *Président* **A.E. Tindall** *Directeur général*
19-5-75

ENTREPRENEURS

TRAVAUX DE PEINTURE et tapisserie, intérieur et extérieur. Finition soignée. Prix raisonnable. Tél.: 731-1031 soir. 1-11-74

RENOVATION: réparation, foyer pierre-brique: menuiserie générale, galerie, escalier, redressons les planchers, réparons les solages. Assurance incluse. Tél.: 642-4077. J.N.O.

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave en sous-oeuvre. Neuf. Garantie. Assurance Service 24 heures. Tél.: 388-2137 669-2547. J.N.O.

ÉQUIPEMENTS À VENDRE

VARITYPERS, HEADLINERS. Cases de caractères divers. Crown Equipment Ltd., 5340 rue Ferrier, Montréal. 19-5-75

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

ESPACE POUR MAGASIN, 3,300 pieds carrés, centre-ville Drummondville, construction moderne, épreuve du feu. Libre 1er juillet. Tél.: (819) 472-3900 M. Lebel 19-5-75

INSTRUMENTS - MUSIQUE

HAMMOND C3, Leslie 222, refait à la main. Tél: 672-8005. 19-5-75

Allen
Orgues d'Eglise & d'institutions
VENTE & SERVICE
Nous acceptons les échanges
Studios d'Orgues Hammond
Dominique Boulet
1401 rue Legendre O., Suite 301
Montréal 19-5-75
(514) 384-2551

LOGEMENTS À PARTAGER

CHERCHE JEUNE FILLE sérieuse pour partager 4½, meublé, quartier Côte-des-Neiges. Tél.: 739-1365 après 5 p.m. 19-5-75

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT
Tout près de l'Université de Montréal, sur rue tranquille, **cette spacieuse maison** construite sur un terrain double, offre très vaste salon et petit salon, 3 foyers naturels, de nombreuses chambres de bains, 2 garages, un ascenseur et une salle de billard. **Paule D. Charest, 737-6431 ou 731-6817.**
Frank A. Norman Co. Ltd
courtiers
19-5-75

FERMES À VENDRE

VILLE DU LAC BROME: Ferme superbe, 93 acres dont 8 acres boisés avec érablière. Maison archaïque de 11 pièces, sundeck, étang, étable, remise. Vue magnifique des Monts Sutton, Glen et Echo. (photo MLS). Andrée Plamondon, 871-8754. Immeubles Westgate, courtiers. 17-5-75

FERME 300 ACRES: maison neuve, 55 milles de Montréla, c'est le printemps les "gentlemen farmer" décidez-vous (photo MLS) Informations: M. P. Lizotte, 871-8754 Immeubles Westgate, courtiers 19-5-75

LOGEMENTS À LOUER

N.D.G. 6½, duplex-bas, foyer, tranquille, entre Sherbrooke et de Maisonneuve. $215. chauffage non compris. Libre 1er juin. Tél.: 487-6228 entre 19 et 21 heures. 19-5-75

COTE-DES-NEIGES: près Oratoire, 6 pièces ensoleillées, bas, pour adultes. Références exigées. $225. chauffé. Tél.: 733-8112. 19-5-75

ROSEMONT: 3 pièces fermées, chauffées, à louer $90. par mois. Dame seule ou couple âgé. Tél.: 727-4024. 19-5-75

TERRASSE ST-DENIS: (près coin Sherbrooke - St-Denis) bas, cour, grand 6½ pièces, système chauffage. Références demandées. Tél.: 738-8872 19-5-75

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke suite E. Marthe Gaudette, b.a.b. péd. b. ph. L. ès lettres. Tél.: 524-3852 J.N.O.

RENCONTREZ votre compagnon idéal par ordinateur. Pour livret gratuit, appelez COMPUDATE 933-3673 (24 heures) J.N.O.

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE: Service de rencontres de distinction depuis 1966. Confidentiel, sérieux, professionnel. 1117 ouest, Ste-Catherine, suite 108, Montréal. Tél.: 282-0058, lundi vendredi entre 1-9 p.m. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

IBERVILLE: joli cottage, 6 pièces, 3 chambres, très propre, garage double. Prix: $20,000. Photo MLS. Odette Gagné, 658-6635 ou 348-8721. Immeubles Westgate, courtiers 19-5-75

REPENTIGNY: Près hôpital, magnifique bungalow pierre et brique, 8 pièces, 2 foyers, murs de cuisine en brique avec armoires en pin, salle à manger, portes-patio, fenêtres acier émaillé, propriété décorée d'une façon originale dans un très beau secteur, arbres adultes. A voir. M.L.S. Mance Lapierre, 254-6083 ou 581-5702. Immeubles Westgate, courtiers 19-5-75

ST-BRUNO: Un quartier du tonnerre! Une maison à toute épreuve! Salon avec foyer, salle à manger séparée, grande cuisine, planchers chêne. Très propre. Hypothèque à 6¼%. Rose St-Cyr Slough, 653-2496 ou 653-6807. Immeubles Westgate, courtiers. 19-5-75

ST-BRUNO: Site sans pareil. Cottage construction supérieure vaste salon, salle à dîner, salle familiale, foyer, 4 chambres, 1½ salle de bains, garage, piscine creusée, patio, haie, arbres matures. Condition impeccable. $76,500. Nicole Tanguay, 653-2496 ou 653-2568. Immeubles Westgate, courtiers 19-5-75

JARDINS BLAINVILLE: split-level, pierre, brique, 8 pièces, 4 chambres, garage double, foyer. Inclus poêle, réfrigérateur. Quartier résidentiel, paysagé. M.L.S. Liliane Germain, 622-4301 ou 438-7565 ou 229-5200. Immeubles Westgate, courtiers 19-5-75

ÉDUCATION

LA MISSION DE DUNGU, RÉPUBLIQUE DU ZAIRE, AFRIQUE
recherche les services d'un coopérant, homme ou femme, laïque ou religieux(se) pour enseigner dans une école normale élémentaire de cycle court, soit:
UN PROFESSEUR EN PSYCHO-PÉDAGOGIE
Personnalité:
— Etre catholique pratiquant
— Expérience dans l'enseignement
— Brevet ou licence de préférence
Traitement:
— Engagement pour 2 ans;
— Voyage aller-retour payé;
— Subvention modique et suffisance versée au Zaire;
— Indemnité de rétablissement versée au Canada.
Envoyer votre curriculum vitae à:
Frère André Godin ou **Frère Lionel Trudel,**
1207 rue Commerciale, **200 Boul. Walberg,**
St-Romuald (Lévis) **Dolbeau (Roberval)**
Tél: (418) 839-9983 **Tél: (418) 276-3261** 21-5-75

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-BRUNO
Réduit pour vente rapide. Propriétaire transféré. Sur 18,-000 pieds de terrain boisé, secteur tranquille, **solide bungalow** "construit selon spécifications", 7-8 pièces, foyer, garage. Condition impeccable. Occupation juillet. Balance d'hypothèque à 10½%. Prix: $56,000.

Nouvelle inscription. Près de tout. **Impeccable bungalow,** 5 pièces, grande cuisine-dînette ou salle à dîner, chambre principale 12' x 18', salle familiale semi-finie, foyer brique. Balance d'hypothèque 9¾%. Prix: $41,-000.

Occupation immédiate. Propriétaire transféré. **Grand cottage,** brique et aluminium, 4 chambres, 3 toilettes, le salon et la salle familiale se partagent un magnifique foyer de brique. Garage double. Terrain paysagé et clôturé. Balance d'hypothèque 10%. Prix: $72,500.

Nicole Tanguay: 653-2568 ou 653-2496
IMMEUBLES WESTGATE,
courtiers
19-5-75

POINTE AUX ANGLAIS: Cottage pierre, 7 pièces, terrain 210,000 pieds carrés approximativement, incluant 10,000 pieds carrés bord lac des Deux-Montagnes, garage double détaché, piscine ValMar, très bien paysagé. Vue magnifique sur lac. MLS. Claude Germain, 622-4301 ou 438-7565 ou 229-5200. Immeubles Westgate, courtiers. 19-5-75

OUEST ST-LAURENT: sur Côte Vertu, magnifique bungalow, 5 chambres à coucher, cuisine moderne, salle de récréation, terrasse arbres adultes. $75,000. Tél. 332-0183 20-5-75

LONGUEUIL: Si vous cherchez une propriété dans "Vieux Longueuil" ne tardez pas. Quelques-unes encore disponibles. Communiquez avec Suzanne Lussier, 651-5300 ou 679-9766 (MLS) Immeubles Westgate, courtiers 19-5-75

DUVERNAY: Bungalow prestigieux. Foyer. Salle à dîner séparée. Très grandes pièces. Faut voir. MLS. Paulette Corbeil, 382-5890 ou 669-5810. Immeubles Westgate, courtiers 19-5-75

BOUCHERVILLE: A qui la chance. Bungalow, très bien situé, à proximité de tout, secteur résidentiel, paysagé. $39,000. MLS. Jacqueline Brassard, 655-7611 ou 652-9691. Immeubles Westgate, courtiers. 19-5-75

QUEBEC: Quartier Montcalm, résidence de haute qualité, 20 pièces, 5 salles de bains, 2 garages intérieurs, magnifique terrain dans quartier sélect. Consultez Raymond Cantin, 418-658-6690 ou 418-681-9075. Immeubles Westgate, courtiers. 19-5-75

POINTE-AUX-TREMBLES: Près bord de l'eau, construction 1968, bungalow style unique, 4½ grand, foyer naturel, vue splendide sur fleuve, système air climatisé central, intercom, sauna. Faut voir. M.L.S. Denise Rivest, 254-6083 Immeuble Westgate, courtiers 19-5-75

LAC AU SAUMON: Grand domaine, ferme moderne, 24 acres, maison 48 pièces, 25 chambres, à l'épreuve du feu, parfait état. $25,000 de comptant. MLS. Consultez François Dussault, 418-658-6690. Immeubles Westgate, courtiers. 19-5-75

PROPRIÉTÉS DEMANDÉS

PROPRIETAIRES DU VIEUX LONGUEUIL. Seriez-vous intéressés de vendre à un bon prix? Clients sérieux désirent acheter dans votre quartier. Appelez Suzanne Lussier, 651-5300 ou 679-9766. Immeubles Westgate, courtiers. 19-5-75

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

LONGUEUIL
"SPÉCIAL de la SEMAINE"
- Excellente opportunité
- 16 logements
- Revenu: $30,000.
- Se vend pour 5½ fois le revenu.
- Rapporte 15.2% net.

Guy Rolland (MLS)
651-5300
IMMEUBLES WESTGATE
courtiers
19-5-75

Encouragez nos annonceurs

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A.E. LePAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES
OUTREMONT
Cottage très éclairé, grand hall d'entrée, salon avec foyer naturel, salle à manger, den, cuisine avec coin déjeuner, "powder-room", 4 chambres à coucher, sous-sol fini avec foyer naturel. **État impeccable.** Prix demandé: $72,000. **Exclusivité de:**
Michelle B. Roche: 935-8541 ou 277-1250. 19-5-75

VARENNES: Bungalow split, vue sur le fleuve, salle à dîner, foyer. A voir. M.L.S. Jacqueline Brassard, 655-7611 ou 652-9691. Immeubles Westgate, courtiers. 19-5-75

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES À VENDRE

DUNHAM: "Ebénistes" Il est temps de vous installer à votre compte. Solide usine en blocs de ciment 32' x 45', outillé pour faire meubles, etc. zone commerciale. Vous pouvez aussi acheter maison attenante ou séparément. (photo MLS) Françoise Biron, 871-8754 Immeubles Westgate, courtiers 19-5-75

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

LAC OUAREAU: (St-Donat) Magnifique propriété hiver et été, près centres de ski. Maison 2 étages plus sous-sol, 2 foyers, sundeck, 2 salles de bains, 6 chambres à coucher, 2, garages. Emplacement superbe, 300 pieds du rivage, quai-béton, haie, terrassement. (pas d'agent). Prix: $84,000. Tél.: 738-5784 après 5 p.m. 19-5-75

BORD DE L'EAU: lac McDonald, 20 milles nord de Lachute, maison neuve en bois rond, hivernisée, sous-sol. Chauffage électrique, eau potable, puits artésien. Prix total: $22,990. termes faciles. Route ouverte à l'année. Direction: Venez à Lachute, continuez route 327, par Brownsburg, Pine Hill, Lost River, exactement 2 milles après le pont; virez à gauche, 1500 pieds au bureau du lac McDonald. Tél.: 334-2588 19-5-75

REMBOURRAGE

REMBOURRAGE GENERAL, sets de salon, sofas-lits, chaises de cuisine, meubles antiques. Capitonnage, sets neufs sur commande. Estimation gratuite. Soulière. Rembourreur. 521-5484. J.N.O.

TABLEAUX-PEINTURES

VENTE: Robert, Voyer, Livernois, Riopel, Gélinas, Lacroix, Ferron, Jaque, Lardera, Trudeau, Giguère, Boisvert, Vaillancourt, Maltais, Borduas, Bellefleur. 1270 Fleury est, Tél.: 387-6442 19-5-75

PEINTURES A L'HUILE: paysage, nature morte, etc. Pour informations: 486-6981. 19-5-75

TAILLEURS

DROLET: Tailleurs spécialisés habits et costumes sur mesure 351 rue Guizot. Tél.: 388-2352. 19-5-75

TERRAINS À VENDRE

BOUCHERVILLE: Superbe terrain résidentiel, 12,378 pieds carrés, 80 cents le pied carré, beau secteur. MLS. Jacqueline Brassard, 655-7611 ou 652-9691. Immeubles Westgate, courtiers 19-5-75

CANTONS DE L'EST: terrain avec vue sur lac Memphremagog, Mont-Orford, situé 3 milles de Magog, Mont-Orford. Un acre et plus. Aussi terre érablière 50 acres, ruisseau. Tél: (819) 843-5936. 19-5-75

BEAU TERRAIN, à St-Hilaire, bord du Richelieu, 150' x 150'. Tél.: 331-5408 14-4-75

AU BORD DU RICHELIEU: 40,000 pieds carrés, 20 minutes du pont Champlain. Faut vendre. Faites une offre. Tél.: après 6 p.m. 255-4474 22-5-75

CHANTECLERC — VAL-DAVID: Sommet de montagne, 15,000 pieds carrés. Idéal pour construction chalet suisse. $6,500. MLS. Jean-Yves Campbell, 622-4301 ou 438-7565 ou 733-1742 Immeubles Westgate, courtiers. 19-5-75

REPENTIGNY: Près polyvalente, parc-école, autoroute, terrains résidentiels, services partiellement rendus, pour constructeurs, prix réalistes, refinancement avec propriétaire. Conditions exceptionnelles. M.L.S. Mance Lapierre, 254-6083 ou 581-5702. Immeubles Westgate, courtiers. 19-5-75

VOYAGES

JEUNE FEMME cherche compagnon 35-40 ans, pour voyage fin juillet, durée 3 semaines. Iles de la Madeleine et Gaspésie. Ecrire à: 624 avenue Outremont, Outremont. 19-5-75

PROPRIÉTÉS À VENDRE À L'ÉTRANGER

ANTILLES FRANÇAISES
GUADELOUPE
"Dans la Mer des Caraibes"
- **Magnifiques terrains** cadastrés avec accès à la mer (plusieurs incluant les 50 pas géométriques).
- **Villas** de construction béton, toutes commodités avec vue sur mer (terrains cadastrés toutes dimensions).
- Prix selon région et emplacement
- Compte banquaire:
  Banque Royale du Canada (France)
  Succursale Pointe à Pitre
  Guadeloupe.

Documentation, plan cadastral et photo disponibles à Montréal.
Pour renseignements, téléphoner à:
(514) 376-8534, (de 1 à 5 p.m.) 19-5-75

Le CTC condamne le banditisme mais dénonce la tutelle d'État

OTTAWA (PC) — Le Congrès du travail du Canada a exprimé, hier, sa vive opposition à toute tutelle imposée par l'Etat sur les syndicats, et a demandé au gouvernement du Québec de permettre aux syndicats concernés de créer eux-mêmes leur propre tutelle avec pleins pouvoirs garantis par le gouvernement.

Dans une longue déclaration à la presse, le président du CTC, M. Joe Morris, dénonce la proposition de tutelle envisagée par le gouvernement Bourassa contre quatre syndicats de la FTQ comme "une menace aux libertés civiles", tout en portant un jugement très sévère contre le mouvement syndical, "qui n'a pas été assez vigilant pour se protéger contre l'anarchie, la corruption et la violence".

M. Morris a fait parvenir un télégramme au premier ministre Bourassa, y exposant la position du conseil exécutif de la centrale, qui regroupe quelque 1.9 million de syndiqués, dont 350,000 au Québec, pour la plupart affiliés à la Fédération des travailleurs du Québec.

Le CTC se dit prêt à jouer un rôle actif dans le cas où les syndicats pourraient prendre charge de leur propre tutelle et recommande à cet égard qu'une commission soit mise sur pied avec le mandat de "protéger l'intérêt public, surveiller le travail des tuteurs et veiller à ce que les syndicats soient nettoyés et que l'on restitue le plus tôt possible aux syndiqués la totalité de leurs droits démocratiques".

Dénonçant le règne de corruption ayant envahi une partie du syndicalisme québécois, tel que révélé à la commission Cliche, M. Morris soutient dans des termes très durs que le mouvement syndical ne peut rejeter la responsabilité d'une telle situation.

"Une poignée de bandits et de démagogues ont réussi à s'emparer de la direction de certains syndicats, qui auraient dû demeurer entre les mains des syndiqués.

"Ces éléments ne forment qu'une minorité infime parmi les milliers de syndiqués honnêtes, dont les droits démocratiques ont été foulés aux pieds et ont servi aux fins égoïstes de ces quelques individus", affirme M. Morris.

Mais, enchaîne le président du CTC, il n'y a pas que les syndicats qui soient coupables.

"Il y a les entrepreneurs qui, par leur cupidité, se sont faits complices ou même corrupteurs.

"Il y a les fonctionnaires qui ont confondu l'intérêt public avec leur intérêt propre.

"Il y a les politiciens qui se sont servi de fiers-à-bras dans leurs campagnes électorales."

M. Morris reproche en outre au gouvernement du Québec d'avoir, pour sa part, fermé les yeux sur les activités illégales commises par ses propres fonctionnaires, les dirigeants syndicaux, les entrepreneurs et les hommes politiques.

Le gouvernement du Québec doit de plus assumer une large part de responsabilité, selon le CTC, pour avoir, en 1968, privé les syndicats individuels de la construction de leur droit de négociation collective pour le confier aux centrales syndicales.

Par cette Loi des relations de travail, le gouvernement posait les premiers jalons des problèmes actuels en affaiblissant l'influence et le pouvoir démocratique des syndiqués, ajoute le CTC.

Dans cette perspective, "il est essentiel de procéder à un nettoyage et une réforme de toutes les parties concernées, soit les institutions de l'État, les syndicats et les employeurs", continue M. Morris.

Par ailleurs, le CTC se dit fermement opposé à toute législation "anti-casseur", selon laquelle les syndiqués auraient à assumer le fardeau de la preuve, parce que contraire aux principes fondamentaux sur lesquels repose la justice au pays.

En terminant, M. Morris demande au gouvernement du Québec de collaborer avec les syndicats au lieu de leur déclarer la guerre, "afin de ne pas tuer le patient que l'on essaie de guérir".

Comité international pour la défense du Dr Morgentaler

PARIS (AFP) — Un comité international pour la défense du Dr Henry Morgentaler, médecin de Montréal condamné le 26 mars à 18 mois de prison par la Cour suprême du Canada pour avoir pratiqué des avortements, vient d'être constitué.

Selon un communiqué du bureau de Paris de l'Union internationale humaniste, les prix Nobel Jacques Monod et André Lwolf, l'écrivain Simone de Beauvoir, l'avocat Gisèle Halimi, Mme Simone Iff, présidente du planning familial, viennent d'adhérer à ce comité.

L'Union internationale humaniste de Paris lance un appel aux citoyens français pour qu'ils écrivent à l'ambassade du Canada en réclamant une mesure d'amnistie en faveur du Dr Morgentaler. Celui-ci, qui est membre du mouvement humaniste, est un rescapé des camps de concentration de Dachau et Auchwitz.

Hull aura un centre d'accueil

QUEBEC (PC) — Le ministère des Affaires sociales a annoncé la construction d'un centre d'accueil, à Hull, au coût de $3,675,000. Le nouveau centre comptera 170 lits, et, dans les jours qui viennent, on procédera au choix du terrain où sera construit le nouvel immeuble.

Conscient des conditions difficiles dans lesquelles vivent les personnes actuellement hébergées au Foyer Saint-Rédempteur, le ministère s'est aussi engagé à apporter une réponse adéquate aux besoins de ces personnes d'ici la fin mai.

LA LOTERIE DE NOTRE FÊTE NATIONALE

La fleur de lys, c'est un peu chacun de nous.
Elle grandit, elle s'épanouit, elle s'affirme.
FAUT FÊTER ÇA.
Et pour mieux fêter ça, en cette année internationale des femmes:
LA QUÉBÉCOISE, notre loterie.



Participons à notre fête nationale.
Achetons nos billets de LA QUÉBÉCOISE

1er prix: $75,000

2e prix: $25,000

22 prix de $10,000
192 prix de $1,000

Les billets sont en vente dans les caisses populaires.
et en collaboration avec les associations féminines du Québec.
Un billet de LA QUÉBÉCOISE: une chance de gagner et une participation au succès de la fête nationale des Québécois, notre fête.

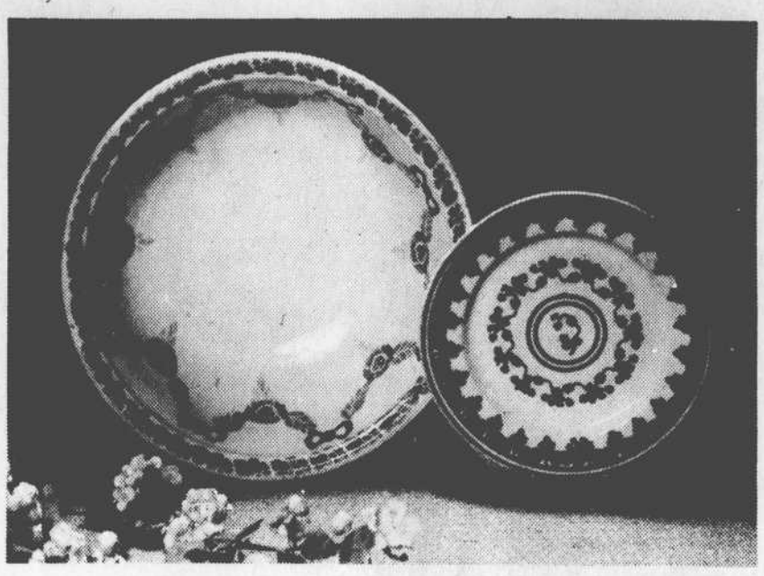
TIRAGE: 24 JUIN • $1 LE BILLET
Nombre de billets limité

LA QUÉBÉCOISE

EN CETTE ANNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES : FAUT FÊTER ÇA

En collaboration avec Loto-Québec et les caisses POP
COMITÉ DES FÊTES DE LA ST-JEAN 1975





La poterie Portneuf

Les amateurs de vaisselle rare ont l'occasion d'admirer une remarquable collection de poterie Portneuf chez Holt Renfrew, au coin des rues Sherbrooke et de La Montagne. Cette collection est présentée dans le cadre d'une exposition-vente de pièces du 19ième siècle réservées à l'usage domestique: bols, terrines, plats, assiettes, tasses, chopes, cuvettes, porte-savons, etc.

Malgré son nom de Portneuf, cette vaisselle a été fabriquée en Écosse pour exportation sur le marché nord-américain. Il s'agit d'une vaisselle en faïence, jaspée de couleurs vives par le procédé d'éponge ou décorée de filets peints. L'usage et les incendies ont détruit avec le temps des centaines de milliers de ces pièces. Il n'en reste aujourd'hui presque plus.

Les connaisseurs ont commencé à collectionner les articles Portneuf au début du 20ième siècle. Les objets les plus importants des collections connues ont été souvent acquis par des musées du Québec et du Canada. La collection présentée par Holt Renfrew provient d'un particulier et comporte des articles devenus pratiquement introuvables.

Holt Renfrew distribue à cette occasion un ouvrage de M. R.W. Finlayson sur la poterie Portneuf. Cet ouvrage contient également de nombreuses informations sur d'autres vaisselles anciennes du Québec et du Canada.

Le directeur Daigneault ne l'a appris qu'après six mois

Le directeur de la police de la Communauté urbaine de Montréal, M. René Daigneault, a été le dernier témoin entendu, hier, en contre-preuve à l'enquête de la Commission de police relativement à l'espionnage électronique auquel se serait livré le directeur-adjoint André Guay, lors d'une réunion à laquelle prenait part M. Daigneault, au Hilton de Dorval, en juillet 73.

M. Daigneault a déclaré que ce n'est qu'en janvier ou février 1974 qu'il avait appris avoir été l'objet d'écoute électronique.

Son avocat, Me Jacques Clément, a alors déclaré aux commissaires que sa contre-preuve était close ce à quoi l'avocat de M. Guay, Me Philippe Gélinas, a rétorqué qu'il n'avait pas d'autres questions à poser.

Mais les plaidoieries ne seront présentées qu'après l'audition de la preuve concernant la deuxième plainte portée contre M. Guay, à savoir d'avoir pratiqué l'écoute électronique contre son directeur à l'insu de ce dernier.

Mardi donc la Commission commencera à entendre la preuve soumise par M. Clément relativement à cette plainte d'écoute contre M. Daigneault.

CECM: le milieu résiste à l'abolition de l'enseignement spécialisé au secondaire

par Lise Bissonnette

Ce n'est pas demain que la CECM abandonnera l'enseignement professionnel spécialisé au secondaire même si le ministre de l'Education vient de déclarer, à Paris et prudemment loin de l'épicentre des débats, que le Québec spécialise trop tôt les adolescents.

Un incident est venu témoigner jeudi des résistances très fortes du milieu concerné, enseignants et administrateurs: la Commission a dû en effet renoncer à un projet de convention par lequel l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec aurait reçu les élèves du secondaire V de la concentration "alimentation". Ils auraient pu profiter des équipements et des enseignements reconnus de l'Institut, dont les locaux neufs seront disponibles en novembre prochain.

Quatre régions administratives sur cinq, de même qu'un comité de l'Alliance des professeurs, se sont dits en désaccord avec le projet, dans la plupart des cas pour des raisons qui dépassent largement la seule affaire de l'Institut de tourisme.

Une équipe régionale appréhende un effet d'entrainement et, à court ou à moyen terme, "la fermeture des concentrations à la CECM". Une autre déplore qu'on démolisse "un secteur de l'enseignement professionnel avant d'avoir défini, mis en place, évalué cet enseignement."

"Jusqu'où ira l'ingérence des collèges dans les enseignements de niveau secondaire?" demande la direction d'une région qui assimile l'offre de l'Institut à la présence de certains cégeps dans des concentrations du secondaire: commerce, imprimerie, soins hospitaliers, qui font l'objet d'un véritable maraudage dont on demande au ministère de se faire l'arbitre depuis quelques années, sans trop de succès semble-t-il.

Une autre région craint un accord avec l'Institut qui "équivaudrait à remettre en cause la polyvalence à la pièce", et demande d'attendre les recommandations "du comité du rapport Picard" qui s'intéresse à toute la question de la spécialisation professionnelle au secondaire.

Or tout le monde sait que ce comité a remis ses recommandations en décembre dernier, qu'elles ont été transmises à la direction générale en février, et qu'elles réclament la "fin de la spécialisation au secondaire". Les étudiants du secondaire inscrits au professionnel recevraient une "formation polytechnique", faite d'exploration de maints ateliers et de renforcement de leur formation générale. Et la spécialisation, telle que pratiquée actuellement en secondaire IV et V, serait sous la responsabilité de "Centres de formation professionnelle" ou du Service d'éducation des adultes qui pourrait utiliser l'équipement existant.

Ce comité, dont LE DEVOIR faisait déjà état des recommandations dans son supplément Education d'avril dernier, est en réalité un "comité sur un comité" qui n'a fait que se rendre aux conclusions du rapport Picard, du nom de son auteur Georges Picard de la CECM, déjà publié en septembre 1972!

Si le Conseil des commissaires n'a pas encore été saisi d'une résolution à cet égard, même si on annonce depuis février que le rapport du Comité sera déposé incessamment devant la Commission, c'est que les régions administratives et les enseignants le critiquent assez durement, selon un fonctionnaire de la Commission qui, à l'instar de M. François Cloutier, pense qu'il faudra tôt ou tard se décider à abolir la spécialisation pour des adolescents de 14, 15, 16 ans.

Mais il n'y a pas en jeu que des principes pédagogiques abstraits. De cela, témoigne abondamment la querelle entre la CECM et le collège Ahuntsic à propos des enseignements secondaires en imprimerie, dont le Conseil des commissaires a également été informé jeudi.

Le cégep Ahuntsic, en intégrant l'ancien Institut des arts graphiques, en octobre 1970, avait obtenu du ministère la permission de dispenser des enseignements de niveau secondaire. La CECM cherche aujourd'hui difficilement, d'un service ministériel à l'autre, à obtenir une clarification des responsabilités respectives qui la laisse seule maître à bord au niveau secondaire.

Dans un rapport daté d'avril dernier, le coordonnateur des programmes des techniques de l'imprimerie pour la CECM, M. Léo Brien, réclame une "action vigoureuse" et signale, dans son bilan, l'ampleur du fait accompli de l'enseignement professionnel dans les écoles secondaires de la Commission.

On enseigne l'imprimerie, dit-il, en secondaire II, III, IV, V. Toutes les polyvalentes sauf une le font, et trois d'entre elles y ajoutent dix programmes de concentration. L'équipement et l'outillage ont coûté plus d'un million et quarante professeurs dispensent des cours spécialisés, "en ayant obtenu ou étant en voie d'obtenir au moins un premier certificat universitaire en enseignement professionnel".

Cette dernière dimension met en relief l'importance d'une décision quant à la spécialisation au secondaire, quand on sait que le ministère et les universités sont à mettre au point un programme complet de baccalauréat spécialisé en enseignement professionnel, pour les maîtres de ce niveau.

Que ces maîtres soient inquiets, comme l'indique un comité de l'Alliance qui prône le statu quo et même la consolidation des orientations actuelles, on le conçoit aisément. La sécurité d'emploi est à l'ordre du jour là comme ailleurs, et la perspective d'un changement d'employeur n'est jamais rassurante.

D'autant qu'une bonne partie de ces enseignants, pour lesquels n'existaient peu ou pas de programme de perfectionnement, sont du nombre des "non légalement qualifiés" que les commissions scolaires doivent rituellement congédier chaque année, pour les rengager après avoir fait la preuve de leurs besoins.

Une autre question, sociale cette fois, sous-tend le débat sur la spécialisation hâtive au secondaire, enseignement qui semble réservé majoritairement aux enfants de milieu social défavorisé.

Selon des statistiques déposées devant la Commission jeudi dernier, environ le quart des élèves de secondaire V sur le territoire de la CECM sont inscrits en options professionnelles qui ne permettent pas l'entrée au collège. Cette proportion grimpe cependant à près de la moitié dans les régions administratives I et II (Montréal-centre) qui sont les zones grises du Montréal scolaire, comme le démontrait récemment la "carte de la pauvreté" publiée par le Conseil scolaire de l'île.

Il faut bien sûr prendre en compte l'existence de l'Ecole professionnelle de l'Ouest (région I) et des écoles des Métiers commerciaux et des Métiers de l'automobile (région II) qui ne reçoivent que des élèves du secteur professionnel, dont certains proviennent d'autres régions. Malgré cela la proportion des inscrits au professionnel y demeure plus élevée; et il est sans doute significatif que ces régions, à l'exclusion des autres, soient les seules à avoir des écoles secondaires entièrement "professionnelles."

Guy Chevrette aura l'appui de Charbonneau

QUEBEC (PC) — Le président de la Centrale de l'enseignement du Québec, M. Yvon Charbonneau, s'opposera formellement à la destitution de M. Guy Chevrette de son poste de vice-président de la centrale. Au cours d'un entretien, M. Charbonneau a réitéré sa confiance au représentant du monde syndical au sein de la commission Cliche.

Selon lui, le mécontentement de certains syndiqués sur le contenu du rapport de cette commission ne peut que profiter au gouvernement.

"C'est au gouvernement Bourassa que l'on doit s'attaquer, non aux commissaires", a précisé le président de la CEQ.

Il a d'autre part admis qu'il y avait une forte division idéologique au sein de la centrale qu'il dirige.

"Il y a du monde qui devrait être plus réaliste", a-t-il dit. Faisant allusion aux membres du Comité d'action sociale de sa centrale, il a soutenu que "leur approche est intellectuelle et naïve".

"On se pique de rigueur politique alors qu'on est superficiel dans l'examen de la situation", a-t-il ajouté.

Malgré la recommandation des membres du bureau directeur, le conseil général de la centrale a condamné le rapport Cliche, vendredi dernier, à Sherbrooke.

Un avis de motion visant à la destitution de M. Chevrette de son poste de vice-président a même été soumis à cette assemblée.

Depuis, le Syndicat des enseignants de Launaudière, dont M. Guy Chevrette est l'un des permanents et qui regroupe environ 2,000 membres, a menacé de mettre en branle le processus de désaffiliation si le conseil général ne revient pas sur sa position.

La grève prend fin à Arvida

JONQUIERE (PC) — Le conflit des 1,300 ouvriers spécialisés de l'usine d'Arvida s'est terminé, jeudi. Sans aucun vote, la très grande majorité des travailleurs, soit 95 pour cent, ont repris le travail, jeudi matin. Aucun incident n'est venu troubler la rentrée des ouvriers qui laissaient derrière eux quatre semaines de grève illégale.

La compagnie n'a cédé en rien aux pressions des travailleurs: les 11 suspensions indéfinies demeurent et seront étudiées d'ici 15 jours; les accusations devant le tribunal du travail n'ont pas été retirées et les ouvriers qui reprennent le travail sont tenus de signer un disciplinaire.

La décision du retour au travail a été prise au cours d'une assemblée mercredi soir et c'est le vice-président du syndicat, M. Jean-David Chamberlan, qui l'a recommandée.

Tunnel Wellington

Le tunnel Wellington sera fermé à la circulation la nuit dans la semaine du 19 au 23 mai, pour permettre des travaux de nettoyage.

La voie Montréal-Verdun sera fermée dans la nuit de lundi à mardi de minuit à 6h et dans la nuit de mardi à mercredi de 22h à 2h.

La voie Verdun-Montréal sera fermée dans la nuit de mercredi à jeudi de minuit à 6h et dans la nuit de jeudi à vendredi de 22h à 6h.

L. Lacoste est maintenu à Notre-Dame

Au cours d'une assemblée spéciale tenue pour étudier la demande du Conseil des médecins et dentistes de destituer M. Lucien Lacoste, directeur général de l'hôpital Notre-Dame, les membres du Conseil ont confirmé M. Lacoste dans son poste et lui ont réitéré leur confiance et leur appui.

Le conseil d'administration a refusé par un vote divisé de 7 à 4 de recevoir et entendre les membres élus de l'exécutif du Conseil des médecins et dentistes qui voulaient leur expliquer les motifs de leur demande. Les médecins s'indignent devant ce refus de dialoguer et prendront de nouvelles actions au cours de la semaine prochaine.

Le conseil d'administration a admis qu'il y a beaucoup de carences dans plusieurs secteurs des activités de l'hôpital mais que des solutions seraient apportées prochainement.

De son côté, le Conseil des médecins et dentistes demeure muet sur les motifs invoqués pour réclamer la destitution de M. Lacoste à la direction générale de l'hôpital Notre-Dame.

Prix Mgr Labrie à G. Lefrançois

M. Gérard Lefrançois, fondateur du journal La Côte-Nord de Sept-Iles, a reçu le prix Mgr Labrie 1975, décerné chaque année par la Société nationale des Québécois, section de la Côte-Nord.

Agé de 62 ans, M. Lefrançois a été actif dans le mouvement coopératif, le journalisme et la politique municipale, à Baie-Comeau, Haute-Rive et Sept-Iles.

Université du Québec à Trois-Rivières

SESSION D'AUTOMNE 1975

MAÎTRISE EN SCIENCES APPLIQUÉES
(PATES ET PAPIERS)

OBJECTIFS:

- familiariser le candidat avec les domaines fondamentaux du champ d'études concerné;
- spécialiser le candidat dans l'un ou l'autre des domaines suivants: Pâtes et papiers, Génie industriel et Polymères.
- préparer le candidat à la solution de problèmes courants soit au moyen d'un stage industriel pour le candidat dont la formation nécessite une familiarisation avec les problèmes industriels, soit par l'élaboration par le candidat plus familier avec le secteur industriel d'un rapport technique (mémoire) sur des travaux en laboratoire ou en usine;
- sensibiliser le candidat aux nouveaux développements en ce qui a trait aux procédés et méthodes utilisés dans l'industrie des pâtes et papiers.

CONDITIONS D'ADMISSION:

Sont admissibles les titulaires d'un baccalauréat spécialisé en sciences appliquées ou une formation jugée équivalente.

DATE LIMITE:
1 juillet 1975

ADMISSION:

Bureau du Registraire
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières,
Tél.: (819) 376-5454

LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

L'Université du Québec à Trois-Rivières est l'une des unités constituantes du réseau de l'Université du Québec

ASSOCIÉE DES APPELS UNIFIÉS ET FÉDÉRÉS

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Psychologue
ROBERT LETENDRE,
Psychologue
Diplômé de l'Université de Genève
Sur rendez-vous seulement.
2201, Édouard-Montpetit
Tél. 738-6620



Université Laval

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT

TRIMESTRE D'ÉTÉ 1975

2e SESSION

DU 7 JUILLET AU 14 AOÛT INCL.

COURS OFFERTS DANS LES DISCIPLINES SUIVANTES:

- ADMINISTRATION SCOLAIRE
- BOTANIQUE
- CATÉCHÈSE
- CHIMIE
- CONSOMMATION
- DIDACTIQUE
- ÉDUCATION
- ÉDUCATION PHYSIQUE
- ETHNOGRAPHIE
- FRANÇAIS
- FRANÇAIS AUX NON-FRANCOPHONES
- GÉNIE MÉCANIQUE
- HISTOIRE
- HISTOIRE DE L'ART
- LINGUISTIQUE
- MATHÉMATIQUES
- PÉDAGOGIE
- PHILOSOPHIE
- PSYCHOLOGIE
- THÉOLOGIE
- VOYAGE D'ÉTUDES EN GRÈCE ET EN ÉGYPTE

DATE LIMITE DE DEMANDE D'ADMISSION:
le 2 juin

De plus, l'Extension de l'enseignement, en collaboration avec les Facultés ou Écoles de l'Université, offre les cours suivants:

LE CINÉMA ACTUEL (LE CINÉMA AFRICAIN) CIN-14979
(du 28 juillet au 14 août) 3 crédits
Date limite de demande d'admission: le 2 juin

PSYCHOLOGIE ET TECHNIQUE DE LA COMMUNICATION (PSY-14103)
(du 8 au 25 juillet) 3 crédits
Date limite de demande d'admission: le 2 juin

LE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE DE L'ADULTE (EDP-14234)
(du 4 au 8 août) 1 crédit
Date limite de demande d'admission: le 7 juillet.

DROITS ET DEVOIRS DE L'INFORMATION (IFN-13597)
(du 11 au 29 août) 3 crédits
Date limite de demande d'admission: le 7 juillet

RENSEIGNEMENTS ET ANNUAIRE:
Extension de l'enseignement
Pavillon de la bibliothèque
Bureau 2417
Université Laval
Québec G1K 7P4

APRÈS TOUT, L'UNIVERSITÉ . . .
C'EST AUSSI POUR VOUS !

Cité universitaire, Québec

les échecs

par Léo Williams

La percée combinative au centre

Dans le début, deux traitements différents de la région centrale sont possibles. Dans les ouvertures classiques, les noirs essaient d'établir une parité dans le coeur de l'échiquier et comptent sur une mobilisation rapide de toutes les pièces. Plus subtil est le style dit "hypermoderne", qui préconise une attitude restreinte envers le centre où l'un des joueurs remet l'occupation directe de la région critique tout en l'observant de loin avec ses pièces et ses pions de flanc.

Il est évident que les surprises tactiques lors des premiers coups se trouvent plus normalement dans les débuts où l'affrontement central est immédiat. Dans ces rencontres conventionnelles pourtant, dès que le roque est accompli, le danger au centre devient minime. La situation inverse se produit souvent dans les formations modernes, car à l'inter-phase où le joueur passe de l'étape dormante à son contre-jeu, les combinaisons peuvent éclater. La partie suivante, remportée par le champion suédois, démontre les malheurs qui peuvent poursuivre un roi qui semble depuis longtemps sain et sauf hors du champ de bataille.

Contre la défense du Rat, les blancs adoptent une formation que nous avons souvent étudiée dans cette chronique, et les noirs choisissent c7-c6, une continuation flexible qui peut appuyer une avance sur l'aile dame (b7-b5), et qui prépare e7-e5. Après 7.Tel, 7..Cbd7 est dangereux à cause de 8.e5! dxe5 9.dxe5 Cg4 10.e6!, ou 8..Ce8 9.Ff4. Le coup du texte, 7..Dc7, vise e7-e5, une manoeuvre que les blancs doivent normalement permettre même si cela veut dire que leur avantage est négligeable par la suite.

Ornstein essaie de diriger sa Tel contre e7 avec l'avance 8.e4-e5, une idée à double tranchant qui amène quelques pièces blanches aux postes agressifs, mais qui cède le contrôle de plusieurs cases blanches.

Après 9.Cxe5, les blancs veulent continuer 10.Ff4 avec la menace Cxg6, et compléter leur développement par Dd2 et Tad1. Les noirs, n'ayant jamais vu la continuation des blancs, cherchent une réfutation instantanée, et "contre-attaquent" la case d4 par 9..Td8. Ce coup affaiblit néanmoins le point f7, et ils auraient dû préférer 9..Fe6, quand les noirs ont 10..Db6 ou Dc8 contre 10.Ff4. Après cette erreur, la position du premier joueur devient rapidement accablante. En effet, après 12.Fg5!, les noirs n'ont presque aucun coup; le Cd5 ne peut bouger à cause de Fxe6, le Td8 ne peut défendre les cases e7 ou f7 sans donner un pion sur d5, et le Dc7 doit rester immobile afin de protéger e7. Il semble qu'il n'existe aucune défense satisfaisante contre 13.Cxf7; même 12..f6 13.Cxg6 (ou 13.Cd3) hxg6 14.Txe6 fxg5 15.Cxd5 cxd5 16.Fxd5 avec les menaces Te7 et Fxb7 n'inspire aucune confiance. Avec la réplique finalement choisie par les noirs, la Dc7 n'est pas attaquée quand la tour pénètre brillamment à e7.

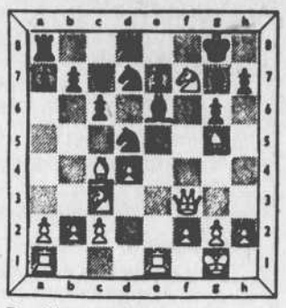
Si 14..cxd5, alors 15.Txe7 Tf8 16.Fxd5 Fxd5 17.Dxd5éch suivi de Txd7, et 15..cxd5 arrive à la même position. Par 15..Rh8, les noirs obtiennent un coup de grâce pour Tf8, mais par 17.Dh3, les blancs gagnent le Cd7 et initient une attaque contre h7. Après 18.Fh6, les pièces noires sont immobilisées autour de la défense de g7 et h7. Les blancs menacent 23.De7 par 22.De3, et les noirs essaient 22..Da4 attaquant d4 (23.De7 Dxd4). Les blancs repoussent la dame par 23.b3 (23.. Dxd4 24.Fxg7éch etc.), et 24.Tc1 menace Tc1-c7. Si alors 24..Dxa2, les blancs gagnent par 25.Txg7 Txg7 26.Tc8éch Tg8 27.Txg8éch Rxg8 28.De8éch Tf8 29.Dxf8mat.

Ornstein (Suède) — Peev (Bulgarie)

Défense du Rat

1.	e4	d6
2.	d4	Cf6
3.	Cc3	g6
4.	Cf3	c6
5.	Fe2	Fg7
6.	0-0	0-0
7.	Te1	Dc7
8.	e5!?	dxe5
9.	Cxe5	Td8?!
10.	Fc4	Cd5
11.	Df3	Fe6
12.	Fg5!	Cd7?
13.	Cxf7!	Fxf7
14.	Cxd5	Fxd5
15.	Fxd5éch	Rh8
16.	Txe7	Tf8
17.	Dh3	cxd5
18.	Fh6!	Tg8
19.	Txd7	Dxc2
20.	Txb7	Taf8
21.	Tf1	Tf5
22.	De3	Da4
23.	b3	Da3
24.	Tc1	

Les noirs abandonnent.



Position après le 13e coup des blancs: 13.Cxf7 !

NOUVELLES

Un tournoi ouvert de la Ligue d'Echecs de Montréal aura lieu du 16 au 19 mai au cégep Maisonneuve, 3800, rue Sherbrooke est. La compétition est divisée en quatre sections avec une bourse de $1,050. Contrairement à ce que laisse entendre la publicité de cet événement, la Fédération des Joueurs d'Echecs du Québec souligne sa non-participation au tournoi à cause de sa structure à l'encontre des normes de cet organisme. Renseignements: 645-8138.

Le pr. Jean Bernard à l'Académie française

PARIS (AFP) — Le professeur Jean Bernard, chef de file de l'hématologie française, a été élu jeudi à l'Académie française au fauteuil de l'écrivain Marcel Pagnol.

Né à Paris le 26 mai 1907, il dirige actuellement à l'hôpital Saint-Louis à Paris un des principaux centres de recherche de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale: l'Institut sur les leucémies et les maladies du sang, domaine dans lequel il jouit d'une réputation internationale.

Jean Bernard obtint les premières rémissions — certes très modestes — de leucémie chez l'homme par la technique de l'exsanguino-transfusion (remplacement de la totalité du sang). Depuis, lui et son équipe ont apporté la plus large contribution française à l'application des méthodes américaines sur le traitement des leucémies dont le taux de guérison, sous leur impulsion, s'est considérablement accru ces dernières années. D'une affection mortelle à cent pour cent il y a dix ans, les recherches menées par l'équipe de Jean Bernard ont fait une maladie "guérissable" sept fois sur dix.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions en pages 14 et 15

STEINBERG

Après une étude approfondie des besoins de deux de ses principales divisions, Steinberg Limitée a décidé de remanier son Service de l'entretien.

Nous sommes présentement à la recherche de trois ingénieurs-administrateurs bilingues hautement qualifiés, spécialisés dans l'entretien, pour occuper les postes suivants:

DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ENTRETIEN

Le directeur, qui sera à la tête d'une équipe composée d'ingénieurs, de gérants, de contremaîtres, de techniciens et d'environ 110 ouvriers spécialisés, devra fournir des services d'entretien d'ingénierie à un complexe d'usines, d'entrepôts, etc. Il devra en outre assurer l'entraînement des employés, l'utilisation structurée de la main-d'oeuvre et la distribution des ressources matérielles selon les objectifs de la compagnie et les ressources financières mises à sa disposition.

GÉRANT D'INGÉNIERIE D'USINE

Le gérant assure les services d'ingénierie d'usine à tous les secteurs des services d'entretien et supervise une équipe formée de sept spécialistes et de douze techniciens d'entretien.

Il lui incombe également, pour les travaux qui sortent de l'activité courante, de voir à la préparation de plans et devis nécessaires, des estimations du coût et du temps prévu pour les travaux ainsi que du lancement des appels d'offres aux entrepreneurs de l'extérieur s'il y a lieu. Il doit également voir à la gestion des travaux qui sortent de l'activité courante, y compris la préparation d'un calendrier des travaux et le contrôle de ceux-ci.

GÉRANT D'INGÉNIERIE INDUSTRIELLE

Le gérant est chargé de fournir les services d'ingénierie industrielle à tous les secteurs des services d'entretien et supervise le travail d'un ingénieur industriel et d'un technicien.

Il lui incombe de veiller à ce que les méthodes de travail, les systèmes de formules relatives aux méthodes d'entretien, l'aménagement de l'atelier et du magasin de l'entretien ainsi que la formation du personnel satisfassent à des critères élevés.

Le salaire a été fixé en vue d'attirer des individus de haut calibre capables d'assumer toutes les responsabilités inhérentes à ces postes.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae en toute confiance à l'adresse suivante:

Bureau d'emploi,
Steinberg Limitée,
1500, avenue Atwater,
Plaza Alexis Nihon, suite 1105,
Montréal, Qué.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

PROFESSEURS DEMANDÉS

Dans le but de répondre aux exigences de l'expansion à laquelle elle fait face actuellement, la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Sherbrooke a un urgent besoin de nouveaux professeurs pour l'enseignement, la recherche et la supervision dans les programmes suivants:

ENFANCE INADAPTÉE (programme du baccalauréat)

- un spécialiste en déficience mentale;
- un spécialiste en troubles d'apprentissage;
- un spécialiste en mésadaptation socio-affective.

ORTHOPÉDAGOGIE (programmes du baccalauréat et de la maîtrise)

- un spécialiste en orthodidactie de la lecture;
- un spécialiste en orthophonie (troubles de l'apprentissage);
- un spécialiste en diagnostic psycho-pédagogique.

ISEP — Information scolaire et professionnelle
(programmes du baccalauréat et de la maîtrise)

- un spécialiste en counseling, intervention en petits groupes;
- un spécialiste en relations industrielles ou en économie du travail;
- un spécialiste dans les méthodes d'intervention en orientation.

PSYCHO-ÉDUCATION (programmes du baccalauréat et de la maîtrise)

- un spécialiste en pathologie sociale;
- un spécialiste en histoire et philosophie de la rééducation;
- un spécialiste intéressé à la formation des psycho-éducateurs.

Conditions requises:

a) être titulaire d'un doctorat dans la discipline concernée ou tout au moins en avoir complété la scolarité;
b) posséder une expérience valable acquise dans un milieu de travail pertinent.

Traitement: selon les qualifications et l'expérience.

Faire parvenir son curriculum vitae **avant le 1er juin** à:

Monsieur le doyen
(Professeurs demandés)
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Qué.

MOUNT ALLISON UNIVERSITY
SACKVILLE, N.-B.
Cours d'été de langues
30 juin - 8 août 1975

Recherchons professeur pour enseigner le français selon la méthodologie du **Français International.**

S'adresser à **Alexandre Fancy, Directeur, Section des Langues Romanes, Université Mount Allison, Sackville, Nouveau-Brunswick, E0A 3C0.**

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET
offres d'emploi

1. Responsable des Activités du secteur socio-culturel.
2. Adjoint au responsable des activités du secteur socio-culturel.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Pouvoir oeuvrer dans la perspective d'un projet éducatif qui intègre les valeurs religieuses chrétiennes.
— De préférence, deux (2) ans d'expérience dans l'enseignement.

SALAIRE:
— À déterminer selon les qualifications et l'expérience.

Faire parvenir son curriculum vitae avant le vendredi 30 mai

Directeur du Personnel
Collège André-Grasset
1001 est, boul. Crémazie
Montréal - H2M 1M3

CORPORATION HÔPITAL MALARTIC INC.
recherche
DIRECTEUR (TRICE)
DES SOINS INFIRMIERS

Responsabilités:
— Assurer la qualité et la quantité des soins requis.
— Planifier, organiser et contrôler les activités sous sa juridiction, coordonner et évaluer les soins infirmiers.

Exigences:
— Membre en règle de l'O.I.I.P.Q.
— Posséder un baccalauréat en nursing.
— Expérience si possible.

Rémunération:
Suivant les normes du Ministère des Affaires Sociales et selon les qualifications du candidat.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur du personnel,
Corp. Hôpital de Malartic Inc.,
C.P. 800,
Malartic, P.Q.
J0Y 1Z0
Tél.: 819 - 757-4342 (frais virés)

CENTRE FAMILIAL THÉRÈSE-MARTIN
(Centre de réadaptation)
Éducateurs - Éducatrices

L'Éducateur travaille auprès d'un groupe d'adolescentes ou de jeunes (fillettes et garçons) mésadaptés socio-affectifs. Selon les politiques et la philosophie de l'Institution, il participe à l'organisation des programmes d'activités rééducatives. Il suit l'évolution des bénéficiaires en rédigeant périodiquement des rapports de comportement.

Qualifications:
— Diplôme en Techniques d'Éducation spécialisée ou en psychologie, criminologie, psychopédagogie, génagogie.
— Expérience auprès des jeunes

Travail:
A plein temps sur une base rotative incluant soirées et fins de semaine.

Faire parvenir le curriculum vitae pour le 27 mai 1975, à:

La Directrice générale
Centre familial Thérèse-Martin
300, Montée Saint-Luc
Saint-Jean, Qué. J3B 6Y8

L'Union régionale de Sherbrooke des Caisses populaires Desjardins

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Description générale:
— Assure la planification, l'organisation, la direction, la coordination et le contrôle de toutes les activités de l'Union régionale.
— Élabore des objectifs à moyen et à long terme.
— Voit à l'application des politiques déterminées par le Conseil d'administration.
— Représente l'Union régionale au sein du mouvement.

Liaisons:
— Relève du Conseil d'administration.
— Supervise les directions.

Qualifications:
A) Académiques: formation universitaire - 2e cycle.
B) Expérience : 8 ans.
— Une expérience exceptionnelle peut combler un manque de formation et vice versa.
— Une connaissance approfondie du mouvement des Caisses populaires Desjardins.
— Leadership.
— Excellent jugement.

Conditions de travail:
— Salaire proprotionnel aux exigences et aux qualifications.
— Avantages marginaux usuels.

Les personnes intéressées à poser leur candidature pour cette fonction devront poster leur curriculum vitae au soussigné au plus tard le 4 juin 1975.

G. ROGER ROY,
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION,
CASIER POSTAL NO 400
ROCK ISLAND, QUÉ.
J0B 2K0

L'HÔPITAL ST-CHARLES DE JOLIETTE
recherche les services d'une(e)
ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(VE)

L'Hôpital St-Charles de Joliette est un centre hospitalier de 800 lits spécialisé en psychiatrie adulte et infantile. L'Établissement comprend en plus une section de 116 lits de soins physiques de longue durée.

FONCTION:
Sous l'autorité de la Directrice du Service des Soins Infirmiers, il (elle) coopère à la gestion du service, assiste et conseille la Directrice en matières de ressources humaines, financières et matérielles dans le cadre des lois et règlements et conformément au plan d'organisation de l'établissement.

EXIGENCES:
— Diplôme 1er cycle en gestion hospitalière ou l'équivalent
— Connaissance du milieu hospitalier
— Expérience antérieure pertinente
— Membre de l'ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec

Les personnes intéressées à poser leur candidature à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 31 mai 1975 au:

Directeur du Personnel
Hôpital St-Charles de Joliette
1000, Boul. Ste-Anne
Joliette, Qué.
J6E 5B5

COLLÈGE DE VALLEYFIELD

Le Collège de Valleyfield requiert les services d'un:

DIRECTEUR DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

FONCTIONS:
— Le Directeur des services aux étudiants a la responsabilité d'organiser et de coordonner les divers services offerts aux étudiants.
— Il est notamment responsable des services suivants: culte et pastorale, santé et clinique, placement et assistance financière aux étudiants, transport et hébergement, information scolaire, loisirs et sports, psychologie et service social, services sociaux culturels, résidence.
— Il évalue le personnel sous sa responsabilité.
— Il accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat.

QUALIFICATIONS:
— Diplôme universitaire exigeant un minimum de seize (16) années d'études, de préférence dans l'une ou l'autre des sphères d'activités des services aux étudiants.
— Huit (8) années d'expérience pertinente.

SALAIRE:
Suivant les qualifications et l'expérience, de $13,395. à $21,437.

DATE LIMITE:
Faire parvenir son curriculum vitae, avant le 28 mai 1975, accompagné des attestations d'études et d'expérience au:

Directeur général,
Collège de Valleyfield,
169, Champlain,
Valleyfield, Qué. J6T 1X6

CEGEP RÉGIONAL DE LA CÔTE-NORD

RECHERCHE
DIRECTEUR ADJOINT DE CAMPUS
(Enseignement)

ATTRIBUTIONS:
Le directeur adjoint assiste le directeur et assume la responsabilité du secteur de l'enseignement.

En cas d'absence ou d'incapacité d'agir du directeur de campus, le directeur adjoint désigné à cette fin, remplit les fonctions de directeur et assume les responsabilités.

Il évalue le personnel sous sa responsabilité.

Il accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat.

Critères d'admissibilité:
— Diplôme universitaire, exigeant un minimum de seize (16) années d'études, en sciences de l'éducation, en administration scolaire ou dans une discipline appropriée.
— Cinq (5) années d'expérience pertinente.

LIEU DE TRAVAIL:
Campus Manicouagan, 537, boulevard Blanche, Hauterive (clientèle 650).

TRAITEMENT:
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation - Minimum: $11,249 - Maximum: $19,867 (en voie de revision).

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:
Début juillet.

FIN DU CONCOURS:
Le 27 mai 1975.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

DIRECTEUR DU PERSONNEL
CEGEP RÉGIONAL DE LA CÔTE-NORD
275, BOULEVARD LASALLE
BAIE-COMEAU, QUÉBEC
(418) 296-2204

Université du Québec à Montréal

PROFESSEURS EN ANIMATION CULTURELLE

Le département des Communications de l'UQAM recherche deux professeurs:
— spécialisés en méthodologie de l'action culturelle;
— capables d'allier théorie et pratique dans le domaine de l'intervention culturelle.

Exigences:
— Détenir un diplôme de 1er cycle en Animation ou Recherche culturelle ou un diplôme équivalent;
— Détenir un diplôme de 3e cycle ou l'équivalent;
— Posséder une expérience professionnelle dans le secteur;
— Les candidats détenteurs d'un diplôme de 2e cycle ou l'équivalent seront aussi considérés s'ils ont une expérience jugée suffisante.

Traitement:
Tel qu'indiqué dans la convention collective.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 26 mai 1975, à:

Jean-Paul Lafrance, responsable
Département des Communications
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888
Montréal, Québec
H3C 3P8

PROFESSEURS DE FRANÇAIS

(COMME LANGUE SECONDE)

Sackville Jr. High, Sackville, N.-B.
— 1 enseignant.
Petitcodiac High, Petitcodiac, N.-B.
— 1 enseignant.
Central Primary, Sackville, N.-B.
— 2 enseignants (Immersion Totale) Gr: 2 & Gr. 3.

Envoyer les candidatures à:

District Superintendent of Schools
School District 14, 16 & 17
770 Main Street
Moncton, N. B.

Université du Québec à Montréal

UN PROFESSEUR EN TRAVAIL SOCIAL

Pour enseignements au module Travail Social (niveau premier cycle).

Exigences:
Doctorat ou maîtrise et expérience pertinente.

Traitement:
Selon la convention collective en vigueur.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 30 mai 1975, à

Robert Panet-Raymond, Directeur
Département de Psychologie
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Montréal, Québec. H3C 3P8

RESPONSABLE DU PROGRAMME DE SOINS GÉNÉRAUX

Département de santé communautaire

FONCTIONS:
— collaborer étroitement à la réalisation du programme de soins généraux au niveau de la salle d'urgence et des cliniques externes;
— participer à la surveillance de l'exécution et à l'évaluation du programme de soins généraux.

QUALIFICATIONS:
— membre de O.I.I.Q.
— bacc. en sciences infirmières ou certificat en santé publique;
— expérience en soins généraux et santé publique.

Faire parvenir curriculum vitae à:

M. Richard Archambault,
Directeur du Personnel,
Centre Hospitalier du Sacré-Coeur de Hull
230, boulevard Gamelin,
Hull, Qué. J8Y 1W7

INSTITUT de RECHERCHES CLINIQUES de MONTRÉAL

demande un

ASSISTANT-ADMINISTRATIF

Fonctions:
Assister l'administration dans le travail régulier, particulièrement au point de vue des relations extérieures, organisation des conférences, séminaires internationaux et autres.

Qualifications:
— Formation universitaire H.E.C. ou équivalent.
— Bonne présentation; aisance en public.
— Age: 30 - 40 ans.
— Candidat bilingue.
— Références nécessaires.

Pour plus de renseignements, téléphonez a:

842-1481 poste 230

CECM

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

CONSEILLER EN RELATIONS DE TRAVAIL PERSONNEL PÉDAGOGIQUE

Fonction:
Conseiller les directeurs d'écoles sur des problèmes ayant trait à l'interprétation ou à l'application de la convention collective des enseignants.
Effectuer des recherches en regard de la préparation des négociations. Participer à certaines négociations.
Participer à l'administration de la convention collective des enseignants: plaintes, griefs, préparation d'arbitrages, etc.
Participer, à titre de représentant de la Commission, à certains comités conjoints avec les enseignants et les directeurs d'écoles.

Qualifications:
Diplôme universitaire en relations industrielles, psychologie industrielle, administration ou toute conjugaison de formation universitaire jugée équivalente par le comité de sélection.
Expérience dans la gestion du personnel.
Être bilingue.

Traitement:
Selon l'expérience et les qualifications.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae en précisant leurs qualifications et leur expérience ainsi que les motifs de leur demande, avant le 27 mai 1975, à **M. Léo Bouchard, 3737 est, rue Sherbrooke, Montréal H1X 3B3.**

Prière de mentionner le numéro de code suivant: LD-17575

HMR **Hôpital Maisonneuve-Rosemont**

Le centre hospitalier Maisonneuve-Rosemont, centre universitaire ultra spécialisé de 1000 lits, requiert les services

d'infirmières diplômées et autorisées

pour ses départements de:

— Urgence
— Médecine •
— Chirurgie
— Soins intensifs
— Équipe volante
— Cardiologie
— Psychiatrie

Les postes disponibles sont à temps complet, à temps partiel, permanents ou temporaires, de rotation ou stables, de jour, de soir et de nuit.
Conditions particulières aux infirmières de soir et de nuit.
Qualification requise:
Membre en règle de l'O.I.I.Q.

Les personnes intéressées doivent communiquer avec:

M. Nelson Doucet,
Hôpital Maisonneuve-Rosemont,
5415, boul. l'Assomption,
Montréal, Qué.
Tél.: 254-8341 poste 592 ou 593

FISCALISTES

Pour être qualifiés, les candidats devront être comptables agréés bilingues et avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de l'impôt sur le revenu. De préférence, ils devront avoir les aptitudes nécessaires à la prise en charge d'un groupe de fiscalistes.

En collaboration avec l'associé responsable du service de la fiscalité, ils seront chargés de l'application des différentes lois de l'impôt et responsables de la planification fiscale d'un groupe de clients.

La rémunération sera déterminée selon les qualifications.

Les candidats devront s'adresser au:

Directeur du personnel,
Samson, Bélair, Côté, Lacroix & Associés,
C.P. 325, Tour de la Bourse,
Montréal, Qué.

Le Centre d'Accueil "La Vigie" de Gaspé

qui prévoit ouvrir ses portes bientôt, est à la recherche

d'ÉDUCATEURS (TRICES)

Le Centre peut accueillir jusqu'à 16 adolescents mésadaptés sociaux affectifs. Il doit en outre donner des services de dépannage d'urgence à très court terme, d'observation et de rééduction.

"LA VIGIE" est un petit Centre d'Accueil à faible capacité et constitue une expérience unique en son genre. L'Unification dans la structure de fonctionnement y est vécue dans sa totalité.

Responsabilité:
Accomplir de concert avec le Coordonnateur d'Unité et ses équipiers le travail de rééducation auprès des enfants, en partageant sa vie et organisant les activités.

Exigences:
— Posséder un diplôme universitaire en psycho-éducation;
— OU un diplôme d'éducateur spécialisé donné par le CEGEP;
— OU tout autre diplôme connexe et présentant une maturité personnelle qui permet de croire à un travail valable auprès des jeunes.

Lieu de travail:
Au Centre d'Accueil "La Vigie" de Gaspé.

Traitement:
Selon les échelles en vigueur dans les Centres d'Accueil pour enfants.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum-vitae avant le 28 mai 1975 à:

Réjean Boucher, Ps.-Ed.
Directeur du Centre d'Accueil
"La Vigie"
C.P. 1458, Gaspé, P.Q.

ALGONQUIN

LA DIVISION DES ARTS APPLIQUÉS

recherche un

PROFESSEUR EN JOURNALISME

La Division recherche dès maintenant un journaliste expérimenté, enthousiaste, pour enseigner les rudiments de la cueillette et de la rédaction de la nouvelle à des étudiants en journalisme, à compter de septembre 1975. Les candidats doivent avoir acquis leur expérience dans la presse écrite. L'expérience du journalisme électronique serait un atout.

Selon la formation et l'expérience, la nomination se fera à l'un des niveaux suivants:

Maître	$12,373 - $21,337
Maître associé	$11,615 - $19,949
Maître adjoint	$11,111 - $17,550

Veuillez préciser le numéro du concours dans la demande que vous ferez parvenir, par écrit, au

Service du personnel
1385, avenue Woodroffe
OTTAWA (Ontario) K2G 1V8

Le concours se terminera lorsque le poste aura été comblé.

LE CONCOURS No 46-75 s'adresse également aux femmes et aux hommes.

LE CENTRE D'ACCUEIL "LA VIGIE" DE GASPÉ

qui prévoit ouvrir ses portes bientôt, est à la recherche

D'UN COORDONNATEUR D'UNITÉ

Le Centre peut accueillir jusqu'à 16 adolescents mésadaptés sociaux affectifs. Il doit en outre donner des services de dépannage d'urgence à très court terme, d'observation et de rééducation.

"LA VIGIE" est un petit Centre d'Accueil à faible capacité et constitue une expérience unique en son genre. L'unification dans la structure de fonctionnement y est vécue dans sa totalité.

Responsabilité:
Sous l'autorité immédiate du Directeur Général, il est responsable de la rééducation et du bien-être des enfants reçus au Centre. Il dirige et anime ses éducateurs. Il élabore les stratégies d'internat en collaboration avec le Directeur du Centre.

Exigences:
Posséder un diplôme universitaire en Sciences Humaines: Psycho-Éducation ou l'équivalent. Il doit avoir une expérience pertinente au niveau de l'enfance inadaptée et de la rééducation.

Qualités requises:
Sens de l'organisation, qualités de leadership.

Lieu de travail:
Au Centre d'Accueil "La Vigie" de Gaspé.

Traitement:
Selon les échelles en vigueur dans les Centres d'Accueil pour enfants.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 28 mai 1975 à:

Réjean Boucher, Ps.-Éd.
Directeur du Centre d'Accueil
"La Vigie"
C.P. 1458, Gaspé, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE BLAINVILLE - DEUX-MONTAGNES

Ouverture de poste

Fonction:

AGENT DE LA GESTION FINANCIÈRE

Endroit:
Service financiers,
Édifice Place Sauvé,
St-Eustache.

Nature du travail:
Il effectue des tâches spécialisées dans des domaines tels que la programmation budgétaire, le financement et les normes et procédures administratives, selon les besoins de la commission.

Attributions caractéristiques:
— Dans la programmation budgétaire, il s'occupe de l'application des normes du contrôle du budget et des opérations comptables de la commission.
— Dans le financement scolaire, il s'occupe des problèmes de liquidité, de la planification des déboursés et de la perception des sommes dues.
— Il est responsable du service de la paye et des procédures comptables.
— Il peut se voir confier d'autres responsabilités.

Qualifications requises:
Posséder un diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline appropriée ou être comptable général licencié ou comptable agréé ou l'équivalent.

Expérience pertinente:
Posséder au moins 5 ans d'expérience.

Salaire:
Selon la politique administrative et salariale du M.E.Q.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 23 mai 1975 au:

Directeur des services du personnel,
C.P. 298,
Deux-Montagnes, Qué.

Centre de rééducation

Clientèle d'enfants perturbés affectifs graves (6 - 12 ans) demande des

ENSEIGNANTS

Qualifications:
— Légalement qualifiés en enfance inadaptée ou en orthopédagogie.
— Expérience d'enseignement avec des groupes d'enfants de même catégorie.

Fonctions:
Assumer la responsabilité du traitement et de la récupération pédagogique d'un groupe d'enfants dans un ensemble rééducatif.

Traitement:
Selon la politique salariale du ministère de l'Education.

Adresser curriculum vitae au:

Directeur général,
Centre de l'Enseignement Vivant,
8833, boul. St-Michel,
Montréal, Qué.
Tél: 725-5236

LE COLLÈGE DE THETFORD MINES

RECHERCHE

COORDONNATEUR DU CENTRE DES MÉDIA

FONCTION:
Sous l'autorité du directeur des services pédagogiques, il est responsable de la planification, de la direction, de l'administration des ressources humaines, financières et matérielles du centre, lequel regroupe les services de bibliothèque, d'audiovidéothèque et d'audio-visuel.

Il doit également veiller à l'efficacité de ces services et voit à l'application des politiques pédagogiques déterminées après consultation des organismes concernés.

Il doit se tenir à l'affût des nouveaux développements dans le domaine pédagogique et voit à un rendement maximal des média documentaires et technologiques dans le processus d'apprentissage.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Diplôme universitaire de premier cycle, ou l'équivalent, avec spécialisation appropriée.

Cinq (5) années d'expérience pertinente; un candidat sera nettement avantagé devant une expérience cumulée dans les réseau d'enseignement ou de façon polyvalente.

TRAITEMENT:
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Education.
MINIMUM $11,249.00 MAXIMUM $19,087.00

TOUT CANDIDAT DOIT SOUMETTRE SON CURRICULUM VITAE ACCOMPAGNÉ DES DOCUMENTS PERTINENTS À:

M. JEAN DAGNAULT, DIRECTEUR DU PERSONNEL
COLLÈGE DE THETFORD MINES,
671 SUD BOUL. SMITH,
THETFORD MINES, QUÉ.

Université Laval

DIRECTEUR DU SERVICE DE BIBLIOTHÈQUE

Sommaire de la fonction:
Administrer, planifier et développer un service de bibliothèque qui puisse satisfaire aux besoins et aux exigences de l'Université en conformité avec les statuts et les règlements en vigueur.

Tâches et responsabilités principales:
— Est responsble de la bonne marche du Service et de la réalisation des politiques établies par le Conseil.
— Élabore les politiques et les règlements de la Bibliothèque.
— Prépare et administre le budget de la Bibliothèque.
— Dirige le personnel de la Bibliothèque.
— Fait rapport au Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche sur les activités de la Bibliothèque.

Qualifications requises:
— Grade universitaire de préférence en bibliothéconomie ou dans une autre discipline avec expérience pertinente.
— Plusieurs années d'expérience dans un poste de direction.
— Habileté à diriger du personnel.
— Esprit d'initiative et de décision accompagné d'une grande sûreté de jugement.
— Grande habileté à traiter et à entretenir de bonnes relations avec les autorités, le personnel enseignant et administratif de l'Université.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae **avant 17 heures, le 29 mai 1975,** à l'adresse suivante:

Le Service du personnel
Pavillon de la Bibliothèque
Bureau 3445
Université Laval
Québec (G1K 7P4)

Cité universitaire, Québec

Université du Québec
Ecole nationale d'administration publique

DIRECTEUR DE CENTRE (CADRE)

La direction du perfectionnement de l'ENAP recherche les services d'un directeur pour le Centre de perfectionnement des administrateurs du secteur des Affaires sociales.

Fonction:
Sous la responsabilité du directeur du perfectionnement de l'École, un directeur de Centre de perfectionnement d'administrateur voit à l'analyse des besoins de perfectionnement des administrateurs. Il a la responsabilité de diriger la conception, l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de programmes et de sessions de perfectionnement, et d'assurer la coordination de la réalisation d'activités de perfectionnement auprès des organismes de son secteur. Il voit aussi à la réalisation d'interventions d'aide-conseil auprès des organismes de ce secteur.

Exigences:
— Posséder un diplôme universitaire de second cycle (de préférence) dans le domaine de l'administration ou des sciences humaines.
— Avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans comme administrateur public (cadre) dans un ministère ou un organisme du gouvernement, ou dans un organisme de l'un ou l'autre des secteurs parapublics.

Traitement:
Selon les qualifications et l'expérience.

Lieu de travail: Québec.

Les personnes intéressées voudront bien faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 1er juin 1975, au:

Directeur du perfectionnement
École nationale d'administration publique
625, Saint-Amable
Québec, Qué.
G1R 2G5

ANALYSTE CONFIRME DES SYSTÈMES

Poste vacant au siège social de la société Domtar Limitée à Montréal.

Le poste:
Le titulaire, qui relèvera du directeur de la mise au point des systèmes, sera appelé à concevoir, développer, mettre en vigueur et documenter des systèmes d'information efficaces dans les secteurs de la commercialisation, fabrication et finance.

Le candidat:
Le candidat recherché devra posséder un diplôme universitaire ou une qualification professionnelle équivalente. Ce poste constitue un défi pour les personnes ayant de 3 à 5 années d'expérience en programmation et analyse de préférence dans les secteurs pré-cités. La langue de travail est le français mais le bilinguisme est désirable.

La société offre un programme complet d'avantages sociaux et un salaire de début proportionnel aux antécédents et à l'expérience.

Veuillez adresser votre curriculum vitae en rappelant le dossier M5 61 à:

Services d'emploi
DOMTAR LIMITÉE
C.P. 7210
Montréal, Québec H3C 3M1

discrétion assurée.

DOMTAR

COMMISSION SCOLAIRE DES RIVIÈRES

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR GÉNÉRAL

de la Commission Scolaire des Rivières,
Niveau élémentaire (2,000 élèves)

FONCTIONS:
— Exécuter les décisions du Conseil des commissaires et du Comité exécutif;
— Diriger le personnel de cadre y compris les principaux d'écoles, le personnel professionnel, le personnel enseignant et non-enseignant, le personnel administratif, le personnel technique, le personnel de secrétariat et le personnel ouvrier;
— Assumer les fonctions de directeur de l'enseignement et de directeur du personnel;
— Le directeur général est le premier et dernier responsable de son organisation.

QUALIFICATIONS:
— Une formation universitaire de 1er cycle en administration scolaire ou en science de l'éducation;
— Une expérience de 3 ans au niveau I de cadre (directeur de service pédagogique) ou une expérience de 5 ans au niveau II de cadre (coordonnateur d'enseignement) ou une expérience de 5 ans dans un poste de directeur d'école, de préférence au niveau élémentaire.

TRAITEMENT:
Le traitement sera déterminé selon la politique administrative et salariale.
Echelle de 1974-75: $20,713. - $24,562.

Faire parvenir lettre de demande d'emploi et curriculum vitae à:

Commission Scolaire des Rivières,
a/s Jean Gay, Directeur général,
707 Nord, rue St-Paul,
Farnham, J2N 2R4

N.B. Mentionner sur l'enveloppe "confidentielle".

Le Centre Hospitalier Brôme-Missisquoi-Perkins

est à la recherche d'un(e)

Directeur (trice) du Service des Soins Infirmiers

Le candidat devra être membre en règle de l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec, et être détenteur d'un Certificat en Gestion Hospitalière ou l'équivalent, et avoir plusieurs années d'expérience dans un poste de responsabilité similaire.

Les candidatures seront adressées au:

Directeur Général
Hôpital Brôme-Missisquoi-Perkins
950 rue Principale,
Cowansville, Qué.

COMMISSION SCOLAIRE DE WATERLOO

OFFRE D'EMPLOI

Poste: PRINCIPAL

École Notre-Dame, Waterloo
Maternelle, premier cycle élémentaire

Avantage:
Le salaire est déterminé selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Education.

Critères de l'éligibilité:
Cinq années d'expérience dans l'enseignement, de préférence à l'élémentaire. Seiz années de scolarité.

Les candidats devront demander une formule de demande et la retourner avec copie de leurs attestations avant 17 heures, le vendredi 23 mai, à l'adresse suivante:

Albert Roy
48, rue Young, Waterloo
Cté. Shefford, Qué.
J0E 2N0

Université du Québec à Montréal

Le département de Sociologie recherche deux professeurs:

— spécialisés en méthodologie de l'action culturelle;
— capables d'allier théorie et pratique dans le domaine de l'intervention culturelle.

Exigences:
Les candidats devront:
1. détenir un diplôme de 3e cycle en sociologie ou dans une autre discipline des sciences humaines pertinente à l'animation culturelle, ou l'équivalent; les candidats détenteurs d'un diplôme de 2e cycle ou l'équivalent seront aussi considérés s'ils ont une expérience jugée suffisante;
2. détenir un diplôme de 1er cycle en Animation ou Recherche culturelle ou un diplôme équivalent;
3. posséder une expérience professionnelle dans le secteur.

Traitement:
Conformément à la convention collective.
Les candidats sont pirés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 27 mai 1975 à:

M. Marcel Rafie, directeur
Département de Sociologie
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888
Montréal, Québec
H3C 3P8

Labrecque, Vézina & Associés, Ingénieurs-Conseils
Les Ingénieurs Associés Limitée

recherchent

INGÉNIEUR EN GÉNIE CIVIL ET SANITAIRE

Expérience:
Minimum de 3 ans.
Salaire:
Suivant expérience et qualifications.
Avantages:
Fonds de pension après 1 an de service, 5% - 5%.
Bénéfices marginaux.
Exigence:
Le candidat doit être de langue française.

TECHNICIEN EN GÉNIE CIVIL

Expérience:
2 à 3 ans.
Salaire:
$10,000 minimum et suivant qualifications.
Avantages:
Fonds de pension après 1 an de service, 5% - 5%.
Bénéfices marginaux.
Exigence:
Le candidat doit être de langue française.
Communiquer avec:
André Labrecque
482-3610

Le C.L.S.C. de SEIGNEURIES

(Boucherville, Varennes, Verchères, Calixa-Lavallée, St-Amable, Ste-Julie)
est à la recherche d'un(e)

DIRECTEUR (trice) GÉNÉRAL (e)

Le défi à relever sera de:
— voir à l'organisation du C.L.S.C.
— préparer et administrer le budget
— élaborer et implanter des programmes de services et de prévention en collaboration avec la population
— découvrir les besoins de la population, les évaluer et trouver des mécanismes pour y répondre
— voir au bon fonctionnement de l'établissement

Cette personne exceptionnellement dynamique sera capable:
— d'animer une équipe multidisciplinaire et d'en coordonner les activités
— de travailler en conformité avec les orientations et les priorités de la population et du conseil d'administration
— de communiquer et de travailler avec les groupes du milieu
— d'administrer et de gérer du personnel et des services à la population.

Elle peut détenir un diplôme universitaire relié à la fonction, mais elle possède avant tout des expériences variées dans le domaine des services de santé et services sociaux.

Lieu de travail:
Varennes

Salaire:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales mais les personnes gagnant environ $13,000.00 seront intéressées par ce poste.

Faire parvenir son curriculum vitae avant le 17 juin 1975 au

Président du conseil d'administration
1049 Michel Moreau
Boucherville, Qué.

Collège du Vieux Montréal

SERVICES PÉDAGOGIQUES
SECTEUR DES SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES

C-75-4-305

Professeurs en Éducation spécialisée (Orthopédagogue ou psycho-éducateur ou psychologue)

(POUR SEPTEMBRE 1975)
EXIGENES:
Diplôme universitaire 1er ou 2ième cycle
Expérience en milieu scolaire de préférence
SALAIRE:
Selon les normes du décret des enseignants
Faire parvenir votre curriculum vitae et attestations d'études avant le 30 mai 1975, au:

DIRECTEUR DU PERSONNEL
Collège du Vieux-Montréal
200 ouest, rue Sherbrookee
Montréal, Qué.

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
(C.S.S.M.M.)

CHEF DE SERVICE DE L'ACCUEIL ÉVALUATION

À LA COUR DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

VOULEZ-VOUS FAIRE PARTIE DE NOS CADRES ?

Le poste:
— Planifier, diriger et coordonner les activités d'accueil, conseil, évaluation et orientation des cas référés par la Cour de Bien-Être Social.
— Participer au développement des Services à l'enfance coordonnés et complémentaires.
— Travailler en collaboration avec les organismes extérieurs (Services de probation, Cour de B.E.S., etc.).
— Représenter le C.S.S.M.M. auprès des Services rattachés à la Cour de B.E.S.
— Assurer une présence conseil auprès des juges et du contentieux.

Le candidat:
— Formation universitaire en sciences humaines.
— Expérience administrative.
— 5 années d'expérience.
— Connaissance du domaine de l'Enfance et du système judiciaire.
— Capacité de s'adapter à une nouvelle situation.

Le traitement sera déterminé selon la compétence et selon l'échelle de salaire établie de $12,000.00 à $20,016.00

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae aux:

Services Embauche et Intégration
800 Est, boul. de Maisonneuve
Suite 1000
Montréal

LES LABORATOIRES VILLE MARIE INC.

recherche un

INGÉNIEUR GÉOTECHNICIEN (NE)

LE POSTE:
Le (la) candidat(e) sera responsable de la bonne marche technique et administrative d'un laboratoire servant au contrôle de la qualité et de la mise en place des matériaux.

QUALITÉS REQUISES:
Être ingénieur géotechnicien(ne) de préférence possédant une maîtrise en mécanique des sols et deux années d'expérience dans les essais de laboratoire et les investigations géotechniques orientées vers l'étude des barrages, des routes et fondations d'ouvrages d'art.

ENDROIT:
Laboratoire LG-2, Baie James.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SALAIRE:
— Poste permanent
— Facilité de logement avec famille
— Transport payé
— Prime d'éloignement
— Salaire avantageux et correspondant au poste.

Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.

Les candidats(es) intéressés(es) feront parvenir leur curriculum vitae, ou téléphoneront au:

SERVICE DU PERSONNEL,
400, Boul. Curé Labelle,
Chomedey, Laval
Tél.: 681-9221

L'HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR, MONTRÉAL

recherche un(e)

NUTRITIONNISTE

pour son département de santé communautaire.

Fonctions:
Sous l'autorité du chef du département de santé communautaire:
— poursuit des études sur les besoins de la population en nutrition;
— élabore des programmes, participe à leur exécution et les évalue;
— participe à la formation du personnel oeuvrant en santé communautaire et assiste ce personnel dans l'exécution des programmes.

Exigences:
— Membre actif de la C.P.D.Q.
— Expérience de travail en nutrition communautaire.
— Maîtrise en santé publique ou en nutrition communautaire.
— Etre capable de s'exprimer en français et en anglais.
— Qualité de "leadership"; facilité à transmettre les connaissances; esprit de recherche et de collaboration; capacité de travail en équipe multidisciplinaire.

Traitement:
Selon les politiques salariales du ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Richard Comeau,
Responsable du classement,
Hôpital du Sacré-Coeur, Montréal,
5400 ouest, boul. Gouin,
Montréal, Qué.

HÔPITAL NOTRE-DAME
Centre hospitalier affilié à l'Université de Montréal

INFIRMIERS (ÈRES) AUTORISÉS (ÉES)

Plusieurs postes vacants à temps complet. Rotation, jour, soir, nuit.
— Conditions particulières aux permanents(es) de soir et de nuit.
— Orientation spéciale de 4 semaines prévue pour les nouveaux et nouvelles diplômés(ées) des universités et cegeps.

Dates d'entrée : 26 mai
7 juillet
4 août
2 septembre

Pour entrevues aux personnes intéressées, s'adresser à :

Mme Rita David-Desroches,
Bureau d'emploi,
1560 est, rue Sherbrooke,
Montréal, Qué.

SEDOJ (Service de Documentation Juridique Inc.)

cherche un jeune

AVOCAT

pour le poste de responsable des relations extérieures
Sous l'autorité du directeur général, cette personne:
— aura la charge de la mise en marché des services de DATUM et du MINI-BIBLEX;
— maintiendra des contacts nombreux avec les milieux juridiques;
— développera un plan d'implantation du nouveau système DATUM II dans les milieux juridiques.

Salaire selon qualifications et expérience.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Direction générale de FEDOJ,
C.P. 1000, succ. Côte-des-Neiges,
Montréal, Qué.

Conseil scolaire de Nipissing
École secondaire Franco-Cité
Sturgeon Falls, Ontario

Nous recherchons pour septembre 1975, les professeurs suivants:

Professeurs:
Commerce (Sténographie)
Mathématiques / Sciences
Français

N.B. Quelques périodes d'orientation sont disponibles avec l'un ou l'autre de ces postes.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. David Lafleur, Directeur
École secondaire Franco-Cité
90, rue Main,
Sturgeon Falls, Ont.
Tél: (705) 753-1510 (bureau)
(705) 753-0587 (rés.)

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

sollicite les offres de service d'un

COORDONNATEUR GÉNÉRAL

Poste:
Sous l'autorité du comité de coordination, le coordonnateur voit à l'administration des affaires courantes du C.D.S.: il assure un lien constant d'information et de consultation entre les salariés et le comité, contribue au maintien des relations constructives auprès des organismes du milieu et agit à titre de secrétaire d'assemblée aux réunions du comité de coordination.

Exigences:
— Expérience de travail en équipe.
— Bonne connaissance des groupes populaires et de leur développement.
— Aptitude à obtenir les appuis nécessaires à la réalisation des projets de recherche et d'intervention.
— Connaissance des principes de la gestion participative.

Traitement:
Selon l'échelle des salaires en vigueur au C.D.S.M.M.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 30 mai 1975 au:

Conseil de Développement Social du Montréal Métropolitain,
a/s Comité de coordination,
445, rue St-François-Xavier,
Montréal, Qué.

TRADUCTEUR(TRICE)

Fonctions:
- traduction de textes administratifs et techniques de l'anglais au français;
- recherche terminologique;
- analyse et évaluation des besoins en traduction.

Exigences:
- diplôme universitaire en traduction ou l'équivalent
- un ou deux ans d'expérience dans le domaine technique et financier
- initiative, sens de l'analyse.

Lieu de travail:
- Montréal (centre-ville).

Conditions de travail:
- salaire en fonction de l'expérience et de la compétence;
- nombreux avantages sociaux

Faire parvenir curriculum vitae, discrétion assurée, à:

Mme J. Dedicik
Coordonnatrice du recrutement
Organisation, Recherche et Systèmes
BANQUE DE MONTRÉAL
C.P. 6002
Montréal, Québec H3C 3B1

La Première Banque Canadienne
Banque de Montréal

Centre Hospitalier des Laurentides
L'ANNONCIATION, COMTÉ DE LABELLE, P.Q. J0T 1T0 — 819-275-2118

recherche

DIRECTEUR DU PERSONNEL

L'hôpital:
Un centre hospitalier de 636 lits à vocation multiple, à prédominance psychiatrique.

La fonction:
Assumer la direction du service du personnel en ce qui a trait à la planification, à l'organisation, à la coordination et au contrôle d'activités propres à la gestion des ressources humaines, tels le recrutement, la sélection, l'embauchage, la formation, les relations de travail et toute autre activité normalement exercée en gestion de personnel.

Le candidat:
Devra posséder une formation universitaire, de préférence en relations industrielles et quelques années d'expérience en gestion des ressources humaines. Devra, de plus, posséder les qualités nécessaires à l'exercice d'une telle fonction.

Conditions de travail:
— Salaire en fonction des qualifications et de l'expérience du candidat choisi et compte tenu des normes salariales en vigueur dans le milieu.
— Avantages sociaux accordés aux cadres du milieu des Affaires Sociales.

Faire parvenir curriculum vitae détaillé avant le 2 juin 1975 à:

Direction générale,
Centre hospitalier des Laurentides,
L'Annonciation, Comté Labelle, Qué.

Université du Québec à Montréal

DOYEN DES ÉTUDES DU 1ER CYCLE

Sous la juridiction et la responsabilité immédiate du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, le doyen doit administrer et exécuter les politiques et les directives arrêtées par les autorités concernées, e.g. la Commission des études, le Comité exécutif, le Conseil d'administration entre autres.

TÂCHES:
Le doyen du 1er cycle est responsable devant le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche:
— de l'organisation générale des programmes de premier cycle et de leur gestion,
— du fonctionnement des Familles et des Modules et de leurs relations avec l'ensemble de l'Université et en particulier avec les Départements,
— de l'application des règlements généraux de l'Université du Québec, des règlements internes et des politiques de l'Université du Québec à Montréal,
— de l'exécution de toute autre fonction de même nature que pourraient lui confier les autorités de l'Université du Québec à Montréal.

QUALIFICATIONS:
— Diplôme de troisième cycle ou de 2e cycle avec expérience universitaire pertinente,
— expérience universitaire de direction d'enseignement ou de recherche,
— qualités d'animation dans le milieu académique,
— connaissance des structures de l'Université du Québec.

SALAIRE:
Selon l'échelle des cadres adoptée par le Conseil d'administration, selon l'expérience et les qualifications.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir au **Secrétariat général** avant le 30 mai 1975 à 17 heures, **au bureau 7210, Pavillon Louis-Jolliet ou à C.P. 8888, Montréal, Québec. H3C 3P8.**

---

hôpital de chicoutimi inc.

Centre hospitalier ultra spécialisé de 636 lits
recherche

COORDONNATEUR (TRICE) DES PROGRAMMES

Département de santé communautaire

RESPONSABILITÉS:
Sous l'autorité immédiate du chef du département de santé communautaire, le titulaire de ce poste doit:
— participer à l'élaboration et à l'évaluation des programmes des soins préventifs et continus;
— assurer la réalisation de toutes les fonctions et les tâches relatives à l'exercice infirmier en santé communautaire;
— établir des mécanismes d'évaluation des programmes de soins infirmiers en santé communautaire;
— identifier les besoins de formation et de perfectionnement et participer à l'élaboration des programmes d'enseignement.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Droit de pratique de l'O.I.I.Q.
— Certificat en santé communautaire et/ou diplôme en santé publique.
— Formation en administration et en éducation et/ou expérience pertinente dans une formation administrative et d'éducation.
— Expérience valable dans l'exercice de la fonction d'infirmier (d'infirmière).
— Sens de l'organisation.
— Habileté à diriger et à travailler en équipe.

TRAITEMENT:
Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Les candidat(e)s intéressé(e)s devront faire parvenir un curriculum vitae complet (photo récente, certificat de naissance et attestations d'études) au plus tard le 30 mai 1975 à:

M. Claude Gendron,
Chef de l'embauchage,
Hôpital de Chicoutimi Inc.,
C.P. 1006,
Chicoutimi, Qué.
Tél. (418) 549-2195 poste 281

toronto

Baisse des cours

Les aurifères ont perdu beaucoup de terrain vers la fin de la séance vendredi à la Bourse de Toronto. Dans les autres secteurs de ce marché, la cote était légèrement à la baisse à la fermeture. Les industrielles fléchissent de 0.65 et tombent à 187.17.

L'activité a été très faible tout au cours de la séance. Les aurifères reculent de 8.02 et tombent à 381.33. C'est leur pire dégringolade depuis le 11 avril, alors qu'elles avaient fait une chute de 11.94 et qu'elles étaient tombées à 378.83.

Les gains ont été de 163, contre 224 jeudi, les pertes de 239 contre 209, les valeurs inchangées de 215 contre 219, ce qui donne un total de 617, contre 652.

Le virement a été de 1.34 million d'actions d'une valeur totale de $15.54 millions, au regard de 1.99 million d'actions d'une valeur totale de $22.72 millions la veille.

Sept des parties constituantes de l'indice industriel fléchissent et neuf progressent. Les boissons alcooliques, les raffineries de pétrole et l'immeuble y sont les plus grands gagnants, alors que les produits chimiques, les communications et les mines industrielles y sont parmi les plus forts perdants.

Cominco a annoncé qu'elle réduisait de 21.50 cents à 20.75 cents la livre le prix de son plomb au Canada et de 24.50 cents à 22.75 cents la livre le prix de son plomb aux Etats-Unis. Cominco a fermé à $30 7-8, une baisse de 7-8.

La Banque de Commerce a annoncé qu'elle sera actionnaire d'une nouvelle banque marchande multinationale, appelée Kuwait Pacific Finance et dont le siège social sera à Hong Kong.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abby Glen	2000	286	285	286	+ 4
Aby Gln w	1000	91	91	91	+ 1
Abitibi	6320	$9⅞	9¾	9¾	+ ⅛
Acklands	1740	$14⅜	14¼	14¼	— ¼
Acres Ltd	2980	$8⅜	8⅜	8½	
Acres A pr	z130	$35	34¼	34⅜	
Advocate	400	174	170	174	
Agnico E	3525	$5¾	5⅜	5⅜	— ⅛
Agra Ind	1000	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Albany	8500	36	33	36	+ 3
Alt East G	3050	$7¾	7⅜	7¾	— ⅛
Alta Gas A	1406	$12½	12⅛	12½	
Alta G E p	100	$22	22	22	+1½
Alta Nat	z5	$21⅞	21⅞	21⅞	
Alcan	27816	$22⅞	21⅜	21½	—1⅜
Algo Cent	z25	$13¾	13¾	13¾	
Algoma St	1971	$26⅜	26½	26⅜	
All-Can B	200	225	225	225	
Alliance B	500	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Alminex	1050	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
Alum 4½ p	z10	$30½	30½	30½	
Am Bonza	4300	210	205	210	
Am Larder	500	38	38	38	+ 2
Am Eagle	1000	38	38	38	+ 5
Andres W	z50	$7⅜	7⅜	7⅜	
Ang CT 4½	z50	$20⅞	20⅞	20⅞	
Ang UD	10300	130	125	125	— 3
Anfhes B p	z5	$60	60	60	
Aquitaine	2011	$22¾	22⅜	22⅜	— ⅜
Arbor C	1000	75	75	75	
Argus	z50	$25	25	25	
Args 250 p	820	$26¼	26¼	26¼	—1¾
Asamera	1300	$10¼	10⅛	10¼	+ ⅛
Asbestos	712	$17¼	17¼	17¼	— ¾
Ashland C	1100	$9½	9¼	9¼	— ¼
Atco A	160	$19	19	19	— ½
Atl C Corp	500	34	34	34	— 2
Ato Hard A	2210	$12	11¼	11¾	+ 1
Bad Boy	200	365	365	365	— 5
Ballndery	500	48	48	48	
Banister C	500	$8	8	8	+ ¼
Bankeno	102	184	184	184	+ 3
Bank B C	z4	$14½	14½	14½	
Bank Mtl	8463	$14¼	13⅞	13⅞	— ¼
Bank N S	9426	$43½	43¼	43¼	— ¼
Bartaco	200	170	170	170	+ 4
Beavr E A	600	405	400	400	—25
Becker B p	100	$6	6	6	+ ⅛
Bell Can	12685	$45¼	45	45	— ⅛
Bell A pr	z28	$44¾	44⅝	44¾	
Bell B pr	100	$45⅛	45⅛	45⅛	
Bell C pr	z25	$25⅞	25⅞	25⅞	
Bell D pr	1035	$48⅜	48¼	48⅜	+ ⅛
Beth Cop A	310	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Big Nama	z125	10½	10½	10½	
Bl Hawk	1000	32	32	32	+ 2
Blkwod A	2300	$5¾	5⅝	5¾	
Block Bros	800	315	305	310	
Bombrder	250	320	310	320	
Border C	400	225	225	225	— 5
Bovis Cor	2900	111	110	110	— 2
Bow Val	12950	$16	15⅝	15¾	— ⅛
BP Can	555	$12⅛	12	12⅛	— ⅜
BP Can p	z15	$60	60	60	
Bral R	12300	200	180	195	+ 5
Bramalea	1000	$5⅜	5¼	5⅜	— ⅛
Brameda	2400	80	80	80	— 1
Brascan A	3777	$13	12¾	12¾	— ¼
Brenda M	1200	430	430	430	—15
Brinco	200	$5½	5⅜	5½	+ ⅜
BC Forest	285	$16½	16½	16½	
BC Sugar A	z100	$22½	22½	22½	
B Phone	1276	$11	10¾	11	+ ⅜
BCPh 4½ p	z25	$43½	43½	43½	
BCPh 1956	z80	$46	46	46	
BCPh 6.80	300	$17½	17¼	17¼	— ¾
Brunswk	3400	420	415	420	
Budd Auto	300	$6	6	6	— ⅛
Budd A w	500	250	240	245	— 5
Bulora Cor	8200	121	115	115	— 5
Burmah O	1000	75	75	75	— 5
Burns Fds	z123	$9¼ C	9¼	9¼	
Cad Frvw	2800	$12⅛	12	12⅛	+ ⅛
CAE A	800	$9⅛	9	9	— ¼
Cal Pow	765	$24½	24¼	24½	+ ½
Cal P 7 p	500	$80	80	80	
Cal P 10 p	105	$102¼	101½	101½	— ¾
Cam Mine	8500	27	26	27	+ ½
Cambridg	200	$20¾	20¾	20¾	
Camflo	4380	$12⅜	12⅛	12¼	— ½
C Chib A	900	375	375	375	—10
Camp RL	225	$29¾	29¾	29¾	—1¼
Campau A	320	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
Campau 7p	500	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
Can Cem L	600	$10¾	10¾	10¾	
C Cem L p	115	$14¼	14¼	14¼	+ ½
C Geother	2302	56	54	54	— 1
Can Malt A	500	$24¾	24⅜	24⅜	— ⅛
C Nor West	600	340	340	340	— 5
C Pakrs C	950	$18¼	18	18¼	
Can Perm	600	$17⅜	17½	17⅜	— ⅛
CS Pete	3450	211	205	211	— 1
C Tung	3000	340	330	340	
C Cabl	10500	$14½	14⅜	14½	+ ⅛
Cdn Cel	400	$5⅜	5¼	5¼	
C Curtis	800	50	50	50	— 2
C Ex Gas	3400	335	335	335	
C Found pr	325	$8¾	8⅛	8⅛	— ⅜
CGE pr	600	$21	21	21	+ ½
CG Invest	600	$20⅞	20⅛	20¾	+ ¾
C Hidrogas	2250	135	135	135	— 3
C Homestd	2400	485	475	475	—10
C Hydr pr	100	$12	12	12	— ¼
C Im B	13956	$24⅝	24¼	24½	+ ¼
C Ind Gas	1373	$7¼	7¼	7¼	
CIL	350	$21	21	21	
C Int Pow	201	$14½	14½	14½	
C Lencour	1250	10	10	10	— ½
C Manoir	200	385	385	385	— 5
C Malart	5000	25	24½	24½	+ ½
C Marconi	600	330	330	330	
C Merrill	120	290	290	290	—10
C Ocdental	z50	$10¾	10¾	10¾	
CP Inv	35895	$17	16¾	16⅞	
CP Inve pr	1020	$33½	33½	33½	+ ⅛
CP Ltd	10260	$15⅜	15	15	— ¼
CPL A p	1358	$8⅞	8¾	8¾	
CPL 4 p	150	57	7	7	
C Reserve	900	290	285	285	— 5
Cdn Tire	z35	$47⅛	46¼	47⅛	
Cdn Tire A	3074	$48¾	48½	48½	— ½
C Utilities	900	$9⅛	9	9	
C Util 10¼ p	975	$26⅜	26¼	26¼	— ⅛
C Util w	z48	220	220	220	
Canron	z50	$18½	18½	18½	
Capit Div	1400	38	38	38	
Carl OK	6551	240	230	235	—10
Carl OK A p	350	$17¾	17⅜	17¾	
Carma D	400	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Cassiar	4750	490	475	490	+ 5
Cassidy L	300	400	400	400	
Celanese	640	440	430	430	
Cent Pat	z100	88	88	88	
Chib Kay	500	14	14	14	— 1
Chieftan D	800	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
Chimo	2000	95	95	95	
Chrysler	2125	$11¾	11⅜	11¾	
CHUM	z25	$5¼	5¼	5¼	
Coch Will	400	101	100	100	— 6
Comb Met	4000	7	7	7	
Cmnc	12058	$31⅜	30⅜	30⅞	— ⅞
Com Cap	3200	225	220	225	
C Holiday I	1410	330	330	330	
CHins A p	250	$18	18	18	
Comtech	200	355	355	355	
Coniagas	1300	107	102	102	—13
Con Bath	2187	$25¾	25½	25¾	+ ⅛
C Bath 68 w	500	$8⅜	8¼	8¼	— ⅛
Con Bldg	4400	305	305	305	
Con Fardy	1520	131	131	131	— 3
C Durham	3000	55	53	54	+ 1
C Marben	500	46	46	46	— 2
C Morisn	2200	130	127	130	
Cons Pipe	7750	340	330	340	+10
Cons Prof	1400	40	40	40	
C Rambler	700	145	145	145	+ 5
C Rexspar	2000	33	32	32	
Con Textle	400	190	190	190	
Con Distrb	8645	425	410	420	— 5
Cons Gas	8998	$13¾	13⅜	13¾	+ ¼
Con Gas D	100	$22	22	22	
Con Glass	300	$12½	12½	12½	— ⅜
Control F	100	210	210	210	
Conwest	300	290	290	290	
Cop Fields	5400	90	90	90	
Corby vt	125	$16¾	16¾	16¾	— ¼
Coseka R	2300	290	290	290	
Costain R	800	$9⅛	8⅞	8⅞	— ⅛
Costin R w	400	280	275	280	+10
Craigmt	1200	415	410	410	
Crain R L	z50	$11¼	11¼	11¼	
Crestbrk	1400	335	335	335	+ 5
Crwn Life	175	$64	64	64	— 1
Crow Nest	100	$25½	25½	25½	— ¼
Crush	23860	$7¼	6⅞	7¼	+ ¼
Cuvier M	1300	111	110	111	— 2
Cyprus	1101	$8⅞ D	8½ to	8⅝ G	— ¼
D Aragon	2000	18½	18½	18½	— ½
Decca R	1300	390	380	390	+15
D Eldona	1000	29	29	29	— 2
Deltan Ltd	100	$6¼	6¼	6¼	— ¼
Denison	1800	$49	48½	48½	— ½
Dicknsn	400	$8¼	8	8	— ⅜
Discovry	200	180	180	180	+ 5
Doman I	200	$7⅛	7⅛	7⅛	
Dome	2500	$49¾	49	49	— ¾
Dome Pete	3263	$27¾	27⅜	27½	— ⅛
D Bridge	1750	$24½	23½	23½	— ½
D Citrus	100	$5⅝	5⅜	5⅜	+ ⅜
D Explor	500	22	22	22	
Dofasco A	3175	$24⅞	24½	24¾	+ ¼
Dofasco C	z30	$52	51½	51½	
D Scotish p	z50	$22¾	22¾	22¾	
Dom Store	2100	$16½	16⅜	16⅜	— ⅛
D Text A	500	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Domfar	6030	$22⅜	22¼	22¼	— ⅛
Domfar pr	100	$11	11	11	+ ⅛
Donlee M	100	355	355	355	
DRG Ltd A	200	$6⅝	6½	6½	— ⅜
Dr Mc C A	300	$13¼	13¼	13¼	— ½
Du Pont	800	$22½	22	22	— 1
Dylex Ltd	540	$7½	7½	7½	— ⅜
Dylex A	1350	$7⅜	7¾	7¾	— ⅛
Estn Can S	500	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
E Mal	21300	375	350	365	—15
East Sul A	700	156	155	155	— 3
Econ Inv	1400	$12½	12½	12½	+ ¼
E-L Fin	182	455	455	455	—20
Emco w	100	250	250	250	+20
Extndcar	z10	$5	5	5	
Falcon C	2809	$6½	6¼	6½	+ ⅛
Falcon	657	$36¾	36¼	36¾	+ ⅛
FarmMer	1000	$5	5	5	— ¼
Fed Ind A	150	400	400	400	
Fed Pion	100	$18½	18½	18½	+ ¾
Fed Pion P	z20	$70	70	70	
Fields S	310	$11¾	11⅜	11¾	+ ⅜
Finning T	325	$9½	9½	9½	
Foodex S	950	260	250	250	+10
Ford USA	z10	$37½	37½	37½	
Ford Cnda	710	$7⅓	73	73	+ ¾
Francana	100	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Frobex	z14	10	10	10	
GH Steel	900	$6⅝	6¼	6¼	— ⅜
Gaz Metr	1100	$6½	6¼	6¼	— ⅛
GMC	368	$47½	47¼	47¼	— ⅞
Genstar L	7065	$19	18¾	18¾	
Gnstar L w	3925	$5⅞	5½	5⅞	+ ½
Gt Masct	1000	70	70	70	+ 3
Giant Yk	2100	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
Gibraltar	1950	$5	495	495	— 5
Glendale	7100	180	166	167	+ 2
Goldund M	2000	35	35	35	
Goldray	1000	28	28	28	— 2
Goodyear	2000	$12½	12	12	— ½
Gozlan	7600	$5⅜	5	5⅜	
Graff G	100	$31	31	31	+ ½
Granduc	100	115	115	115	
Gt Oil Sds	1255	$7	6½	7	+ ¾
GL Paper	z50	$20⅜	20⅜	20⅜	
Gt W Life	140	$62	62	62	— ½
Gt West S	5400	$6⅞	6⅝	6⅞	+ ⅛
G Wst wt	1200	200	195	200	+ 5
Grey G	1200	310	300	300	—15
Greyhnd	174	$16¼	16¼	16¼	— ⅛

Nomination à la Librairie Garneau Ltée.



Georges Laberge

Maître Lavery Sirois, président du conseil d'administration de la Librairie Garneau Limitée, annonce la nomination de Monsieur Georges Laberge au poste de président et directeur général de la maison.

Gulf C	15767	$33⅛	32½	32¾	— ½
Gulfstrem	3000	22½	22½	22½	
		H	to	L	
Halifax D	1100	210	205	210	
Hambro C	300	180	180	180	+ 4
H Group	500	440	440	440	
Hardee	z600	90	90	90	
Hard Crp A	600	$5¼	5¼	5¼	
Harlequin	100	$20½	20½	20½	— ¼
HWood A	800	375	375	375	—25
HWood B	z100	52	52	52	
Hawker S	1375	$5½	5⅜	5⅜	+ ⅛
Holinger A	750	$29	28⅜	28⅜	— ⅛
Homco A	200	220	220	220	
Home A	3845	$26½	26	26¼	
Home B	200	$24½	24½	24½	
Horne Pit	200	350	350	350	+ 5
Houston O	400	146	146	146	+ 1
Hoden DH	100	$5⅞	5⅞	5⅞	
Hud Bay A	1350	$19½	19⅛	19¼	— ½
H Bay Co	2374	$17¾	17⅜	17⅜	+ ⅛
HB Oil Gas	z100	$30½	30½	30½	
HB Oil G pr	z63	$35½	34¾	35½	
Huron Eri	1174	$22½	22¼	22¼	
Husky Oil	4300	$18¾	18½	18⅛	— ¾
Husky B pr	z50	$33⅛	33⅛	33⅛	
Husky E w	1700	$6¼	6	6	— ¼
Hy's Ltd	150	280	280	280	—15
IAC	533	$18½	18⅜	18½	+ ¼
Imasco A	1300	$29½	29½	29½	
ImascoA p	z25	300	300	300	
IOil A	22916	$29½	29	29½	+ ⅝
Indal Can	250	$17⅛	17¼	17¼	— ⅛
Indusmin	150	$7	7	7	
Inland Gas	950	$8¼	8¼	8¼	
Inland G p	700	$10½	10⅜	10½	+ ¼
Inter-City	1300	495	490	495	
Inter C A p	100	$13	13	13	+ ⅜
Inter C B w	1200	299	295	295	— 2
Intrmetco	700	$6	5⅝	6	+ ¼
IBM	220	$224⅜	223	223½	—6½
Int Mogul	612	232	232	232	— 3
Inco A	17518	$29½	28¾	28¾	— ⅜
Int Obaska	z100	9½	9⅜	9½	
Interpool	1500	$15¾	15½	15½	+— ⅜
Intpr Pipe	4690	$12¾	12½	12⅝	— ⅛
Int Pipe w	800	141	140	140	— 5
Ipsco	10950	$17¾	17½	17¾	+ ¼
Inv Grp A	544	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Inv Grp 5 p	z10	$13¼	13¼	13¼	
Irish Cop	2000	4½	4½	4½	
Island Tel	200	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Iso	500	87	87	87	— 3
ITL Ind	1600	125	115	120	+ 5
IU Intl	3810	$11¾	11½	11¾	+ ¼
Jannock	700	$6	6	6	— ⅛
Jannock D	200	$6⅛	6	6	
Jannock A	400	$12⅜	12⅜	12⅜	— ¼
Jelex	5000	11	11	11	+ ½
Joliet	500	22	22	22	
Kaiser Re	7100	$9⅝	9½	9½	
Kaiser w	3225	$6¾	6⅝	6⅝	
Kam Kotia	9000	70	70	70	+ 2
Kaps Tran	100	280	280	280	— 4
Keeprite B	100	$6	6	6	
Keily D A	450	$5⅞	5⅞	5⅞	
Kelsey H	200	$7½	7⅜	7⅜	— ⅞
Kerr A A	2203	$12⅜	12¼	12¼	
Kerr A B	333	$12⅛	12⅛	12⅛	
Koffler	z5	350	350	350	
Koffler w	z250	20	20	20	
K-Tel Intl	2100	300	280	285	—20
Labatt A	490	$17⅜	17¼	17⅜	+ ⅛
Lacanex	1200	115	112	112	— 3
Lacanex w	1000	1½	1½	1½	
Laidlaw A	1200	$5¼	5⅛	5¼	— ⅛
Laidlaw B p	400	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
LOnt Cem	200	330	330	330	— 5
La Luz	1300	$8	8	8	
Lambda M	1000	67	67	67	—18
Lamb M A	z25	81	81	81	
Langi	500	11	11	11	— 4
Lau Fin	100	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Lau Fn 140	z50	$17⅛	17⅛	17⅛	
Leigh Inst	1400	175	170	175	— 3
Levy A pr	200	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
LL Lac	233	162	162	162	
Livingsto	200	$9	9	9	+ ¼
Lob Co A	500	$6	6	6	
Lob Co pr	250	$24	23¾	24	+ ⅛
Lob Ltd Ap	100	$15½	15½	15½	— ½
Lochiel	6600	98	95	95	
Loeb M	400	330	330	330	— 5
Lost River	4200	365	355	360	
Lytton M	2700	133	130	130	+ 2
		M	to	O	
Maclarn B	450	$30	29¾	30	+ ½
Mclan H A	600	$9	9	9	
MB Ltd	3930	$23½	23⅛	23¼	+ ⅛
Madeline	3500	255	253	253	— 5
Madsen	3250	60	57	60	+ 3
Majst Wil	700	335	330	330	— 5
Major H D	200	380	380	380	+10
Man Bar	8000	80	76	80	+ 3
M Lf Mills	400	$25	25	25	+ ¾
Mrtme El A	100	$6	6	6	— ½
Markel F	125	265	265	265	
Martin	13500	27½	26½	27	— ½
Mass Fer	9161	$17¾	17⅝	17⅜	+ ⅛
Mas F 2.50	2175	$25⅞	25⅜	25¾	— ⅛
Mattgmi	2850	$17¼	17¼	17¼	
Mc Adam	1200	32	32	32	— 3
Mc Intyre	670	$49	48	48⅛	— ⅞
McLaghln	2100	$11	10½	11	+ 1
MDS Helth	1510	215	210	215	—10
Melchers	200	385	375	375	
Melton R E	900	300	295	295	
Mentor	200	206	206	206	— 4
Mercantil	2872	$18	17¾	18	+ ⅛
Merland E	400	205	205	205	+ 3
Mex LP	z4	465	465	465	
MICC	100	$10	10	10	— ¼
Microsyst	597	340	340	340	— 5
Midcon	600	67	67	67	
Midrim	3000	10	10	10	
Mindamr	8334	24	21½	21½	—1½
Molson A	441	$19	18⅞	18⅞	— ⅛
Molson B	208	$17	17	17	— ½
Monenco	750	$12	12	12	+ ⅛
Mtl Trust	100	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛
Moore	13180	$50¼	50	50⅛	+ ⅛
MTS Inter	1000	44	44	44	— 1
Multi Acc	100	315	315	315	+ 5
Nabrs Dlg	300	$29½	29⅜	29½	
NaChr	16350	$9	8⅝	9	+ ⅛
Nat pete	2500	37	36	36	— 1
Nat Sea A	1272	$9	8¾	9	+ ⅛
Nat Trust	z25	$16½	16½	16½	
NBU Mine	1000	240	236	236	— 4
Neonex	900	153	151	151	— 4
NB Tel	z85	$13¼	13¼	13¼	
N Kel	12500	24½	24	24	+ ½
N Provid D	z300	22	22	22	
N Que Ragl	400	216	215	215	— 5
N Senator	2000	13	12½	12½	— ½
N Yok Oil	z111	36	36	36	
Nfld LP	100	$11⅛	11⅛	11⅛	
Nick Rim	1000	7½	7½	7½	
Noble M	1500	40	38½	40	— 1
Noma Ind	z3	450	450	450	
Nor Acme	3500	12½	11	12½	+ ½
Noran A	11692	$38¼	37⅞	38	+ ⅛
Nordair L	100	250	250	250	
Norlex	3500	18	16	18	+2½
Normick P	200	259	259	259	+ 9
NC Oils	3750	480	470	470	— 5
Nor Ctl G	4350	$11½	11⅜	11½	+ ⅛
Nor Ctl B p	125	$19½	19½	19½	— ½
Nor Ct 150 p	275	$19⅜	19⅜	19⅜	— ⅛
Nor Ctl w	500	183	183	183	— 2
Nor Elect	3421	$25⅜	25¼	25¼	— ¼
NE Bell w	6505	$5⅝	5⅛	5¼	— ⅜
Northgat	5591	450	430	450	+20
NowscoW	6100	$10½	10¼	10½	+ ¼
NSI Mark	z300	82	82	82	
Numac	2500	$11	10⅝	11	+ ¼
Nu-Wst A	1185	$8¾	8⅝	8⅝	
OP1 Ltd	200	190	180	180	—20
Oakwood P	7900	85	81	85	
Ocdentl Pt	400	$16⅜	16¼	16¼	— ½
Ocelot Ind	800	$6⅜	6½	6⅝	
Ontario Tr	300	305	305	305	
Orchan	500	252	252	252	
OSF Ind	501	350	350	350	
Oshawa A	1925	$6⅛	5⅞	5⅞	— ¼
Osisko	3000	25	25	25	
		P	to	S	
Pac Pete	4755	$23¼	23	23⅛	— ⅛
Page Pet	700	175	175	175	+ 5
Paloma P	1376	125	120	120	
Pamour	8405	$7⅛	6⅞	7⅛	+ ⅛
Pancana I	2344	85	80	80	— 5
PCdn P	17000	$14	13⅝	13⅞	+ ¼
Pango Gld	500	105	105	105	— 5
Pan Ocean	3712	$12	11⅞	12	+ ⅛
Patino N V	1400	$15	14	15	+ 1
Pe Ben O	100	320	320	320	
Pembin B	z50	230	230	230	
Pennant	2100	185	175	185	+13
P Dept S	1837	$7¾	7½	7½	— ½
Peyto Oils	1600	400	390	400	+10
Phillips Cb	800	$10¾	10¾	10¾	— ⅛
Phillips P	300	$51⅞	51⅞	51⅞	—3⅛
Photo Eng	z50	$22½	22½	22½	
Pick Crow	500	25	25	25	
Pine Point	z50	$33¼	33¼	33¼	
Pitt Eng C	100	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Place G	7000	32	30	30	— 3

Nouveau président du Conseil Canadien des Pêches



Guy Bernier

Le Capitaine Antonin Giasson, président de la fédération Pêcheurs Unis du Québec, annonce que M. Guy Bernier, directeur général des Pêcheurs Unis du Québec, a été élu président du Conseil Canadien des Pêches pour l'année 1975-76 lors de la dernière assemblée générale annuelle de cet organisme tenue à Halifax, du 4 au 8 mai dernier.

M. Guy Bernier était auparavant vice-président national du même organisme. Il apporte à l'industrie de la pêche une expérience de trente années. Le nouveau président du C.C.P. est également vice-président de l'Assurance-Vie Desjardins, administrateur de l'Union Régionale de Montréal des Caisses Populaires Desjardins, administrateur de la Fondation Emile-Girardin-Vaillancourt, administrateur du journal "Le Devoir" et de la Chambre de Commerce de Montréal. Le secteur coopératif des pêches du Québec se réjouit de la nomination de son directeur général.

(Annonce P.U.Q.)

Placer	2390	$18⅞	18½	18¾	— ⅛
Pominex	500	61	61	61	— 1
Pow Corp	1130	$9	8⅞	9	
Prado Exp	3300	150	145	150	+ 5
Prec S	14200	100	90	97	— 6
Preston	400	$12¾	12½	12½	— ⅜
Price Co	651	$14¾	14¾	14¾	
Pure Silv	3400	289	280	280

Cogem, une entreprise de services intégrés

MM. Guy Chabot, président de Bélanger, Chabot et Associés et Gérard Virthe, président de Cogem Inc., filiale du Groupe Cogem, viennent de conclure officiellement un accord permettant l'échange bilatéral des services offerts par les deux compagnies signataires.

L'entente intervenue entre ces deux importantes sociétés québécoises a pour but de grouper, en un complexe unique, un ensemble de services spécialisés en matière de recherche et de conseil en administration.

Bélanger, Chabot et Associées, société de conseillers en administration, se spécialise dans les travaux de recherche et de conseil dans les secteurs de l'économie, de la finance, des systèmes de gestion et du management.

Cogem Inc., une firme spécialisée en recherche et conseil en marketing, est reconnue pour ses travaux dans le domaine de la localisation commerciale et résidentielle, des études de marché et sondages, des plans de marketing, des stratégies publicitaires et promotionnelles.

Grâce à un accord de caractère exclusif, Bélanger, Chabot et Associés s'adressera dorénavant à Cogem, pour tous services relatifs au marketing dans le cadre de projets requis par sa clientèle. Cogem Inc. en fera autant pour les services qui sont de la compétence de Bélanger, Chabot et Associés.

Le complexe de services ainsi créé s'adresse autant à la clientèle déjà établie de B.C.A. et de Cogem, qu'aux nouveaux clients servis conjointement par les deux compagnies.

M. Virthe a souligné que cet accord des deux compagnies est un jalon marquant dans le monde des affaires et constitue un des plus importants groupes de conseillers en administration au Québec.

Hypothèques: les banques n'imiteront pas la Royale avec des taux à 2 niveaux

par La Presse canadienne

La Banque de Commerce, la Banque de Nouvelle-Ecosse et la Banque de Montréal critiquent ouvertement, toutes trois, la décision que la Banque Royale a prise de ne plus assujettir au même taux les prêts hypothécaires qu'elle consent pour les nouvelles maisons et pour les maisons qui sont construites depuis déjà un certain temps.

Elles ont toutes trois dit qu'elles n'imiteront pas en cela la Banque Royale.

Jusqu'ici le taux hypothécaires de la Banque Royale était de 10.75 p.c., dans le cas des hypothèques ordinaires — c'est-à-dire non garanties par le gouvernement — et ses prêts en l'occurrence ne pouvaient dépasser $60,000, et ils étaient de 10.5 dans le cas des hypothèques garanties par le gouvernement, c'est-à-dire consenties aux termes de la loi nationale sur l'habitation.

La Banque Royale a changé cette politique. Le taux n'est pas changé dans le cas des nouvelles maisons, tant pour ce qui a trait aux hypothèques garanties par le gouvernement que pour les hypothèques ordinaires, mais il est haussé à 11 p.c., dans le cas des maisons construites depuis déjà un certain temps et, dans ce cas, le montant maximum qui peut être emprunté est de $25,000.

La Banque Royale a dit que c'est parce qu'elle voulait stimuler la construction domiciliaire qu'elle adoptait deux taux différents, selon que la maison était en chantier ou déjà construite. Elle a soutenu que cette politique fournirait des fonds pour les mises en chantier.

D'autre part, Michel Légaré, de la Banque de Commerce, déclare que sa banque ne souffre pas d'une pénurie de fonds hypothécaires.

Il ajoute qu'il se pourrait fort bien que le public se montre mécontent de la nouvelle politique de la Banque Royale et que cette institution soit conséquemment forcée de revenir à un taux semblable pour les maisons en chantier et les maisons construites.

Un porte-parole de la Banque de Montréal dit que sa banque ne dispose pas de beaucoup de fonds pour les hypothèques, mais qu'elle ne songe pas à imiter la Banque Royale.

Rowland Frazee, vice-président de la Banque Royale, explique en ces termes la nouvelle politique de celle-ci:

"La présente demande de fonds hypothécaires est sans précédent. Si nous n'avions pas pris la mesure qui s'imposait, les fonds dont nous disposons pour les hypothèques seraient vite devenus épuisés."

M. Frazee estime que le système de deux taux différents aiguillonnera la construction domiciliaire et aidera aussi dans le secteur des maisons de prix modiques qui sont déjà construites.

M. Porter Carter, directeur général adjoint de la Banque Royale, déclare, de son côté, que cette banque a une réserve de $250 millions pour les prêts hypothécaires dans le cas de l'année financière qui a commencé le 1er novembre 1974.

La CVMQ maintient les suspensions de Rosen et Valutrend

par Jacques Forget

Sydney Rosen et sa société de gestion, Valutrend Management Services, n'ont pu infléchir la décision de la Commission des valeurs mobilières du Québec. Sydney Rosen et Valutrend Management Services demeureront sous le coup de l'ordonnance du 9 avril de cesser de faire le commerce des valeurs mobilières et les 55 compagnies associées au promoteur demeureront suspendues.

Telle est la décision qu'a prise la CVMQ après avoir entendu Me Jules Lesage, procureur du promoteur Sydney Rosen et de Valutrend Management Services et Me William Brown, procureur de la Corporate Bank and Trust de Freeport des Bahamas. On se souviendra que la CVMQ, suite à une enquête de la Gendarmerie Royale, avait accusé M. Rosen de détourner des sommes importantes des trésors des 55 compagnies impliquées par l'intermédiaire de Valutrend Management Services, vers la Corporate Bank and Trust. Or, l'institution bancaire, selon la CVMQ, serait en difficultés financières, menaçant ainsi les fonds investis chez elle.

M. Rosen n'a pas voulu témoigner devant la Commission, bien qu'il fut présent à l'audience. Son avocat, Me Jules Lesage, a réfuté toutes les allégations de la CVMQ, précisant toutefois que Rosen contrôle Valutrend, que Valutrend gère les opérations des 55 compagnies impliquées et que Valutrend a déposé des fonds de ces compagnies auprès de Corporate Bank and Trust. Les commissaires ne sont contentés d'affirmer que: "les déclarations de Me Lesage ne sauraient remplacer celles des principaux intéressés qui auraient pu jeter toute la lumière sur cette affaire."

Pour sa part, Me William Brown, avocat de Corporate Bank and Trust, nanti d'un mandat oral, a informé la Commission des réponses à un certain nombre de questions, obtenues de la bouche du président de la banque, M. Lawrence M. Wynne. Me Brown a dit que Rosen et Valutrend Management Services ne seraient pas reliés à la banque bahaméenne et que cette institution serait en bonne situation financière.

La Commission a considéré ce témoignage comme absolument sans valeur, étant du ouï-dire...allant à l'encontre des révélations de l'enquête de la Gendarmerie Royale. Les commissaires ont déploré que le président du trust n'ait pas jugé bon de se présenter devant eux.

Répondant aux questions de MM. Demers et Côté, Me Brown a admis posséder deux bureaux, dont l'un chez Valutrend Management Services, à Toronto. Il a agi aussi à plusieurs reprises comme avocat de Rosen et Valutrend. "Le commentaire le plus charitable que l'on puisse faire à propos du scénario de Me Brown, ont conclu les commissaires, c'est qu'il a accepté d'agir comme messager pour des raisons évidentes".

faits et projets

Abitibi réduit ses immobilisations

MONTREAL — L'acquisition de la Price et le ralentissement au domaine des pâtes et papiers compromettent la liquidité d'Abitibi. Cette dernière doit réduire ses projets de dépenses de capital, d'un montant total de $95 millions prévu pour 1975.

Lynx-Canada Explorations

La Canadian Reynolds a porté à 25.1% son intérêt dans Lynx-Canada Explorations, en convertissant le billet promissoire de $250,000 qu'elle détenait. En trio d'exploration avec Camflo et Canadian Reynolds, Lynx-Canada Explorations vient de découvrir un gisement de charbon important au Nouveau-Brunswick. Sept foreuses sont actuellement en opération sur la propriété.

Le prix de l'essence sans plomb

OTTAWA — Les recherches menées par le Centre de recherches sur les combustibles au ministère de M. Donald Macdonald démontrent que la consommation d'essence augmente avec l'essence sans plomb tandis que le service de protection de l'environnement affirme que les automobilistes réalisent des économies substantielles avec ce carburant. En revanche, un porte-parole du ministère de l'énergie, des mines et des ressources annonce que, suite aux premiers tests de janvier, des compagnies ont modifié le sans plomb pour augmenter sa densité à la suite de son rendement au gallon.

Expansion de MacDonald Tobacco

MONTREAL — La compagnie Simon Cigar, une filiale de la société américaine Consolidated Cigar fermera ses portes d'ici quatre mois. 400 employés seront remerciés. Toutefois cette fermeture permettra une expansion de la MacDonald Tobacco. En effet, cette dernière fabriquera dorénavant les produits Simon, une entente ayant été prévue à ce sujet.

Weston et National Sea Products

MONTREAL — Weston Loblaw serait le mystérieux investisseur qui tente actuellement de prendre le contrôle de National Sea Products de Halifax. D'ailleurs, dans les milieux financiers, la tactique employée ici pour faire l'acquisition des actions de la National Sea Products est caractéristique du groupe Weston qui ne se démasque qu'à la toute dernière minute lorsque l'opération est réussie.

Pour garder un mineur

TORONTO — Selon une étude de l'Association minière du Canada, pour garder un mineur, il s'agirait de lui donner une bonne raison de travailler dans les centres miniers isolés. En 1973, la mobilité des travailleurs miniers non spécialisés dans les mines atteignait 77.5%. Ceci est dû aux conditions de travail difficiles, à la solitude et au découragement. Par conséquent, l'industrie minière a perdu $350 millions à cause de la forte mobilité de ses employés.

Seuls les profits des sociétés pétrolières n'ont pas baissé

Les sociétés pétrolières, les fabricants de machines-outils et l'industrie de l'entreposage ont évité la chute généralisée des profits survenue à l'occasion du premier trimestre. C'est ce que rapportent les plus récentes données de Statistiques-Canada, publiées hier.

Les compagnies de bois et les textiles ont été frappés par une sévère chute des profits et une baisse marquée des ventes. Les profits des constructeurs automobiles ont aussi reculé de façon marquée.

Les profits de l'ensemble des corporations ont baissé de 10% au premier trimestre, comparativement à la même période l'an dernier. Si les chiffres de ventes ont augmenté de 12%, une bonne part des revenus accrus ont été grugés par l'inflation. Ainsi, l'indice des prix à la consommation a fait un bon d'environ 12 points pendant la même période.

Les bénéfices des pétrolières ont augmenté de 40%, alors que les ventes ne se sont accrues que de 33%. Pour l'industrie de l'entreposage, l'augmentation des profits a été de l'ordre de 80%; les ventes se sont accrues de 116%. Ces profits exceptionnels sont largement attribuables à la grève des débardeurs des ports de l'Ouest qui a fait la fortune des entrepôts.

Pour l'industrie de la machinerie, les profits ont augmenté de 55% alors que les ventes n'ont crû que de 24%. Les investissements dans ce secteur ont été particulièrement importants au cours des derniers mois, contrairement aux autres secteurs. Les hommes d'affaires s'attendent vraiment à ce que l'économie émerge de l'actuelle récession avec la fin de l'année.

L'industrie de la construction domiciliaire, par contre, est l'une des plus affectées: la construction d'habitations est à son plus bas niveau depuis huit ans. Ainsi, les profits dans les industries du bois ont baissé de 66% et les ventes de 14%.

Dans le textile, où les importations ont été particulièrement concurrentes, les ventes ont chuté de 13% et les profits de 76%.

Chez les fabricants de matériel de transport, les fabricants de voitures ont été les plus touchés: leurs profits ont chuté de 60% alors que les ventes sont demeurées stables.

Mines de métaux: profits de $133 millions, en baisse de 37%; ventes de $1.169 milliard, en baisse de 4%

Hydrocarbures; profits de $219 millions, en hausse de 46%; ventes de $1.167 milliard, un bon de 33%.

Autres mines: profits de $55 millions, en baisse de 13%; ventes de $473 millions, en hausse de 11%.

Aliments et boissons; profits de $71 millions, en baisse de 21%; ventes de $3.921 milliards, en hausse de 14%.

Industries du caoutchouc: profits de $17 millions, en hausse de 13%; ventes de $338 millions, augmentation de 6%.

Textiles: profits de $13 millions, en baisse de 76%; ventes de $1.197 milliard, en baisse de 13%.

Industries du bois: profits de $16 millions, en baisse de 66%; ventes de $744 millions, en baisse de 14%.

Papiers et cartons: profits de $128 millions, en baisse de 6%; ventes de $1.095 milliard, en hausse de 5%.

Impression et édition: profits de $37 millions, stables; ventes de $676 millions, en hausse de 21%.

Métallurgie primaire: profits de $96 millions, en baisse de 18%; ventes de $1.502 milliard, en hausse de 7%.

Aciéries: profits de $55 millions, en baisse de 8%; ventes de $1.386 milliard, en hausse de 9%.

Machineries: profits de $65 millions, en hausse de 55%; ventes de $1.109 milliard, en hausse de 24%.

Dominion Stores: des profits accrus

La compagnie Dominion Stores Limited a annoncé hier des ventes et bénéfices record pour l'exercice financier clos le 22 mars 1975.

Les ventes ont atteint $1,649,502,000 au cours de la période de 52 semaines en comparaison avec $1,320,732,000 pour la période de 53 semaines terminée le 23 mars 1974. Il s'agit d'une augmentation de 24.89 pourcent ou, en comparaison avec une période normale de 52 semaines, d'un accroissement de 27.28 pour cent.

Les bénéfices nets pour ces 52 semaines s'établissent à $17,010,000, comparativement aux bénéfices redressés de $13,279,000 pour les 53 semaines du dernier exercice.

Les bénéfices nets par action au cours de cette dernière période de 52 semaines se sont accrus de $1.60 à $2.02. Les dividendes par action au cours de ce dernier exercice se sont chiffrés à 82 cents en comparaison à 72 cents au cours de l'exercice précédent.

En dépit de l'accroissement des ventes et des bénéfices nets, les bénéfices par dollar de vente ont été de 1.03 cents, soit tout juste une fraction minime d'augmentation en comparaison à 1.01 cents par dollar de vente enregistrée au cours de l'exercice précédent, a déclaré M. Thomas G. Bolton, président de Dominion Stores.

Victoria crée une société de crédit

VICTORIA (PC) — Le gouvernement de la Colombie-Britannique a entrepris hier de créer ses propres institutions financières en vue de pallier aux déficiences des banques à charte fédérale.

Le premier ministre Dave Barrett a soumis à la législature un projet de loi qui créera la B.C. Savings and Trust Corporation, un organisme qui aura le pouvoir d'offrir des prêts et des hypothèques à des taux d'intérêt réduits et qui offrira aussi des services de crédit et d'épargne.

L'organisme qui sera créé ne sera pas une banque, mais bien une corporation de la couronne appartenant pour 90 pour cent à la province. Les autres 10 pour cent de ses avoirs seront partagés par les caisses de crédit de cette province, si elles le désirent.

Les services financiers de l'institution seront dispensés par l'intermédiaire des bureaux des différentes sociétés de crédit qui y participeront.

Banque de Montréal augmente ses frais de chèques à 18¢

La Banque de Montréal a pris la décision d'augmenter son tarif de frais pour les chèques personnels. De 16 cents le chèque, les frais passent à 18 cents. Ces tarifs entreront en vigueur dès le 15 juin.

La banque a introduit aussi un tarif minimum de 50 cents, lorsque un ou deux chèques sont tirés par mois. A plus de trois chèques, le tarif devient unitaire: 18 cents du chèque.

Il s'agit de la deuxième augmentation de tarifs sur l'émission de chèques, en six mois.

La Banque de Montréal a expliqué cette hausse par l'augmentation des coûts de comptabilité des comptes personnels, de mois en mois, et des coûts d'expédition de ces comptes aux clients.

Les autres banques ont fait savoir qu'elles n'avaient pas l'intention d'imiter la Banque de Montréal, du moins pour l'instant.

encan

IMPORTANTE VENTE À L'ENCHÈRE SANS RÉSERVE

DATE: Lundi, 26 mai 1975, 9:00 A.M. (H.N.E.)
ENDROIT: Route 62, Mattagami, Québec, Canada
POUR LE COMPTE DE: Mattagami Ready Mix Ltée

AVIS: Nous avons le plaisir d'effectuer cette vente pour le compte de Mattagami Ready Mix Ltée qui fut le premier contracteur dans le gigantesque projet hydro-électrique de la Baie James.

Mattagami Ready Mix Ltée cesse toutes les opérations dans sa division de construction de routes, pour poursuivre plus activement d'autres éléments courants dans le secteur des affaires.

TÉLÉPHONE SUR LES LIEUX DE LA VENTE:
À compter du 15 mai 1975 (819) 739-3134, 739-2178
Pour renseignements supplémentaires, appelez
SIÈGE SOCIAL: (604) 273-7564
BUREAU TORONTO: (416) 745-9950 (Ken Lund)
QUÉBEC: (514) 562-2262 (Bill Davis pour nos amis et nos clients de langue française).

15 TRACTEURS À CHENILLES à 1972, incluant 6-Cat D9H' D7F'S, D7E'S, D7D, D4D'S, IHC TD20C. 10 CHARGEUSES SUR ROUES à 1974, incluant 2-CAT 988'S, 4-966C'S, 966B, 950, 944, Dynaheo 100. CHARGEUSE À CHENILLES 1972, John Deere, 450B. 5 NIVELEUSES MOTORISÉES à 1974 incluant CAT 120, 12F, 12, 2-14E'S. ÉQUIPEMENT DE CONCASSEUR ET D'AGRÉGAT 1968, Telsmith Port. Primary Crusher. 1968 Telsmith Port. Cône crusher. Cedarapids Jr Tandem Port. Crusher. Barber Greene Conveyors. Radial Stackers - Tous portatifs. Robins conveyor. Bins. ÉQUIPEMENT DE COMPACTION 2-1972 et 1-1971. Vibro-plus CA25 Compactors. Assortment of small hand gas compactors. ÉQUIPEMENT À AIR COMPRIMÉ 1973 Gardner Denver SP6006K Rota-screw compressor. 1972 Gardner-Denver ATD 3100A air-track. Schramm 600 C.F.M. compressor. Norsm 7000 Air breaker. Assorted breakers. Drills 10 GRUES HYDRAULIQUES À DENRIE TRAÎNANTE ET PELLETEUSE À CÂBLE à 1973, incluant CAT 225, Poclain LC90. 2-Bucyrus - Erie 30B'S. 2-22B'S. Linkbelt K606 et K580. ÉQUIPEMENT MOBILE DE CAMP Complexe complet de camp incluant 5- cuisinettes, réfrigérateur, 3- remorques-maison à 96', 13 unités de couchage à 70', 5 bureaux et salles d'attente, unités de salle de bain avec toilettes, douches, etc. atelier et entrepot. 7 CAMIONS-TRACTEURS à 1973, incluant 2-Kenworth LW924'S, 2-GMC 9500, GMC Astro 95 Cabover, Mack DM615SX, Mack DM615X. 10 CAMIONS-MALAXEURS à 1974 incluant 2-Mack RD686S, 3-DM685X, 2-561, Kenworth P8223, 2-Autocar DC 7564T. 7 CAMIONS À BASCULE à 1973 incluant GMC 9500, 9500, Mack DM685SX, DM687, 3-361EX. 36 VÉHICULES DE SERVICE ET CAMIONNETTES à 1975, 3 Vans, 5 Cab and chassis, 3 fire trucks, bus, 6 suburbans, 16 pickups, Fords, GMC'S, IHC'S et Chevs. 13 REMORQUES incluant La-Boys, Dump, Wagon mixers, Hi-Boys et tankers. ÉQUIPEMENT DIVERS: équipement à neige et à sable, 3 balances C/W plateforme et moteur, équipement marin incluant 7 chaloupes Bailey, 3 ateliers pour construction, 2 chaloupes, 8 générateurs, 9 machines à souder, pompes, chaufferettes, outils.

NOTE SPÉCIALE: Le voyage et les accomodations sont limités, aussi nous vous suggérons de faire vos plans très tôt. Il y a très peu de petits items dans cette vente, aussi veuillez arriver de bonne heure.
VOLS NOLISÉS SPÉCIAUX qui partiront de Toronto et de Montréal, dimanche 25 mai et retour 26 mai. Pour plus de renseignements, veuillez référer aux noms et numéros de téléphone inscrits dans l'annonce.

VENTES À VENIR
5 JUIN - WINNIPEG, MANITOBA
12 JUIN - PRINCE GEORGE, C.-B.
19 JUIN - MONTRÉAL, P.Q.
26 JUIN - SURREY, C.-B.

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER POUR DÉPLIANT GRATUIT
920 CHEMIN BRIDGEPORT, RICHMOND, C.B. CANADA
V6X 1R1 TÉLÉPHONE: (604) 273-7564
TORONTO (416) 745-9950 WINNIPEG (204) 589-0706 EDMONTON (403) 435-9111
RITCHIE BROS. AUCTIONEERS, LTD.

RITCHIE BROS. AUCTIONEERS LTD

Hawker Siddeley Canada LTD.

Avis de dividende sur actions privilégiées

AVIS est par la présente donné qu'un dividende d'un dollar et quarante-trois cents et trois quarts ($1.43¾¢) par action sur les actions privilégiées cumulatives et rachetables de 5¾% en circulation de la Compagnie a été déclaré payable le 2 juillet 1975 aux actionnaires inscrits sur les livres à la clôture des affaires le 20 juin 1975, soit un dividende sur telles actions au taux annuel de 5¾% pour le trimestre se terminant le 2 juillet 1975.

Par ordre du conseil d'administration
J. H. Ready
Le vice-président et secrétaire

Le 8 mai 1975
TORONTO, ONTARIO

Hawker Siddeley Canada LTD.

Avis de dividende sur actions ordinaires

AVIS est par la présente donné qu'un dividende de neuf cents (90¢) par action sur les actions ordinaires en circulation de la Compagnie pour le trimestre se terminant le 30 juin 1975 a été déclaré payable le 16 juillet 1975 aux actionnaires inscrits sur les livres à la clôture des affaires le 27 juin 1975.

Par ordre du conseil d'administration
J. H. Ready
Le vice-président et secrétaire

Le 8 mai 1975
TORONTO, ONTARIO

Cette annonce est publiée uniquement à titre de renseignement.

NOUVELLE EMISSION
aux Etats-Unis

le 14 mai 1975

$100,000,000

Province de Québec

Obligations à 9⅞% échéant le 15 mai 2000

The First Boston Corporation — Salomon Brothers

A. E. Ames & Co. Incorporated — Halsey, Stuart & Co. Inc. Affiliate of Bache & Co. Incorporated

Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Incorporated

Morgan Stanley & Co. Incorporated — Blyth Eastman Dillon & Co. Incorporated — Burns Bros. and Timmins Inc. — Dillon, Read & Co. Inc.

Dominion Securities Harris & Partners Inc. — Drexel Burnham & Co. Incorporated — Goldman, Sachs & Co.

Greenshields & Co Inc — Hornblower & Weeks-Hemphill, Noyes Incorporated — E. F. Hutton & Company Inc.

Kidder, Peabody & Co. Incorporated — Kuhn, Loeb & Co. — Lehman Brothers Incorporated — Loeb, Rhoades & Co.

McLeod, Young, Weir, Incorporated — Nesbitt Thomson Securities, Inc. — Paine, Webber, Jackson & Curtis Incorporated

Reynolds Securities Inc. — Smith, Barney & Co. Incorporated — Warburg Paribas Becker Inc. — Wertheim & Co., Inc.

White, Weld & Co. Incorporated — Dean Witter & Co. Incorporated — Wood Gundy Incorporated — Bear, Stearns & Co. — Bell, Gouinlock & Company Incorporated

EuroPartners Securities Corporation — Fry Mills Spence Inc. — Ladenburg, Thalmann & Co. Inc.

R. W. Pressprich & Co. Incorporated — Richardson Securities, Inc. — L. F. Rothschild & Co.

Shields Model Roland Securities Incorporated — UBS-DB Corporation — Weeden & Co. Incorporated — Wood, Struthers & Winthrop Inc.

Daiwa Securities America Inc. — Dominick & Dominick, Incorporated — Equitable Canada Incorporated — Midland Doherty Inc.

Nomura Securities International, Inc. — Wm. E. Pollock & Co., Inc. — Yamaichi International (America), Inc.

J. C. Bradford & Co. — Butcher & Singer — Craigie, Mason-Hagan, Inc. — Dain, Kalman & Quail Incorporated

Fahnestock & Co. — First of Michigan Corporation — Howard, Weil, Labouisse, Friedrichs Incorporated

Keefe, Bruyette & Woods, Inc. — Legg Mason/Wood Walker Div. of First Regional Securities, Inc. — McDonald & Company

The Milwaukee Company — Moore, Leonard & Lynch, Incorporated — Piper, Jaffray & Hopwood Incorporated

Pitfield, Mackay & Co., Inc. — Prescott, Ball & Turben — Rand & Co., Inc.

The Robinson-Humphrey Company, Inc. — Crang & Ostiguy Inc. — Shelby Cullom Davis & Co.

Freeman Securities Company, Inc. — Lévesque, Beaubien Inc. — Raffensperger, Hughes & Co. Incorporated — Stuart Brothers

KOT au 11e round

Ali ne fait qu'une bouchée de Ron Lyle

LAS VEGAS (Nevada) (AFP) — Mohamed Ali a conservé son titre de champion du monde des poids lourds en battant Ron Lyle par arrêt de l'arbitre au onzième round d'un match décevant, télévisé en direct dans tous les Etats-Unis depuis Las Vegas.

Après dix rounds marqués par un manque de combativité de la part des deux boxeurs, le champion du monde s'est subitement réveillé au onzième round. Il a expédié son adversaire dans les cordes par une série de crochets explosive au visage puis a rapidement fait le compte de Lyle en le martelant à la face de coups des deux mains. Devant ce barrage de crochets et de directs, Lyle était sans défense et proche du K.O.

Debout, mais étourdi dans le coin neutre, après une minute et huit secondes de combat dans le onzième round, l'arbitre Fred Fernandez mettait fin au combat.

Le reste du match avait plutôt ressemblé à une farce. Ali s'était contenté de rester sur la défensive sans mettre son talent en évidence. Au début du onzième round, les deux boxeurs se trouvaient à égalité sur le bulletin du juge John Mangricina, mais les juges Art Lurie et Bill Kipp accordaient un léger avantage à Lyle, respectivement 46 points 45 et 49 à 43.

L'arbitre ne décomptait pas les points selon les règlements de l'Etat du Nevada.

Mohamed Ali qui disputait son 14ème championnat du monde depuis qu'il a ravi la première fois le titre mondial en 1968 a remporté hier soir sa 47ème victoire, la 34ème avant la limite. Il compte deux défaites face à Joe Frazier et à Ken Norton à son palmarès.

C'était la deuxième fois qu'il défendait le titre qu'il a reconquis en octobre dernier devant George Foreman. Le 24 mars dernier, il avait battu Chuck Hepner par K.O. technique au 15ème round à Cleveland. Son prochain adversaire sera le Britannique Joe Bugner le 30 juin à Kuala Lumpur (Malaisie).

Lyle a subi sa troisième défaite. Il compte 30 victoires et un nul à son actif.

Mohamed Ali a touché une bourse d'un million de dollars pour ce match et Lyle 100,000 dollars.

L'Argentin Victor Galindez, champion du monde des poids mi-lourds version WBA, a battu l'Américain Ray Elson par arrêt de d'arbitre au 8ème round d'un match, sans titre en jeu, en lever de rideau du championnat du monde Ali-Lyle, à Las Vegas.

L'arbitre a arrêté le combat qui était d'emblée inégal, une minute et 35 secondes après le début de la 8ème reprise. Elson que Galindez avait envoyé quelques secondes auparavant au tapis était sans défense et proche du K.O.

Meilleur technicien, plus précis et plus puissant dans ses coups, l'Argentin a dominé le match. Elson, très courageux, n'a jamais refusé le combat, mais ses coups étaient trop précipités pour inquiéter le champion du monde.

Galindez a remporté tous les rounds à l'exception du deuxième qui était nul. Dès le troisième round, Galindez a malmené son adversaire en le touchant d'un terrible direct du droit au menton suivi d'un uppercut. Elson, bon encaisseur, a titubé, mais n'est pas allé au tapis.

L'Argentin n'a pas forcé son talent dans les rounds suivants, se contentant de boxer de manière efficace en contre, souvent acculé aux cordes à la manière de Mohamed Ali. A partir du 6ème round,

Elson, fatigué, cherchait son salut dans des accrochages. Galindez plaçait un magnifique crochet du droit suivi d'uneedeux au visage. Au 7ème round, Galindez se lançait résolument à l'attaque pour en finir et le coup de gong sauvait son adversaire d'un K.O. certain.



Lehele Fekete, du club Ottawa R.A., à g., et Marc Bombardier, du club Flibustier, ont démontré beaucoup d'habileté et de détermination au cours de leur combat présenté hier à l'occasion de la première journée des Championnats canadiens d'escrime disputés à Montréal.

La Rhodésie expulsée du CIO ?

ROME (d'après Reuter) — Un document signé des 19 pays africains et exigeant l'expulsion de la Rhodésie du comité international olympique (CIO) a été présenté hier aux délégués du CIO et des comités olympiques nationaux à Rome.

Ce document est signé des pays membres du Conseil supérieur du sport en Afrique. Il sera soumis la semaine prochaine à la réunion du CIO à Lausanne, déclare-t-on officiellement.

Selon le document, le Comité national rhodésien n'a jamais fait preuve d'indépendance par rapport à la "politique de ségrégation et de discrimination raciale" du gouvernement de Salisbury et n'a pu résister aux "pressions politiques" du gouvernement. Le document, entre autres, accuse le Comité rhodésien d'avoir violé la charte olympique "en empêchant continuellement l'accès des sportifs africains ou d'autres races de couleur aux fédérations sportives nationales" et de pratiquer la discrimination raciale dans les compétitions et dans l'utilisation des installations sportives. Il cita des extraits d'un rapport de la commission spéciale du CIO sur la Rhodésie traitant de cas concrets de discrimination.

Une confrontation directe a cependant été évitée à Rome, car les délégués rhodésiens n'ont assisté ni aux trois jours de réunion de l'assemblée générale des comités nationaux, ni à la session du CIO.

●

LE SLALOM parallèle, qui a été introduit pour la première fois la saison passée dans le programme de la Coupe du monde de ski, sera maintenu la saison prochaine dans les épreuves de la coupe. Cependant, les épreuves de slalom parallèle se dérouleront aux trois-quarts de la saison, et non à la fin comme ce fut le cas cette année. On espère qu'elles auront lieu sur les pentes du Mont-Royal, à Montréal. D'autre part, le "cirque blanc" n'ira pas cette année au Japon mais plutôt en Suède.

●

LA FEDERATION ouest-allemande de ski, compte tenu des résultats de ses skieurs et skieuses au cours de la saison passée, a décidé une épuration radicale de l'équipe nationale et élimine 25 athlètes (15 hommes et 10 femmes) de la sélection retenue pour la saison 1975-76. Le seul skieur de premier plan touché par ces mesures est Max Rieger, 30 ans, qui, ces dernières années, s'était à plusieurs reprises classé aux places d'honneur dans les slaloms spéciaux et géants internationaux. Voici d'ailleurs la composition des équipes "A" féminime et masculine: Rosi Mittermaier, Christa Zechmeister, Irene Epple, Pamala Behr, Monika Berwein et Traudl Treichl; Christian Neureutehr, Michael Veith, Wolfgang Junginger, Hansjoerg Schlager, Alfred Hagn et Albert Burger.

●

ENRIQUE MARTINEZ a remporté hier la septième étape de la coupe de la Paix, cependant que le Polonais Ryszard Szurkowski conserve la première place au classement général.

hockey

Ligue Nationale
(Finale — 4 de 7)

Jeudi
Philadelphie 4, Buffalo 1

Dimanche
Buffalo à Philadelphie

Mardi
Philadelphie à Buffalo

Jeudi
Philadelphie à Buffalo

Les pointeurs

	b	p	pts
Lafleur, M	12	7	19
Drouin, I	6	12	18
MacLeish, Phil	10	7	17
Parisé, I	8	8	16
Mahovlich, M	6	10	16
Westfall, I	5	10	15
D. Potvin, I	5	9	14
Clarke, Phil	3	11	14
Perreault, Buf	5	8	13
Barber, Phil	6	6	12
Lemaire, M	5	7	12

LIGUE NATIONALE
Série "K"

	pj	g	p	bp	bc	pts
PHILADELPHIE	1	1	0	4	1	2
BUFFALO	1	0	1	1	4	0

baseball

Ligue Nationale

Jeudi
Chicago 4, Houston 2
Philadelphie 6-5, Cincinnati 3-3
Atlanta à Montréal, remis
Hier soir
Montréal 4, Cincinnati 2
Philadelphie 12, Atlanta 8
New York 10, Houston 2
Chicago à San Diego, 22h
Pittsburgh à Los Angeles, 22h30
St-Louis à San Francisco, 23h
Aujourd'hui
Cincinnati, Norman (2-1) à Montréal, Rogers (2-4), 14h
St-Louis, Forsch (3-3) à San Francisco, Falcone (3-2), 15h
Atlanta, Morton (5-3) à Philadelphie, Underwood (4-3), 19h35
New York, Matlack (3-3) à Houston, Richard (2-3), 20h
Pittsburgh, Brett (2-2) à Los Angeles, Hooton (1-3), 23h
Chicago, Stone (5-0) à San Diego, Siebert (3-2), 23h

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	ab	cs	moy.
Lacy, LA	73	27	.370
Morgan, Cin.	124	30	.357
Sanguillen, Pitts	93	33	.355
Garvey, LA	154	54	.351
Cardenal, Chi.	117	41	.350
Monday, Chi.	100	35	.350
Smith, St. L.	80	27	.338

Circuits
Luzinski, Philadelphie, 8; Cey, Los Angeles, Winfield, San Diego, 7 chacun.
Points produits
Garvey, Los Angeles 26, T. Perez, Cincinnati, 25.
Lanceurs (5 décisions)
Stone, Chicago, Messersmith, Los Angeles, chacun 5-0, 1.000; Sutton, Los Angeles, 7-1, .875.

Ligue Américaine

Jeudi
Kansas City 3, Boston 0
Minnesota 7, Cleveland 6
Milwaukee 3, Texas 2
Hier soir
Baltimore 1-2, Californie 0-3
Kansas City 5, Boston 2
Oakland à New York, 20h30
Détroit à Texas, 21h
Milwaukee à Minnesota, 21h
Cleveland à Chicago, 21h
Aujourd'hui
Milwaukee, Colborn (0-1) à Minnesota, Albury (2-2), 14h
Kansas City, Fitzmorris (4-3) à Boston, Cleveland (2-1), 19h30
Californie, Singer (2-5) à Baltimore, Grimsley (1-4), 19h30
Oakland, Holtzman (2-4) à New York, Medich (3-5), 20h
Détroit, Ruhle (2-1) à Texas, Brown (2-2), 21h
Cleveland, Peterson (3-3) à Chicago, Kaat (5-1), 21h

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

Munson, NY	110	43	.391
Yount, Mil	84	32	.381
Carew, Min	75	26	.347
Maddox, NY	115	39	.339
Baylor, Bal	104	35	.337
White, NY	85	28	.329
Braun, Min	76	25	.329
McRae, KC	127	41	.323
C. May, Chi	97	31	.320
Rivers, Cal	135	43	.319

Circuits
Horton, Détroit, 7; Burroughs, Texas, 6.
Points produits
Hisle, Minnesota, 23, McRae, 22.
Lanceurs (5 décisions)
Ryan, Californie, Blue, Oakland, chacun 7-1, .875; Torrez, Baltimore, Kaat, Chicago, chacun 5-1, .833.

LIGUE NATIONALE
Section Est

	g	p	moy.	diff.
CHICAGO	20	10	.667	—
PHILADELPHIE	18	14	.563	2½
PITTSBURGH	15	12	.556	3
NEW YORK	14	14	.500	4½
MONTREAL	13	15	.464	5½
ST-LOUIS	13	16	.448	6
Section Ouest				
LOS ANGELES	23	12	.657	—
ATLANTA	18	19	.586	5½
CINCINNATI	18	19	.486	5½
SAN DIEGO	15	18	.455	7
SAN FRANCISCO	14	18	.438	7½
HOUSTON	12	26	.316	12½

LIGUE AMERICAINE
Section Est

	g	p	moy.	diff.
MILWAUKEE	18	11	.621	—
BOSTON	14	14	.500	3½
BALTIMORE	15	16	.484	4
DETROIT	13	14	.481	4
CLEVELAND	12	17	.414	6
NEW YORK	12	18	.400	6
Section Ouest				
OAKLAND	19	12	.613	—
TEXAS	18	14	.563	1
KANSAS CITY	19	16	.543	2
MINNESOTA	14	14	.500	3
CALIFORNIE	17	18	.486	4
CHICAGO	12	19	.387	7

Jeux

160,418 billets vendus

Un total de 160,418 billets d'entrée aux compétitions des jeux Olympiques de 1976 ont été vendus pendant la première semaine de vente au Canada, du 5 au 9 mai. Les chiffres fournis au Comité organisateur des jeux Olympiques (COJO) par la maison Eaton, agence nationale de vente au Canada des billets, indiquent que ces 160,418 billets vendus totalisent $2,332,704. Le directeur général des services aux spectateurs du COJO, M. Kenneth Farmer, a souligné, lors d'une conférence de presse, qu'il restait encore de nombreux billets disponibles puisque 2,122,055 d'entre eux ont été réservés pour le public canadien.

C'est le bureau de vente d'Eaton du centre-ville de Montréal qui a été le plus achalandé, 28,500 billets y ayant été vendus. Le bilan d'Eaton indique également que, dans dix bureaux de vente de Montréal et de la région, 19,253 billets sur une allocation totale de 696,548 ont été réservés pour les employés du COJO, de l'ORTO, d'Hébergement Québec et de la Loterie olympique ainsi que pour les médecins, dentistes et vétérinaires bénévoles. Il s'agit d'un pourcentage de 0.27 pour cent. D'autre part, la ventilation de la vente des billets dans le monde indique que le football et l'athlétisme sont les deux sports pour lesquels le plus grand nombre de billets a été réservé.

En effet, des 4,605,411 billets mis en vente, 1,228,206 donneront accès aux matches de football, soit un pourcentage de 26.7 pour cent. Pour ce qui est de l'athlétisme, 1,006,470 billets ont été mis en vente, soit 21.9 pour cent du total.

●

ILIE NASTASE a été disqualifié des internationaux britanniques de tennis sur terre battue au cours de son match de quart de finale contre le Français Patrick Proisy, hier après-midi. Le Roumain, tenant du titre et numéro 2 des têtes de série, menait 5-4 au premier set quand il a commencé à contester une décision d'un juge de ligne. Plusieurs fois l'arbitre lui a demandé de reprendre le jeu mais, continuant à protester, il a été disqualifié, la victoire allant à Proisy.

●

JIMMY CONNORS, vainqueur l'an dernier du tournoi de Wimbledon et des championnats des Etats-Unis, prendra part aux internationaux d'Italie, qui commencent samedi prochain. On ne sait cependant pas encore si l'Américain, qui doit jouer en double avec Ilie Nastase, disputera les simples. Les autres grands noms à l'affiche sont ceux du Suédois Bjorn Borg, de l'Argentin Guillermo Vilas et de l'Américaine Chris Evert.

●

BILLY CASPER a réussi cinq oiselets sur les sept premiers trous de la 2e ronde de l'Open de la Nouvelle-Orléans, hier, ce qui lui a permis d'inscrire une ronde de 68, et la tête du tournoi de $150,000. Il totalise maintenant 135, neuf sous le par et devant par un coup Tom Shaw et Peter Oosterhuis. Le Canadien George Knudson a ramené une carte de 69 et se retrouve à quatre coups du meneur.

Les Expos gagnent 4-2

Blair et Taylor musèlent les Reds

Les Expos de Montréal ont remporté, hier soir, une 8e victoire au cours de leurs 11 derniers matches en battant les redoutables Reds de Cincinnati au compte de 4-2 dans ce qui s'est avéré le match le plus excitant de la jeune saison de l'équipe montréalaise. Par ce gain, les Expos ont quitté le dernier rang de la section Est de la LN et se retrouvent à 5½ parties de la tête, toujours détenue par les Cubs de Chicago.

Dennis Blair (2-4), malgré un manque de contrôle qui lui a causé passablement d'ennuis, a lancé un match de toute beauté avant d'être relevé par Chuck Taylor à la 9e manche alors que les Reds menaçaient. C'était pour les troupiers de Sparky Anderson un 6e revers consécutif et les Reds s'éloignent de plus en plus des Dodgers de Los Angeles, titulaires du premier rang dans l'Ouest.

Les deux points des Reds ne furent pas mérités, étant le résultat d'erreurs de Gary Carter et de Tim Foli. Cincinnati prit les devants dès la première manche quand Joe Morgan frappa un double, avança au 3e coussin sur le simple de Johnny Bench et compta lorsque Carter, jouant au poste de receveur, négligea de toucher le marbre sur un jeu forcé.

Mais Larry Bittner égala les chances à la manche suivante en catapultant son 2e circuit de la saison.

Des simples consécutifs de Pepe Mangual, de Mike Jorgensen et de Bittner suivi d'un optionnel, firent compter le 2e point des Expos à la 4e manche. Pour Mangual, c'était un 12e match consécutif avec au moins un coup sûr. A la 8e, il ajouta un double, produisant son 6e point gagnant de la saison.

Mais les Reds ne se tenaient pas pour battus. Limités jusque là à six "cs" par Blair, Cincinnati vint très près de remonter la pente et de forcer du supplémentaire. Après l'erreur de Foli sur un roulant de routine de Dallas Chaney, le simple de Merv Rettenaund et le simple de Rose, qui produisait le 2e point des Reds, Gene Mauch décidait de remplacer Blair par l'expérimenté Taylor. Celui-ci devait faire face aux toujours dangereux Morgan et Bench.

Il éventa le premier, accorda un but sur balles intentionnel au second avant de retirer Tony Perez sur une chandelle à l'avant-champ. Il s'agissait de la 3e victoire sauvegardée pour Taylor.

Les Reds seront de nouveau les visiteurs aujourd'hui alors que Steven Rodgers et Fred Norman s'affronteront à partir de 14h au parc Jarry.

Ligue Nationale

Cincinnati	100 000 001—2 8 2
Montréal	010 100 02x—4 9 3

Billingham (3-3), C. Carroll 7e, McEnaley 8e et Bench; Blair (2-4), Taylor 9e et Carter.
CC: Montréal, Biltner 2e.

Ligue Américaine

1ère partie

Californie	000 000 000—0 9 0
Baltimore	000 000 001—1 8 1

Tanana (2-1) et Egan, Allietta 9e; Palmer (6-2) et Duncan.
CC: Bal-Grich 6e.

2e partie

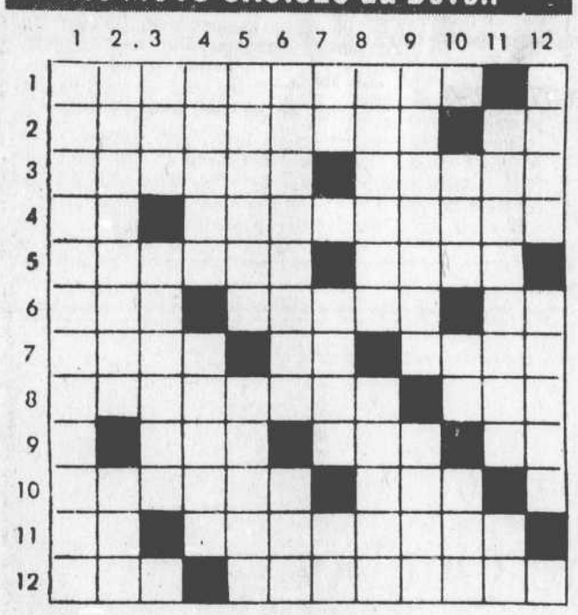
Californie	200 000 100—3 5 0
Baltimore	200 000 000—2 3 0

Figuerea (2-) et Allietta; Cuellar (2-3) et Hendricks.
CC: Cal.-Harper 2e et 3e; Bal-Baylor 4e.

Kansas City	003 200 000—5 11 1
Boston	100 001 000—2 5 1

Leonard (1-1) et Healy; Lee (4-4), Drago 6e et Montgomery.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1—Se dit des êtres qui se multiplient par scissiparité.
2—Etat d'un liquide trouble. — Marque l'alternative.
3—Charrue sans avant-train. — Action de ruer.
4—Titane. — Abonner de nouveau.
5—Appellent de loin. — Espace infini dans lequel se meuvent les astres.
6—Affirmation. — Sorte de canard. — Dans.
7—Utiliser. — Marque l'alternative. — Nom de la plus grave des voix de femme.
8—Signaler. — Saison.
9—Petite monnaie. — Fatigué. — Obtenu.
10—Relatif au Rhin. — Biographie.
11—Du verbe avoir. — Admiration pour tout ce qui est en vogue.
12—Unité de mesure utilisée pour le numérotage et le titrage des fils textiles. — Qui occasionne des frais.

Verticalement

1—Dignité de stathouder.
2—Qui a une grande envie d'apprendre ou de voir (fém.). — Demoiselle.
3—Se rendra. — Joie collective.
4—Policier. — Exprimons un sentiment de gaieté.
5—Monstre fabuleux, moitié femme et moitié poisson. — Engrais.
6—Formation de l'idée. — Refus.
7—Lettre grecque. — Combat entre deux adversaires. — Béryllium.
8—Horrible à supporter. — Enlever de force.
9—Rassemblera. — Située.
10—Solipède. — Chemin de halage. — Troublé.
11—Petite ode. — En les.
12—Conspuer. — Repli du corps du serpent.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	O	P	R	O	L	O	G	I	E	■	P
2	O	R	L	O	N	■	P	L	O	M	B	E
3	N	I	A	I	■	J	E	U	N	E	U	R
4	S	E	N	T	I	E	R	■	■	R	I	S
5	E	N	T	E	R	■	E	M	P	I	R	E
6	C	T	■	L	I	E	■	A	I	S	E	■
7	R	A	M	E	S	C	E	N	C	E	■	C
8	A	L	A	T	E	R	N	E	■	R	O	Y
9	T	E	L	■	R	E	N	T	E	■	N	P
10	I	■	A	L	■	M	E	T	R	A	■	R
11	O	N	D	E	■	E	M	E	R	I	T	E
12	N	O	E	U	D	■	I	S	A	T	I	S

AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN, SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Wagih Boulos, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joval, C.A.
Richard De Bellefeuille, C.A.
Louis Baril, C.A.
4926 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3
7708 rue Edouard, LaSalle, H8P 1T9
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 - 435-4691

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGREES
MONTRÉAL

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Chicoutimi — Sept-Iles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal 107 288-2152

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien industriel - commercial résidentiel
Plus de 25 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

LE DEVOIR
CE QU'IL FAUT SAVOIR DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS LISEZ-LE DANS "LE DEVOIR" EN SOUSCRIVANT UN ABONNEMENT

TARIFS D'ABONNEMENT

	12 mois	6 mois
CANADA:	$45.00	$25.00
ÉTRANGER*:	$50.00	$28.00

(*par courrier ordinaire)

S.V.P., remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, C.P. 6033, Mtl H3C 3C9.

Nom .....
Adresse .....
.....

LE DEVOIR
cahier des arts et lettres

la musique country & western

ROBERT GUY SCULLY

Il n'est pas étonnant que les Québécois aient adopté la musique country & western. C'est un art faussement régional, qui n'est plus lié exclusivement aux deux régions qui lui ont donné son nom — l'Ouest et le Sud — et qui s'est propagé par tout notre continent.

Il est pratiqué aussi bien par des artistes de l'Acadie louisianaise, du Québec, du Canada anglais (notamment par Stompin' Tom Connors, qui sera à la Place des Arts cette semaine), de la Californie moderne et urbaine (Merle Haggard, Kris Kristofferson), que par ceux du Deep South anglo-saxon et rural. Il est apprécié par le romancier Kurt Vonnegut Jr., le ténor Richard Tucker, et par des milliers d'auditeurs à l'écoute des postes qui lui sont consacrés (à Montréal, CFOX en anglais, et CKVL, en français).

Les postes qui jouent exclusivement du c.&w., tel CFOX, n'étaient qu'une centaine il y a quelques années: ils sont plus de mille aujourd'hui, répartis sur tout le territoire nord-américain. Nashville, au Tennessee, que l'on surnomme maintenant "Music City, U.S.A.", est devenue la capitale nord-américaine de la production musicale. Les grandes compagnies y possèdent presque soixante studios, font endisquer leurs vedettes (de tous les genres, et non seulement du country & western); les petites firmes, qui s'occupent des inconnus ambitieux, en ont une plëiade.

Un disque sur cinq vendu en Amérique du Nord est un disque c. & w. Le Grand Ole Opry, qui est à la musique populaire des Américains ce que le Carnegie Hall est à la musique bourgeoise, vient de quitter l'ancienne église où il était logé depuis des décennies, pour une salle moderne où vingt mille spectateurs prendront place à chaque soir: mais même là, les billets sont vendus avec plus d'un an d'avance, à des amateurs qui viennent, en auto, de partout.

Les têtes d'affiche principales, Haggard ou Johnny Cash, se méritent des cachets qui dépassent les quinze mille dollars par spectacle, et un bon musicien de studio gagne cent mille dollars par an, à Nashville. Bref, le country & western a dépassé depuis quelques années le stade du folklore, car il n'aurait jamais accédé autrement à cette puissance industrielle.

En revanche, si elle n'est plus vraiment régionale, cette musique est *spécialisée*, et nettement cloisonnée des autres musiques nord-américaines (autant au Québec, d'ailleurs, qu'aux Etats-Unis). Elle se compare à d'autres genres répandus mais cloisonnés, telle la science-fiction en littérature.

Son public écoute des postes de radio "spéciaux", et suit un palmarès qui est distinct du Hit Parade habituel; il fréquente des disquaires qui, comme Lévis Bouliane à Sherbrooke, peuvent leur fournir des microsillons difficiles à obtenir ailleurs. Ses vedettes, généralement plus âgées que les vedettes des autres musiques, ne sont pas très connues du "grand" public. Mais leur public est suffisant pour leur permettre de faire des carrières qui durent jusque dans la cinquantaine, avec une vente de disques toujours stable. C'est le cas, chez les Anglais, de Roy Acuff, Ernest Tubb ou Chet Atkins, et chez nous, de Bouliane ou de Marie King. La nature particulière du c. & w., sa spécialisation, fait que, par exemple, Madame King vend autant de disques que Diane Dufresne, et est aussi populaire, sans être aussi connue.

C'est son parti-pris futuriste qui spécialise la science-fiction, qui la divorce des autres littératures. Mais qu'est-ce qui a spécialisé le c. & w.? Un parti-pris également. Celui d'une musique nord-américaine authentiquement populaire, qui refuse de se couper de son public et de s'embourgeoiser, comme la musique européenne "classique", riche de chefs-d'oeuvre, mais si déplorablement alourdie et gâtée qu'elle ne peut plus s'autofinancer; ou comme le jazz, qui s'est sophistiqué sous prétexte de mieux servir la cause noire, mais qui finit par rejoindre le même petit public que le classique; ou, enfin, comme le rock à la Alice Cooper, la Tiny Tim, ou la David Bowie, qui a failli tuer le bel unanimisme suscité il y a vingt ans par Chuck Berry, Elvis Presley et Buddy Holly.

Mais ce refus de l'embourgeoisement et de la sophistication est aussi un extrémisme, qui a fait du tort au country & western. Musique populaire, musique prolétaire, elle a été pratiquée par des artistes qui se sentaient méprisés par la culture officielle, qui avaient à la fois honte d'être ce qu'ils étaient et qui en retiraient une certaine fierté. De là l'attitude aggressive et autodéfensive des gens de Nashville. De là la spécialisation, dans ses manifestations les moins reluisantes: les costumes de cowboys, bottes, chapeaux et brillants, (qui n'auraient pas été là si on avait laissé ce simple et beau folklore évoluer normalement et s'épanouir, qui ont été portés comme un défi lancé au "bon goût" bourgeois, et qui sont encore portés, pour les mêmes raisons, par les artistes du c.&w. québécois).

Les thèmes, aussi, reflètent l'humiliation et l'insécurité agressive: à Nashville on a encouragé les chanteurs de droite, les patriotards et les fanatiques religieux. On a banni des chanteurs qui auraient dû s'y trouver, dont la famille spirituelle était là, mais qui (je pense à Woody Guthrie) cultivaient trop la liberté d'esprit et de coeur. Au Québec, on a chanté la mère, l'état d'orphelin, le Bon Dieu. Seul Roland Lebrun a su conjuger l'art de la chanson nord-américaine blanche et des paroles qui témoignaient de la réalité environnante.

Mais aux Etats-Unis, du moins, cet extrémisme s'effrite, à mesure que le country & western gagne en public, en diffusion, et que l'insécurité se dissipe. Kris Kristofferson est un intellectuel, un ancien boursier Rhodes, ce qui aurait été impensable, dans ce domaine, il y a une décennie. Ni lui ni Merle Haggard ne sentent le besoin de se costumer. On aborde en chanson des anciens tabous: le divorce, la drogue, la pilule, voire l'homosexualité. Même les thèmes traditionnels se sont modernisés, élégamment: le symbole du train a été remplacé par celui des camions poids-lourds, l'adultère et la vengeance de l'honneur masculin s'insèrent dans le contexte d'un retour du Vietnam. Le pénitencier est demeuré. Mais Merle Haggard lui-même un ancien bagnard, et il n'est pas seul. "Nos chansons sont juste du fait divers mis en musique", dit-il.

Amérique du Nord on parle de plus en plus de "country music", à mesure que la réconciliation s'opère entre les diverses écoles; le label "country rock" est lui aussi un signe des temps. On reconnaît à cette musique ses origines rurales, mais on cherche à minimiser sa spécialisation. Et sa richesse originelle n'est-elle pas due au fait qu'elle a su se nourrir de tous les styles musicaux du Sud, assimilés au fur et à mesure que ses praticiens se produisaient sur la scène de l'Opry?

Les structures de base sont celles des mélodies folkloriques britanniques, implantées en Amérique rurale au dix-neuvième siècle, et adaptées à des instruments bien rudimentaires (le dulcimer, par exemple, ou le banjo). Chez ces Blancs pauvres, puritains et racistes, la musique s'est raffinée d'une curieuse façon: elle est devenue monotone, obsédante, à tel point que l'on peut juger de la qualité d'un chanteur traditionnel blanc à sa façon de moduler la monotonie, de tirer parti de la fatigue extrême qui semble inscrite dans les mots et les sons. (C'est dans cette perspective d'une "belle monotonie" que les chansons du soldat Lebrun doivent être écoutées: on sentira alors des nuances exceptionnelles, inhérentes à cet art qu'il a maîtrisé mieux que tout autre Québécois.)

La famille Carter, de Virginie, connue surtout pour sa musique religieuse, a perfectionné l'art de la monotonie, et son influence — elle s'exécutait juste avant la fondation du Grand Ole Opry, et l'établissement du country & western comme tel — fut très grande. Pourtant, elle était composée d'à peine trois voix; une seule guitare sèche accompagnait les chanteurs; les chansons n'étaient bâties en général que sur deux accords. Cependant — et c'est là l'essentiel — elles étaient bien bâties, avec une ligne mélodique simple mais intéressante, une tonalité qui leur convenait, et des paroles conventionnelles mais étrangement efficaces. Ces airs pâles, fades, minces, sont très prenants: vous les écoutez comme si quelqu'un vous regardait droit dans les yeux, avec un air désespéré, sans répit.

Le plus grand artiste de la country music, le génial Hank Williams, a fondé sa musique sur les mêmes prémisses. Monotonie des airs, convention des paroles, mais compétence et conviction dans l'exécution. Mort jeune, en 1953, il a laissé un recueil d'oeuvres qui est le trésor de la musique nord-américaine blanche. Il ne se passe pas un concert c.&w., au Québec, aux Etats-Unis ou au Canada, où une composition de Williams n'est pas jouée, en hommage.

On écoute ses chansons aujourd'hui un peu comme on regarde les films de Garbo: bien conscients du ridicule des scénarios, mais concentrés sur le visage de la comédienne, qui produit des merveilles indicibles. Ainsi la voix de Williams, qui tout en prononçant des vers somme toute banals, savait retenir un sanglot dans sa gorge comme on tiendrait un oiseau vivant dans sa main. Qui même lorsqu'elle faisait exprès pour beugler et lyrer, savait convaincre et transporter ses auditeurs.

Il portait le chapeau blanc et les bottes, mais contrairement à ses disciples québécois, il n'évoquait jamais directement le folklore des cowboys, sachant sans doute qu'il ne serait d'aucune efficacité. La véritable présence de l'Ouest dans sa musique, comme dans tout le c.&w., se résume à quelques instrumentations — la "steel guitar" surtout — et quelques thèmes masqués (celui du voyage, de la solitude, du soir). On n'a qu'à entendre les chansons traditionnelles de cowboys, ressuscitées par un spécialiste comme Slim Critchlow, par exemple, pour sentir à quel point il s'agit d'un art distinct, que Nashville n'a pu intégrer à son répertoire parce qu'il était déjà moribond.

Le vingtième siècle compte tout de même un grand chansonnier de l'Ouest, qui a transformé en art le folklore de sa région natale, et qui a vécu en véritable citoyen de l'Ouest, c'est-à-dire en nomade (alors que le country & western, fait par et pour un public agricole du Sud-Est, trahit sa sédentarité par un immobilisme idéologique). Woodrow Wilson Guthrie est né en 1912, à Okemah, dans le comté d'Okfuskee, en Oklahoma. De conviction politique progressiste, il a passé sa vie au grand air, à chanter pour les ouvriers de la forêt, de la construction — aux grands barrages —, des chemins de fer, et surtout pour les émigrés du Dust Bowl, victimes d'une tragédie naturelle mais devenus les symboles de la misère économique des années trente. On dit qu'il a écrit près de mille chansons, en plus de son autobiographie (*Parti pour la Gloire*, publiée en 1943). Son compagnon de route, Cisco Houston, qu'il a rencontré en Californie, fut, comme lui, un très grand humaniste. Woody aimait répéter qu'il ne chanterait jamais une chanson "qui mettrait le monde à terre": il croyait en l'homme. Cisco, atteint d'un cancer mortel à l'âge de quarante-deux ans, refusa de se plaindre, et déclara que sa propre mort n'était rien à côté de celles, innombrables et inutiles, causées par la guerre.

Comme le country & western, joint à une certaine forme de musique noire, a donné naissance au rock & roll, ainsi la musique des Guthrie et des Houston, moins commerciale, a donné naissance au mouvement folk des années soixante. Mais encore une fois, les meilleurs artistes de cette époque récente ont senti en quoi les deux écoles, par-delà leurs divergences, remontaient à la même source. Faite de droiture et d'idéal, la contribution de Guthrie était de meilleur conseil, sur le plan des idées et de la création poétique, que le cynisme auxquels conduisent finalement les clichés d'un Hank Williams. Mais sur le plan strictement musical, on ne peut douter du fait que les créateurs de Nashville étaient plus doués, plus minutieux, plus sensibles, plus patients, plus démesurés et plus *artistes* aussi, que Guthrie. Ses chansons ont bien mal vieilli, en comparaison à celles de Williams: elles n'ont pas la force, l'élan essentiel à tout art populaire qui veut durer.

Au Québec, une réunion analogue des "forces vives" musicales semble imminente. On invite de plus en plus, aux spectacles country & western, des praticiens de la musique traditionnelle, violonneux ou accordéonistes. Les deux s'allient sans difficulté, puisque leurs origines communes ne remontent pas très loin. Et paradoxalement, ce sont en même temps nos artistes du country & western, plutôt que nos groupes modernes, qui appliquent avec le plus de bonheur les principes du rock & roll. Le mélange des trois styles est d'une force surprenante. Voilà la musique nord-américaine, comme elle devrait être jouée!

Julie et les frères Duguay, un groupe gaspésien qui a vendu plus de disques l'an passé que tous les autres artistes dans le domaine, maîtrise l'art du gospel blanc (leur chanson *l'Appel* en est un bon exemple), et les rythmes "heavy", mieux que n'importe qui au Québec. Le Ville Emard, ou Offenbach, qui se spécialisent plutôt dans le bluff, auraient du mal, malgré leurs moyens, à atteindre l'efficacité de ces trois musiciens. C'est la revanche de Chuck Berry sur Frank Zappa...

Entre les voix de Julie et de Bernard Duguay il y a une harmonie rugueuse, un décalage qui râpe les fibres du coeur comme l'archet d'un violonneux râpe ses cordes. Il y a aussi la très belle monotonie dont nous parlions, qui trace une ligne mélodique plaintive, répétitive, convaincante et émouvante. Et à cette harmonie primitive, cette plainte obsédante, s'ajoute la violence d'un rythme à la fois bien battu et bien discipliné.

Alors que les groupes québécois, et nos chanteurs modernes, toujours influencés par la chanson européenne française (qui ne repose pas sur la même fusion entre voix et instruments) offrent un produit plus faible, plus mou, où les musiciens s'éloignent sans cesse de la ligne mélodique du chanteur, pour "partir" — on ne sait trop où — en faisant semblant d'improviser, et où le rythme, au lieu d'être l'épine dorsale de l'oeuvre, est une décoration sonore plaquée sur le reste. (Il est très difficile de taper du pied à ces chansons, ou de se les siffler trois jours plus tard.) Les musiciens de Paul Ménard, que j'ai entendus l'autre soir au centre Paul-Sauvé, accompagnant tous les artistes au spectacle de Jimmy C. Newman, font preuve d'une rigueur dans leur exécution qui manque à plusieurs enregistrements de Charlebois.

Rien d'étonnant à ce que nos vedettes les plus prometteuses, de Charlebois au Ville-Emard en passant par Diane Dufresne, ne parviennent pas à combler les espoirs qu'ils suscitent. S'ils ne s'épanouissent pas, ce n'est pas à cause de notre "marché limité" (la Bolduc, le soldat Lebrun, Lévis Bouliane, Marie King, les grands artistes cajuns de Louisiane, ne se sont jamais plaints d'un marché limité!) mais bien à cause de leur manque d'enracinement dans la musique nord-américaine qu'ils croient pratiquer. Un Dylan ou un Jagger, aux Etats-Unis, a toujours su où aller se ressourcer. Les Philippe Gagnon, Jean Carignan, Philippe Bruneau, comme les Bouliane, Duguay et Lebrun, devraient être les partenaires à part égale de la jeune relève (et non des réservoirs folkloriques que l'on pille de temps à autre, pour se divertir).

Tâtonnants, insécures, coquets et superficiels — que ceux qui trouvent les paroles de Marcel Martel québécoises écoutent attentivement les paroles de Jacques Michel ou de Beau Dommage, et projettent un peu ce qu'elles représenteront dans vingt ans — les chanteurs modernes d'ici ne maîtrisent ni la chanson française que leurs aînés (Ferland, Léveillé) ont pratiquée avec bonheur, ni le bon rythme solide et primitif de leurs collègues de la campagne. Leurs musiciens sont souvent de très bons techniciens sophistiqués, mais même un technicien nord-américain aussi accompli que Jerry Garcia prend garde de ne jamais se couper de ses racines. Les paroles de nos chansonniers sont également intéressantes: mais c'est le propre de la chanson bourgeoise européenne de faire passer les paroles d'abord, et ce n'est pas de ce bois que l'on bâtit un art populaire durable, en Amérique du Nord, en 1975. La musique doit *s'imposer*, comme une furie, ou comme une joie irréfutable, ou comme une tristesse pénétrante. Les mots suivent.

Certes, on ne peut pas parler de poésie, à propos d'une oeuvre comme *Au loin, là-bas*, de Marcel Martel. Les prairies et les lassos dont il est question là-dedans ne sont pas le résultat de ce que l'auteur a vécu, mais les clichés du colonialisme. Pourtant, si les mots ne sont pas à nous, la musique l'est, et dans la version que chante Bernard Duguay, elle s'impose: la batterie, la guitare, et surtout cette voix qui sait changer de ton en prenant de beaux accents rudes, vous donnent un coup de poing, vous emportent avec eux, vous convainquent.

Il suffirait de peu pour libérer cette musique, comme le c.&w. anglophone a été libéré: un parolier astucieux, et une tenue de scène à la mode. Vitale, mais prisonnière de ses conventions, le country & western québécois se trouve où se trouvait Nashville il y a dix ans: dans un ghetto. Mais ses artistes vivent bien, pour les mêmes raisons qu'à Nashville. Leur public est stable, fidèle, et imperméable aux modes.

Ce n'est pas un hasard si les artistes et le public du country & western francophone du Nord (j'exclue celui de Louisiane, fort important, qui a exporté Jimmy C. Newman et Rufus Thibodeaux à Nashville, en plus d'influencer Hank Williams dans son instrumentation) se retrouvent surtout en Gaspésie, en Outaouais, en Abititi, en Acadie, en Franco-Ontarie, en Nouvelle-Angleterre et au Manitoba. Bien sûr, dans ces régions où l'infrastructure culturelle est plus faible, le colonialisme "prend" mieux; ce sont des régions marginales qui correspondent à celles des Etats-Unis où le c.&w. a débuté. Mais il y a plus. Dans ces régions, aussi, les instincts sont plus sûrs, et les gens savent reconnaître la musique qui *porte*, particulièrement la nord-américaine, puisqu'ils sont à la périphérie du Québec.

Entre-temps, le grand public, c'est-à-dire celui de Montréal, continue de croire que cette forme d'art populaire se limite à la quétainerie quasi obscène du médiocre Willie Lamothe, ou du pitoyable André Hébert (le Fernand Gignac du genre). Lamothe, dont la voix caricaturale trahit un profond mépris pour son travail et son public — il est fatigué de faire ce qu'il fait, et ça paraît — ne serait rien sans ses musiciens, l'excellent Bobby Hachey surtout.

Au lieu de se révéler les dignes héritiers de Roland Lebrun ou de Hank Williams, qu'ils pillent à tout moment, ces gens se font les émules de Johnny Cash, et recouvrent leur production d'un vernis commercial qui en fausse le sens, qui atténue les aspérités essentielles. Heureusement, il se trouve toujours des disc-jockeys comme Blaise Gouin, de Montréal (ou comme le légendaire Gatemouth Page, d'Arkansas, dont les émissions formèrent le goût du jeune Bob Dylan), animateurs zélés qui, sans faire de discrimination, nous donnent la chance d'entendre les bons autant que... les moins bons.



julie et les frères duguay (alain renaud)

LES ÉDITIONS FIDES

FONDÉE À MONTRÉAL, LE 1er MARS 1937, FIDES EST UNE MAISON D'ÉDITION QUI COMPTE À SON ACTIF PLUS DE 2000 VOLUMES ET BROCHURES DONT 500 SONT ACTUELLEMENT SUR LE MARCHÉ ! DE CES 2000 VOLUMES ET BROCHURES, 52% TRAITENT DE SUJETS RELIGIEUX, PHILOSOPHIQUES OU SOCIAUX, 40% APPARTIENNENT AUX DOMAINES DE LA LITTÉRATURE ET DE L'HISTOIRE. LA PLUPART DE CES OUVRAGES SONT REGROUPÉS DANS PLUS DE 25 COLLECTIONS PRESTIGIEUSES.

LES PRINCIPALES COLLECTIONS

PHILOSOPHIE ET PROBLÈMES CONTEMPORAINS
(1942) 17 ouvrages parus

HÉRITAGE ET PROJET
Une collection de théologie authentiquement québécoise
(1973) 13 ouvrages parus

FOI ET LIBERTÉ
(1961) 17 ouvrages parus

COLLECTION PRÉSENCE
(1963) 8 ouvrages parus

LES PUBLICATIONS DE
L'OFFICE DE CATÉCHÈSE DU QUÉBEC
34 ouvrages parus chez Fides depuis 1964

LA PENSÉE CHRÉTIENNE
(1965) 13 ouvrages parus

L'ÉGLISE AUX QUATRE VENTS
(1965) 55 ouvrages parus

L'ÉGLISE DU QUÉBEC
1975 1 ouvrage paru

L'ÉGLISE CANADIENNE
Documents et informations
Revue mensuelle fondée en 1968

BIBLIOTHÈQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
(1944) 29 ouvrages parus

SATELLITE 2000
Des publications d'ordre scientifique
(1974) 2 ouvrages parus

LA COLLECTION DU NÉNUPHAR
Les meilleurs auteurs canadiens
(1944) 51 ouvrages parus

LA COLLECTION DU GOÉLAND
Des romans pour la jeunesse
(1974) 2 ouvrages parus

BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE-FRANÇAISE
(1965) 29 ouvrages parus

ARCHIVES DES LETTRES CANADIENNES
(1963) 3 ouvrages parus

CLASSIQUES CANADIENS
(1956) 45 ouvrages parus

DOSSIERS DE DOCUMENTATION SUR LA LITTÉRATURE CANADIENNE-FRANÇAISE
(1967) 9 ouvrages parus

ÉCRIVAINS CANADIENS D'AUJOURD'HUI
(1963) 12 ouvrages parus

VOIX QUÉBÉCOISES
Recueils de poèmes
(1972) 7 ouvrages parus

FLEUR DE LYS
Des ouvrages historiques à caractère scientifique
(1955) 15 ouvrages parus

HISTOIRE DE LA NOUVELLE-FRANCE
(1963) 3 ouvrages parus

HISTOIRE ÉCONOMIQUE et SOCIALE DU CANADA FRANÇAIS
(1966) 7 ouvrages parus

HISTOIRE RELIGIEUSE DU CANADA
(1968) 3 ouvrages parus

VIES CANADIENNES
(1972) 5 ouvrages parus

LA MAISON EST PRESENTE A LA FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE DE MONTRÉAL

STANDS 372-374

LES OUVRAGES DE FIDES SONT EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES ET À LA LIBRAIRIE FIDES

235 EST, BOUL. DORCHESTER, MONTRÉAL, QUÉ. TÉL.: 861-9621

FEMMES et LITTÉRATURE

Pour qui q'tu t'prends donc toé? ou l'histoire des deux Cousines

une nouvelle

de **CLÉMENCE DESROCHERS**



Je cherche éperdument où, quand, j'aurais connu les deux cousines qui m'attendaient dans la loge, et que je n'ai pas reconnues. Elles m'ont planté leurs grands doigts agressifs dans l'épaule.

Voyons donc, fais pas ta vedette! Tu nous connais. L'École normale ta soeur, ton frère, ta mère. Tu t'en souviens, ça s'peut pas que t'aies oublié. Regarde la photo.

En effet sur la photo, je reconnais très bien l'arbre: un grand chêne du bocage derrière le couvent, où la soeur nous amenait cueillir la verge d'or et les asters. Mais les deux cousines... Elles me donnent des indices, s'énervent, se montent, s'agitent. Un grand géant muet à côté d'elles.

Mon mari. Si tu nous reconnais pas nous autres tes propres cousines, lui alors...

Lui alors je le reconnais. C'est le spectateur qui s'était installé à la première table en avant. Nos semelles se touchaient presque. J'ai remarqué qu'il a ri deux fois pendant le spectacle: quand j'ai dit le mot "cul" et pendant une chanson triste qui l'énervait. Le reste du temps il était étalé devant moi comme devant sa télévision: aucun signe de vie, d'intelligence, de communication quelconque.

A veut pas s'en rapp'ler, c'est toute. V'nez vous en.

On a fait l'effort de venir s'enfermer ici, dans cette vieille Boîte, pour te voir. Si on avait su que t'avais la tête enflée, on aurait été dépenser notre argent ailleurs. S'enfermer ici, un beau samedi.

J'offre de rembourser. Leur ton monte, le mien aussi.

Je ne vous reconnais pas, c'est pas ma faute!

T'es l'artiste la plus décevante qu'on aie rencontrée. Pour qui qu'tu t'prends? Pour qui qu'tu t'prends? Pour qui qu'tu t'prends donc toé?!

Les phrases m'arrivent en pleine face comme une poignée de cailloux. Ce chauffe. J'ai mon voyage.

— Laissez-moi tranquille.

Je prends mon manteau, je bouscule une spectatrice qui me félicite pour mes "qualités humaines".

— Dites ça aux deux guêpes qui sont à mes trousses!

Je n'ai pas le temps d'expliquer. Je déboule les longues marches grises sales. Mes Cousines ont raison. Pourquoi les Boites sont-elles situées en général au troisième étage des édifices vétustes, décorées d'oiseaux empaillés, de chaises inconfortables? Est-ce pour créer l'atmosphère que l'artiste avale quatre paquets de cigarettes King Size à chaque inspiration?

Les soeurs ennemies me tallonnent. J'allais leur échapper mais je suis stoppée par le passage d'une voiture. Elles foncent sur moi.

— Toute ta famille est plus fine que toi! Le succès t'a enflé la tête. Pour qui qu'tu t'prends donc toé?

— Encore? J'me prends pour une grande star, et si ça peut vous soulager, crachez donc sur moi.

Je tremble de rage! Je sors des phrases d'un style lapidaire méritant d'être gravées sur le marbre, mais elles ne sont même pas entendues. Le tonnerre de leurs voix gronde. J'ai envie de tirer des cheveux comme on faisait quand on était jeune, et qu'on avait le droit de se défendre. Je me sauve et m'enferme dans l'auto.

Depuis le début de cette charmante soirée, une fille courte aux cheveux gras, aux doigts jaunis par la "Gauloise", rôde, rôde autour comme un chien abandonné, recourbé, le nez presque au sol. Pour voir son visage, j'ai dû me baisser en "petit bonhomme". Elle était là avant, pendant, après le spectacle pour me remettre un carré de papier replié sur lui-même en huit. En une calligraphie maladive, elle me déclarait son amour.

(J'ai déjà offert un camélia gravé sur caillou plat à Edwidge Feuillère quand j'avais dix-huit ans et que je rêvais de devenir actrice dramatique. Je suis certaine que Edwidge a porté mon bijou-caillou les soirs de grande première à Paris sur le revers de son tailleur Chanel).

Suivez-moi: je file en toute sécurité dans ma superbe Renault, loin des cousines enragées sur la chaine du trottoir. L'admiratrice en noir passe lentement devant l'auto, je freine brusquement. Voulait-elle mourir par les roues de son artiste préférée?

Je n'avais pas le goût de la transporter dans mes bras: je n'aime pas l'odeur de la "Gauloise". Je me demande si ce n'est pas d'elle que j'ai reçu un paquet pour le moins humiliant et crasseux: une brassière grandeur 36 A, "paddée", rose saumon douteux. J'ai allumé un feu avec la douce "missive" et j'ai brûlé ces deux subtils hommages.

Et je cherche encore où j'aurais connu les Cousines. Sont-elles du côté de ma mère? Elle n'est plus là pour m'éclairer. J'ai demandé à mon père. Il est aussi fantaisiste que moi avec le passé. Ma grande soeur me dit que peut-être quand elle avait dix ans et que j'en avais cinq, une fois, nous étions allées chez des cousines de notre âge, quelque part. Etait-ce là où un homme assis fixait le plancher sans dire un mot, à l'entrée du corridor? Je me rappelle, mais les deux cousines...

Si nous nous sommes connues à l'école, ça se complique! J'y suis allée pendant treize ans. Chaque classe comprenait en moyenne 25 élèves. 25 élèves multipliées par 13 ans d'école, cela égale 325 filles qui m'ont connue et que je ne reconnais jamais! Et je ne compte pas les amies de mes frères, les soeurs de mes beaux-frères, les amants de ma cousine Germaine qui a déjà fait du club, les Compagnons de l'Ordre de Bon temps et les pensionnaires des décades à Claire-Vallée, Saint-Sylvère, comté de Nicolet, où j'ai vécu deux ans parce que tout le monde chez nous avait cessé de travailler en même temps.

Peut-être était-ce dans la Ford sept-places de mon oncle de Windsor-Mills qui promenait la parenté dans la campagne des Cantons de l'Est. (Quand on descendait les longues côtes, le coeur nous descendait en même temps dans les talons et mon Dieu qu'on aimait ça. Pourquoi ça n'arrive plus?). Je me rappelle du petit siège qu'on rabattait pour une place de plus, entre les deux bancs, mais les Cousines... Peut-être chez ma tante Mou-Mou à Saint-Elie, sur la ferme où mes grands cousins nous donnaient des claques sur les fesses, que ça insultait ma mère et par le fait même, moi aussi. Je me rappelle l'odeur du lait chaud tiré directement de la vache, les draps rugueux, la noirceur de la nuit, mais les deux Cousines...

Ça doit être chez nous, sur la rue Pacifique qu'elles sont venues une fois, dans la maison de bois. Cousines, vous rappelez-vous d'avoir dormi sur un matelas en vagues dans la chambre des filles? La barre de ballet, le papier peint peinturé par-dessus en rose? Que je trouvais ça beau certains après-midis où je m'y enfermais seule avec mes rêves de vie. Je commençais à lire l'affaire Dreyfus, Péguy, Claudel, parce que mes soeurs les lisaient. Mais j'aimais beaucoup mieux les revues **Seventeen** entassées dans la garde-robe. Avez-vous connu la poupée ronde qui avait une tête sévère, une tête en plâtre et le corps en son? (J'aime le son du corps). Les puces dans la cave, l'odeur de l'onguent Ozonol, la poudre Lavande, les bottines à mon père, l'armoire jaune, la radio défoncée, le sofa usé où dormait ma mère quand elle avait la migraine?

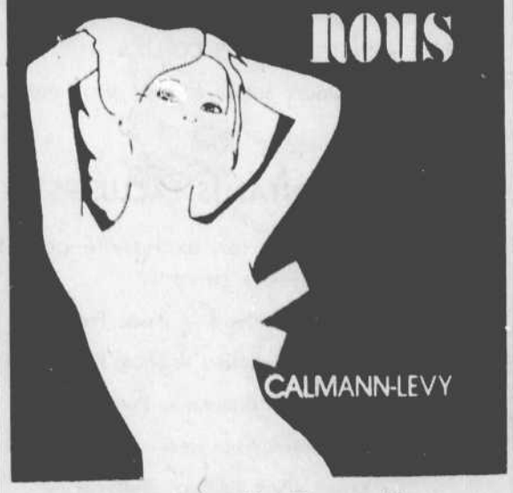
Mais les deux Cousines... Dans quel couloir, près de quel arbre, en quel temps de pluie, d'orage ou de vent, dans quelle fête?

Cousines, cousines, ne vous fâchez pas, je n'ai pas de mémoire. Juste des souvenirs.

HUGUETTE MAURE

HUGUETTE MAURE

les médecins et nous



Les médecins et nous

1 vol. 28 F

CALMANN-LÉVY

ELE les éditions françaises inc.

siège social: 192, rue Dorchester, Québec (G1K 5Y9)

librairie agréée: 10, rue de la Fabrique, Québec (G1R 3V7)

succursale: 8440, boul. St-Laurent, Montréal (H2P 2M5)

LES ÉDITIONS FRANÇAISES inc. distributeurs exclusifs:

éditions pedagogia (inc.)

LES ÉDITIONS FRANÇAISES inc. distributeurs exclusifs au Canada:

Larousse

et

presses universitaires de france

LES ÉDITIONS FRANÇAISES inc. représentants au Canada pour:

LANGENSCHEIDT

et

l'école des loisirs

Vous attendent à leurs stands 272 à 277 de la

FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE DE MONTRÉAL Place Bonaventure. du 15 au 19 mai 1975

FEMMES et LITTÉRATURE

L'oeuvre-portrait d'une romancière en ventriloque

par CLAIRE de LAMIRANDE

Il arrive qu'à un moment de leur vie, les écrivains produisent une oeuvre-portrait. Une oeuvre qui leur ressemble d'une façon aberrante.

C'est une oeuvre autobiographique mais d'un modèle différent: l'auteur qui sort de l'auteur qui sort de l'auteur qui sort de l'auteur.

J'ai moi aussi cette sorte de livre: c'est **Ventriloque**. Une romancière y raconte sa vie. Au début, c'est elle qui parle. Ensuite, c'est la voix des personnages de ses romans qu'on entend. Il arrive qu'une autre romancière se mette à faire parler une autre romancière. Sort d'elle-même sort d'elle-même sort d'elle-même.

On se met à entendre autre chose: une voix de fond. Comme un vent qui passerait sur une forêt de livres.

Certaines voix reviennent. Celle de Pierre qui, après avoir trop vécu dans un monde de livres se retrouve ailleurs. Perdu. Comme Prospéro de **La Tempête** est perdu sur son île. Il faut la culture des voix et ce livre à ce qu'il appelle des recherches cosmiques. Il se parle et par sa voix, la romancière se parle et je me parle aussi.

"Comme les alchimistes, je recommence, je liquéfie, je calcine, je liquéfie, je calcine. Il fait si beau Pierre, sors de la bibliothèque, sors de ta fausse clairière, de ta fausse ivresse, de tes recettes de rêve.

Fiction, mensonge, mur de livres autour de moi. Assis au milieu de la place, je cherche en esprit, en rêve, le point où mon rêve recoupe le monde. Je ne peux retourner en arrière. Ce serait trop étroit, je suis différent de ce que j'étais. On ne retourne pas. On avance, mais il n'y a pas de voie. Il faut avancer, bouchée par bouchée, comme le ver du capricorne au coeur du chêne. Il faut avaler le fond de l'impasse.

Le rêve, quelque part, recoupe le monde. Le rêve à son point culminant. Mais où tu en es, le bois est dur à avaler et ton rêve est lent. Où tu en es, le rêve est plus dur que la réalité. Le rêve est travail. Tu as choisi le rêve, Pierre. Fonce. Avale. Le chemin jamais rêvé. Fatigue et lassitude au coeur du chêne. Au coeur du rêve, tu ne crois plus au rêve. Tu te prends à regretter le monde de l'action où quelqu'un aurait rêvé ta route pour toi. Tu saurais où tu vas. Aveugle au coeur du rêve, tu parles d'abandonner. D'autres rêveurs ont eu la même tentation: ils ont parlé de nuit obscure, d'épreuve. Ils ont, eux aussi, joué avec la tentation jusqu'à l'apprivoiser."

Pierre fait aussi du gin. Il est entouré de baies de genièvre et fait de la distillation. Il déjeûne de baies de genièvre arrosées de gin et c'est un peu ce qui se passe dans **Ventriloque**. Les baies de genièvre de ce que la romancière raconte avec sa propre voix, arrosées du gin de ce que ses personnages racontent avec leurs voix. Leurs voix distillées. Il s'agit parfois de distillation au troisième et au quatrième degré: quand la romancière du roman où écrit une autre romancière se met à écrire et qu'on se met à l'entendre.

"Réjeane lit son roman à voix basse; c'est l'histoire de Barbe-Bleue sans Barbe-Bleue. Les épouses sont immolées dans la chambre fatidique mais on ne sait pas ce qui leur est arrivé au juste. Johanne se met à dire: "Anne ma soeur Anne, ne vois-tu pas luire le couteau à l'horizon? Anne ma soeur Anne, n'y aura-t-il personne qui viendra avec le couteau? Anne ma soeur Anne, il n'est pas venu, il ne viendra donc pas?"

Des voix d'hommes dans **Ventriloque**, des voix de femmes aussi. De tous les âges, de tous les degrés d'abstraction. Des voix rauques, proches de ce qu'elles disent et des voix qu'on dirait déphasées.

La romancière continue de raconter sa vie. A mesure qu'on avance dans le roman, la voix de la romancière se fait plus rare. On a une curieuse sensation de points névralgiques. Plus on avance, plus il y en a.

Ce qu'on ne peut pas dire, on peut toujours le chanter. C'est un peu ce qui se produit: ce qu'elle ne peut pas raconter elle-même, elle le raconte par la voix de ses personnages. Les choses sont dites à un autre niveau. C'est une façon de raconter qui déroute. On est tenté de se demander qui parle. C'est la ventriloque et en même temps c'est quelqu'un d'autre.

Sorte de continuité dans la discontinuité. Les personnages sont seuls dans **Ventriloque.** Sortis du roman où ils étaient, ils s'amènent, les uns après les autres. Ils reviennent selon l'humeur de la romancière. Ils sont seuls mais ils se ressemblent: plus encore qu'ils ne se ressemblent.

Par moments, on dirait un choeur: la ventriloque réussit à les faire parler ensemble. On dirait une seule voix: complexe, inacceptable. C'est sans doute la voix la plus aberrante, celle qui donne le frisson. Comme si on entendait ce qu'on ne devait pas entendre.

"Ça vaut la peine d'écrire une forêt de romans si on aime le bruit que fait le vent dans les feuilles".

Le plaisir et l'horreur de raconter sa vie. On ne récapitule pas. On dit toujours autre chose. On achève toujours autre chose que ce qu'on s'était proposé. Vient le moment où on se met à reconnaître ce qu'on n'a pas voulu dire.

Cultiver les voix, c'est devenir soi-même "légion" et en un sens c'est diabolique. Tout le monde sait encore ce que veut dire le mot.

Mettre un peintre au coeur d'un roman, un peintre qui compose ses tableaux, qui se pose des questions, qui brûle ses toiles, c'est faire une expérience imaginaire valable. En un sens, l'expérience est faite et elle recoupe l'expérience de tous les artistes, quels qu'ils soient, de tous les êtres humains qui sentent le besoin de produire quelque chose. A la fois le besoin et l'impossibilité.

Dans **Ventriloque,** la voix du peintre revient aux moments de doute. Quand la romancière sent le besoin de faire un grand feu de ses livres, un grand feu de forêt.

"Gisèle, près de moi. Elle ne comprend rien à ce qui lui arrive. Qu'est-ce qu'on peut comprendre à une grossesse psychologique? Le désir a tenu lieu de conception et il a fallu laisser le désir mûrir comme on laisse le foetus venir à terme. Viendra l'accouchement du désir, les mêmes douleurs et le même arrachement. Nos destins à relais. Toute mon oeuvre n'est que néant, n'est que désir poussé à bout... Je bats la neige dans ma cour. Sur cette neige battue, je monte mes toiles comme si je montais un bûcher. Je dispose avec soin des chiffons imbibés d'essence et je mets le feu. Mon oeuvre brûlée, partie l'illusion. L'enfant illusoire, l'oeuvre illusoire. De mes tableaux n'est restée que la peur dans l'air, que des cristaux de peur et d'horreur fixés à la paroi des murs disparus, à la limite des blocs d'espace".

La romancière raconte ses premières écritures. Depuis toujours, elle écrit, Mais vient l'exaspération. C'est là qu'elle s'est mise à raconter sa vie et tout devient après coup prévenances du destin, déraison dans la prévenance.

Une voix d'historien aussi: une voix prête à s'éteindre. "Au soir de ma vie, je décide d'écrire enfin mon oeuvre. Elle est là, mon oeuvre, il suffit de l'écrire. Elle est là, en feuilles éparses, en feuilles sèches, en feuilles mortes. Toutes mes fiches ont pris la couleur du jour, l'odeur de la saison. Le bruit de papier quand je plonge la main dans la grande boîte. Une panique sans nom: il est trop tard. C'est l'heure de rendre l'âme. Insensé. La tête sur les fiches, je me sens ridicule. Je ne donne pas cher de tous ces papiers".

On sent tout au long du livre, ce changement de niveau, ce changement d'étage.

Parfois un mot suffit, un mot névralgique. Ou une phrase. Le récit bascule, tombe ou monte dans une fiction plus lointaine. Sorte de course. Les voix se relaient. La vitesse varie, l'intonation aussi, mais on sent bien que c'est la même course. La même histoire qui se raconte.

Il n'y a pas que la vitesse et l'intonation qui varient, la teneur poétique aussi. Pourquoi la romancière, pour raconter telle partie de l'histoire fait-elle sourdre telle voix plutôt que telle autre? Le besoin plus ou moins urgent de se couvrir peut-être. Certaines rages se disent mieux de telle façon que de l'autre et tel personnage s'en tire mieux qu'un autre.

"Il a fallu être infirme pour porter la robe. La robe pendait quand le corps était droit. Il a fallu se contorsionner pour porter la robe, pour sauver la robe.

Il a fallu se conformer à l'image.

Il a fallu traîner dans le ventre le châtiment qui ballotte, qui grossit. Les jambes plient sous le joug du ventre.

Sous le joug de la vengeance à transmettre.

Solitude de cannibale. J'ai mangé mes héros, mes ancêtres et mon Dieu.

Ils sont tous là: à l'intérieur. Vous n'entendez rien parce que je n'ai pas de langue. Je me suis fait couper la langue au ras de la racine. Par amour. Je conserve la racine de ma langue avec amour. Je refuse la greffe. Je serre les dents sur la racine qui saigne.

Je garde toutes les illusions. Je garde la laideur et la peur. J'aspire les ténèbres. Je sais la valeur de l'absence. La valeur du trou dans la pierre. Je prends la défense des valeurs négatives.

Je ne vais pas au monde, j'emmène le monde à moi.

Si seule après tant d'aspirations.

A la pointe de l'Amérique, l'oiseau est pris au continent. Le bec ouvert à grandeur de tête, il reste là à boire toute la mer, à recevoir les empreintes.

L'oiseau gavé.

Le cactus se met à pousser à la place de la langue. Saturation et nausée. Le haut-le coeur s'amplifie. Le cauchemar tient lieu de vie.

Siècles de ténèbres. Douleurs aveugles. Contractions hasardeuses. A chaque marée, la tête cogne plus lourdement. Je retiens le monstre près du coeur. J'ai peur du monstre qui va venir. J'ai peur du trou après. L'attente trop longue a brouillé mes images. Je ne sais plus ce que j'attends. L'attente prend tout le temps. L'espérance toute la place. Je ne crois plus à rien, je n'aime plus personne, j'attends.

Je ne sais plus si c'est le passé qui me pèse sur les côtes ou l'avenir.

La marée n'a jamais été plus haute. La demeure craque, le ventre de l'attente.

La lune est née. L'astre mort qui éclaire. Cette chose empoisonnée dans la nuit. Cette figure douloureuse, contorsionnée, la lune en cette heure morte. Ce portrait décharné: l'histoire."

A tout moment dans **Ventriloque,** on a une sensation spécifique de saut. Saut de côté, saut en hauteur, saut en avant, en arrière. Sorte de danse, sorte de chorégraphie dans l'espace. Sorte de vocalise élaborée où les voix se continuent, s'assourdissent, s'éteignent.

Certains mots sont prononcés par toutes les voix et on dirait un lieu de rencontre. On dirait bien une sorte de signature vocale.

Certaines phrases sont reprises aussi. Pas telles quelles, mais on sent bien que ce sont les différentes puissances d'une même phrase.

De temps en temps, un personnage qui ne ressemble à rien. La romancière parle avec sa propre voix de ces livres entre-deux-livres qu'elle écrit.

"J'ai un marin qui n'a jamais cherché sur toutes les mers que la langue de sable entre deux mers. Combien d'aventures pour sentir, un matin comme les autres, passer sous les pieds la dune de sable doux."

Toujours, par tout le livre, le besoin d'écrire. L'écriture qui finit par tenir leur de vie.

"Un roman qu'on n'écrit pas, s'écrit dans la chair. Il s'inscrit. Je me regardais la gorge striée de grands hiéroglyphes. Chaque respiration réveillait la douleur, le sens de l'écriture. La nuit, je rêvais d'anciennes cicatrices d'anciens romans qui m'étaient apparus le long des bras, sur les mains et sur le ventre: de grandes irritations et on aurait dit des égratignures. La fièvre ramenait tous les livres que je n'avais pas écrits."

A intervalles réguliers: l'envie de s'arrêter. Si toutes les voix l'ont prononcée, certaines se sont faites plus stridentes, plus entêtantes.

"Les mots morts, allongés. J'entends le bruit des arbres qui tombent. Bruit sourd. Souffle rentré. Souffle revenu de loin, ravalé, réintégré.

Ma forêt effondrée. Plus rien ne reste de tous ces arbres, de toutes ces feuilles. Rien. Qu'un effondrement du coeur, un souvenir de profusion décourageante. Sorte d'acharnement, sorte d'aveuglement que rien ne convainc."

La romancière se met à parler d'un grand pentographe sur toute sa vie.

"On fait le contour d'une petite étoile, la pointe au bout des autres bras dessine de grandes étoiles. J'ai toujours voulu qu'une autre pointe, au bout de longs bras dessine de grandes choses à partir de mes dessins, à partir de mes phrases courtes. Le plus beau, c'est que parfois le mouvement se renverse: des galaxies, des quasars, des espaces interstellaires me viennent des frissons indubitables."

Qu'à partir de ses voix une répercussion se fasse! La ventriloque se le dit avec la voix qu'elle croit être la sienne.

La tentation sous-jacente pourtant: celle de Pierre, perdue sur une île. La tentation de celui qui se dit chercheur cosmique. La tentation de renoncer à la magie, au livre de magie. Revenir au monde de l'action!

"Le courage qu'il faut parfois pour continuer de ne pas vivre. Toutes ces années que je tiens dans ces gorgées amères. Ce qui reste du rêve. Je bois mon gin.

Qu'il me soit donné de reprendre ma place parmi les vivants. Qu'est-ce que j'ai fait toutes ces années? J'ai fait des cultures de voix.

Que de mots dans ta vie! Tu en as partout. Ils te bouchent les yeux, les oreilles, la bouche même. Tu en es venu à ressembler à ces sculptures anciennes qu'on retrouve dans les galères englouties.

Tant que durait le geste, durait l'apaisement qui n'était que l'exaltation du désir. J'ai pitié des créateurs quand la fatigue leur coupe les bras. Quand ils se rendent compte que leur puissance ne les habite pas. Qu'ils ne sont pas la demeure d'une grande force. Creusés, abîmés, ils tombent. Le geste posé, refermé, ils se retrouvent au sein d'une faiblesse inouie. S'agrandit la place au centre, le lieu, l'abîme. Vagues de la mer quand il n'y a plus d'eau. Quand l'eau se retire".

C'est la tentation de renoncer que connaissent tous les écrivains, tous les artistes. Prospéro de **La Tempête** a renoncé. Il a enterré le livre de magie. Pierre refait tout le processus, enfile le geste, de Prospéro.

"De ton grand geste mutilé, à moi, qui n'était plus qu'un balayeur de gestes, il se faisait des adhérences. Je te dévoilais et j'avais l'impression d'une prise d'habits.

Au ventre, l'arrêt du temps. L'histoire de ma vie. Ma vie effondrée. La résurgence n'est peut-être possible qu'aux antipodes."

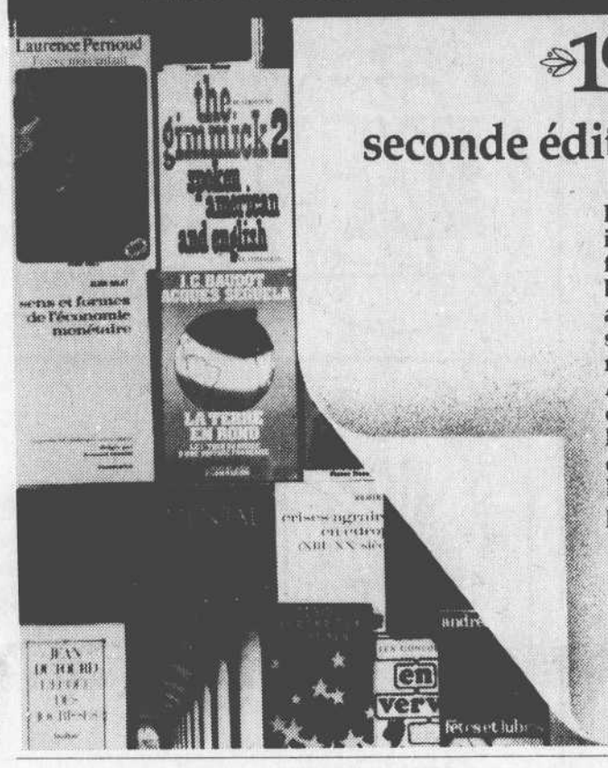
Et **Ventriloque** s'achève. La romancière nous a raconté sa vie, mais c'est une histoire ajourée. Même ce qu'elle disait d'elle-même déjà était transposé. Même ce qu'elle disait être sa propre voix était altéré, stylisé.

Cette oeuvre-portrait que la plupart des écrivains produisent un jour ou l'autre, ils la reconnaissent sans l'accepter tout à fait. Plus vraie que nature. On dirait un concentré. Ceux qui ont une oeuvre-portrait dans leurs tiroirs la relisent à intervalles réguliers avec une sorte de peur émue. Ce n'est pas une caricature, mais la ressemblance a quelque chose d'excessif, d'inacceptable. Quelque chose d'envoûtant aussi. On y voit ce qu'on ne voit pas dans ses autres livres.

librairie flammarion

1950-1975

seconde édition • revue et corrigée



Il y a 25 ans, la Librairie Flammarion était inaugurée. C'était la seule grande librairie française du centre-ville de Montréal. Depuis 1950, les bibliophiles apprécient autant notre choix de titres que nos services de recherche et de référence, et nous avons appris à satisfaire nos clients. Après un quart de siècle. Il était temps de rajeunir nos locaux. C'est chose faite. Nous sommes fiers de vous inviter à découvrir la "nouvelle" Librairie Flammarion, claire, moderne, agréable et plus pratique que jamais.

librairie flammarion

Depuis 25 ans, la grande librairie du centre-ville.
1243, rue University (angle Cathcart). 866-6381

presses sélect ltée

1555 Ouest, rue de Louvain, Montréal, Qué. H4N 1G6

EDITEURS

Nous éditons des livres de tous genres, grand format, format de poche, dictionnaires, cartes géographiques, etc., dont voici quelques spécimens :

ÉDITIONS SÉLECT « best sellers »
(Voir catalogue pour liste complète)



LE MONARQUE
roman
V. Vassolikos
l'auteur de « Z »
Prix: $9.95



XAVIERA
Xaviera Hollander
Traduit de l'américain
Prix: $9.95



LE GRAND JOUR
Gilles Perrault
32 documents
et 32 photos
Prix: $9.95

POCHE SÉLECT «best sellers »
(Voir catalogue pour liste complète)



LEXITOURIST
Rédigé en 4 langues:
français - anglais
allemand - espagnol
Prix: $2.50



COMMENT JOUER
ET GAGNER
AUX ÉCHECS
Nouvel
« art de vaincre »
Prix: $1.60



LES PRÉNOMS
Comment les choisir ?
leurs significations
Prix: $1.60

LES GUIDES SÉLECT « best sellers »
(Voir catalogue pour liste complète)



LES LIGNES
DE LA MAIN
Comment lire
dans la main
Prix: $1.25



DEVENEZ UN CRACK
EN CALCUL MENTAL
Robert Tocquet
Prix: $1.50



LA CLEF
DES SONGES
Comment
les interpréter
Prix: $1.25

DISTRIBUTEURS

Nous sommes aussi distributeurs de nombreuses collections et d'éditions importées au Canada, entre autres :

- COLLECTION J'AI LU
- LE LIVRE DE POCHE
- LE CLUB DES MASQUES
- COLLECTION FOLIO
- COLLECTION POINT
- MASQUE SCIENCE FICTION
- COLLECTION CHAMPAGNE
- COLLECTION CADRE NOIR
- PETITE BIBLIOTHÈQUE PAYOT
- COLLECTION SPORT BORNEMAN
- DICTIONNAIRES COLLINS

et plusieurs autres éditions populaires.

REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS

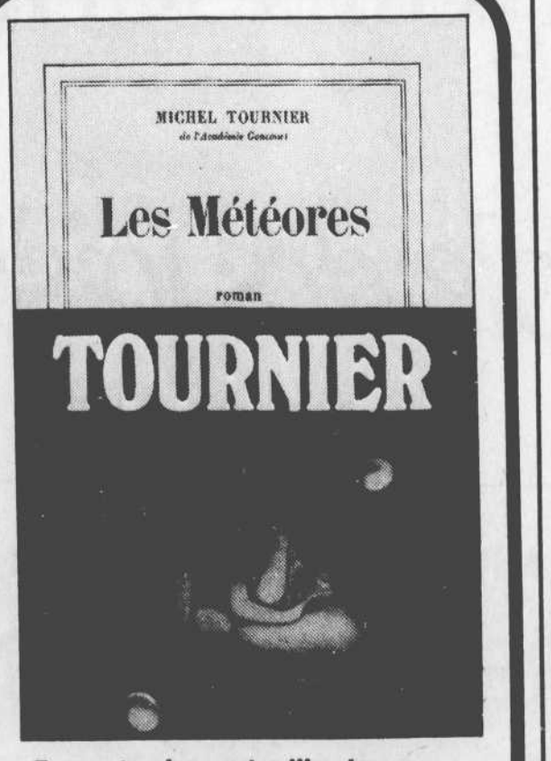
Nous représentons en exclusivité pour le Canada les éditeurs suivants :

- **Éditions Balland** — Paris, France
- **Éditions Beaulieu** — Nice, Paris, France
- **Diffusion Princesse** — Paris, France
- **Les Impressionnistes** — Paris, France
- **Livres d'art Éditions Bellevue** — Paris, France

MESSIEURS LES EDITEURS

Le marché canadien-français offre d'excellentes perspectives aux éditeurs intéressés à faire de la coédition. Contactez-nous pour discuter de possibilités futures.





En vente chez votre libraire
Les Éditions Gallimard sont aux stands 461-463 et 465 de la Foire internationale du livre de Montréal.

FEMMES et LITTERATURE

Nadejda Mandelstam, écrivain de talent, héroïne...

par MEERY DEVERGNAS

Veuve du plus grand poète russe du XXe siècle, Nadejda Mandelstam se révèle soudain, à l'âge de soixante-dix ans, non seulement un écrivain de talent, mais encore un chroniqueur impitoyable des moeurs du monde littéraire et du monde soviétique tout court, dès origines jusqu'à maintenant.

Dans ses souvenirs, **Contre tout espoir**, elle raconte, sans emphase, la tranquille horreur quotidienne d'un univers écrasé par la Peur. Mais au-delà de ce qui pourrait paraître comme un règlement de comptes, au delà des révélations sur la gestation des chefs d'oeuvre poétiques, ces confidences nous laissent entrevoir le mystère d'un profond, d'un impérissable amour.

Car il faut vraiment aimer un homme, même génial, même délicieusement bon, pour en supporter les exigences et les tyrannies durant vingt ans de la vie commune, et lui demeurer, envers et contre tout, fidèle trente ans après sa mort. Trente ans de solitude alors que l'amour vit d'échanges! Trente ans pendant lesquels, traquée, persécutée, Nadejda a passé son temps à changer les manuscrits de Mandelstam de cachette et à apprendre ses poèmes par coeur afin que rien de son héritage ne se perde.

La fidélité à un mort n'est-elle pas la forme la plus haute de l'amour?

"Je n'aime pas", écrit Nadejda (ou Nadja), "ma prime jeunesse. Je faisais alors partie d'un clan d'artistes peintres, et avais l'impression de galoper à travers champs dans un immense troupeau. On peignait d'énormes toiles suspendues de nuit à travers les rues où devaient défiler les manifestants. On collaborait également avec les gens de théâtre en décorant la scène de guirlandes de fruits et de poissons stylisés d'inspiration phallique. Le théâtre était toujours plein. Lorsque le public manquait on remplissait la salle d'office par des pompiers — sans casques — ou par des jeunes militaires en service commandé à qui l'on inculquait "la culture." L'argent ainsi gagné était dépensé à se goinfrer dans les restaurants où les dames, réfugiées du Nord, cuisaient d'admirables petits pâtés-maison. La vie, bruyante et dangereuse s'écoulait entre les fêtes, les fusillades, les cortèges, les défilés de charrettes remplies de cadavres et les poèmes révolutionnaires de Maïakovski, le poète adoré, qui avait "un tambour à la place du coeur". On était en 1919..."

Peu à peu des oiseaux migrateurs affamés, un Ehrenbourg, un Mandelstam, viennent se joindre à la bohême de Kiev. "Le premier mai, le jour même de son arrivée, j'ai rencontré Ossip, dit simplement Nadejda, et nous nous sommes mis ensemble." Dès ce premier contact les amants perçoivent le sentiment d'une merveilleuse légèreté et en même temps, le poids de la fatalité qui ne les quittera jamais plus.

Mais bientôt le poète, qui ne reste jamais longtemps en place, s'en va, et Nadja oublie le "petit Juif". Ne faisait-elle pas partie de cette génération d'avant-garde qui démolissait allègrement les fondements de la vieille société? "Nihilistes, futuristes, nous avions tout détruit, Ah! dites bien à vos gentils petits jeunes gens aux cheveux longs qu'ils ne recommencent jamais nos expériences".

Un an et demi plus tard, cependant, Ossip vient la chercher et c'est alors qu'ils font enregistrer leur union. Le papier se perdra par la suite mais ces choses, à l'époque, n'avaient aucune espèce d'importance. Pas plus d'ailleurs qu'une cérémonie religieuse impensable dans le jeune Etat athée. Eglises et synagogues étaient livrées aux démolisseurs, les ornements détruits, les précieuses vieilles icônes utilisées comme bois de chauffage. Un jour, dans un café, un ami facétieux qui avait des ecclésiastiques dans sa famille leur donne sa bénédiction. Et ils trouvent que c'est bien suffisant.

Longtemps encore, Nadja, qui se scandalise d'être traitée en femme légitime de Mandelstam, rue dans les brancards. Elle veut se libérer, s'en aller, mais il la tient ferme, ne la "quitte pas des yeux", la forme et la transforme à son goût. Il a horreur des matrones et des viragos. Jeune, désarmée, la femme doit être arrachée à sa famille. L'idéal serait un rapt! Il a de l'amour une conception personnelle: sa compagne ne peut être que l'Epouse, la Femme, l'unique, celle qui dans ses poèmes fait office de pleureuse et recueille les cendres du héros tombé. Et un jour vient où ils ne vivent plus que l'un par l'autre, où le mot "je" disparaît pour laisser la place au "nous".

Les inévitables "maladies infantiles" de la révolution guéries, la vie devrait se stabiliser. Il n'en est rien. La destruction massive de la paysannerie provoque la famine, suivie d'une misère incroyable et de trente ans de terreur. Mandelstam, qui ne parvient pas à se plier aux impératifs du réalisme social, est bientôt considéré comme un parasite et un renégat.

Le couple erre d'un bout de pays à l'autre à la recherche d'un logis, d'un travail, d'un peu de pain, de chaleur, d'amitié... parfois l'un ou l'autre des écrivains officiels, bien vus du régime, arrivent à décrocher pour Ossip quelques maigres traductions, quelques articles dans un journal de province. Nadja, qui sait le latin et l'anglais, le seconde de son mieux.

Autour d'eux, méfiants, silencieux, visages creux et bleuis par la famine, les gens vont et viennent d'une ville à l'autre dans l'espoir d'une illusoire amélioration. Quand ils ne voyagent pas, ils dorment. "L'ouvrier se couchait en rentrant du travail... A n'importe quelle heure du jour, on trouvait les gens au lit". Cherchaient-ils l'oubli dans le sommeil? La nuit, il est vrai, n'était qu'un cauchemar éveillé. On guettait l'arrêt du moteur dans la rue, le bruit des pas derrière la porte, le grincement de l'ascenseur. A qui le tour? Perquisitions, arrestations et transferts de prisonniers avaient toujours lieu la nuit. Vague après vague, la terreur, qui allait atteindre son point culminant en 1937-38, recouvre le pays et fonctionne comme une machine bien huilée qui n'a plus rien d'humain. "Troupeau passif nous avons oublié que les moutons ne se laissent pas seulement tondre, mais aussi égorger."

Les Mandelstam vivent, eux aussi, dans la crainte perpétuelle des dénonciations et des visites nocturnes. Les manuscrits, sitôt achevés, sont éparpillés chez des amis sûrs, cachés au fond des casseroles ou dans des vieilles bottes.

C'était également la nuit, alors que tout le monde dormait derrière les minces cloisons des "communales", que le poète travaillait. Pendant que l'oeuvre mûrissait en lui, Ossip était toujours très agité. Il allait et venait par la pièce et ses lèvres remuaient avant de laisser sortir le chant qui l'oppressait. Parfois, il faisait lever Nadja pour lui dicter un texte, faire recopier un poème. Réveillée en sursaut, elle s'insurgeait, se fâchait, menaçait de partir. Souvent ils se disputaient, se traitant d'idiots ou d'imbéciles avant de se réconcilier. "Ah, s'écrie Nadja, comme nous étions malgré tout heureux!"

Mandelstam possédait une faculté extraordinaire: malgré l'atroce vie ambiante il était constamment joyeux. C'était une joie ailée, insouciante, enfantine et légère qui prenait sa source dans la beauté de sa vie intérieure. Heureux de vivre, un rien, une boîte de conserves, une bouteille de vin de Crimée, servait de prétexte à des festivités. Il ramassait des cailloux au bord de la mer Noire, lâchait des petits bateaux sur les flaques d'eau...

Ainsi se passent dans les errances, les privations, les maladies, vingt longues et merveilleuses années pendant lesquelles l'oeuvre, même dispersée, même fragmentée, s'accomplit. Ossip, malgré sa joie de vivre, se sait un condamné à mort en puissance. N'avait-il pas dans un de ses poèmes osé railler le génial père des peuples? Seuls quelques rares initiés avaient pris connaissance du texte: mais qui en ce temps là n'avait pas son Judas? "A isoler, mais conserver", avait écrit Staline sur le dossier. Arrêté une première fois, relâché puis arrêté encore en mai 1938, le poète est envoyé dans un camp de concentration, où, traqué comme une bête, à moitié dément, il meurt quelques mois plus tard: on ne saura jamais ni la date exacte de sa mort, ni les lieux, ni les circonstances. Il avait 47 ans.

Restée seule, Nadejda, pétrifiée, vit comme un automate. Surveillée, suspecte, trainant avec elle le panier contenant les archives, elle quitte parfois son refuge quelques heures à peine avant l'arrivée de la KGB. Ainsi aidée par quelques amis fidèles, dont l'admirable Anna Akhmatova, elle parvient à survivre, à ruser, à échapper aux griffes prêtes à la saisir. On finit par l'oublier. Staline mort, elle apprit que le dossier de Mandelstam ne contenait aucun acte d'accusation...

Après avoir circulé dans tout le pays — et ce fut le premier samizdat — les oeuvres d'Ossip sont enfin éditées en Russie, et les souvenirs de Nadejda publiés à l'étranger. La dette littéraire ainsi payée, un exceptionnel destin de femme demeure et s'impose à notre admiration.

Célèbre, solitaire, férocement satisfaite d'avoir accompli sa mission, Nadejda Mandelstam, ombre oubliée d'un grand poète maudit, vit encore quelque part en URSS.

"Contre tout espoir (Souvenirs, I et II)", par Nadejda Mandelstam, préface de Michel Aucouturier, Gallimard, Paris 1971.

... et les antihéroïnes de notre littérature

par MARIE-FRANCINE HÉBERT

J'ai commencé par avoir horreur des petites filles à frisons, plus tard des adolescentes ricaneuses qui ne savent jouer à rien, puis des jeunes filles à boutons qui essaient de les cacher, ensuite des jeunes femmes qui se marient avec fierté et enfin des femmes qui le restent, impuissantes.

Le fait d'être une femme ne m'affectait en rien; moi, j'avais été épargnée...

J'ai donc essayé d'ignorer ce qui n'avait à mes yeux aucune importance pour finalement me rendre compte que ça ne pouvait pas en avoir plus aux yeux des autres. Il a fallu que j'en convienne: j'étais une femme et ce, de façon irréversible. Je n'avais qu'un seul défaut contre lequel je ne pouvais rien: j'étais une femme. J'ai fini par avoir horreur de la femme en moi.

Je ne m'en suis pas encore tout à fait remise (C'est comme d'être Québécoise, ou Noire, ou enfant.)

Le seul fait d'y penser, de le dire, de l'écrire, m'agresse encore. Ce que j'en ai consacré de l'énergie à essayer de m'en accommoder au détriment sans doute de mon travail créatif et de mon équilibre émotif! Je commence seulement à...

Si je ne suis pas encore en mesure de terminer toutes mes phrases, je peux au moins les commencer.

Je viens à peine de découvrir que ce qui semblait aller de soi avec le fait d'être une femme (l'incapacité de se défendre, par exemple) n'allait pas forcément de soi. Il a suffi que je sois un jour forcée de le faire pour me rendre compte que je ne faisais pas "de nature" partie du clan des vaincues. La victoire n'était qu'une façon de penser. La défaite, rien d'autre qu'une mauvaise habitude.

Je commence juste à récupérer les plaisirs défendus-ignorés au nom de ma "féminité". Je peux non seulement penser mais dire. Je n'ai pas forcément à me morfondre dans le désir "de" en attendant que "le" en question... mais je peux prendre ou tout au moins demander... etc.

Mais on a beau avoir compris que les hommes n'ont pas été les seuls investis du pouvoir de bâtir des ponts ou de déplacer des montagnes, le réflexe n'est pas facile à déloger, chez les uns comme chez les autres.

J'essaie, pour ma part, de concilier les pulsions de la conquérante en moi avec ce qu'on a réussi à m'inculquer de devoirs, d'obigations et surtout d'envies d'être conquise. J'y arrive de mieux en mieux mais tout ne va pas sans heurts. Car si la passivité est une habitude (pour ne pas dire fixation) difficile à déraciner chez celle qui la vit, elle l'est autant chez celui qui en profite.

Et on a beau dire, écrire... C'est au niveau du quotidien que ça se joue.

La littérature dans tout cela? Et les héroïnes? Je crois moi que c'est le quotidien qui fait la première et le quotidien qui défait les dernières. Et puis, des héroïnes, on n'a pas beaucoup le temps d'en faire, on est trop occupé à en être.

DARGAUD ÉDITEUR

DARGAUD CANADA 300 Place d'Youville, Montreal

Venez rencontrer
Claude MOLITERNI,
Joseph GILLAIN (Jijé),
Jean-Pierre GOURMELEN,
auteurs de bandes dessinées
au stand DARGAUD.
À la Foire de Montréal
du 15 au 20 mai 1975



Diffusion exclusive
DISTRIBUTIONS ECLAIR
8320 Place de Lorraine, Ville d'Anjou

NOUVEAUTES

ASTERIX
Le cadeau de César
LUCKY LUKE
Le cavalier blanc
IZNOGOUD
L'acharné
TOTOCHE
Les sinistrés
VALENTIN
Valentin fait le singe
ACHILLE TALON
Les petits desseins
CONCOMBRE MASQUE
Les aventures potagères
ST-PIASTRE
Le mariage de St-Piastre
JEREMIE
la mégère, la mijaurée et le nabot
AGAR
Les jouets maléfiques
BOB MORANE
Les contrebandiers de l'atôme
TORTAX
Le trésor du marais vert
BARBE ROUGE
Le vaisseau de l'enfer
TANGUY ET LAVERDURE
Un DC8 a disparu
LIEUTENANT BLUEBERRY
L'outlaw
WESTERN
La légende Mc Coy
Nevada Hill
FANTASTIQUE
Yragaël
Le démon des glaces
Orion le laveur de planètes
Les mange-bitume
Hypocrite Tôme 2
4 pas dans l'avenir
Les dossiers du fantastique
PHILEMON
Le voyage de l'incrédule
TAKA TAKATA
Karatéka
HUMOUR
Rubrique à brac 5
Tracassin le satané gagnant
Clopinettes
Cinémastock
Mr. Sais Tout
IDEFIX
Idéfix et le petit lapin
NELEFAN
Néléfan tombe de vélo

UN AIDE INDISPENSABLE

Guide du citoyen

La Documentation québécoise
Éditeur officiel du Québec

LE GUIDE DU CITOYEN

Le GUIDE DU CITOYEN a pour but d'informer le lecteur sur une quinzaine de sujets d'intérêt général.

Qu'il s'agisse de l'habitation ou des transports, des services sociaux et de santé ou de la sécurité du revenu, ou encore des communications, de la justice, de l'éducation ou du travail, le lecteur trouvera dans le GUIDE DU CITOYEN une foule de renseignements susceptibles de l'aider.

Le GUIDE DU CITOYEN: un outil d'information indispensable à tous.

Prix $1.50

À COMPTER DU 23 MAI
En vente dans les magasins de tabac, dans les librairies ou au comptoir postal de
L'ÉDITEUR OFFICIEL
675 EST, BOUL. SAINT-CYRILLE
QUÉBEC G1R 4Y7

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC
est présent à toutes les grandes manifestations aussi bien locales qu'internationales. Vous êtes donc invités à venir nous rencontrer pour prendre connaissance de nos plus récentes publications.
Nous serons présents à:

LA FOIRE DU LIVRE DE MONTRÉAL
du 15 au 19 mai

SALON INTERNATIONAL DU LIVRE
DE QUÉBEC du 21 au 25 mai

ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC
675, EST BOULEVARD SAINT-CYRILLE
QUÉBEC G1R 4Y7

FEMMES et LITTÉRATURE

Lettre ouverte aux critiques littéraires masculins !

par MONIQUE BOSCO

"Pourquoi pas?". Oui, certes, pourquoi pas, me suis-je dit lorsque j'ai reçu l'appel du DEVOIR. A slogan idiot, réponse idiote. Je n'avais pas encore compris ce que l'on attendait de ces trois numéros spéciaux consacrés à la femme et à la littérature que déjà je disais oui. Non pas non, ni peut-être, mais: oui.

Pourquoi pas? Puisque la place est si souvent prise et que la parole est à prendre dit-on, et que le pouvoir est à la pointe de la plume! Puisque, de toute façon, la sottise ne peut que régner et s'étaler, en pleine sécurité, en cette année "sainte" et consacrée, baptisée de surcroît par les hommes "Année de la Femme". Des femmes? Je ne crois pas.

Or, seul le nombre, à la longue, peut-être, fera l'affaire, changera quelque chose à ce meilleur des mondes où seuls les hommes font encore la loi, nous disent quand parler, où se taire. Qui espère-t-on leurrer? Trois numéros. C'est bien. C'est beau. C'est beaucoup trop même, j'en suis certaine. Trois petits tours et puis s'en vont. Et pourquoi ne pas "leur" dire, nous, après Godard, **2 ou 3 choses que je sais d'elle?** Mais il est bien entendu que nous ne savons rien. Et si nous savons quelque chose, par définition, cela est intraduisible pour l'autre sexe. (Voir plus loin).

Comme Simone de Beauvoir, j'ai été une jeune fille "rangée". Pas un mot plus haut que l'autre. Et pas de gros mots surtout. Je vais donc essayer de le dire quand même. Sans ordre ni méthode, sans violence inutile, sans trop de passion quand même (mais si on nous ôte la passion que nous restera-t-il?) qu'il y a vraiment des limites à se moquer des gens. Je comprends fort bien que la littérature, après tout, n'est-ce pas, cela n'intéresse pas grand monde. Il faut le croire car, autrement, j'exigerais une enquête Cliche sur cette petite mafia qui grenouille autour du domaine des lettres, des arts et des spectacles. Si jamais les pages du sport étaient écrites avec la même désinvolture, je ne doute pas qu'on aurait d'autres émeutes autour du Forum ou de la Presse.

Monsieur Ryan, si sérieux à la besogne (pas un mémoire, pas une enquête, pas un dossier qui lui échappe — si bon élève donc — et pédagogue de surcroît: "Elève Bourassa, faites attention, Trudeau, en progrès, Lévesque une étoile", ou bien l'inverse) lit-il vraiment ses suppléments de fin de semaine? Je me permets d'en douter. Et Monsieur Lemelin, lui? Se souvient-il encore de ses premières amours?

Il y a les syndicats, bien sûr. Mais, honnêtement, peut-on croire que là aussi il n'y a pas d'abord eu une discrimination au moment de l'embauche? Aucune femme capable de tenir la rubrique du théâtre, du cinéma, de la poésie? Cela est inquiétant et même catastrophique si j'en crois l'article du 19 avril de Jean Basile dans ce même DEVOIR. (J'ignore encore quel tam-tam tribal a fonctionné car je n'ai communiqué "officiellement", en aucune façon, jusqu'à aujourd'hui mes "sentiments" sur la critique en général, et la sienne en particulier.) Mais je le cite — avec plaisir — car son "aveu" me paraît d'une si désarmante niaiserie et d'une drôlerie telle qu'il mérite d'être lu à nouveau:

"Quand Monique Bosco, suite aux critiques assez dures qu'a suscité son dernier roman **New Medea,** déplore que les commentateurs "officiels" soient des hommes et que, partant, ils sont moins à même de comprendre le message profond de son oeuvre, elle n'a pas tout à fait tort. Chaque fois que je lis le livre d'une femme, de Marie-Claire Blais à Anaïs Nin, je sens fatalement quelque chose qui m'échappe. Malgré toutes mes précautions, il y a des secteurs que je ne puis explorer ou mal; je le sens. Au fond, un critique littéraire est peut-être encore plus proche de l'héroïne d'un roman écrit par un homme que de la femme qui écrit; dans un sens cela est normal. Pour le reste, il doit donc faire appel à des exercices intellectuels qui ne sont pas forcément les plus intéressants ni les plus justes."

Incroyable mais vrai... Et moi qui croyais, en toute candeur, en toute bonne foi, pouvoir réellement enseigner à l'université Corneille, Racine, Rousseau ou Zola. Adieu donc. Et à moi Madame de Staël et George Sand! Mais que mes collègues masculins se gardent bien d'approcher Colette, Duras ou Sarraute. Chasse gardée, apparemment. Oserait-on risquer de passer à côté du "message profond" des oeuvres?

Une des rares vertus du Québec à ne jamais avoir été célébrée en cette province pourtant si fortement ancrée sur le sacré sous toutes ses formes c'est que, décidément, le ridicule n'y tue pas... Ainsi, je croyais que l'ineffable article que Réginald Martel avait bien voulu dédier à deux femmes, dans La Presse, Hélène Rioux et moi (et auquel je n'avais strictement pas compris un mot) était tout bonnement illisible? Je me rassure. Les hommes y ont sans doute pigé quelque chose. Bonne affaire. Mais laissons cela et tâchons de regarder autour de nous, au cinéma, au théâtre, chez les libraires. Qui va au concert, au spectacle, achète les livres? Je ne me risque pas à chiffrer mais les résultats seraient sûrement curieux. A quand les "consommatrices averties" de la culture? Il n'y a pas que le panier de la ménagère à surveiller....

Et voilà donc ces pauvres hommes obligés de lire l'insipide prose féminine (car elles écrivent et peignent quand même, les "bonnes femmes"). Elles ont même du talent parfois. Pourquoi pas? Et là encore la loi du ghetto prédomine. "Les femmes-peintres exposent à l'Ile Ste-Hélène". "Un beau roman féminin" et autres niaiseries sexistes. Ainsi, dans ce fameux article du 19 avril de Basile, consacré à une femme, Marie-France Dubois, le titre alléchant est: "Encore un roman réparbatif qu'il aura fallu lire!" Pourquoi faut-il, doit-il lire ce qui l'ennuie? Je comprends qu'il fait faire son devoir au DEVOIR. Faire sa page et être à la page.

Mais pourquoi toujours se forcer? (voir La Fontaine...!) Qu'ils le disent donc carrément, enfin, ces messieurs, que Lacan les excède, que Kristeva les crispe. Pourquoi ne pas avouer, tout bonnement, qu'ils leur préfèrent Asterix ou San Antonio, Simenon ou Bazin? Après tout, c'est bien leur droit. Et ils partageraient au moins leurs goûts avec un grand nombre de lecteurs, hommes et femmes réunis par la même occasion... Je trouve qu'il est triste, semaine après semaine, de les voir se "désâmer" sans que jamais l'on sente réellement ce qui les pousse à écrire sur les "autres". Et tous leur paraissent "l'autre", semble-t-il. Et la chair est triste et ils ne lisent pas les livres.

Et vive Ethier-Blais qui ose au moins étaler en toute franchise et liberté tout ce qui lui passe par la tête. Pour le "plaisir du texte". Le sien tout d'abord. Et pourquoi non? Cela fait déjà du bien de ne pas se sentir en plein pensum. Or les pages des arts de nos quotidiens semblent comme autant de travaux forcés. A quand la Ligue du Vieux Poêle des amateurs de poésie? Quand je pense à la conscience des chronoqueurs sportifs pour décerner une étoile à Geoffrion ou à Richard... Mais je ne veux pas trop m'égarer. Et la colère est mauvaise conseillère. Et je sais que je rage parfois quand je vois que pour arriver, en politique comme à la télé d'Etat, (mais arriver où et en quel état? Alfred Capus ou Villon peu importe...) il faut y mettre le paquet et le poids. Ou jouer le jeu de la distinction: mari, enfants, cheveux d'argent et teintes pastel. (Et je ne donnerai pas les noms...) Mais quand je vois la cruauté avec laquelle on a persécuté les quelques femmes qui ont osé se lancer dans la carrière, à Québec ou à Ottawa, j'avoue que le sort des femmes dans les lettres est encore rose, par comparaison. Mais à quoi bon tout cela.

Il faut se taire. Il nous restera toujours la tapisserie. La mode de l'artisanat est revenue. Voilà de quoi nous occuper en attendant que la cohorte masculine fasse sienne la devise de Michelet, voilà près d'un siècle: "Je suis un homme complet, ayant les deux sexes de l'esprit".

A ce moment, on pourra cesser de discuter ces stériles questions d'hormones ou de clocher. Pour l'heure, il est triste de voir que dans une province (pays ou État) qui se gargarise chaque matin avec tous les grands mots de la souveraineté culturelle, chacun continue à s'en laver les mains.

LIVRE QUÉBÉCOIS POUR ENFANTS

suite de la page ci-contre

dame Etourneau emménagea, et c'est un couple heureux et fatigué qui s'endormit ce soir-là dans le nid de la corniche..."

La maison des champignons, Reina Boily, éd. Le Sablier, 1972) raconte l'histoire d'une enfant qui fait un rêve fantastique et "micologique" au pays d'une champignonnière, à la découverte des bons et mauvais champignons; "ici tous les champignons sont mariés, (...) et se reproduisent..."

●

Tributaire d'un système où se sont perpétués les rapports dominant-dominé, la femme subit davantage les effets d'une classe dominante et devient par ce fait exploitée. Protectrice du fief masculin, cette femme doit être efficace, mais discrète; elle doit être compréhensive, mais soumise; bref elle doit être "rentable". Toute valorisation, elle la puisera dans la maternité, la générosité, l'abnégation, la docilité, le silence, la vertu, et ce, comme depuis toujours.

Dans les années 40, une difinition complète nous était fournie dans une revue pour jeunes filles. Un numéro consacré aux **Femmes dépareillées** (Albert Tessier, 1942): "une fillette c'est déjà un peu une maman(...) Cette fillette qui donne à sa poupée, affiche toute la gravité inquiète d'une maman un peu soucieuse... (...) La femme de maison dépareillée ne confine pas ses activités à l'intérieur, il lui reste bien des champs d'action féminine aux abords de la demeure. Le parterre que multiplient les fleurs, crée un climat de beauté, égaie et parfume la demeure relève essentiellement de la femme; le potager, également, véritable mine d'or pour la cuisinière; le poulailler entre tout naturellement dans les cadres du royaume féminin..."

La femme n'échappe pas à un monde théocratique, parce qu'elle est "naturellement conciliante et généreuse! Elle pardonne beaucoup parce que sa nature la porte spontanément à l'oubli de soi, au sacrifice de son confort et de ses aises pour le bien des autres..." Il en résulte une négation absolue de sa liberté, de son apprentissage, du choix de son organisation personnelle de vie.

Et même trente ans plus tard, on sent cette limite de la fonction féminine. Puisé dans un manuel scolaire, **Le langage à l'école active,** du Centre éducatif et culturel, cet extrait de "La veillée familiale": "Le soir, toute la famille se trouve réunie dans la salle de séjour. Maman brode quelques pièces de lingerie, Papa écoute les nouvelles et les commente. Pierrot explique à sa petite soeur Loulou les images de son livre de conte..." A travers toute l'écriture destinée aux enfants, c'est non seulement l'image de la femme qui se trouve déformée par des comportements discriminatoires, mais c'est tout le concept qui est biaisé.

Dans cette narration, on sent toute la force et la puissance du garçon au détriment de la fille "faible et pleurnicheuse". **Nicolas et la mystérieuse sorcière** (Paule Courtois, éd. Paulines, 1972) nous en fournit un bon exemple. Voulant aller au moulin de la vieille Sédonie: "moi, j'aurais peur! objecta Nathalie, — Alors j'y vais seul, décida Nicolas — Bon alors je viens aussi, décida Nathalie (...) Nicolas aperçoit l'étroit escalier en colimaçon et s'y élance. Nathalie suit toujours..." Les enfants découvrent des "bizarreries" et "effrayée sans même avoir rien vu, Nathalie éperdue, dégringole l'escalier... (...) Nicolas tenta d'expliquer d'une voix hoquetante la cause de leur frayeur... (...) pendant que Nathalie se cacha dans les jupes de sa grand-mère en pleurant..."

Un phénomène intéressant à souligner est la retransmission par les enfants eux-mêmes des schèmes féminins traditionnels. Un texte rédigé par des écoliers de neuf et dix ans, **Michel et son cheval** (éd. Le Sablier, 1972) nous montre nettement la projection d'un monde adulte chez eux. Cette interférence imprègne les enfants de clichés et les empêche de développer totalement leur autonomie.

En accord avec les luttes qu'elle mène, la femme se retrouve maintenant face à une quotidienneté bien différente. La réalité décrite dans les livres est vue comme à travers un prisme. La bande illustrée n'y échappe pas. Dans **Bojoual, le Huron québécois** (Guilemay, éd. Mondia, 1973) tous les personnages principaux sont des hommes: Bojoual, Saute-Mouton, Feu-Follet, Loup-Garou, Pétak et les autres. Les brèves apparitions de femmes nous les font voir dans toute leur servilité, incapables de se défendre. Bojoual dit: "J'ai une faim de bison, ce soir ma mignonne, vois à ce que mes lièvres soient bien garnis — Bojoual, je les apprêterai à la sauce de gourganes. Tu mangeras comme un seigneur..."

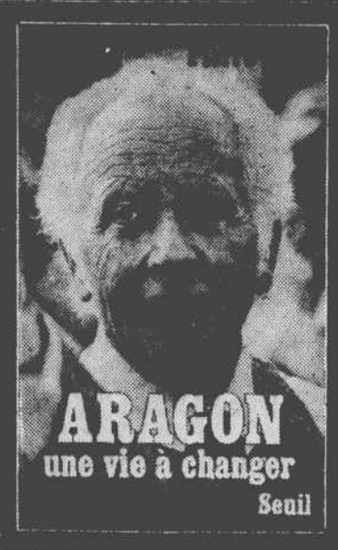
On s'aperçoit que l'image de la femme en littérature enfantine a très peu évolué, même si on constate une libéralisation dans certains thèmes. (Je pense par exemple à des contes où les enfants vivent de plus en plus des situations d'autonomie sans interventions maternelles). Mais au niveau des structures, aucune trace de changement. C'est un monde statique et cristallisé. Si l'auteur fait un choix crédible de personnages, peut-être verrons-nous un jour le récit d'enfants vivant seuls avec leur père, ou celui de "l'enfant-clé", qui rentre le soir en l'absence de ses parents.

J'imagine alors des personnages ni masculins ni féminins, mais des humains qui vivent et évoluent dans des rapports égalitaires et qui tiennent compte des nouvelles structures familiales, moins nucléaires qu'autrefois. On retrouverait là des livres mieux adaptés aux besoins véritables d'une clientèle plus curieuse, plus ouverte et plus perméable au changement.

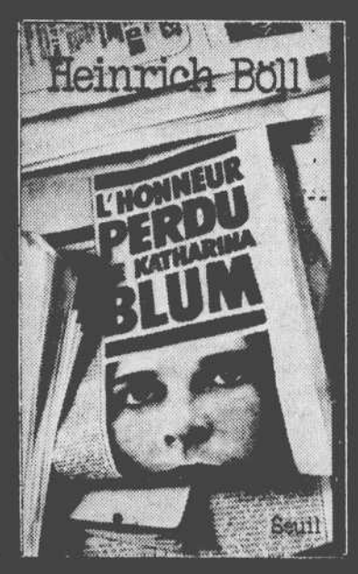
●

L'univers de l'enfant, c'est — toutes proportions gardées — celui de son époque. On ne peut pas le soustraire à la réalité sans risquer de compromettre gravement son acheminement et son éveil. Tôt ou tard, les événements risqueront de s'imposer à lui, mais cette fois d'une manière imprévisible. Ce sera alors le "choc du présent", avec tout ce qu'il comporte de désillusions, de frustrations et d'adaptations.

nouveautés Seuil

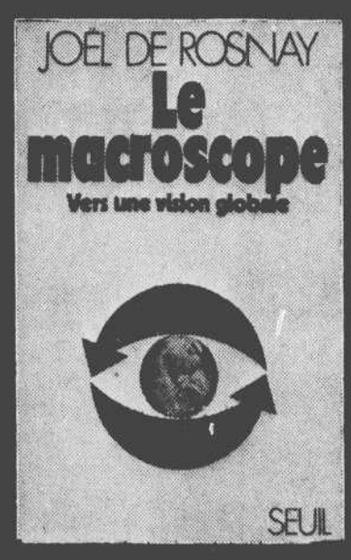


ARAGON
UNE VIE À CHANGER
Pierre Paix
448 pages, illustré.
prix suggéré: $13.75



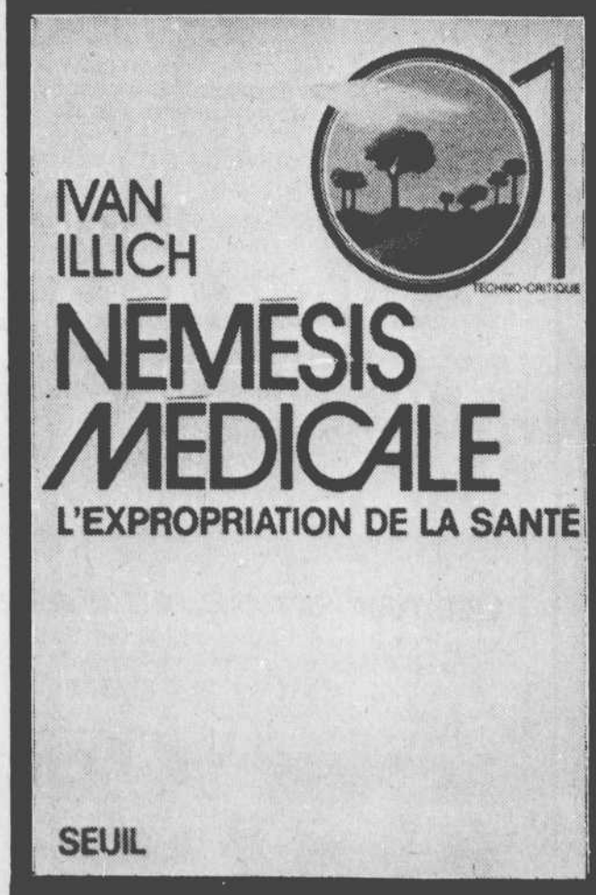
L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM
Heinrich Böll
Roman 128 pages
prix suggéré: $5.60
Une dénonciation de l'exploitation de la haine et la violence par les journaux à sensation

LE SEUIL
est aux stands
456-458
DE LA F-I-L-M
BIENVENUE

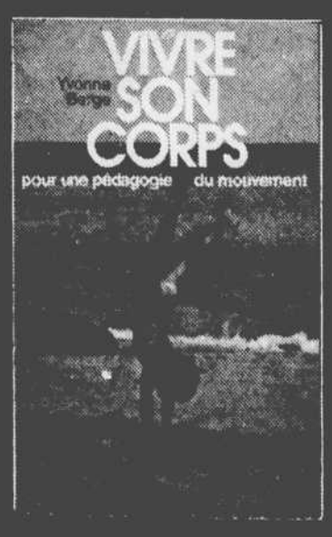


LE MACROSCOPE
(vers une vision globale)
Joel DE ROSNAY
296 p. prix suggéré: $9.80
Les grands traits d'une nouvelle éducation et d'une société émergente
Du même auteur
Les origines de la vie

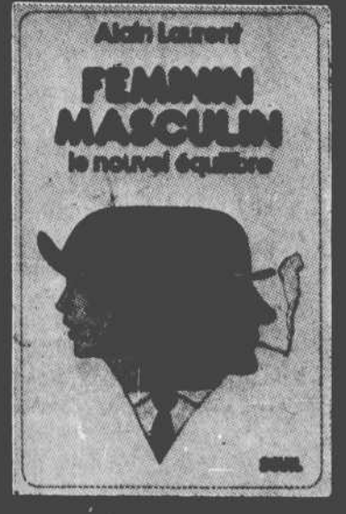
Ivan Illich
Némésis médicale







VIVRE SON CORPS
(pour une pédagogie du mouvement)
Yvonne Berge
Comment se découvrir, se libérer, s'épanouir?
170 p. prix suggéré: $7.95



"FEMININ-MASCULIN"
(le nouvel équilibre)
Alain Laurent
Un diagnostic critique sur la domination masculine mais qui ne s'autorise pas pour autant les outrances style féministe

En vente
chez votre libraire Prix suggéré: $7.75

"Lorsque leur développement dépasse certains seuils critiques, les grands services institutionnalisés deviennent les principaux obstacles à la réalisation des objectifs qu'ils visent".

Pour recevoir régulièrement le bulletin des nouveautés des Editions du Seuil
RETOURNEZ CE COUPON AUX :
Editions du Seuil (Ltée) 539 Lebeau, Ville St-Laurent Mtl.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
PROFESSION .....

FEMMES et LITTÉRATURE

Corps d'oiseaux: notes sur la poésie d'Anne Hébert

par PHILIPPE HAECK

Ce qui fascine dans les textes d'Anne Hébert c'est cette sécheresse commune à tout un peuple: "La vie ici est à découvrir et à nommer; ce visage obscur que nous avons, ce coeur silencieux qui est le nôtre, tous ces paysages d'avant l'homme, qui attendent d'être habités et possédés par nous, et cette parole confuse qui s'ébauche dans la nuit, tout cela appelle le jour et la lumière." ("Poésie, solitude rompue").

Anne Hébert, à la suite de Saint-Denys Garneau et de Jean-Aubert Loranger, nous conduit "sur des routes sèches" longtemps, si longtemps que nous risquons d'abandonner ces dures routes pour quelque route facile où notre corps-âme sera moins déchiqueté. Je vais suivre ici le mot "oiseau" dans les **Poèmes:** "il contient **toutes les voyelles**", remarque Francis Ponge dans ses "Notes prises pour un oiseau", et moi j'attends de ce mot toutes les voix d'elles. Je veux y écouter les voix féminines.

Et l'oiseau,
Cette espèce de roi
Minuscule et naïf.

Je ne lis pas dans ces vers quelque raillerie dure pour l'oiseau, mais plutôt une remarque malicieuse, chargée de tendresse pour ce corps fragile qui parfois se déploie. Oiseau de proie qui embrasse le monde à vol d'oiseau.

De moi à l'oiseau
De moi à cette plainte
De l'oiseau mort
Nul passage
Nul secours
Que sa plainte reçue
Que sa plainte revêtue
Par la voix intérieure
O Paradis déchiré!

Quand des hommes lisent des textes de femmes, ils se préparent à subir des choses sentimentales, des rêveries de jeunes filles qui ne savent rien du monde, de la réalité, de jeunes filles qui n'ont que bercé des poupées. Pourquoi un homme imaginerait-il la mort d'un oiseau de paradis; pourquoi la déchirure du paradis est-elle réservée aux femmes? Comment comprendre cette femme qui ne trouve nul passage entre elle et cet oiseau mort, entre elle et sa plainte, comment comprendre celle qui est forcée de revêtir sa plainte? Est-ce parce que les hommes ont appris à ne pas se plaindre, à être sourds aux plaintes, à être durs d'oreille, à ne pas entendre certaines voix, la voix de l'oiseau par exemple?

La voix de l'oiseau
Hors de son coeur et de ses ailes
rangées ailleurs
Cherche éperdument la porte
de la mémoire
Pour vivre encore un
petit souffle de temps.

Le corps de l'oiseau: la voix, le coeur, les ailes. Les petits cris de l'oiseau annoncent-ils une respiration haletante, effrayée que la vie vienne à manquer, que le souffle arrête? A-t-on remarqué au mouvement de la tête d'un moineau comment cet oiseau est inquiet? Son regard à gauche, en face, à droite, sans arrêt comme s'il s'attendait toujours à voir surgir quelque menace. Qu'est-ce que je dis si je dis qu'à la voix d'une femme je reconnais les "étranges lourdes têtes d'amants" qui ont cru la prendre? Je ne sais pas ce que je dis, j'ai l'impression délicieuse de voler. Qu'est-ce que la femme "cherche éperdument" dans son histoire? Veut-elle retrouver pourquoi elle est ce qu'elle est, qui l'a rendue si éperdue, perdue?

Rouler dans des ravins de fatigue
Sans fin
Sans reprendre haleine
Prise dans ses cheveux
Comme dans des bouquets
de fièvre
Le coeur à découvert
Tout nu dans son cou
Agrafé comme un oiseau fou

Les deux vers suivants: "Vieux caveau de famille/éventré". Ecoutez: fatigue, fièvre, fou, femme. On sait que la psychanalyse est née de l'examen des femmes hystériques, des folles. Un oiseau se débat dans le vieux caveau de la famille; il vole, vole, l'air se fait rare, l'oiseau est fatigué, il ne sortira pas de la famille: soumis au père, au mari, au fils, c'est toujours l'air lourd de la famille. Quelle fièvre est réservée à celle qui veut éventrer la famille? Je commence à aimer l'haleine des femmes. J'y reconnais des histoires anciennes qui expliquent l'histoire moderne.

Sur les deux rives fume mon enfance
Sable et marais mémoire fade
Que hante le cri rauque
D'oiseaux imaginaires châtiés par le vent

Il n'y a que les hommes pour ne pas entendre dans la mélodie flûtée de la voix féminine un cri rauque, rauque parce qu'il remonte difficilement et qu'il remonte de si loin. De l'enfance même, parce qu'il trouve difficilement un passage, un lieu où se faire entendre: les femmes qui parlent, on les enferme pour ne plus avoir à les écouter, on les enferme dans la famille et parfois à l'asile. Le vol des oiseaux imaginaires est peut-être la plus belle chose qui puisse nous arriver, une chose propre à nous secouer, à nous faire entendre des voix. Une voix c'est aussi important qu'un message: c'est un **autre** message, du coeur et des ailes.

Livide et repue de songe horrible
Les membres dénoués
Et les morts hors de moi, assassinés,
Quel reflet d'aube s'égare ici?
D'où vient donc que cet oiseau frémit
Et tourne vers le matin
Ses prunelles crevées?

Cette strophe qui termine "Le tombeau des rois" n'est pas sans rappeler certains rites d'initiation où l'épreuve, la douleur surmontées, l'initié a franchi le passage qui séparait l'ancienne vie de la vie neuve. Les "sept grands pharaons d'ébène" qui "me couchent et me boivent", qui crèvent mon hymen, qui me serrent à me rompre les os, ne sont plus que les morts d'un "songe horrible". Je n'ai rien dit, quand ils ont eu fini de moi je les ai assassinés. C'est ce crime qui me fait frémir, vivre à nouveau, je peux tourner mon corps-âme rompu vers le matin, peu à peu je retrouverai l'usage de mes membres. Si j'ai frémi d'horreur, aujourd'hui j'entrevois frémir de plaisir.

La neige nous met en magie, blancheur étale, plumes gonflées où perce l'oeil rouge de cet oiseau
Mon coeur; trait de feu sous des palmes de gel file le sang qui s'émerveille.

Le corps de l'oiseau: les plumes, les yeux. Je m'emplume, je me fais plumes, j'écris, je vole, mon oeil rouge écrit, mon coeur rouge vole. Plumes et palmes c'est la magie de la neige, feu et sang c'est mon oeil rouge qui a pleuré, qui pleure encore parfois.

On étancha le marais, l'oiseau de proie fut capturé, toutes ailes déployées, le plus doux d'entre nous assura qu'il le ferait dormir en croix sur la porte.

L'oiseau de proie capturé est l'oiseau de l'imaginaire, l'oiseau du désir: "Les enfants furent endormis de force sans bruit/On érigea le dogme et la morale, et la première saison s'allongea sans passion". Qu'ont dit Saint-Denys Garneau et Anne Hébert sinon l'enfermement du moi, l'écrasement de la passion par la morale religieuse? Anne Hébert ici aura voulu déclouer l'oiseau de proie, lui redonner ses ailes déployées. Qui ne voit pas la lutte qu'elle a menée contre la "douceur" qui tient l'oiseau en cage?

Le corps de l'oiseau: la voix, le coeur, les ailes, les plumes, les yeux. Oiseau de proie, de paradis, de passion. Une femme sans ailes n'est que l'esclave horrifié de l'homme. J'aime la voix, le coeur, les ailes, les plumes, les yeux des femmes; je rêve de faire voler dans ma nuit des oiseaux de proie de paradis, de passion. Anne Hébert, un oiseau de passion.

La femme et la mère dans le livre québécois pour enfants

par NICOLE RAINVILLE

"Y a que des belles mamans dans les livres, c'est l'fun aussi parce qui se choquent jamais..."

Par cette affirmation l'aînée de mes filles venait de confirmer le sentiment que j'entretenais à l'endroit des livres pour enfants: l'image que l'on y propose de la femme est dépassée, irréaliste, tronquée. Et que, par surcroît une enfant ait identifié le phénomène, mes soupçons se fondaient. Que ce soit dans les contes, les manuels scolaires, les revues ou les bandes illustrées, les auteurs semblent par je ne sais quelle loi universelle, s'être concertés à transmettre un reflet de femme avec tous les archétypes qui s'y raccrochent.

Son évolution, ses désirs, ses besoins, bref son autonomie, sont ignorés, relégués au rang des détails et de l'accessoire. On perpétue à travers les livres les clichés habituels de la femme inoffensive, docile, dépourvue de toute rigueur intellectuelle. On y retrouve l'image de la mère omniprésente, protectrice, dépendante, soumise et reproductrice.

Dans le livre méthodologique **Maman me montre à nager,** (Danielle Tessier-Robitaille, éd. Garneau, 1971) l'auteur parle de la mère comme étant "référence constante de l'enfant depuis sa naissance; son visage, sa voix sont synonymes de sécurité. C'est elle qui a tout enseigné à l'enfant; elle connaît ses réactions..."

La femme n'échappe pas non plus aux critères de beauté. Dans **Maman, dis-moi comment être belle** (Jeannette Bertrand, éd. Beauchemin, 1962), "à l'usage des jeunes filles en fleur et des mamans en peine", c'est un vade-mecum de la beauté féminine: propreté, maintien, régime, parfum, maquillage, sans oublier le sourire. Le mot de la fin: "Merci maman pour m'avoir dit comment être jolie..."

La femme est représentée dans un rôle qui lui est dévolu par la culture. On sent une forme de conditionnement aux sacro-saintes valeurs traditionnelles. Une femme-à-la maison qui remplit les tâches ménagères et élève les enfants. Dans **Les châteaux de sable** (François Boyer, éd. Paulines, 1972), le petit garçon à qui il arrive un accident de vélo "se réveilla, il était dans un grand lit blanc. Sa mère était là qui le regardait tout en larmes. Elle lui dit doucement qu'il ne pourra plus jamais construire de châteaux; plus jamais marcher..."

Dans **Je veux lire** de Simone Bussière "Rémi est le bébé de Madame Dubé, Bobino est le bébé de Madame Doré...". Dans le livre de catéchèse **Viens vers le Père** "le petit enfant ne peut pas vivre sans sa maman, il a besoin qu'elle l'aime et qu'elle s'occupe de lui tout le temps..."

Il ne saurait être question ici de dénigrer la fonction maternelle, mais elle est toujours présentée de manière identique. On y voit une femme quelque peu naïve, stagnant dans la sempiternelle dépendance mère-enfant. Un peu à l'image des Cariatides qui portent le poids du monde. Comme si cet univers maternel était une obligation pour la femme.

Le **pattern** de la famille classique n'échappe pas à la règle. Il ne s'agit certes pas de la famille monoparentale! Dans **Matinale à Roberval** (Odette Bourdon, éd. Paulines, 1973) on y raconte les aventures d'une mouette qui devient amie avec Pierre, le nageur. Après son exploit aquatique celui-ci se retrouve avec femme et enfant: "Maintenant, Erik, Pierre et maman Roseline prennent place dans une grande chaloupe qui file résolument en direct vers une oasis de paix..."

Ou bien, dans **Matinale à Montréal,** du même auteur, la mouette découvre les monstres de béton avec Mégo, le pigeon-cicérone. Décrivant une situation, observant les gens qui vont et viennent: "... c'est peut-être le pas résolu de ce père de famille qui s'engouffre dans le métro et s'en va... (comme un bon pourvoyeur).... gagner la vie de la maisonnée (...) c'est peut-être la mine expressive de cette dame qui, les bras chargés, vient de terminer ses emplettes..."

Même lorsqu'on parle en termes de végétaux ou de volatiles, on perpétue cette image de la famille conventionnelle. Ainsi, dans **Le nid de la corniche,** (Suzanne Richer, éd. Jeunesse, 1966), au sujet d'oiseaux-étourneaux qui, émigrés de la ville à la campagne, font leur nid dans une corniche: "Sous le regard complaisant de son mari, Ma-

(suite à la page ci-contre)

Les Éditions du Jour
NOUVELLES PARUTIONS
En vente chez tous les libraires et dépositaires



CAPSULES D'OPTIMISME
Père Marcel-M. Desmarais, o.p.
Dans un monde qui remet tout en question, ces capsules sont rafraîchissantes. Elles rassureront ceux qui craignent que les vraies valeurs soient en péril. Elles encourageront ceux qui les recherchent.
$4.50

L'ÉPIDÉMIE
Roman d'André Major
L'Épidémie qui fait suite à l'Épouvantail, roman réédité moins de deux mois après sa parution, met en scène des personnages familiers. L'inspecteur Therrien, retraité, n'a plus d'autres recours que de jouer avec le feu. On pourrait dire que ce deuxième volet constitue l'autopsie d'une certaine réalité s'il ne s'agissait avant tout de l'exploration minutieuse et passionnée d'une géographie imaginaire.
$5.95





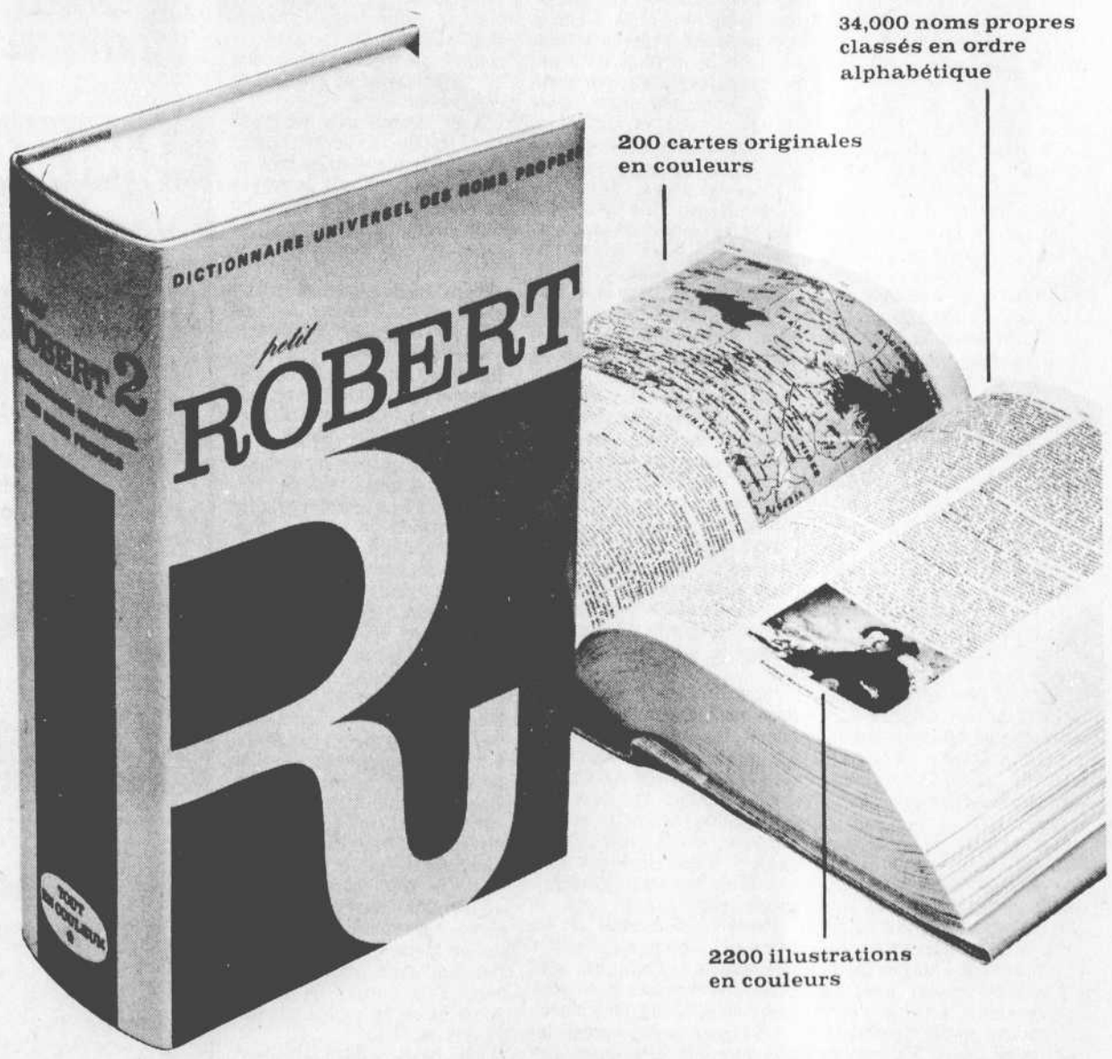
QUÉBÉCOISES DU 20e SIÈCLE
Textes choisis et présentés par Michèle Jean
Comment les Québécoises ont-elles revendiqué et obtenu le droit de travailler hors du foyer, de voter, de faire des études supérieures? Comment ces revendications ont-elles été reçues par "l'univers masculin". Ce livre offre une brève synthèse de l'Histoire des Québécoises de 1900 à nos jours.
$5.95

LA PIÈCE MONTÉE
Roman de Claire de Lamirande
Pièce montée ou coup monté? Quelle est la répercussion d'une histoire inventée? Une histoire d'injustice fait ressortir toute une entreprise d'injustice. L'histoire a été racontée, la révolte est venue. Il fallait que la parole soit dite, que soit prononcé le mot et l'avenir déborde, le passé se met à bénéficier des désirs du futur.
$4.50



Les Editions du Jour sont heureuses de souhaiter la bienvenue aux participants de la
FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE DE MONTREAL
du 15 au 19 mai 1975.

l'autre indispensable!



VOICI LE PETIT ROBERT 2
Le dictionnaire universel des noms propres

• les événements
• les lieux • les hommes
• les oeuvres du monde entier

Le petit Robert 2 c'est le complément indispensable du petit Robert. C'est le dictionnaire universel des noms propres, illustré et en couleurs qui suit la méthode analogique chère à Paul Robert. C'est plus qu'un dictionnaire, c'est une source unique d'information et de culture sur...

L'histoire. Les dates, les batailles, les traités, les alliances...avec les renvois. Tout y est abordé d'une façon concise.

La Géographie. De nombreuses cartes originales, entièrement nouvelles et en couleurs, claires et précises.

Lettres. Les livres, les pièces, les écrivains, les romans modernes de tous les pays, avec leurs auteurs, leur vie, leur oeuvre...une nomenclature réellement universelle.

Les arts. Des reproductions, en couleurs, des grandes oeuvres du monde entier. Peinture, sculpture, musique, cinéma, théâtre...l'univers des arts de l'antiquité à nos jours.

Sciences. Les découvertes récentes et anciennes, de l'économie politique à l'astronautique...tout est noté, répertorié, classifié.

petit ROBERT 2
pour avoir réponse à tout

FEMMES et LITTÉRATURE

De Rosalie Tchou à Han Suyin

par JEAN TÉTREAU

Women hai yao xuexi guren yuyan zahong you shenging de dongxi. Mao zhuxi

Nous devons aussi apprendre à adopter ce qui est toujours vivant dans le langage des anciens.

Le président Mao

我们还要学习古
人语言中有生命
的东西。

毛主席

Il y a vingt ans, Han Suyin écrivait: "J'exhumerai tous mes souvenirs, car je suis une profanatrice-née." Elle a tenu parole. Il est certain que le récit intitulé **Une Fleur mortelle** a déplu à beaucoup de Chinois qui en connaissent bien l'auteur, et à beaucoup de Belges. A considérer l'ensemble de ses oeuvres, reconnaissons cependant qu'il a fallu à Han Suyin un certain courage pour être fidèle à elle-même, exécuter un dessein si scandaleux, en somme accomplir son destin. Car, avoue-t-elle dans **Un Eté sans oiseaux**, "après tout, je ne suis pas une nature révolutionnaire; je suis timorée, incertaine, facilement apeurée, hostile aux partis et n'aimant pas prendre parti".

Ses premiers livres sont faits de souvenirs d'enfance, d'impressions de jeune fille, de scènes familiales, de portraits parfois ressemblants jusqu'à la cruauté; puis à mesure que les années passent et que les récits paraissent, l'arrière-plan des souvenirs s'y élargit tout en se rapprochant des problèmes sociaux et politiques actuels: Han Suyin parle de moins en moins d'elle-même, son attention se concentre davantage sur le monde extérieur; l'auteur abandonne le ton de la confidence, sa phrase s'amplifie comme pour embraser l'univers, et le contenu en est d'une densité exceptionnelle; on aborde bientôt, dans des livres majeurs tels que **Le Déluge du matin**, le domaine de l'histoire, j'oserais dire qu'on fait enfin de la vraie littérature, celle qui peint les hommes tels qu'ils sont, les révèle à eux-mêmes et au monde, bref la littérature qui reste après que l'on a oublié tous les livres, parce qu'elle témoigne d'une époque et d'une civilisation.

Peu d'écrivains ont assez de volonté (ou de temps) pour prendre ce chemin ardu. Dans ce genre d'aventure, on commence d'habitude par la publication de **René** et on finit par écrire les **Mémoires d'Outre-Tombe**. Han Suyin, consciente de ce processus littéraire dont son oeuvre est un exemple et qui résulte d'une évolution psychologique normale, ne manquera pas à l'occasion d'évoquer Chateaubriand.

Apparamment, rien dans son entourage ne la destinait aux lettres, ni du côté de sa mère, Marguerite Denis, issue d'une famille bourgeoise de Belgique, ni du côté de son père, Tchou (ou Tchau selon la transcription) Yen-tung, ingénieur des chemins de fer, qui avait fait des études à Bruxelles. D'ailleurs, il eût été inconvenant en Chine, dans les années 20, d'orienter sa fille vers une carrière littéraire: les femmes avaient mieux à faire que des romans! Ce point de vue masculin, que la plupart des Chinoises adoptaient alors d'emblée, ne les empêchaient évidemment pas d'écrire, mais de là à publier, il y avait une marge. De fait, on écrivait beaucoup dans la grande famille chinoise d'Han Suyin. Son père laissa des mémoires, qu'elle utilisera dans ses principaux ouvrages, notamment dans **L'Arbre blessé**; elle se servira également des chroniques familiales rédigées par ses oncles.

"Les Chinois sont, traditionnellement, férus d'histoire. Leur mémoire est à la fois spécifique et historique." Ils écrivent tout ce qui se passe autour d'eux. Autrefois chaque famille, du moins dans l'aristocratie et la grande bourgeoisie, avait son histoire écrite. L'"acte d'écrire", comme on dit maintenant, consiste en chinois à tracer des caractères au moyen d'un pinceau, selon un style donné. Avant la simplification, encore récente, de l'écriture, le style le plus courant était le **kaishu** ou style régulier, employé en imprimerie; il est encore très répandu. Mais en chinois comme en beaucoup d'autres langues, on se sert le plus souvent, cela va de soi, de l'écriture cursive (style **xingshu**); on y pratique enfin l'"écriture d'herbes", comme le faisait Han Suyin elle-même quand elle était adolescente: il s'agit d'un style (le **caoshu**) qu'on ne saurait facilement maîtriser; on le considère parfois comme le fin du fin de la calligraphie.

Han Suyin est née dans la province du Honan. Elle a passé les toutes premières années de sa vie à Sin yang et elle garde de ces temps bucoliques un souvenir toujours vif, ainsi qu'on peut le voir au chapitre premier de **Destination Tchougking**. Par suite de la guerre civile, la famille alla s'établir à Pékin. C'est dans cette ville qu'elle a toujours aimée, qu'Han Suyin, qui s'appelait Rosalie Tchou, a fréquenté l'école, a grandi et a commencé à observer d'un oeil critique les choses et les gens.

Rosalie détestait son prénom, qui était celui de sa gramd-mère maternelle. Cette enfant était si sensible que le moindre reproche suffisait à l'écorcher; souvent la réprimande aurait été injustifiée ou excessive. Non pas que la conduite de la gamine fût irréprochable! Mais la rigueur de sa mère, son humeur et sa sévérité n'étaient pas de nature à détendre l'atmosphère du milieu familial. Marguerite Denis eut huit enfants, dont quatre moururent jeunes. Elle semble avoir regretté toute sa vie de s'être installée en Chine. Combien de fois cette femme, qui avait bravé les préjugés sociaux de sa famille en épousant Tchou, n'a-t-elle pas souhaité quitter le pays de son mari? Il n'est pas facile de vivre dans une ville constamment menacée par des hordes rivales, qui déferlent sur la province en coupant les têtes qui ne leur reviennent pas.

D'autre part, quand on a neuf ou dix ans et même davantage, comment réagit-on à certains propos de sa mère? Si elle vous dit et vous répète que vous êtes laide, et que vous avez tout intérêt à bien travailler à l'école afin de vous débrouiller plus tard, car le mariage n'est pas pour vous, quel sera votre sentiment? Il vaudrait mieux parler de ressentiment, et Rosalie en éprouva sûrement à l'égard de sa mère. L'adolescente finit en effet par se croire laide.

Or, enfant, elle avait été mignonne, elle était toujours charmante et allait devenir une femme d'une étrange beauté. Au surplus, Rosalie était une écolière intelligente et appliquée: c'était une élève très doué (gaocaisheng). Au point de vue psychologique, elle ressemble plus à sa mère qu'à son père: "... je porte en moi quelque chose de ma mère"; c'est le moins qu'on puisse dire, car la mère et la fille, presque toujours en conflit l'une avec l'autre, sont aussi loin l'une que l'autre du tempérament du mari ou du père, qui "n'avait pas le goût de la lutte, goût que sa fille devait acquérir — si longtemps qu'elle eût mis à découvrir ce pour quoi elle luttait".

Dans **Multiple Splendeur**, roman autobiographique qui répandit le pseudonyme d'Han Suyin dans le monde entier, elle dit à Marc: "Mieux vaudrait me quitter pendant que cela nous est possible encore. Je suis inhumaine et absolue. Prenez garde!" C'est ainsi que dans une fable on ferait parler la mante religieuse.

Rosalie Tchou avait de l'amour pour son père; plus tard elle admira sa mère, qui avait "créé une situation et un scandale" en épousant un Chinois.

"Si l'union de mes parents fut une absurdité historique, j'en étais une aussi." Rosalie, née pour l'indépendance, eut certes à souffrir des contraintes de toutes sortes qui caractérisaient la vie familiale et sociale de la Chine il y a cinquante ans. Mais le pire des maux ne fut-il pas, pour l'enfant sensible qu'elle était, sa condition d'Eurasienne? N'est-il pas infiniment pénible, quand on est à l'école ou que l'on joue dans la rue, de s'entendre traiter de sale métis par des camarades? Si Rosalie Tchou connut jamais ce genre d'humiliation à cet âge et même dans la suite (on trouve sous la plume d'Han Suyin le mot de schizophrénie associé à la condition d'Eurasienne), il faut voir quel parti l'écrivain a su tirer de cette sorte de dédoublement de sa personnalité biologique.

Le fait d'être issu de deux races et par conséquent de deux cultures et de deux civilisations étant probablement un avantage plutôt qu'un inconvénient, je doute que cela puisse vous donner un sentiment d'infériorité. En tout état de cause, cette condition spéciale aura permis à Han Suyin de s'insérer assez facilement entre deux mondes, l'Orient et l'Occident, et de les comprendre peut-être mieux que ne les comprendront jamais les spécialistes de l'un ou de l'autre. Pour elle, une situation incompréhensible n'est pas forcément du "chinois".

Etre métis n'est quand même pas un tort. Et si la romancière Han Suyin eut un jour la faiblesse d'en faire un complexe (ce qui n'est pas démontré), elle se sera vite aperçue qu'il valait mieux en faire un thème littéraire. Alors elle pourra dire, comme un de ses personnages: "Parlons d'autre chose, de n'importe quoi, de tout sauf du drame d'être Eurasien".

Il y a presque nécessairement dans son oeuvre beaucoup de personnages qui sont des personnages qui sont des produits de deux races, en tout cas de deux mentalités. Songeons seulement à Mabel Despair des **Quatre visages**. L'auteur de **Multiple splendeur** et de **L'Arbre blessé** est peut-être tour à tour le docteur Han et Rosalie Tchou, selon l'humeur les circonstances, les phases de la lune ou que sais-je? A la vérité, l'état de dédoublement où se trouve l'écrivain et qui résulte de l'union de ses parents pourrait s'interpréter, sans de trop grands risques d'erreur, comme une source d'inspiration et même comme un principe de création littéraire.

Rien, disions-nous, ne destinait Rosalie à la littérature. Pendant toute son enfance et son adolescence, elle ne songea pas une seule fois à faire des livres. D'ailleurs, "le milieu où j'évoluais, précise-t-elle, tenait le métier d'écrivain pour une occupation peu féminine et moralement pernicieuse, comme le métier d'actrice". Sans doute s'était-elle initiée à la calligraphie, mais ses parents préféraient l'entendre jouer du piano, tandis que l'encre séchait sur ses pinceaux.

Dans une maison d'enseignement catholique qu'elle fréquentait à Pékin, une religieuse lui demanda ce qu'elle allait faire quand elle serait grande. Rosalie lui répondit: "Je veux être vétérinaire." Elle adorait les animaux, — agneaux, hérissons, chiens errants, etc. Leur sort lui inspirait de la pitié. Mais en Chine, à cette époque, le sort des hommes, des femmes et des enfants, surtout celui des bébés, n'était pas moins pitoyable. Quelques années plus tard, Rosalie ne voulait plus être vétérinaire mais sage-femme. Elle avait résolu d'étudier la médecine et rien n'aurait pu la détourner de ce projet. "Je n'ai jamais fait de dépression nerveuse parce qu'on m'empêchait d'écrire, declarait-elle à Hélène Pilotte, qui était allée l'interviewer à New York, mais j'en ai fait parce qu'on ne voulait pas que je sois médecin."

Elle étudiera donc à l'université de Pékin, où elle fera l'apprentissage de la liberté, car à Pékin comme dans la plupart des grandes villes les étudiants revendiquent des droits fondamentaux toujours remis en question, toujours menacés: ceux de la personne humaine. En 1937, elle étudie l'obstétrique en Angleterre, où elle rencontre Pao, ancien camarade avec qui elle avait joué à la guerre dans son enfance à Pékin. Le 7 juillet de la même année, le Japon, découvrant enfin ses batteries, attaque la Chine.

Rosalie et Pao vont rentrer dans leur pays en 1938 afin de se rendre utiles à la cause commune: la défense de la patrie. Mao Zhe-dong et Jiang Jie-shi (Tchang Kai-check) ont fait provisoirement la paix. Ils unissent leurs efforts contre l'envahisseur. La guerre de résistance contre le Japon (kang Ri) s'organise puissamment dans le centre de la Chine. Pao et Rosalie y participent activement, lui comme officier nationaliste, elle comme sage-femme. Ils se marient à Hankéou. Ils n'ont guère le temps de se voir. Tandis que Rosalie exerce son métier d'accoucheuse au Si chuan, son mari se trouve à 800 kilomètres au nord de Zhong-quing (Tchoungking). Il sera tué au combat quelques années après.

Un jour, Rosalie montre à une missionnaire américaine, Marian Manly, les notes qu'elle a écrites "dans des moments de désoeuvrement, à l'intention d'amis en Angleterre qui voulaient savoir ce qui se passait en Chine". La missionnaire lui conseille d'en faire un livre. Rosalie l'écrit en anglais avec l'aide de Marian, sans se douter que ce merveilleux reportage serait le premier jalon d'une brillante carrière littéraire.

L'ouvrage paraît à Londres en 1942 sous le titre **Destination Chungking** et sous le pseudonyme d'Han Suyin. On observera que le premier élément de ce pseudonyme -- Han — veut dire chinois, **ce qu'il y a de plus authentiquement chinois.** A ce propos, les sinisants préfèrent habituellement l'expression "civilisation han" à "civilisation chinoise". Les autres éléments du pseudonyme signifient jeu et sous-entendent l'idée de liberté.

Le grand public connaît bien la suite: l'aventure avec le journaliste britannique Marc Elliot, qui sera tué lui aussi, mais en Corée; le mariage avec Leonard Comber, les tournées de conférences, etc.

Han Suyin se situe donc, par ses origines et par son oeuvre, entre l'Asie et le monde occidental. Elle est en principe mieux placée que quiconque pour exposer et discuter les grands problèmes politiques et économiques actuels; du moins elle le croit, et cette croyance donne aux oeuvres qu'elle a publiées au cours des huit ou dix dernières années un pouvoir de persuasion assez étonnant.

Dans la semaine du 22 octobre 1968, elle est à Montréal, où elle prend la parole à l'université McGill et à l'université de Montréal. 1968 est l'année où la jeunesse du monde entier remet en question toutes les valeurs. Han Suyin évoque d'abord dans ses conférences le nom de Norman Béthune. Elle fait ensuite du président Mao un portrait qui, tout en étant une apologie, ramène le sujet à sa dimension humaine. Elle explique la Révolution culturelle chinoise.

Elle nous dit pourquoi son pays s'est engagé dans la voie du socialisme: "Toute l'histoire de la Chine moderne est en fait l'histoire de l'agression impérialiste contre la Chine, de l'opposition impérialiste à l'indépendance de la Chine et à son développement vers le capitalisme." La légendaire séduction que la Chine exerce sur nos esprits, ses énigmes, ses mystères deviennent comme apparents et provisoires, chaque fois qu'Han Suyin nous parle de son pays.

Le modèle chinois est-il applicable à toutes les nations? Han Suyin ne le croit pas. Elle estime que chaque pays doit assumer son destin conformément à sa nature propre. Cette position est celle que la raison et la justice nous dictent. Seulement, si nous envisageons les choses à très longue échéance, nous serons amenés à nous poser certaines questions. Ainsi nous nous demanderons à quoi ressemblera le monde en 2001. Han Suyin nous parle de l'avenir de la Chine. Mais l'avenir de l'Amérique et de l'Europe ne serait-il pas de plus en plus lié à celui de cet immense pays? Nous savons que dans la seconde moitié de ce siècle, le monde aura failli être américain; or, sous l'influence de la civilisation à la fois la plus ancienne et la plus moderne, ne serait-il pas en train de devenir chinois?

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

JE M'APPELLE PAX



Récit d'Adrienne Choquette, illustré d'instantanés authentiques et préfacé par Robert Choquette de l'Académie canadienne-française.

"Dans ces pages posthumes brillent la tendresse, la générosité d'Adrienne, sa délicatesse jusqu'à l'extrême nuance, et un sens de l'humour si gentil que même le gros et bon Pax devait l'apprécier."

Pour les lecteurs de 10 à 110 ans. **$3**

LE PETIT SAPIN QUI A POUSSÉ SUR UNE ÉTOILE — **$3**
Conte de Simone Bussières, imagé par Cécile Chabot

LA MAISON AUX COULEURS — **$3**
Conte écrit et illustré par Jocelyne Lapointe

DU SOLEIL SUR TON CHEMIN — **$3**
Poèmes de Maurice Carême, images de Cécile Chabot

LES FABLES DES TROIS COMMÈRES — **$1.25**
Fables de Simone Bussières, illustrations de Laurent Bédard

Les Presses Laurentiennes, inc.

1645, rue Notre-Dame (C.P. 130), Notre-Dame-des-Laurentides, Québec, G0A 2S0



POUR JEUNES ET MOINS JEUNES
PRÈS DE 300 ALBUMS ENTIÈREMENT ILLUSTRÉS EN COULEURS
AVEC LES PERSONNAGES, LES HÉROS ET LES AVENTURES DU JOURNAL "SPIROU"

GASTON LAGAFFE — LES SCHTROUMPFS — SPIROU, FANTASIO & LE MARSUPILAMI — SOPHIE
BOULE & BILL — LUCKY LUKE — BUCK DANNY — BENOÎT BRISEFER — LES PETITS HOMMES
JOHAN & PIRLOUIT — TIF & TONDU — VIEUX NICK — YOKO TSUNO — NATACHA — ATTILA
MARC LEBUT — KHÉNA & LE SCRAMEUSTACHE — SAMMY — SIBYLLINE — TUNIQUES BLEUES
JERRY SPRING — PATROUILLE DES CASTORS — CÉSAR — GIL JOURDAN — JOURNAL SPIROU.

EDITIONS DUPUIS — DISTRIBUTION EXCLUSIVE GRANGER FRERES LTÉE — EN VENTE PARTOUT
210 ouest, Crémazie, Montréal — 389-3561

VIENT DE PARAÎTRE

Vasile Tega

LES HORAIRES FLEXIBLES ET LA SEMAINE RÉDUITE DE TRAVAIL

Aspects théoriques et pratiques, implications.
Bibliographie internationale sélective et annotée.
2e édition, 217 pages — $15.00



guérin
4440, rue SAINT DENIS MONTREAL H2J 2L1
TEL 843 6241 849 2303

Jean-Claude Robert

du Canada Français au Québec Libre

L'Histoire d'un Mouvement Indépendantiste

Un livre d'un Québecois qui fait l'historique du mouvement indépendantiste québecois et présente la révolution culturelle des années 60 comme étant l'aboutissement de deux siècles de luttes.

Collection l'Histoire vivante, série "Autonomismes et Nationalités".

En vente chez votre libraire

flammarion ltée

LEMÉAC ÉDITEUR

5111, ave Durocher, Montreal, 274-0354
Diffusion: 371, rue Laurier ouest, Montréal, 273-2841

NOUVEAUTÉS

Angèle
ARSENAULT

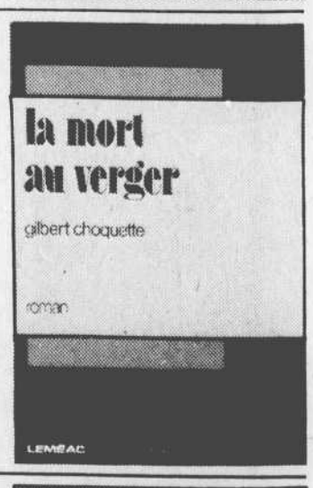
Depuis la Bolduc, je crois que nous n'avions rien entendu d'aussi savoureux, d'aussi mordant et d'aussi humoristique! ...À travers des airs qui rappellent les reels, et des musiques modernes...

(Jacqueline Lemay)



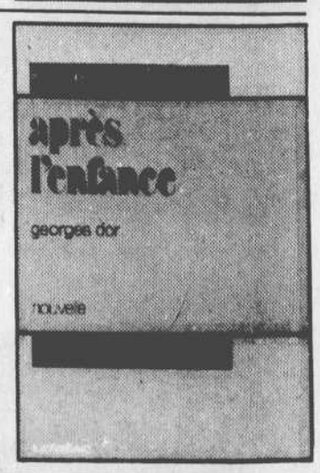
Gilbert
CHOQUETTE

Dans un verger de Saint-Hilaire, Laurent Vallois règle ses comptes avec ses fantômes, l'humanité, l'amour, en commettant un meurtre qui le libère. La confirmation du talent de Gilbert Choquette.



Georges
DOR

Dans un style discret, quotidien mais efficace, Georges Dor raconte la vie de l'élève Pierrot Didier, chez les Frères, en 1940, où se dépeint, sur fond d'époque, la société québécoise.



FEMMES et/LITTÉRATURE

Comment coudre avec des mots des parties de soi

par HÉLÈNE OUVRARD

NDLR — Ce texte est un collage réalisé à partir d'extraits d'une oeuvre à laquelle l'auteur travaille présentement, et qu'elle qualifie "d'anti-roman". Elle y aborde entre autres choses les problèmes de la femme écrivain en relation avec le rôle social dévolu à la femme.

•

Départ

M. et B. sont partis dans la nuit, sans me prévenir, comme ils avaient dit, pour que leur départ soit un effacement, non une rupture. Quand je me suis endormie, ils emplissaient la maison. Le sentiment du vide m'a éveillée. La présence d'un enfant se mesure à quelque chose de léger qui est dans l'air, qui allège l'atmosphère de la maison. Peut-être parce que l'on est forcé, devant eux, d'assourdir nos tourments d'adultes, comme on met la pédale douce au piano. La présence des adultes se mesure à autre chose, la chaleur, peut-être — ou, plus exactement, un niveau de conscience différent. On ne vit pas avec les autres comme on vit, seul avec soi-même. On regarde à l'extérieur de soi et non à l'intérieur. Il m'est parfois impossible de supporter le déchirement qui en résulte. Je préfère m'oublier et ne m'occuper que de ceux qui m'entourent, du moins pour un certain temps. Car, invariablement, j'éprouve le besoin de replonger en moi, de retrouver ce regard intérieur, ce phare qui balaie la nuit où chacun de nous se débat.

Besoin de recréer autour de moi les limites du monde. De refermer autour de moi l'univers — oeuf, ventre, nuit. De filtrer le torrent d'informations, de sollicitations qui nous assaillent continuellement, comme des requins. Autrement, je me perds.

Besoin, pour écrire, de mettre entre moi et les autres une distance infranchissable, ou qui ne peut être franchie que par moi. Et, par opposition, besoin de mettre le moins de distance possible entre moi et moi-même. Comme le résume C., il faut être égoïste pour créer.

Comment l'être? Voilà le problème impossible à résoudre. "C'est drôle, remarque D., dans ta chambre ce n'est pas comme dans le reste de la maison..." Atmosphère religieuse dans l'atmosphère profane, campagne dans la ville, maison dans la maison, toujours je recrée mon île. Mais ce n'est pas encore assez. Mon horaire s'établit à contretemps de l'horaire du monde. A sept heures, le soir, vaincue par les pressions du quotidien qui dissout en moi les sources de la création, tout lien rompu entre les diverses parties de moi-même, il m'arrive de chercher désespérément le sommeil. L'urgence de me retrouver me réveille en pleine nuit. A l'aube, je travaille. Nulle part n'ai-je pu trouver l'équivalent des réponses que je trouve en moi-même. Dans aucun travail commandé n'ai-je pu me réaliser. Je ne me retrouve qu'une fois la porte fermée. Cette pierre, immobile dans le ruisseau, est douée de regard. Elle est ce phare qui balie la nuit. Que serais-je sans l'écriture?

Comment expliquer à M. et B., par-delà tant d'heures de conversations, de plaisirs et de travaux partagés, la force irrésistible de cette attraction qui me tire vers l'intérieur de moi-même? Comment expliquer que j'aime mieux à distance? Dans ces cas-là, on n'ouvre jamais la bouche que pour créer un malentendu. Je préfère renoncer à moi-même. "Ma paresse intellectuelle", dis-tu. Que de fois tu m'as reproché de ne pouvoir fermer la porte. A toi, cela est facile. Tu ne comprends pas combien le quotidien, combien ceux que j'aime font pression sur moi.

Dans l'obscurité et le silence de la maison déserte, j'ai repris possession de ma solitude comme un plongeur s'enfonçant en lui-même. Au matin, j'ai déménagé mon "bureau" dans le tambour, face à la mer. J'ai installé mes papiers sur une vieille machine à coudre. Au fond, je ne ferai rien d'autre que de coudre avec des mots des parties de moi-même. Que de me raccommoder. "Vous devriez retourner à un métier artisanal", m'a dit G., au Centre d'art. J'ai ouvert des yeux qui ont dû lui paraître horrifiés. Je sais bien que désormais seule l'immatérialité des mots est de la même tissure que mes pensées. Ni la laine, ni le bois, ni la couleur, même, tout autant qu'ils me disent, ne parlent la même langue que moi. Mais peut-être créerai-je une courtepointe, couleur du temps, dont je serai le motif morcelé entre la mer et le ciel unidimensionnels.

Refus

Je t'avais appelé, humblement, pour te demander de m'aider à retrouver le filon que j'avais perdu. Après toutes ces années d'abstention, après tant de livres que je n'avais pas écrits, tant d'autres que je n'avais pas lus, je n'osais plus me dire moi-même. Ma faim intellectuelle était aussi grande que mon dénuement. Je t'ai fait venir pour que ma vie change et j'ai accepté qu'elle change, dans quelque direction que ce soit. Pouvais-je prévoir que ce serait dans celle-là? Tu es venu, riche de toutes les richesses. Tu m'as apporté la présence du monde de l'esprit, tu m'as rouvert le monde de la sensibilité que j'avais condamné comme on ferme telle partie de sa maison, suspendue au-dessus de l'abîme. Quand tu m'as introduite chez toi, j'ai su que j'avais devant moi l'être qui possédait tout ce dont j'avais besoin. Alors, tu m'as dit, farouche, en refermant toutes tes portes: "Ne sais-tu pas que la solitude est une chasse gardée?"

Dilemme

La rupture avait éclaté en moi après un lent mûrissement, me faisant aussi mal qu'elle me soulageait. On n'accepte pas de gaieté de coeur de détruire la



partie de soi-même à laquelle on tient le plus. Mais tu ne l'as pas voulue. Tu as sauvé notre relation avec des soins infinis. Je ne comprendrai jamais. C'est pourtant ce soir-là qu'a éclaté le dilemme dans lequel nous nous débattons. Nous avons tiré chacun notre bout, toi, me reprochant de sacrifier chaque jour au quotidien. Moi, prenant la défense de la vie, disant que je ne saurais mépriser ce qui est la matière même des livres. Mais, certes, tu touchais en moi un point sensible. Le combat de ma vie, c'est celui de l'intérieur contre l'extérieur, l'extérieur gagnant toujours parce que les besoins quotidiens ne supportent pas qu'on les néglige, du moins quand on est la femme, la mère, celle qui a charge de l'autre. Pour me réaliser, sans doute aurait-il fallu que je choisisse la solitude et la liberté. J'ai choisi la vie et l'écriture. C'était un choix inhumain. L'une devait manger l'autre, fatalement. Mais, vois-tu, avant de te connaître, je ne le savais pas.

J'avais vu trop de femmes "choisir" la dignité du célibat et s'étioler dans la culture. Somme toutes, les autres, celles qui se chargeaient d'enfants, étaient plus heureuses. J'en ai vu, aussi, se tenir au seuil de la vie, craintives devant le jugement des hommes, devant la sexualité, devant les possibilités de leur intelligence et de leur sensibilité, et s'éteindre à petit feu dans la chambre de leur enfance, à jamais incapables de s'assumer. Toutes ces femmes étaient proches de moi. Toutes me ressemblaient comme des soeurs. Moi, j'ai tout voulu, tout choisi, tout assumé. L'amour, la maternité, l'écriture. Les hommes, les enfants et les livres. Et je croyais pouvoir réussir. J'ai connu, depuis, des femmes dont la révolte a été précoce et terrible. Elles ont pulvérisé nos faiblesses, catalysé nos énergies, lancé un cri de beauté et de sauvagerie que vous avez été forcés d'entendre. J'ai pensé que j'avais été trop aimée pour me révolter si durement. Mais non, ce n'était pas cela. Elles aussi avaient été aimées. Alors j'ai compris que la tendresse avait eu et gardait sur moi tous les droits et tous les pouvoirs, y compris celui de me détruire. Et je t'ai fui.

Choix

Est-ce une coïncidence? Jamais l'enfant n'a été si loin. Jamais l'enfant n'a été si près. A quel moment une femme sait-elle que le temps des enfants est passé? Est-ce la possibilité de la chose qui me la fait voir dans sa vraie dimension? Ce choix que j'ai fait d'un enfant, il y a dix ans, je ne le condamne pas. Je le vois rétrospectivement avec les yeux que je n'avais pas alors, avec ce que je sais et que je ne savais pas. Ce qui était angoisses et prémonitions au moment où je l'ai eu est devenu expérience. Je sais ce qu'il en coûte d'avoir un enfant. Je me rappelle combien j'étais libre dans mon enfance, dans mon adolescence. Comme je vivais en communion avec le vent, le temps, mes pensées, car rien d'autre ne me préoccupait. Puis est arrivé l'enfant et plus rien n'a été pareil. La communication a été détournée, à son profit. Je n'ai pas voulu la rupture avec celle que j'étais, elle s'est faite malgré moi. J'apprenais au jour le jour tout ce dont j'étais dépossédée. Je croyais naïvement que cela s'arrêterait au monde extérieur, se limiterait à quelques années. Jusqu'au jour où j'ai compris que je ne m'appartenais plus. L'amour d'un enfant est un absolu. Il faut y répondre par l'absolu ou par rien du tout. Il n'y a pas de moyen terme.

Je ne savais pas encore, avant de te connaître, que certaines choses, comme "vivre normalement", pouvaient ne plus être possibles et, en somme, ne l'avaient peut-être jamais été pour moi. Je m'aperçois que cette oeuvre, toujours à faire, m'a détournée des choses simples de la vie, comme de m'attacher à un homme auprès de qui elle fût viable. Mais avec quel homme pourrais-je vivre? Toi? Vous êtes restés tellement imbus de vos prérogatives masculines. Je suis si peu encline à faire les concessions, à "arranger les choses", à tenir la partie dite féminine. Et l'on trouve toujours si près, en vous, le petit enfant. "Poésie est liberté." Combien de fois ai-je lu cette phrase avant d'en comprendre le sens? C'est que sa portée est différente selon que l'on est homme ou femme. Je la lisais en homme. Quelle liberté ai-je conservée? Avoir compris, moi qui me suis crue si profondément mère, que l'être libre ne peut être la mère. Qu'il aurait fallu laisser à d'autres ce rôle. George Sand ni Eve Lavallière n'ont été véritablement des mères. Il faut choisir la nature de sa création. Et pourtant, laquelle, parmi toutes les mères prédestinées, a goûté son enfant autant que moi la mienne? Contradiction. Contradiction, toujours, et impatience. D. pleurait finalement ce jour-là. "Qu'est-ce que je t'ai fait?" Rien. Rien. "Je suis venue te donner un beau bec." Rien, sinon que tout m'est à charge, toujours, même l'affection. Surtout l'affection. Enseigne-moi comment être égoïste.

"Les êtres irresponsables sont toujours jeunes". (Sigrid Undset) J'ai vécu dix ans de plus que toi. Dix ans qui ne se mesurent pas dans le temps. Mais qui sont en moi, qui ont modifié mon temps intérieur. Cette enfant d'un mauvais rêve dont je ne me suis pas éveillée, parce qu'il était la vie même, m'a mise au monde en naissant. Et je ne sais si tu pourras me rejoindre dans le temps des femmes, toi qui me devances dans le temps des hommes.

L'écriture

L'oeuvre à faire apparaît de plus en plus gigantesque et toujours aussi imprécise. Les moyens sont si limités. Trouver sa voix, son eau, et que tout coule de soi. Toute oeuvre est le résultat d'un concours de circonstances heureuses permettant à la sensibilité de s'exprimer, est la recherche du temps perdu — perdu dans tous les sens du terme. Le premier acte de la création consiste à mettre en place les conditions nécessaires à l'oeuvre. Créer ce concours de circonstances une fois encore, en dépit de tout. Je suis au sortir du labyrinthe. Il faut que j'invente une façon de dire le monde qui me corresponde. Que je crée une voie par où s'écoulera ma connaissance du monde. Ecrire pour lier ce qui en la femme est lié, coeur, intelligence et sensibilité. Pour faire dominer ce qui en elle domine, le sentiment de la vie et de l'existence, avec ce qu'elles ont d'essentiel et d'éphémère dans la constante destruction qui les menace. La femme n'aurait pas conçu les dieux éternels de l'homme, sachant trop bien que tout est en elle, que tout vient d'elle.

On n'écrit plus de romans linéaires parce que la vie n'est plus linéaires mais polyvalente, mais multi-dimensionnelle, mais se situe partout et ailleurs, toujours. Cette oeuvre qui ne se fait pas, qui éclate au jour le jour dans toutes les directions de ma vie, refuse de se donner aux mots. Ceux du poème flottent parfois autour de moi comme pour se laisser prendre, puis disparaissent, laissant seule leur empreinte dans l'esprit et la sensibilité tandis qu'ils redeviennent de beaux écrins fermés, de belles armoires défendues par une serrure à chiffre, de beaux cercueils qui s'ouvriront peut-être, au moment imprévu, en même temps que j'ouvrirai le cahier. Le temps sans heurt du poème m'a été trop longtemps refusé. Je n'ai plus pour écrire que des talents de feu follet.

ÉLÉMENTS D'INFORMATIQUE ET PROGRAMMATION FØRTRAN

MARCEL BELLEHUMEUR
JEAN-PIERRE VALARD

L'utilisation de l'ordinateur s'étend progressivement à l'ensemble des activités humaines, ce qui ne manquera pas d'affecter notre vie de tous les jours et en particulier notre vie professionnelle.

C'est devenu une nécessité pour tous les étudiants de connaître les rudiments de cette nouvelle science qu'est L'INFORMATIQUE.

Dans [illegible] langage élagué au maximum [illegible] spécialistes, ce livre essaie de présenter les éléments essentiels de la programmation des ordinateurs. Il est constitué de deux parties:

Une première partie traite des principes de l'informatique et des ordinateurs en particulier. L'étudiant pourra ainsi se familiariser avec l'informatique.

La deuxième partie traite de la programmation des ordinateurs avec le langage FØRTRAN. Il s'agit de fournir à l'étudiant les connaissances nécessaires pour se servir de l'ordinateur avec, comme objectif final, son utilisation pour la résolution de problèmes dans sa propre spécialité. FØRTRAN a l'avantage d'être un langage simple et concis, utilisable sur la plus grande partie des ordinateurs installés dans les établissements d'enseignement au Québec.

Cet ouvrage a été écrit au Québec à l'intention des étudiants des CEGEP, des universités et écoles affiliées. Il contient de nombreux exemples et exercices qui permettront d'assimiler la matière au cours d'un semestre.



240 pages abondamment illustrées
Format 8¼ x 9½

LIDEC INC
ÉDITEUR • LIBRAIRE
1083 VAN HORNE, MONTRÉAL, QUÉ. H2V 1J6

Sciences au secondaire

Thibault-Daoust
Biologie : perspective écologique

Sciences physiques
approche thématique expérimentale
cinq thèmes

Sciences biologiques
approche thématique expérimentale
cinq thèmes

éditions hurtubise hmh
380 ouest rue craig montréal

LES ÉDITIONS DU RENOUVEAU PÉDAGOGIQUE

éditent ou diffusent des œuvres d'auteurs et de collaborateurs éminents

EN FRANÇAIS

ALLARD J.
BEAUGRAND J.
BÉNAC H.
BÉRUBÉ R.
CASTEX P.-G.
CHASSANG A.
COLIN M.
COURAULT M.
DESSAINTES M.
DUHAMEL R.
GODIN J.-C.
GOOSSE-GREVISSE TH.
GREVISSE M.
HESBOIS E.
LANGEVIN A.V.
LAPOINTE J.-P.
LOSIQUE S.
MILOT J.-G.
MITTERAND H.
PRIMEAU G.
RENAUD A.
RICHAUDEAU F.
SAINT-JACQUES C.
SENNINGER CH.
SURER P.
THÉBERGE J.-Y.
THIBAUX H.
VIGNEAULT R.
WARNANT L.

EN GÉOGRAPHIE

BERGERON R.
BUSSIÈRES P.
CAZALIS P.
CLIBBON P.B.
CROWLEY J.M.
DORION H.
GOUROU P.
GRENIER F.
HAMELIN L.-E.
HUFTY A.
LAFAY-HAMELIN C.
LETARTE J.
MORRISSETTE H.
PERNET L.
RAVENEAU J.
TROTIER L.
WILSON C.V.

EN HISTOIRE

BONIFACIO A.
BOUCHARD C.
CHOQUETTE Y.
DEZ G.
DUSSAULT-DUMAS H.
GAUVARD C.
HOWARD R.
LACOURSIÈRE J.
MATHIEX J.
MICHAUD J.
PROVENCHER J.
THÉBERGE J.-Y.
TOUGAS R.
VAUGEOIS D.
WEILER A.

EN MATHÉMATIQUES

BÉLAND R.
BERTRAND J.-M.
BRUMFIEL C.F.
COLLETTE J.-P.
DESCHÊNES P.
DE TILLIEUX C.
DOWNS F.L. Jr.
DUGRÉ R.
EICHOLZ R.E.
ELLIS J.G.
FLEENOR CH.R.
GAUDREAU Y.
HAUMONT R.
JOHNSON R.E.
LALIBERTÉ L.
LEDUC P.-Y.
MOISE E.E.
O'DAFFER PH.G.
ROY G.
SALLE E.
SHANKS M.E.
SICOTTE B.
THOMAS G.B. Jr.
WARUSFEL A.

EN NURSING

BARRET J.
BOILEAU J.
BOISVERT C.
BOUCHARD Y.
BRETON B.G.
CARNEVALI D.L.
COURNOYER M.
DELISLE L.
FITZPATRICK E.
FORTIER J.-C.
GAGNON J.-M.
GARIÉPY Y.
GIROUX J.
HÉROUX-MÉNARD C.
HOFLING CH.K.
JULIEN J.-Y.
KYES J.
LÉGER-BOUCHER D.
LITTLE D.E.
MARCHAK N.
MASTROIANNI L.
MATTE J.
PAYETTE P.
PIQUETTE F.
REEDER SH.R.
RHEAULT M.C.
SAVARD F.
TREMBLAY D.
TURCOTTE-DAOUST M.-C.

EN PSYCHOLOGIE

CHEVRIER M.
LE CORRE R.
POIRIER TH.

EN TECHNIQUE

CÔTÉ R.
MAILHOT G.B.
PINEAULT C.
PELLETIER D.

EN LANGUES MORTES ET VIVANTES

FRANCK R.
FROCHOT G.
GAFFIOT F.
MELLGREN L.
UPSHUR J.
WALKER M.

EN SCIENCES

ALARY S.
ALONSO M.
BARRAT J.P.
CAILLÉ A.
DAUNE M.
DIONNE R.
DUCROC H.
ÉMARD J.
FEYNMAN R.
FILION C.
FINN E.J.
GAUDREAU I.
GOLDSTEIN P.
HAINAULT S.
JOLY J.
LAVALLÉE M.
L'ÉCUYER PH.
LEDBETTER E.W.
LEFRANÇOIS M.
MAHAN B.H.
NASON A.
PILOTE CH.
ROCKCASTLE V.N.
SEGUIN F.
SICOTTE B.
TAWIL A.
TRINGALI S.
YOUNG J.A.

Pierre-Elliott Trudeau
Le fédéralisme et la société canadienne-française

Fernand Ouellet
Eléments d'histoire sociale du Bas-Canada

Eugène Cloutier
Le Canada sans passeport

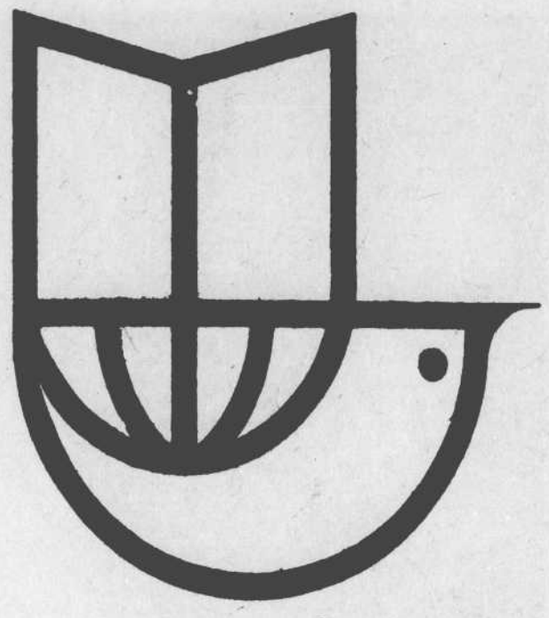
Clément Rondeau
S.O.S. Biosphère : Pollution

éditions hurtubise hmh — 380 ouest rue craig montréal

la FOIRE du LIVRE

L'historique de la FILM

par J.Z. LÉON PATENAUDE



Pour la première fois, une foire internationale du livre se tient en Amérique du Nord. Cette manifestation est conçue pour répondre aux besoins actuels des professionnels de la communication.

Les foires existantes se tiennent traditionnellement dans l'Europe de Gutenbert et, quel que soit leur succès, il paraissait nécessaire de passer à l'Amérique. En effet, c'est dans le Nouveau-Monde que les nouvelles technologies de la communication ont vu le jour et se sont développées. Ces techniques modernes, qui influenceront profondément l'édition au cours des prochaines années, y sont en pleine évolution. En outre, le continent nord-américain constitue l'un des marchés les plus importants au monde dans le domaine de l'édition, quels qu'en soient les média.

De 1961 à 1966, le Conseil Supérieur du Livre organisait à Montréal le plus important salon du livre de langue française au monde. Tant sur le plan économique que professionnel, les résultats furent excellents, mais le CSL décida d'en abandonner la présentation lors de l'Expo 67. L'idée d'une Foire du Livre à vocation internationale était lancée en 1973. Mais il fallait en définir les objectifs.

La Foire Internationale du Livre de Montréal allait être une foire de droits. De nombreux comités de groupes de travail furent alors constitués, pour donner à cette jeune organisation son premier élan. Au cours d'une allocution prononcée le 17 décembre 1973 au Club Canadien de Montréal, lors d'une première rencontre avec les membres du groupe organisateur, le maire Jean Drapeau, démontrait que Montréal répond à toutes les conditions nécessaires au succès d'un tel événement:

"(...) Montréal peut offrir un site de valeur internationale pour un événement tel que celui de la Foire Internationale du Livre. En fait, Montréal fut l'hôte du monde entier lors de l'Exposition Universelle en 1967, qui s'est traduit par un retentissant succès, comme tout le monde le sait. Maintenant, Montréal se prépare pour les jeux Olympiques de 1976 qui représentent un événement encore plus important sur le plan international de pays représentés, et encore et surtout à cause du grand nombre de journaux, de magazines, de la radio et de la télévision s'intéressant aux sports. Montréal est une ville assez grande pour recevoir des groupes importants et faciliter leur séjour au moyen de ses nombreux services, ses nombreuses voies d'accès et ses multiples moyens de transport qui, d'ailleurs, s'améliorent d'année en année. Montréal compte actuellement plus de 3,000 chambres d'hôtels communiquant les unes avec les autres, grâce à un impressionnant réseau souterrain, sans que le visiteur n'ait à mettre le pied dehors. (...)"

La décision d'organiser la Foire Internationale du Livre de Montréal a été prise le 20 juin 1973 par le Conseil Supérieur du Livre; le 21 août, l'appui du Gouvernement et du Premier Ministre du Québec était assuré, et une société juridique fut créée. Les structures mises en place, les cadres d'une organisation matérielle essentielle à une aussi vaste entreprise furent développés. Pour assurer le succès de cet événement international, il fallut engager du personnel et des agents coordonnateurs situés aux quatre coins du monde. Le 25 février 1974, lors d'une des plus imposantes conférences de presse présentées dans la métropole canadienne, au restaurant Hélène-de-Champlain de Montréal, Monsieur Philippe Falardeau, président de la FILM, ainsi que le soussigné, accueillaient les journalistes, en présence des autorités gouvernementales et des associations de l'édition canadienne. La première Foire Internationale du Livre (en Amérique) de Montréal recevait alors publiquement l'appui officiel du Gouvernement du Canada, du Gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal.

Trois jours plus tard, soit le 28 février, messieurs Guy Saint-Pierre, ministre provincial de l'Industrie et du Commerce et le maire de Montréal accompagnent le président de la FILM à Toronto, pour donner une conférence de presse en compagnie de l'auteur canadien Marshall McLuhan, l'un des plus prestigieux patrons d'honneur de la FILM.

C'est ensuite le début d'une grande tournée de promotion internationale, afin de faire connaître la FILM aux représentants du domaine de l'édition à travers le monde. La réception parisienne de lancement de la FILM, offerte au centre culturel du Canada, était éclatante de couleur et d'intérêt. Le 13 mars 1974, le Tout-Paris du monde de l'édition s'y était donné rendez-vous. Les participants de la foire de Bruxelles nous ont réservé un accueil chaleureux et intéressé. A New-York, le délégué-général Guy Poliquin était l'hôte de la grande réception qu'offrait le 10 avril 1974 le gouvernement québécois aux représentants du monde de l'édition des USA. Jean Drapeau profitait de l'occasion pour promouvoir Montréal une fois de plus auprès des Américains.

A Francfort, le maire se joignit à nous pour rendre un vibrant hommage à Sigfred Taubert, qui prenait sa retraite après dix-sept ans à la direction générale de la Foire de Francfort. Les représentants de la FILM profitèrent de ce voyage pour rencontrer personnellement les délégations de l'Autriche, de l'Irlande, d'Israël, de l'Italie, du Japon, de la Pologne, de la Scandinavie, de la Suisse Romande ainsi que de tous les pays francophones.

A la suite de la Foire Iternationale de Francfort, nous nous sommes rendus en Espagne et au Portugal pour contracter les éditeurs de ces pays et les inviter à venir à Montréal en mai 1975. Vinrent ensuite les visites en Italie et à la IIIe Biennale Internationale du Livre de Sao Paulo du Brésil. Lors de mon séjour en Amérique Latine, au mois de juillet 1974, j'ai rencontré les représentants de la Camara Nacional de la Industria Editorial, à Mexico.

Pendant ce temps, à Montréal, une importante équipe travaillait sans relâche à l'organisation complexe que représente la préparation d'une foire du livre d'envergure internationale. Dès le 10 juin 1974, monsieur Alain Stanké, à l'époque directeur général des éditions La Presse à Montréal, signait le premier contrat de location d'un stand pour la première Foire internationale du livre en Amérique du Nord. Déaj, trois mois avant l'ouverture officielle de la Foire, 85% des tands étaient loués, à plus de 500 maisons ou organismes représentant plus de 50 pays.

Les agents coordonnateurs de la FILM à travers le monde sont débordés de demandes et prévoient, un mois avant l'événement, un succès éclatant. La première n'est pas encore terminée que déjà on pense aux deux foires suivantes. Elles se tiendront , Place Bonaventure, en 1976, du jeudi 20 mai au lundi 24 mai; en 1977, du jeudi 19 mai au lundi 23 mai.



Anne Hébert
Théâtre
Le temps sauvage
La mercière assassinée
Les invités au procès

Gabrielle Roy
La route d'Altamont

Mordecai Richler
Rue Saint-Urbain

Hugh MacLennan
Le matin d'une longue nuit

éditions hurtubise hmh — 380 ouest rue craig montréal

NOUVEAUTÉS

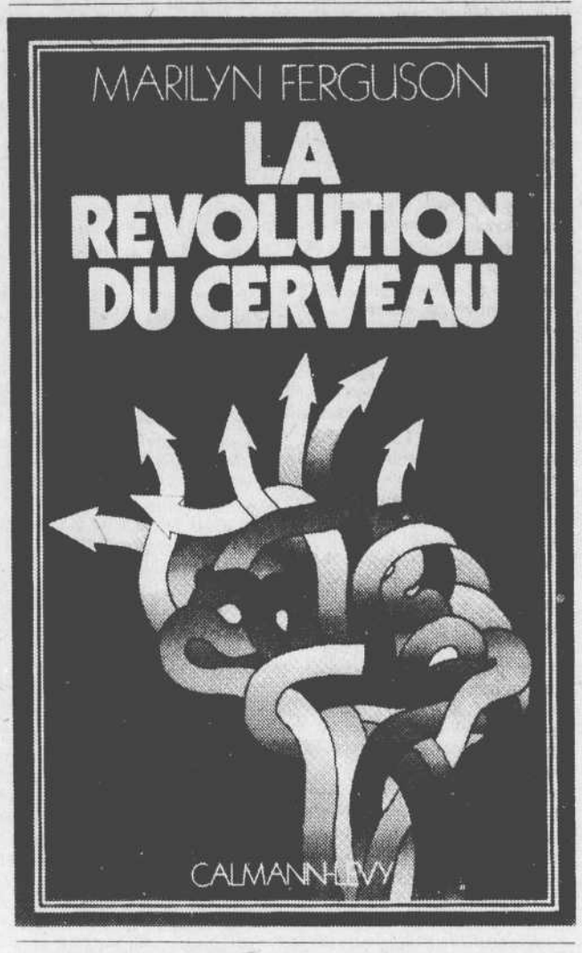
Les Militants du R.I.N.
par Réjean Pelletier
15 x 23 cm., 96 pages. Prix: $2.75

Le Droit privé au Canada
Tome I: **Introduction générale**
par J.A. Clarence-Smith et Jean Kerby
(ouvrage bilingue)
15 x 23 cm., xxviii, 460 pages. Prix: $12.00

Répertoire de décisions en application du Code du Travail
Tome II: **Mesures disciplinaires**
par Gaston Descôteaux
17 x 25 cm., xviii, 78* et 268 pages. Prix: $15.00

Miracles de Notre-Dame de Chartres
de Jean Le Marchant
Introduction et notes par Pierre Kinstmann
26 x 24,5 cm., 292 pages. Prix: $9.00

En vente chez votre libraire et aux
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
65, avenue Hastey, Ottawa, Ont.
K1N 6N5



Les Éditions
BELLARMIN

vous offrent des livres et des périodiques

A) Des livres dans les disciplines suivantes:

Études médiévales
Folklore
Histoire
Pastorale
Philosophie
Questions nationales
Questions sociales
Science politique
Spiritualité
Théologie

B) Quatre périodiques:

ÉDUCATION ET SOCIÉTÉ
Revue d'animation
L'abonnement: $5

RELATIONS
Revue d'intérêt général
L'abonnement: $8

PHILOSOPHIQUES
Revue de philosophie
Institutions: $10 - Individus: $8

SCIENCE ET ESPRIT
Revue philosophique et théologique
L'abonnement: $7

Demandez notre catalogue, qui contient une présentation détaillée de chaque titre.

Les Éditions Bellarmin
8100, boulevard Saint-Laurent
Montréal H2P 2L9
Tél.: 387-2541

éditions Garneau

NOUVEAUTÉS

Madeleine Guimont
LES ROSES BLEUES DE LA MALOMBRE — $3.95

Marie-Anne Guy
RÉCOLTE D'UN ÂGE (poèmes) — $3.95

Sabine Poulin
ENAMOURÉE (poèmes) — $3.95

Ernest Pallascio-Morin
L'AMNÉSIE DES DIEUX — $3.95

Pierre Gérin
DE BOUE ET DE SANG (nouvelles) — $5.50

Paul Rousseau
LES PROBLÈMES DU CONSTRUCTEUR FACE À LA JUSTICE

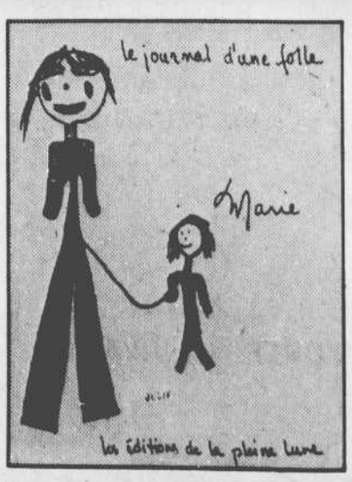


SUZANNE PARADIS
Membre de l'Académie canadienne-française

LA MALEBÊTE (Prix de la Province)	$3.25
POUR LES ENFANTS DES MORTS (Prix France-Québec)	$3.50
L'OEUVRE DE PIERRE (Prix Du Maurier)	$2.50
LE VIDAGE OFFENSE	$2.75
IL Y EUT UN MATIN	$2.75
LA VOIE SAUVAGE	$2.50
FEMME FICTIVE, FEMME RÉELLE (essai)	$3.95
FRANÇOIS LES OISEAUX (nouvelles)	$2.75
LES CORMORANS (roman)	$3.50
EMMANUELLE EN NOIR (roman)	$3.25
QUAND LA TERRE ÉTAIT TOUJOURS JEUNE (roman)	$3.95

Librairie Garneau, Ltée
47, rue Buade, Québec - Tél.: 692-3790
MONTRÉAL, Métro Henri Bourassa est, 381-9204

LES ÉDITIONS DE LA PLEINE LUNE ...
(oeuvres de femmes) presentent le journal de la femme de Jos Montferrand, la Quebecoise qui prend des valium pour tasser ses angoisses et se retrouve dans une clinique psychiatrique pour regler individuellement un probleme qui est peut-être collectif



CHEZ VOTRE LIBRAIRE

VIENT DE PARAÎTRE

gros/maire/guérin
initiation à la géographie par les contrats de travail
agréé par le ministère de l'Éducation, Québec

Un outil de travail indispensable à ceux que captive le programme de *géographie 110* (Québec

Système métrique, guide pédagogique
Relié, 4 couleurs, 288 pages. $7.95

guérin

la SCIENCE-FICTION

Un retour à la "hard science" chez les Américains

par GILBERT GRAND

Commentant le dernier roman d'Arthur C. Clarke, **Rendez-vous avec Rama,** Frank Herbert, lui assi un grand parmi les grands de la s.-f. américaine, estime que l'ingrédient essentiel à un bon roman est "l'histoire", l'idée de base sur laquelle viennent se greffer psychologie, dialogue et descriptions, et ajoute que le livre de Clarke remplit avec maîtrise toutes ces exigences.

Malgré tout le respect que m'inspire Herbert, je crois que son affirmation est loin d'être démontrée par Clarke et qu'en plus elle doit être nuancée selon le genre auquel elle s'applique. Ainsi, il est évident que pour la nouvelle, et surtout la très brève nouvelle (la "short short story" à laquelle **Requiem,** le fanzine québécois consacre son intéressant dernier numéro), "l'idée" est essentielle. Des maîtres du genre, comme Frederic Brown (lire surtout **Paradoxe perdu**) et Jacques Sternberg, dont **Les contes glacés** sont sans doute possible le plus surprenant et désespéré recueil de nouvelles françaises des dernières années, ont atteint une perfection telle que seules trois ou quatre lignes leur suffisent pour ciseler leurs joyaux. Dans ces cas limite, "l'idée" n'est souvent qu'une chute qui propulse le récit dans une direction inattendue, de la normalité ou banalité à l'anormal ou au fantastique.

Mais dans un bon roman, cela ne suffit pas, l'auteur doit être capable de développer l'idée de base en lui conférant souffle épique, profondeur et vraisemblance psychologique, description minutieuse de l'arrière-plan. Et il faut bien reconnaître que nombreux sont les écrivains de s.-f. qui, par manque de souffle (ou de métier, diront certains), ont gavaudé des sujets en or, oubliant d'habiller le squelette de leur récit des parures du langage. Le premier exemple qui me vient à l'esprit est **Barrière mentale** de Poul Anderson, roman simpliste et des plus surestimés.

En étant un peu sévère, on peut retrouver les mêmes carences, quoique moins flagrantes et beaucoup plus atténuées, dans **Rendez-vous avec Rama** de Clarke et dans **Les enfants de nos enfants** de Clifford Simak.

Comme toujours chez Clarke, le point de départ ouvre des horizons insoupçonnés et surtout prometteurs; on se rappelle la stèle noire de **2001, Odyssée de l'espace,** preuve d'une intelligence supérieure qui hante tout le récit. Dans **Rendez-vous avec Rama,** ce rôle est tenu par un gigantesque vaisseau spatial (Rama), qui entre dans le système solaire venu d'ailleurs (on ne saura jamais d'où). Cet OVNI aux dimensions incroyables, un cylindre métallique de 30 milles de long et de dix de diamètre, qui tourne sur lui-même en quatre minutes, créant ainsi une pesanteur artificielle, contient une ville et des mers. Et devant les explorateurs terrestres émerveillés, ce monde qui paraissait mort, se met à revivre. Les lumières s'allument, les générateurs fonctionnent, des robots bizarres assurent les travaux de maintenance. Pour qui? Quels sont ces extraterrestres capables de concevoir une pareille merveille technique?

Le lecteur ne le saura jamais, Clarke préférant conclure son récit par une pirouette. Au moment où les explorateurs s'approchent des quartiers principaux de Rama dans lequel résident peut-être les maîtres du vaisseau, ils doivent fuir en catastrophe et sous les yeux dépités du lecteur frustré: le vaisseau spatial quitte notre galaxie à une vitesse croissante, gardant inviolés tous ses secrets. Il est évident que Clarke veut montrer par là que les actions des hommes n'offrent absolument aucun intérêt pour l'intelligence supérieure qui a conçue Rama. Clarke avec malice note que chez les habitants de Rama tout va par trois (les robots ont trois pieds, trois yeux par exemple); pourquoi pas donc trois visites de notre galaxie? En outre, cette trinité sur laquelle est fondé Rama n'est pas sans rappeler une autre trinité tout aussi omniprésente!

Pourquoi alors frustrer le lecteur de ces développements métaphysiques qui auraient ouvert le récit vers l'infini? Pourtant la leçon de **Pool,** dont le dernier chapitre est certainement le meilleur de l'ouvrage et celui qui fait d'un roman habile un véritable chef-d'oeuvre, était toujours valable et Clarke n'aurait pas dû l'oublier. **Rendez-vous avec Rama** est un roman divertissant, au suspense habile, mais Clarke peut faire beaucoup mieux qu'un récit habile.

De même, le dernier Simak ne satisfait pas pleinement. Après **A chacun ses dieux,** merveille de tendresse et de joie de vivre, il faut bien reconnaître que **Les enfants de nos enfants** manque de souffle et paraît bien léger. Pourtant Simak tenait à nouveau un sujet intéressant: les hommes de l'an 2498, menacés par une sanguinaire espèce d'extraterrestres, se réfugient à notre époque au moyen de tunnels temporels. En fait notre époque n'est qu'une étape dans leur fuite, l'objectif final était le miocène, vingt cinq millions d'années plus tôt. Mais les monstres extraterrestres aux propriétés évolutives incroyables les y suivront également.

Là encore, le récit progresse rapidement, avec quelques pirouettes efficaces, mais on peut regretter son schématisme: des millions de réfugiés, on ne connaît que leur chef et sa fille. L'ensemble des tractations entre les hommes du présent et ces enfants venus du futur se déroule immédiatement à la Maison-Blanche, avec le président des USA qui comprend les intentions des "envahisseurs" (difficile à croire). Et tous ces gens sont bien pacifiques, après avoir affronté des ennemis aussi implacables.

La chute finale est certes une trouvaille, mais pour y arriver, on aurait aimé prendre le chemin des écoliers, s'attarder avec des personnages et actions secondaires, comme Simak sait le faire avec tant de brio habituellement. Cent quatre-vingt-huit pages, c'est trop court pour un roman bien maîtrisé ou trop long pour une nouvelle, ce qu'a dû être au départ **Les enfants de nos enfants.** Simak fera certainement mieux la prochaine fois.

●

Ces deux romans, qui me paraissent en retrait par rapport à d'autres écrits des mêmes auteurs, traduisent un retour à la "hard science" (histoire fondée sur un fait scientifique établi ou probable) qu'est en train d'amorcer la s.-f. américaine.

L'establishment littéraire américain rejette ainsi les outrances de la "spéculative fiction" anglaise qui a pourtant donné Aldiss, Ballard, Hellison. Mais gageons que cette tendance, qui voudrait mettre sous l'éteignoir le laboratoire thématique et stylistique incroyablement fécond de la s.-f. anglaise, ne résistera pas au ridicule. D'ailleurs des réussites aussi éclatantes que **L'enchâssement** de Ian Watson (la plus surprenante réalisation de 1974) et **Le monde inverti** de Christopher Priest (sûrement le meilleur roman de 1975 pour l'instant) sont là pour montrer aux tenants de la "hard science" la voie à suivre.

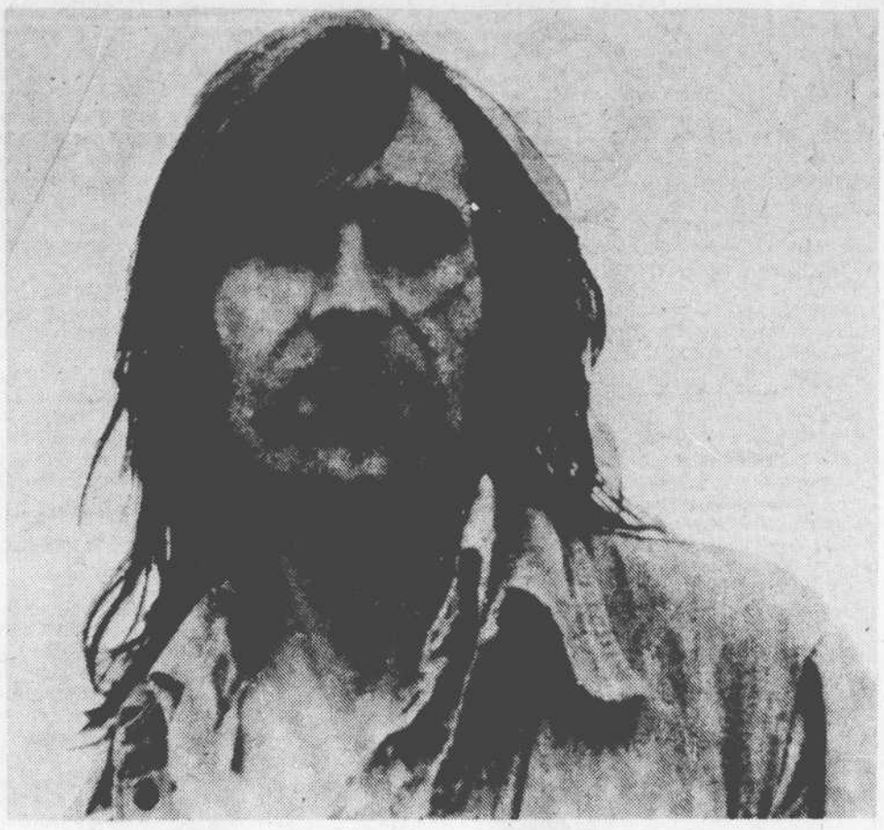
Car, comme le note Philippe Curval, le roman de Christopher Priest, bien que description minutieuse d'un univers scientifiquement possible (monde hyperboloïde basé sur l'équation $y = 1/x$), ne doit sa puissance onirique qu'au talent d'un conteur, d'un écrivain, et non à celui d'un laborantin.

Imaginez quelque part dans l'inconnu, une ville invraisemblable, de forme sphérique, aux bâtiments en bois. La Cité terrestre, qui progresse difficilement, tirée sur des rails par monts et par vaux. Pour survivre, la Cité doit se rapprocher toujours davantage d'un point qui reste insaisissable: l'Optimum. A mesure qu'on laisse celui-ci s'éloigner, le paysage se transforme inexplicablement comme dans un miroir déformant. Les habitants de la Cité ne sortent jamais, sauf les membres de la Guilde, qui s'occupent de la traction, des ponts, des échanges, de la milice, du futur, etc.

Grâce à un merveilleux talent de conteur, Christopher Priest, par des touches délicates, suggère la vie quotidienne de cette société invraisemblable, et parvient sournoisement à y introduire le lecteur et à lui faire accepter les règles du jeu. Seul peut-être Keith Roberts dans **Pavane** a réussi jusqu'ici à rendre le même ton, la même chaleur humaine, en décrivant pourtant des univers parallèles complètement anormaux.

On peut relever les mêmes qualités dans **L'univers à l'envers** de Philip José Farmer, description flamboyante de l'Enfer qui ne doit cependant rien à ceux de Dante ou Hyeronimus Bosch! Un enfer sans flammes, ni tourments éternels, mais avec de pauvres diables de démons devenus esclaves des hommes, qui à leur tour deviendront les exclaves d'une troisième race, qui elle aussi, et ainsi de suite. Et voilà que l'Enfer devient chaos, car la ville souterraine construite par les démons ne peut se dilater suffisamment vite pour absorber toutes les âmes des humains victimes de la guerre atomique qui ravage la terre!

Que découvriront des voyageurs de l'espace à leur retour d'un long périple? Voilà un thème qui permet de riches variations et cinq parmi les plus prometteurs auteurs de la s.-f. française s'y sont attaqués dans le receuil **Retour à la terre,** réuni par Jean-Pierre Andrevon. Les solutions proposées sont plutôt pessimistes mais quel talent chez Philippe Curval ("Adamève"), Daniel Walther ("Le petit chien blanc qui rôdait seul dans les rues de la ville déserte"), Pierre Marlson ("Où se peigne la pluie aux courbes des ombrelles") et quel métier chez Francis Carsac ("Tant on s'ennuie en Utopie"). Il ne manque au palmarès que Michel Jeury pour avoir la fine fleur de la s.-f. française, qui depuis quelques années n'est plus à la traîne de celle d'Outre-Atlantique.



Christopher Priest

Marie C. Farca, jeune romancière américaine, imagine dans **Terre** que les voyageurs de l'espace ne trouvent que des êtres rescapés d'un cataclysme nucléaire et qui vivent en communauté sous la protection d'un dôme de plexiglas. C'est dans le contact de ces deux civilisations, l'une hypertechnicienne, l'autre rurale, que réside l'apport essentiel de ce roman écologique, dont la qualité première est certes la tendresse. Et l'exaltation des "vraies valeurs" de la nature, comme les appelait Giono, est certes un exercice des plus louables en ces temps troublés où le béton mange le paysage.

Arthur C. Clarke: "Rendez-vous avec Rama" Laffont 1975;

Clifford D. Simak: "Les enfants de nos enfants", Denoël 1975;

Christopher Priest: "Le monde inverti", Calmann-Lévy 1975;

Philip José Farmer: "L'univers à l'envers", J'ai lu 1975;

Jean-Pierre Andrevon: "Retour à la terre", Denoël, 1975;

Marie C. Farca: "Terre", Denoël 1974.

AUX PRESSES
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Un panorama de la vie des arts, des lettres et des sciences de l'homme au Québec

LIVRES
ET AUTEURS
QUÉBÉCOIS
1974



revue critique de l'année littéraire

Le bilan de la production de l'année dans les domaines des lettres (roman, théâtre, poésie, essais), des arts (arts plastiques, architecture, cinéma) et des sciences humaines (philosophie, sciences sociales, histoire, géographie...): comptes rendus critiques, études sur les événements littéraires de l'année, bibliographie et renseignements de tous ordres (prix littéraires, thèses soutenues dans les universités, liste de revues, adresses des maisons d'édition...).

Un volume de 416 pages, $7.50

Autres numéros disponibles: 1965 à 1973, le numéro $5.

Revue publiée sous la direction d'un groupe de professeurs du département des Littératures de l'université Laval

BON DE COMMANDE

Veuillez m'envoyer ..... exemplaire(s) de LIVRES ET AUTEURS QUÉBÉCOIS 1974. L'exemplaire $7.50

Paiement ci-joint ☐

Nom .....

Adresse .....

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
C.P. 2447, QUÉBEC G1K 7R4

EN VENTE
CHEZ VOTRE LIBRAIRE
OU CHEZ L'ÉDITEUR

AVENUE DE LA MEDECINE CITE UNIVERSITAIRE
SAINTE FOY QUEBEC

DEMANDEZ TOUJOURS LES ALBUMS LITO
EN VENTE PARTOUT

LES "TOUT CARTON":
(Solides pour les "tout-jeunes")

Picco-Lito	$0.59
Trésor	$0.98
Série animée	$0.99
Nos amis	$1.29
* Joyeux amis	$1.49
* Petits compagnons	$1.49

LES TRÈS BELLES COLLECTIONS:
(Idéales pour les cadeaux)

Galipette	$1.49
Belles années	$2.50
Super luxe	$2.95
* Jeune reporter	$3.95
Contes choisis	$4.95
* Rêves d'or	$8.95

LES "CONTES":
(à très bas prix)

Mini-contes	$0.19
Junior	$0.29
Babillage	$0.29
La ronde des animaux	$0.59
Jeunes lecteurs	$0.59
Favoris	$0.79

LES DÉCOUPAGES:
(très amusants)

Mini-poupées	$0.19
Poupées à habiller	$0.69
Mini-jumelles	$0.79
Constructions	$0.98
Poupées jumelles	$1.49
* Petite coiffeuse	$2.49

CES ALBUMS ASSOCIENT LA QUALITÉ À UNE GAMME COMPLÈTE DE PRIX POUVANT CONVENIR À TOUS.

DES PAGES ET DES PAGES DE TRÈS BELLES ILLUSTRATIONS OU DE PHOTOS EN COULEURS ET DES TEXTES CAPTIVANTS QUI NE MANQUERONT PAS DE FASCINER LES JEUNES ET LES MOINS JEUNES.

** NOUVEAUTÉS*

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF AU CANADA
LIBRAIRIE DUSSAULT LTÉE
Division du gros
8955, Boul. St-Laurent, Montreal
Tel. 384-8760 H2N 1M6

les LETTRES françaises

Quand Tournier est hanté par le problème du double

par JEAN ÉTHIER-BLAIS

de l'académie canadienne-française

Michel Tournier est l'un des écrivains les plus importants de la France contemporaine. Il est romancier et pourtant plus que romancier. Il n'observe pas la vie quotidienne. Il ne se livre à nulle entourloupette sémantique. Il ne se porte à la défense d'aucune idéologie.

Michel Tournier est l'écrivain du regard intérieur, celui dont parle Hugo, dans la tombe, qui observe le maléfique Caïn. Cet oeil souverain est plus que jamais présent dans **Les Météores**. Est-ce la vision d'Abel, qui ne cesse de hanter son assassin? Est-ce le profit de Pollux, cherchant partout Castor? Michel Tournier analyse l'univers qui nous entoure depuis une caverne profonde, dont personne ne soupçonne l'existence, située au creux le plus maternel de la terre. A peine a-t-il les yeux ouverts. Dans la position foetale, le monde vient à lui. Il l'accueille, le saisit, le dénombre, lui raconte sa propre histoire, que l'univers lui-même ne connaît pas. Si on prenait un gant, si on le retournait, que trouverait-on? Sans aucun doute, la vie entière de celui qui le porte, les désirs secrets, la sueur qui coule, les odeurs, qui sait, les poisons.

Au Louvre, **L'Homme au gant** attire tout autant que la **Joconde**, pour les mêmes raisons. Ce sont deux énigmes, celle de la bouche et celle de la main. On reste devant elles, comme médusé, sans penser à rien, on baigne dans un océan indicible de probabilités. Le spectateur devient l'esclave du spectacle qui s'offre à lui. Comment ne pas s'évader de la quiétude de chaque jour? Notre civilisation repose sur l'inertie. Comme Léonard de Vinci, comme Cervantès ou Thomas Mann, en somme à l'instar de tous les grands auteurs picaresques, Michel Tournier nous projette dans le monde inversé, mi-ironie mi-transcendance, qui est peut-être la vraie réalité de la création, que tous ceux qui souhaitent rester bien au chaud dans la paix animale ne lisent pas ses livres. Ils risquent fort de se découvrir une âme.

En chacun de nous git un monstre. Il est le témoin muet de notre évolution. A ses désirs correspond la moitié de notre être et nous passons cette moitié de notre vie à le faire taire. Que nous lui donnions la parole, vite c'est la camisole de force et l'arsenal des stupéfiants qui l'endorment pour toujours. Les personnages de Michel Tournier permettent à cet envers d'eux-mêmes de se dire. Ils sont complets, c'est pourquoi ils choquent et donnent l'impression d'aller dans tous les sens.

Le monde n'est pas fait pour eux. Il a été mis en place par des hommes qui nient avec démence, en grinçant des dents, leur altérité. La société socialiste concentrationnaire vers laquelle nous allons en bêlant sera la dernière étape de ce nivellement. Après elle, les hommes, dans un mouvement planétaire de révulsion, retrouveront leur qualité spirituelle. Entre Michel Tournier et Raymond Abellio, la distance n'est pas si énorme qu'il paraît. Tous deux voient et interprètent l'univers au moment même qu'il se fabrique, Abellio par la théorie, Tournier par la mise en place provocante de l'imagination créatrice.

Les thèmes sont si nombreux dans cette oeuvre qu'il est difficile de les cerner. Comme la réalité, cette pensée glisse, se fait autre, devient protéiforme. A chaque affirmation un contraire se fait jour, en sorte que les personnages, lorsqu'ils se dévoilent, se révèlent autres. Ainsi, Maria Barbara est le type de la mère-poule, entourée de sa nichée. Lorsque les Allemands cernent sa maison et viennent arrêter le criminel qui s'y cache, ce n'est pas le mari hâbleur (Résistant à Paris) qu'ils somment de les suivre, mais la placide Barbara. Le revers de la médaille, dans l'ombre, est plus riche de symboles que l'envers, qu'il complète, auquel il donne son sens véritable. Michel Tournier est hanté par ce problème du double. Dans le **Roi des Aulnes**, le monstre Tiffauges recrute des jumeaux que consommera la parfaite machine de mort hitlérienne. La perfection de la gémellité entraîne automatiquement la mort. Notre ombre nous suit, et c'est pour nous terrasser.

Les Météores, dans leur complexité, retracent la vie de deux frères, jumeaux, Jean et Paul Surin, Bretons, qui passent leur enfance au bord de l'Atlantique, au milieu des vents et des marées. La famille est nombreuse, mais il n'est question que d'eux. Quiconque n'est pas jumeau, ou n'a pas en lui des tendances prononcées à la gémellité, est exclu d'office de cet univers double comme un fruit.

Avec leur oncle Alexandre, éboueur magnifique, Paul et Jean forment la triade romanesque. Les enfants sont-ils le personnage central, ou bien est-ce Alexandre qui domine la scène de ses éclats magnétiques? Dans **David Copperfield**, est-ce David ou Micawber qui l'emporte dans la lutte des personnages? Alexandre devient un type. Jean et Paul restent à l'état de symboles. Jean, plus humain, Paul discoureur, ni l'un ni l'autre ne réussit à prendre son envol, à quitter la peau du jeune homme inventé.

En chacun d'eux, Michel Tournier respire et tourne la manivelle. C'est pourquoi le livre perd de son intérêt dès après la mort d'Alexandre. Les voyages de Paul à la recherche de Jean sont intéressants au niveau de l'argumentation philosophique. Chaque ville a un sens, et Montréal revit sous le regard de Paul. Je n'en trouve pas moins le procédé facile. Il eût mieux valu que Michel Tournier termine son roman avec la disparition d'Alexandre dans le Tout grand et vide. Un beau livre consacré à l'Islande, au Japon et au Canada eût pu suivre. L'instinct gémellaire est comme poussé trop loin, jusqu'à côtoyer la fabrication. Peut-être était-il nécessaire que Paul, dans son besoin de dominer et de se fondre dans l'être double, souffrît plus que mille morts. Il est déchiqueté, réduit à la moitié de lui-même, symbole de la division, à Berlin, de notre civilisation.

Il eût été préférable pour le roman que la civilisation éclate et que le personnage reste intact. C'est peut-être le sentiment de son destin tragique qui rend Paul si prolixe, si doctoral. Tout lui devient matière à considérations tératologiques. Il cesse d'être humain et donc, le lecteur cesse de s'intéresser à lui. On se réconforte en pensant que ce discoureur finira bien par se taire. Pour tout dire, les discours de Paul le dépassent et s'élèvent trop au-dessus de son expérience de vie. Ils sonnent faux.

L'enfance des jumeaux est entourée de monstres. La mère est un monstre de placidité, le père de légèreté égoïste, la vieille cuisinière est une demeurée, les ouvrières de l'usine familiale sont riches de possibilités pour le mal; enfin, à portée de la main, un hospice abrite des enfants monstres. L'un d'eux, qui a le génie de la mathématique, s'enfuit en quête du ciel. Emporté sur la mer, il mourra, en pleine nuit, avec sa cargaison de petites filles mongoliennes. Ce sont là des scènes inoubliables, la fuite de l'adolescent, l'apparition d'une mongolienne amoureuse, les pas et les jappements des autres dans la nuit.

Michel Tournier a le don sacré de ces évocations fantastiques, où l'homme se découvre dans la monstruosité qui aurait pu être la sienne. Le ciel étoilé, les vents, le mouvement innombrable de l'océan, les compas, les lunettes, l'univers éthéré de la mathématique dominent les destins de Paul et de Jean. Ce sont des archanges qui s'unissent dans les airs. La tourbe constitue le lieu privilégié d'Alexandre. Dans cinq grandes villes, cet homme d'affaires préside à la destruction des déchets. Il vit au milieu des rebuts scatologiques, avec les rats et les oiseaux de proie. Comme ses neveux, Alexandre est l'homme de la nuit, mais la sienne se situe au royaume des ténèbres. Les grands vents qui nettoient l'air ne sont pas pour lui. Il ne croit qu'à ceux qui longent le sol, quelle que soit leur violence, et qui s'élèvent en tourbillons annonciateurs d'ordures. D'une ville à l'autre, Alexandre veut retrouver son double, son semblable, le jeune homme qui lui permettra de se compléter, sa moitié, son âme-frère.

Michel Tournier décrit en termes fulgurants le grand trek de l'homosexualité contemporaine, qui débouche sur le triomphe de l'instinct suicidaire. Alexandre mourra, après avoir tué ses assassins. Pour lui, ce sera là une victoire. En réalité, il s'agit d'une défaite. La gémellité est en soi. Paul et Alexandre la cherchent en-dehors. Leur périple psychologique n'est plus que le revers du voyage nocturne de l'homme, qui se situe à l'intérieur de l'esprit. Pour avoir refusé la quête spirituelle, qui est mystique et fait abstraction du sensible, Paul et Alexandre deviennent les victimes du magma extérieur qu'ils ont choisi d'explorer. Satan est le Prince des météores, lumières vives et passagères.

Univers trouble et prenant que celui que façonne Michel Tournier. Univers personnel où la lumière devient soufre et le soufre lumière, le jour nuit, où la clarté vacille dans le sombre.

Michel Tournier, "Les Météores," Gallimard, Paris 1975.

ROUSSEAU

suite de la page ci-contre

"cas" pathologiques sous des apparences de santé.

Et puis, Normand Rousseau a joué gros dans les oppositions. Les monstres, ceux qui sont monstrueux physiquement, ont l'âme belle et poétique et ils iront jusqu'à devenir justiciers. Les autres monstres sont monstrueux mentalement, avec une telle évidence qu'ont est bien sûr de ne pas leur ressembler. Au fond, sous cette affabulation comme une autre, Normand Rousseau joue le jeu de l'Indien et du cowboy, ou celui du gendarme et du voleur. On est tranquille parce qu'il n'y a pas d'ambiguïté.

Par exemple, quand le père fera avorter sa fille, mise enceinte par le monstre albinos de la région il le fera à coups de poing et à coups de pied; tout cela est si direct, si brutal, si primaire que nous savons exactement ce à quoi nous devons penser: c'est un porc, et sa fille est une sainte. Tout est à peu près de la même eau, y compris la femme-sexe, la fameuse rousse sorcière. Elle est le sexe dès le premier mot; on le sait et l'on est content de le savoir.

Est-ce un bien? Est-ce un mal? Tout dépend de quel côté l'on se place.

Personnellement je ne déteste pas cette littérature à gros traits, dans la lignée des Yves Thériault. Il y a là une espèce de santé, de naïveté roublarde qui tranche aimablement sur tant de délicatesses ratées et tant de discours dans le complaisant littéraire. Et surtout que, dans le cas qui nous préoccupe, Normand Rousseau a une véritable vigueur et une manière bien à lui d'aligner sans broncher toutes ses extravagances. Il voit gros, il raconte gros et nous devenons, avec une sorte de joie masochiste, de "gros" lecteurs!

Au fond, **La Tourbière** est un roman d'horreur et il en aurait été un meilleur si Normand Rousseau, n'avait pas succombé à une sorte de littérature qui n'est pas ce qu'il réussit le mieux. D'abord, il a choisi, Dieu sait pourquoi, un style tout à fait bizarre. L'éditeur, dans sa circulaire de promotion, s'en vante. On se demande bien pourquoi. Par exemple, Normand Rousseau écrit sans majuscules. Quelle audace! Plus encore, il parsème tout son récit de point de suspensions. Il semble même avoir une sorte d'horreur à aligner dix mots de suite. Tous ses petits points ne servent rigoureusement à rien, sinon à rendre la lecture agaçante jusqu'au moment, d'ailleurs, on ne les voit plus.

Voici ce qu'écrit l'auteur: "J'avais l'impression d'être un animal sauvage tournant en rond dans sa cage... les pièges se multipliaient sous mes pas... au moindre craquement... je trésaillais... si le sol cédait un tant soit peu sous mes pieds.... je sentais la panique me sauter à la gorge... l'angoisse creusait dans mon ventre un grand trou qui m'oppressait..."

Il n'y a d'apprence aucune raison à ce morcellement et, en effet, supprime-t-on les points de suspension pour les remplacer par des points ou des points virgules que tout reste exactement comme avant, un tic en moins.

C'est d'autant plus dommage que Normand Rousseau a un vocabulaire ferme, sensible et qu'il a le sens du rythme. Il sait créer son athmosphère en peu de phrases et même en peu de mots. En bref, il a des capacités stylistiques qui, pour être simples, sont de bon aloi. Alors pourquoi tenter de faire d'une chose simple une chose compliquée?

Reste enfin la question fondamentale, qui est de savoir quel est le véritable but de Normand Rousseau. D'évidence, il a voulu mettre dans son roman bien autre chose que de l'horreur; ses péripéties stylistiques nous informent assez sur ce sujet. Et plus encore le dernier chapitre du livre, qui nous révèle que le héros est fou; or il y a beaucoup de jeunes tous dans la littérature des temps présents.

La Tourbière pourrait donc bien être l'exploration d'un inconscient, ce "cimetière de rêves", comme dit l'auteur. On y retrouve naturellement le "famille je vous hais"; mais peut-on vivre sans sa famille? On y retrouve aussi, comme poussé à l'excès de la caricature, cette impossibilité de vivre dans le présent, doublée de la peur du futur: thème bien de chez nous.

Au fond, la famille que nous présente Normand Rousseau est symbolique et ce n'est pas pour rien qu'il accumule toute une thématique onirique: le cheval blanc et le cheval noir, la montagne, les caves que l'on explore, les yeux injectés de sang et même cette tourbière symbole de la putréfaction par laquelle il nous faudra tous passer.

Quelques images sont significatives. L'auteur nous assure, par exemple, que, dans son pays "chaque village est cloué par un clocher... poignardé dans le ventre de la terre... par un clocher... crucifié à la terre... et la ville... au loin... est aussi crucifiée... par ses cent clochers". Ou encore le printemps n'est qu'"un abcès au flanc de l'hiver".

Entendons donc que la famille, c'est nous; nous qui sommes, comme les villageois de Normand Rousseau, "une meute de vieillards". Entendons que notre destin nous conduit inéluctablement vers la lèpre de cette tourbière universelle et que, si nous en réchappons, nous avons des bonnes chances de devenir fous.

Mais tout cela, on le retrouvera sans doute dans les livres à venir de ce jeune auteur, dont le premier livre est prometteur. Quand il aura gommé le fantastique de l'horreur et qu'il aura accepté d'écrire sa langue comme il la possède, sans trucs inutiles, nous serons mieux à même de voir ses qualités que l'on peut soupçonner grandes. Tel quel, et sans aller chercher trop loin, **La Tourbière** reste un livre déprimant, mais aussi convaincant par bien des points.

"La Tourbière", par Normand Rousseau, 174 pages, La Presse éditeur, Montréal 1975.



3 milliards de rats

18 planches en couleurs $9.95

Malgré les images, malgré ce qu'il dit, *Ratopolis* ne parle pas que des rats. Le parasitisme est une sorte de jeu de miroirs où l'on finit toujours par déceler quelque présence. L'Occident défend depuis plus de deux mille ans, un système de pensée qui fait de l'homme le maître de la nature et du lion le roi des animaux. L'écart qui sépare les deux règnes s'appelle intelligence. *Ratopolis* est, à ce niveau, une fable dérisoire. L'écart est comblé par le rat qui a des airs d'intelligence mais qui traduit le dégoût, le rejet.

Au cours de ces quelques pages, nous essayons d'aborder le cœur du problème. Derrière les dizaines de rats qui ont illustré *Ratopolis*, c'est l'homme qui est mis en question.

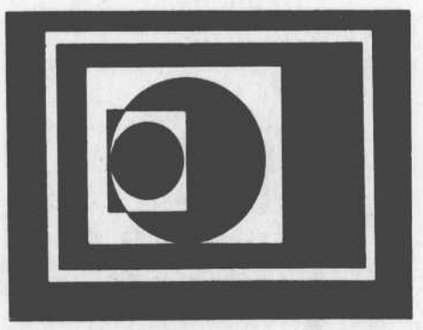
En vente chez votre libraire et chez l'éditeur

puq les presses de l'université du québec
C.P. 250 Succursale N Montréal H2X 3M4 Tel 876-8056

Louis Desaulniers

L'ART DE LA SÉRIGRAPHIE

Louis Desaulniers a conçu ce livre de façon à mettre la pratique de cet art à la portée de tous, aussi bien de l'artiste que de l'artisan. Cet ouvrage est à la fois un guide de travail, un document de références techniques et un instrument de recherche. Quoique très avancé sur le plan technique, il est accessible au profane, principalement par son aspect visuel et parce que chaque élément est traité de trois façons: élémentaire, artisanale et professionnelle.



Un volume de 200 pages ill. (109 dessins et 32 photos) et 6 hors-texte en couleur, (8½ x 11) relié. $12.50

En vente chez votre libraire et chez l'éditeur

puq les presses de l'université du québec
C.P. 250 Succursale N Montréal H2X 3M4 Tel 876-8056

LE GROUPE SOGIDES EST

à la Foire Internationale du Livre de Montréal
(Place Bonaventure)

AUX STANDS DES BEST-SELLERS ET DES GRANDES MAISONS D'ÉDITION

ÉDITIONS DE L'HOMME, L'ACTUELLE, MARABOUT, LAFFONT, SEGHERS, TCHOU, VANDER

VENEZ RENCONTRER DES AUTEURS DE BEST-SELLERS

AUX STANDS NOS 153 à 163 et 252 à 256

Martin Gray, Gilbert Cesbron, Antoine Desilets, Michel Lessard, Huguette Marquis, Gilles Vilandré, Soeur Berthe, Luc Brien, Jacques Barrette, Paul Roussel, Michel Solomon, Louise Lambert-Lagacé, Denise Bombardier, Jean Labrie, Gilles Poirier, Suzanne Lapointe, Jean-Marc Chaput, Dr Lionel Gendron, Dr Gérard J. Léonard, Lucien Auger, Pierre Gingras, Henri Tranquille, Gérard Lefebvre, Joanne Dussault-Corbeil, Trude Sekely, Paul Pouliot, Madeleine Ouellette-Michalska.

Le Groupe Sogides: 955 Amherst, Montréal, 523-1182

la NON-FICTION

Le jugement de Jacques Ferron sur ses confrères

par JEAN-PIERRE BOUCHER

Jacques Ferron célèbre cette année son trentième anniversaire de pratique médicale.

Reçu médecin en 1945, il entre tout d'abord dans l'armée canadienne, puis va s'établir à Rivière-Madeleine, en Gaspésie. En 1949, il ouvre un cabinet de consultation à Ville Jacques-Cartier, où il pratique toujours. En 1966-67 il s'occupe en outre des enfants arriérés du Mont-Providence (le Mont-Thabor de **l'Amélanchier**) et de 1970 à 1972 il est médecin à St-Jean-de-Dieu.

Ces trente années ont profondément marqué sa vision du monde. Son oeuvre d'écrivain en porte l'emprinte indélébile. Yves Taschereau, à qui nous devions déjà le film **Jacques Ferron, qui êtes-vous?** produit à l'Office du film du Québec en 1971, a choisi précisément la médecine comme porte d'entrée pour l'exploration de l'oeuvre de Ferron.

Cette étude, augmentée d'une interview en partie inédite de Ferron, s'articule autour de trois grandes charnières: un recensement des idées de l'auteur sur la médecine et les médecins; une description de l'interaction entre médecine et littérature dans l'oeuvre; une analyse éclairante — à mon sens les meilleures pages de Taschereau — sur les nombreux médecins, doubles de l'auteur, qui vivent dans son oeuvre, et sur la disparition depuis **La Charrette** du médecin-narrateur réduit depuis à n'être qu'un personnage comme les autres.

La radiographie ferronnienne de la médecine que nous tend Yves Taschereau, bien que constituée d'éléments connus, n'en présente pas moins un double intérêt.

Il faut lui savoir gré d'avoir su grouper si intelligemment des matériaux disparates et épars et d'avoir dégagé avec clarté les lignes de force de la pensée de Ferron sur la question. Si les citations, toujours amenées avec pertinence, étaient connues des "ferronniens", il se dégage de l'ensemble une cohérence, une profondeur dont, pour ma part, je n'étais pas conscient avant la lecture de l'ouvrage de Tachereau.

Le jugement de Ferron sur beaucoup de ses confrères, qu'il désigne dans **l'Amélanchier** comme "la mafia des diplômés", est sévère. Il leur reproche leur inculture; leur arrogance, (en partie explicable par la faiblesse de leurs patients, qui voient en eux le grand sorcier), leur richesse souvent scandaleuse puisque fondée sur la misère d'autrui — moins le malade guérit rapidement plus le médecin s'enrichit, aucune prime ne sanctionnant l'efficacité —, leur manque de conscience professionnelle qui en fait des collaborateurs de la mort (comme dans le cas de Jean-Louis Maurice dans **l'Amélanchier**, interné dès la naissance et dont on découvre à quinze ans et demi qu'il est aveugle).

Ferron n'est pas tendre à leur endroit, affirmant même dans **les Confitures de coings** qu'"il faudrait en égorger trois ou quatre par année en grande pompe sur la place publique". Il lui fallait une jolie dose de courage pour contester ainsi de l'intérieur la médecine et le corps médical, pour introduire le ver dans la pomme et tourner le bistouri contre la classe sociale à laquelle il appartient de par son statut de médecin.

Car Ferron a l'honnêteté et l'humilité de reconnaître la vanité de la science médicale, son incapacité, en dépit de progrès certains, à guérir les malades. La parole de Jasmin dans **l'Ogre**, citée par Taschereau, même si elle date de 1949, garde encore toute son actualité: "la manière la plus efficace de vaincre la maladie est encore de se débarasser des médecins". Mais quant à l'inefficacité doublée souvent de fatuité s'ajoute la fonction déshumanisante de la médecine moderne, c'en est trop. Pour Ferron l'évolution de la médecine, contemporaine est parallèle à celle de toute notre société, qui fonce à toute vitesse vers le règne de Papa Boss.

En faisant le procès de la médecine et des médecins, Ferron fait le procès de toute notre société où l'homme a de moins en moins sa place. Il reproche à la médecine, par son refus trop fréquent de tenir compte des éléments sociaux des maladies (songeons à la réticence de plusieurs médecins à s'intégrer aux C.L.S.C.), de contribuer à maintenir consciemment ou non l'ordre établi, de jouer le jeu de la société qui est de maintenir les gens dans la norme. Dans cette optique, les psychiatres, qui ont souvent l'internement aussi facile que certains juges l'outrage au tribunal, ne sont que des policiers instruits.

C'est pourquoi, comme le montre bien Taschereau, les fous sont dans l'oeuvre de Ferron des êtres quasi sacrés, au regard accusateur, symboles vivants de notre faillite collective. Ajoutons, ce que Taschereau ne met pas suffisamment en relief, que si les médecins participent par leur manque d'autocritique à une situation abondamment décrite dans l'oeuvre de Ferron, ils ne sont pas les seuls responsables. Nous sommes tous responsables collectivement. Nous avons les médecins comme les dirigeants que nous méritons. Il serait ridicule d'en faire des boucs émissaires. Ils ne sont que les produits de notre civilisation.

Ainsi non seulement la langue et la thématique ferronniennes sont-elles fortement influencées par la médecine, mais surtout sa vision de l'homme. Taschereau a raison de souligner que pour l'oeil "diagnostiqueur" de Ferron l'homme est un animal comme un autre, qu'il se mesure à son physique, indice de son caractère il est vrai, que sa vie se résume à manger, copuler, crever, que les relations humaines sont marquées au coin du cannibalisme et de l'instinct, la mort étant la fin obscène de tout (les nombreuses descriptions d'agonies chez Ferron ne font grâce d'aucun détail au lecteur).

Mais, à la différence d'un Céline, Ferron est néanmoins sympathique à l'homme dont l'avenir lui semble si menacé. Ici se rejoignent le médecin (qui, à la médecine moderne "robotisée" préfère la médecine à l'ancienne, art oral qui conjure la maladie par la puissance des mots, qui aide à passer la mort et qui s'épanouit dans le cérémonial de l'accouchement), et l'écrivain, le conteur dont l'art — situé dans le prolongement de celui des quêteux-vagabonds d'autrefois — se veut le lieu de la transformation d'un réel insupportable, en un univers où l'homme, ayant retrouvé ses racines et reconquis son identité perdue, peut déterminer son avenir.

Si Ferron a la dent dure pour les médecins, plusieurs personnages de son oeuvre, parmi les plus représentatifs de sa pensée, sont par ailleurs des médecins. Passant en revue les nombreux médecins narrateurs et personnages des contes et romans de Ferron, Yves Taschereau met à jour une filiation jamais dévoilée jusqu'ici entre Ferron lui-même et les médecins Faustus, Fauteux, Hart et Cotnoir. La découverte de cette chaîne de médecins illustre la volonté de Ferron de se situer comme médecin par rapport à un point d'origine, exactement comme la Tinamer de **l'Amélanchier**.

Taschereau montre que les ancêtres des docteurs Hart et Ferron se sont établis dans la région de Trois-Rivières aux environs de 1760; que l'ancêtre du docteur Fauteux, un certain Faustus, est arrivé au même endroit en 1777 et qu'il a épousé une Caron, patronyme de la mère de Ferron; que le docteur Hart, qui a accouché la mère de Ferron lors de sa naissance en 1921, a une personnalité et une vocation médicale proches de celles de Ferron; et, enfin, que le docteur Cotnoir a précédé Ferron en Gaspésie et à Ville Jacques-Cartier.

Cette structure temporelle se double en outre d'une cohérence spatiale, dans le sens d'un rayonnement qui, à partir de la région trifluvienne, s'étend jusqu'en Gaspésie et jusqu'à Longueuil. Jointe à la disparition des médecins-narrateurs — les médecins n'étant plus dans les derniers romans de Ferron que des personnages comme les autres, désignés par la troisième personne du singulier —, cette volonté de Ferron de définir son identité par rapport au passé, permet d'affirmer, comme l'écrit Taschereau, que "la démarche de Ferron consiste à se fondre dans le tout collectif, dans l'ensemble des hommes qui ont oeuvré de leur mieux, et ce, aussi bien en littérature qu'en médecine".

Cette brève mais dense analyse, écrite dans une langue élégante, richement documentée — à tel point que les nombreuses notes des bas de pages auraient mérité d'être intégrées au texte et développées — constitue un apport précieux à la connaissance de celui que plusieurs considèrent comme le plus grand écrivain du Québec. Son ouvrage, de lecture facile mais qui invite à la réflexion, sera apprécié non seulement des lecteurs de Ferron mais de tous ceux qu'intéresse la médecine et ce qui devrait être son objet, c'est-à-dire la qualité de la vie.

"Le Portuna — La médecine dans l'oeuvre de Jacques Ferron", par Yves Taschereau, préface de Gilbert LaRocque, éditions de l'Aurore, Montréal 1975.

la FICTION

Tourbière intéressante mais complaisante de N. Rousseau

par JEAN BASILE

Il est difficile de distinguer entre la grande et la petite littérature et particulièrement quand il s'agit d'un premier roman. Il y a, bien entendu, les ambitions de l'auteur, mais un grand livre n'est pas par obligation ambitieux. Il y a son habileté à manier la langue ou une histoire. Il y a, surtout, cet instant de sensibilité, de réalité cachée, qu'un artiste peut dévoiler. Mais cette dernière qualité est si rare qu'on ne devrait pas en parler.

Normand Rousseau vient de publier **La Tourbière**. Encore une fois, c'est un premier roman et l'on se sent donc forcé de lui accorder une certaine indulgence. D'ailleurs, Normand Rousseau possède un certain nombre de traits qui font de lui un auteur intéressant.

D'abord, il est facile à lire. Nous reviendrons plus tard sur ses "ambitions". Qu'il nous soit permis cependant de signaler son habileté incontestable à manier une histoire. Il y a en lui, pour le meilleur et pour le pire, de l'auteur policier, et ses premières pages, auraient-elles été un peu moins complaisantes, accrochent le lecteur.

L'histoire, d'ailleurs, est énorme. Est-ce un roman de moeurs? Dans un certain sens, oui, et un peu à la manière de Marie-Claire Blais. Est-ce un roman d'horreur? A coup sûr. Des monstres, il y en a dans **La Tourbière**, et de toutes sortes. Il n'y a même finalement que des monstres au physique et au moral. Un albinos, un presque cyclope, une douce folle qui passe sa journée à tricoter entre deux courses échevelées à cheval, lui-même au bord de l'hystérie chevaline... et naturellement des parents monstres, des villageois monstres, un curé monstre, une "fille" un peu sorcière. Jusqu'à la nature qui s'en mêle puisque le lieu privilégié où s'accomplissent les gestes de tous ces échappés de Madame Tussaud est une tourbière... dont ne jurerait pas que Normand Rousseau ne l'ait pas trouvée dans **Psycho** de Hitchcock...

Tous ces monstres sont naturellement des Québécois, quoique l'on ne nous dise pas de quel endroit ils viennent. Parmi ces monstres, les pires forment naturellement une de nos belles familles. Ceux qui croient que l'on a tout dit sur la famille québécoise se trompent. En voilà une nouvelle, et pas piquée des vers! Tout n'y est que violence, avec, en toile de fond, l'alcool. Le père impose sa loi à coup de pieds et à coup de poings, quand ce n'est pas à coups de gourdin. La mère, bête soumise, se tait. Les enfants aussi, sauf l'aîné qui est aussi le narrateur et qui se révolte contre cette monstruosité collective sans pouvoir s'en déprendre jamais.

Rassurons-nous, la morale sera sauve; quand le trop-plein sera vraiment trop plein, c'est-à-dire quand on découvrira que le père et le fils ont la même flamme amoureuse, la tourbière réglera le compte à tout le monde. Elle est le justicier et la porte de l'enfer.

Pour un, et quelle que soit la qualité des matériaux qu'emploie Normand Rousseau, il faut bien reconnaître que son livre se lit et beaucoup mieux que la plupart des premiers romans qui ont été publiés cette année. La monstruosité, celle des autres, a quelque chose d'attirant en ce qu'elle nous rassure sur notre normalité. Et, dans le cas de ce roman, les monstres sont des monstres, de vrais monstres, soit qu'ils ont des bosses, ou qu'ils sont des

(suite à la page ci-contre)

flammarion

l'année du centenaire.

flammarion l'année du centenaire

En 1875, Ernest Flammarion ouvre sa première librairie. Aussitôt, il publie Hugo et Zola, et s'impose comme le premier éditeur français à offrir à prix raisonnable des oeuvres de qualité. Depuis cent ans, Flammarion a édité plus de 11,000 titres.
Au Canada, c'est Flammarion Ltée qui commercialise ce vaste catalogue.
De plus, grâce à une nouvelle formule d'édition canadienne, Flammarion Ltée offre maintenant certains titres à des prix inférieurs aux prix français; entre autres, DU CANADA FRANÇAIS AU QUÉBEC LIBRE, de Jean-Claude Robert, et le fascinant roman de Margaret Craven, L'APPEL DU HIBOU, dont l'action se déroule dans un petit village indien de la Colombie-Britannique.
Flammarion Ltée poursuit ainsi l'oeuvre d'Ernest Flammarion: mettre à la portée du grand public des ouvrages de qualité.

1875-1975
flammarion ltée.

350, boul. Lebeau, Saint-Laurent

Avez-vous lu...



COLETTE, GRAHAM GREENE, ROGER PEYREFITTE, FRANÇOISE SAGAN, HENRI TROYAT.
Les enfants qui s'aiment • Le conformiste • Poil de carotte • l'année dernière à Marienbad • Exodus.

GÉRALD DURRELL, JOSEPH KESSEL, KONRAD LORENZ, JEAN ROSTAND, BARBARA WARD.
La rivière des castors • Yalta ou le partage du monde • La femme eunuque • La puissance et la fragilité • Avec Kennedy.

BRIAN W. ALDISS, ISAAC ASIMOV, PHILIP K. DICK, HOWARD P. LOVECRAFT, CLIFFORD D. SIMAK.
2001-l'odyssée de l'espace • Le monde des A • Les meilleurs récits de "Weird Tales" • Abattoir 5 • Un bébé pour Rosemary.

GUY DES CARS, HEINZ G. KONSALIK, THYDE MONNIER, HERMAN WOUK, XAVIÈRE.
Les Valseuses • Le petit monde de Don Camillo • Piège pour le Baron • Noële aux Quatre Vents • Le collier brisé.

JACQUES BERGIER, CAMILLE FLAMMARION, IVAR LISSNER, T. LOBSANG RAMPA, JEAN SENDY.
Le secret de la grande pyramide • Visions de l'Atlandide • Les soucoupes volantes ont atterri • A la recherche des Extra-Terrestres • Dialogue avec l'au-delà.

J'AI LU

LA COLLECTION QUI CHOISIT BIEN SES LIVRES.
• Romans contemporains
• Documents
• Science-fiction
• Littérature populaire
• L'Aventure mystérieuse

diffusion: flammarion ltée, 350, boul. Lebeau, Saint-Laurent.

la PSYCHOLOGIE

Une capitale *Histoire de la psychologie dynamique*

par JACQUES DUFRESNE

La traduction française du livre d'Henri Ellenberger connaît à l'heure actuelle un très grand succès en France. Tout récemment, plus de quatre cents personnes se sont réunies à l'hôpital Necker de Paris pour assister au lancement du livre et entendre l'exposé de l'auteur. Peu de temps après, l'Express consacrait deux pages complètes à cet évènement. L'ORTF avait déjà invité l'auteur. Le Monde l'avait déjà présenté à ses lecteurs.

Tout cela aurait dû se passer au Québec. Le docteur Ellenberger est professeur à l'Université de Montréal depuis une dizaine d'années. Il n'a jamais caché sa reconnaissance à l'égard de cette institution, qui lui a permis de mener ses travaux à terme. Il a grandement contribué à établir la réputation internationale du département de criminologie. Dans le numéro de la revue **Critère** sur le crime, c'est sa contribution qui fut la plus importante et la plus remarquée. Dans son article, intitulé "Nouvelles vues sur la socio-psychologie de la prison" le docteur Ellenberger appliqua à l'étude des prisons cette méthode écologique qui constitue la principale caractéristique de son immense ouvrage sur la "psychiatrie dynamique."

Cet ouvrage a d'abord été publié en anglais, à New-York, chez Basic Books. Des traductions allemande et italienne parurent peu après. Une traduction espagnole et une japonaise sont actuellement en préparation. Plus de 150 recensions et critiques, en une dizaine de langues, ont déjà été faites. Et un seul commentaire digne de ce nom a été publié au Québec!

Comment se fait-il qu'il n'y ait eu personne ni à l'université de Montréal, ni à l'Hôtel-de-Dieu (où travaille aussi le docteur Ellenberger) ni dans les milieux médicaux en général, pour voir à ce que la traduction française soit faite et publiée au Québec? A supposer qu'un tel exploit eût été impossible, pourquoi fallait-il que ce soit la Fondation Européenne de la Culture qui prête son concours à l'éditeur? Cette Fondation a vu là une occasion d'accroître son prestige, qui est déjà considérable. Faut-il croire qu'aucune institution québécoise ou canadienne n'était intéressée à saisir une telle occasion? Pourquoi, après le succès du livre en France, a-t-on observé le même silence et la même passivité dans les milieux qui devraient tout au moins faire preuve de curiosité intellectuelle? Est-ce de l'incurie ou de l'inculture? Il est malheureux que, parce qu'il ignore ses droits en ce domaine, le public ne demande pas aux intellectuels et aux professionnels des comptes aussi rigoureux que ceux qu'il demande aux hommes politiques et aux chefs syndicaux.

Car il s'agit d'un monument. Dans l'espace peu accidenté de la culture québécoise, on ne pouvait pas manquer d'apercevoir cet édifice de 800 pages, qui passera sans doute à l'histoire comme l'un des archétypes de la recherche multidisciplinaire. L'Express titre: "Jamais vu: les psychiatres tous d'accord pour saluer en Henri Ellenberger leur premier historien véritable". "On parlera de cette oeuvre pendant de longues années en France", note Gilbert Durand, anthropologue du Centre de recherches sur l'imaginaire de Grenoble. L'Express ajoute: "L'enthousiasme rivalisait avec celui des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et de l'Italie, depuis deux ans. Demain ce sera l'Espagne et le Japon". On remarque que le Québec et le Canada ne sont même pas mentionnés dans les prévisions....

Qu'y a-t-il d'extraordinaire dans ce livre? Le livre lui-même! En raison du travail et de l'érudition qu'il suppose, il rappelle le dictionnaire de Littré. Il s'agit véritablement d'une encyclopédie, d'une encyclopédie ayant l'unité et le charme de la chose écrite par un seul homme passionné de son sujet.

La psychiatrie dynamique est partout. Les mots "refoulement", "complexe", "inconscient", tels des têtes chercheuses, l'ont fait pénétrer jusque dans les milieux les plus fermés. Nul n'y échappe. Notre "moi" lui-même, ce que nous appelons notre moi, est constitué pour une bonne part par les ombres que font en nous les catégories de la psychiatrie dynamique. Pour éclairer les rapports que nous entretenons avec notre moi, pour nous connaître nous-mêmes, il est indispensable que nous connaissions la génèse et l'histoire de cette psychiatrie. (C'est sans doute ce qui explique pourquoi le mauvais livre de Pierre Daco sur la grande aventure de la psychologie ait été un best-seller il y a quelques années).

Bien qu'il soit savant, et exemplaire en tant qu'ouvrage savant, le livre de M. Ellenberger est destiné à tous ceux qui veulent voir plus clair en eux-mêmes et mieux comprendre leurs rapports avec leur univers culturel. "Ce livre, nous dit l'auteur, convient aux spécialistes. Tant mieux. Mais je l'ai écrit, avant tout, pour le grand public. En évitant soigneusement tous les termes techniques. Ainsi les gens s'apercevront que la science de l'inconscient est une discipline qui n'est ni ésotérique ni récente. Je fais remonter à des millénaires l'étude sur la mobilisation des forces inconscientes de l'individu. A mes yeux les sorciers et les chamans sont les véritables ancêtres de la psychiatrie dynamique."

Ellenberger est pourtant le contraire d'un vulgarisateur, au sens péjoratif qu'on donne habituellement à ce terme. C'est un homme qui, devenu maître en sa science au point de pouvoir en parler avec une parfaite simplicité — il a soixante neuf ans — prend plaisir à retrouver, par-delà le terme recherché qui impressionne, le terme adéquat qui éclaire. Il faut le lire. Loin des arcanes althussériennes et des énigmes lacaniennes, l'esprit se délecte et comprend. L'honnêteté intellectuelle vécue sans défaillance, l'intansigeance absolue dans la rigueur et l'objectivité donne parfois au style le plus impersonnel la chaleur discrète de la poésie. A cet égard, l'oeuvre de M. Ellenberger s'apparente à celle des plus grands historiens. Par l'étendue de sa culture et par la façon heureuse et naturelle dont il la mobilise, Ellenberger s'apparente également aux grands érudits allemands du dix-neuvième siècle: Erwin Rohde, Theodor Gomperz. Dans le long article qu'il a consacré à The Discovery of The Unconscious dans la revue Psychology Today, en mars 1973, Gary Greg disait à ce propos: "Les antécédents d'Ellenberger en philosophie, en anthropologie et en médecine, de même que sa maîtrise des langues, font de lui un homme de la Renaissance dans une ère de spécialistes, un savant dans une ère de techniciens."

•

Suivons d'abord l'anthropologue. Le premier chapitre du livre est entièrement consacré aux analogies entre diverses thérapies primitives et les pratiques courantes de la psychiatrie dynamique. Ces pages sont captivantes. On découvre des ancêtres du psychiatre parmi les chamans de Sibérie, qui s'efforçaient de guérir leurs patients en ramenant l'âme vagabonde en son lieu propre, aussi bien que parmi les sorciers de la Guyane, qui faisaient étendre leurs patients sur un hamac et les hypnotisaient ensuite. Même nos Hurons sont appelés à la barre des témoins. Ils inspirent au docteur Ellenberger une de ses pages les plus intéressantes:

Le père Ragueneau, missionnaire jésuite, nous a laissé une description excellente des croyances et des pratiques des Hurons dans ce domaine. Les Hurons distinguaient trois causes de maladie: les causes naturelles, la sorcellerie, les désirs insatisfaits. L'individu avait conscience de certains de ses désirs insatisfaits; d'autres, appelés "ondinnonk", restaient inconscients, mais pouvaient lui être révélés par ses rêves. Il pouvait toutefois oublier ces rêves et certains désirs insatisfaits ne se manifestaient même pas en rêve. Des devins, appelés les "saokata", étaient capables de découvrir ces désirs insatisfaits en regardant, par exemple, dans un récipient rempli d'eau. Quand le malade était atteint d'une maladie fatale, les devins déclaraient que l'objet de son désir était impossible à atteindre. Quand il avait quelques chances de guérir, ils énuméraient divers objets susceptibles d'être désirés par le malade et l'on organisait un "festival des rêves". On faisait une collecte dans le groupe et l'on faisait cadeau au malade des objets ainsi recueillis, ceci au cours d'un banquet agrémenté de danses et d'autres manifestations de joie collective. Il n'était pas question de restituer ces objets aux donateurs. Ainsi le malade retrouvait non seulement la santé, tous ses désirs satisfaits, mais il en sortait parfois enrichi. Certains donateurs, par contre, pouvaient tomber malades à leur tour et rêver qu'ils recevaient une compensation pour les pertes qu'ils avaient subies! Un festival des rêves était un mélange de thérapeutique, de réjouissances collectives et d'échange de biens.

C'est pourtant au pays des Hurons que la légende freudienne a pris des proportions démesurées, rejetant dans une ombre imméritée tous les autres éléments qui avaient concouru à faire triompher la psychiatrie dynamique.

En abordant l'histoire de la psychiatrie suivant la méthode d'un écologiste, le docteur Ellenberger a dissipé bien des légendes et remis bien des choses et bien des individus à leur place. C'était là d'ailleurs le principal objectif qu'il s'était fixé. La statue de Freud est évidemment la première à être refaite selon des proportions plus conformes à la réalité. Justice est rendue à toute une pléiade de penseurs et d'hommes de science que la gloire du pontife viennois avait fait oublier. Pierre Janet, sur le plan médical, Nietzsche sur le plan philosophique, sont ceux qui bénéficient de cette justice.

Le problème de la dette de Freud à l'égard de Nietzsche avait toujours intrigué ceux qui connaissaient les étonnants textes de Nietzsche sur l'interprétation des rêves et sur le refoulement. Le moins qu'on puisse dire c'est que Ellenberger ne tranche pas la question en faveur de Freud:

A travers toute l'oeuvre de Nietzsche on pourrait recenser d'innombrables idées ou phrases qui auront leur parallèle chez Freud. Nietzsche proclamait que personne ne se plaignait ou ne s'accusait lui-même sans un secret désir de vengeance: "toute plainte est une accusation" "(alles Klagen ist Anklagen)". La même idée se retrouve, avec le même jeu de mots, dans le célèbre article de Freud, "Deuil et Mélancolie": "leurs plaintes sont des accusations" (Ihre Klagen sind Anklagen).

Un peu plus loin Ellenberger adresse à Freud des reproches à peine voilés: "A la différence de Freud, Jung avait proclamé ouvertement la puissante stimulation qu'avait représenté pour lui la pensée de Nietzsche".

La reconnaissance de Freud à l'égard de Janet semble empreinte de la même timidité excessive. Ellenberger nous montre d'abord que Janet poussait jusqu'au scrupule le souci de reconnaître les mérites de ceux qui l'avaient inspiré et que, bien entendu, il s'attendait à être traité avec la même courtoisie. Il n'est pas certain, nous dit M. Ellenberger, que Freud ait toujours eu la courtoisie à la quelle Janet était en droit de s'attendre...

En lisant le chapitre sur Janet on note avec intérêt que ce grand psychiatre avait souvent recours à des exercices scolaires de calcul et d'écriture pour permettre à ses patients de refaire la synthèse de leur personnalité.

Les détails de ce genre, pouvant être appliqués aux domaines les plus inattendus, abondent dans l'ouvrage de Henri Ellenberger. Notons de plus, et c'est là l'un des aspects les plus intéressants du livre, que l'auteur n'hésite pas à s'humilier, et à humilier la psychiatrie avec lui, devant des psychologues sans le titre tels que Goethe, Dostoievsky, Balzac, Proust et Paul Valéry. Voici un passage qui donne une bonne idée de sa culture littéraire, et constitue un bel exemple de la façon dont il applique sa méthode écologique:

La profonde affinité entre la nouvelle psychiatrie débutante et l'esprit général de l'époque se révèle dans la ressemblance entre les malades décrits par les psychiatres et les personnages des romans et des pièces des théâtres. On a fait remarquer que certains cas cliniques rapportés par Pinel semblent sortis des romans de Balzac. De même certains malades de Janet ressemblent étrangement à certains personnages de Zola. (Ainsi l'Irène de Janet et la Pauline de Zola, l'héroïne de son roman "La Joie de vivre", L'Electre de Hoffmannstal ressemble plus à la célèbre Anna O. de Breuer qu'à l'Electre d'Euripide, et la Dora de Freud semble sortie d'une des nouvelles de Schnitzler. Il n'y a là rien d'étonnant, puisque ces écrivains et ces psychiatres appartenaient à la même génération, qu'ils avaient vécu dans la même atmosphère, et puisque c'est de ce même milieu de fin de siècle, extrêmement raffiné et profondément érotisé, que les uns tirent leurs personnages littéraires, les autres leurs malades.

Dans les pages précédant ce passage il y a des textes extrêmement intéressants concernant les rapports entre la création littéraire et diverses théories relatives à la double personnalité et au polypsychisme.

Si l'on veut se faire une idée plus juste du sérieux et de la compétence de l'auteur, on peut se livrer à un petit exercice amusant, dont voici un exemple. Ouvrons le livre à une page quelconque, 301, par exemple. Nous lisons: "ainsi Janet ne part pas, comme Condillac, de la "sensation pure", mais de "l'activité" ou plutôt, il ne dissocie jamais la conscience de l'activité". Quiconque connaît un tant soit peu l'histoire des idées au dix-neuvième siècle pensera immédiatement à Maine de Biran en lisant le mot activité. Si nous nous reportons à l'index des noms pour savoir quel cas l'auteur fait de Maine de Biran, nous sommes effectivement renvoyés à cet autre passage du livre: "L'influence de Maine de Biran sur la psychologie de Janet fut à la fois directe (il avait lu ses oeuvres) et indirecte en raison de la grande influence exercée par Maine de Biran sur les aliénistes du XIXième siècle.". Il est impossible de prendre Ellenberger en défaut sur des questions de ce genre.

Mais revenons à Freud et à la psychanalyse. Henri Ellenberger ne s'est pas contenté de dissiper la légende qui entourait le maître. Il a tranché d'une façon définitive le vieux débat concernant le statut de la doctrine. Elle n'est pas une science, au sens moderne du terme, mais un système philosophique:

Mais l'innovation la plus frappante de Freud fut probablement la fondation d'une école, selon un modèle sans exemple à l'époque moderne mais qui se présente comme une reviviscence des écoles philosophiques de l'antiquité gréco-latine, ainsi que nous les avons décrites dans un chapitre antérieur. Presque dès le début Freud a fait de la psychanalyse un mouvement, avec sa propre organisation, sa maison d'édition, la réglementation très stricte imposée à ses membres et sa doctrine officielle, la théorie psychanalytique. La similarité entre l'école psychanalytique et les écoles philosophiques gréco-romaines s'est trouvée encore renforcée par une initiation sous la forme de l'analyse didactique. L'analyse didactique exige du candidat non seulement un lourd sacrifice financier, mais aussi qu'il livre sa vie intime et toute sa personnalité. Le psychanalyste se voit ainsi intégré dans la Société de façon plus indissoluble encore qu'un pythagoricien, un Stoicien ou un épicurien pouvaient l'être dans leurs propres organisations. Jung et quelques autres représentants de la psychiatrie dynamique devaient suivre l'exemple de Freud à cet égard. Nous sommes amenés à voir la réalisation la plus frappante de Freud dans la résurrection d'écoles construites sur le modèle des écoles gréco-romaines, et ceci représente, sans aucun doute, un évènement notable dans l'histoire de la culture moderne.

Contrairement à l'analyse mathématique qui nous a permis de maîtriser la nature et de rêver d'un meilleur avenir, l'analyse psychologique est-elle donc, par nécessité, une régression vers l'inconscient et vers le passé? Depuis la Renaissance les sciences s'étaient détachées une à une de la philosophie. Mais voilà qu'au moment précis où la science semblait devoir s'imposer universellement, des philosophies se détachent d'elles et que le processus de dissociation recommence en sens inverse. Comment concilier les exigences d'une science unifiée avec les révélations faites par l'inconscient? Ellenberger confie cette tâche à ses lecteurs:

Il serait souhaitable que des philosophes fassent porter leurs réflexions sur la notion de réalité psychique et essaie d'en définir la structure(comme l'a fait Heidegger pour la structure de l'existence humaine, en contraste avec des objets matériels ou fabriqués.) Nous pourrions espérer alors parvenir à une synthèse supérieure et construire un cadre conceptuel qui fasse droit aux exigences de rigueur de la psychologie expérimentale, ainsi qu'aux réalités psychiques quotidiennement éprouvées par les explorateurs de l'inconscient.

"A la Découverte de l'inconscient", histoire de la psychiatrie dynamique, éditions Simep, Vileurban 1975.

Collection:
Codes et recueils pratiques

Code civil
Québec 1974 Québec Civil code

Édition préparée sous la direction de Yvon Renaud et Jean-Louis Baudoin; professeurs à la faculté de droit de l'université de Montréal.
Oui . . . il est disponible
Format de poche
Édition intégrale. Bilingue. Broché 1974 $7.95

guérin
4440 rue SAINT DENIS MONTREAL H2J 2L1
TEL 843-6241 849-2303

NOUVEAUTÉS

Jacques FERRON
THÉÂTRE 2
La Tête du Roi
le dodu
la mort de monsieur borduas
le permis de dramaturge
l'impromptu des deux chiens

LIBRAIRIE DÉOM
1773 St-Denis
Montréal H2X 3K4
Tél.: 845-2320

325 est, Ste-Catherine
Montréal, H2X 1L6
Tél.: 843-5303

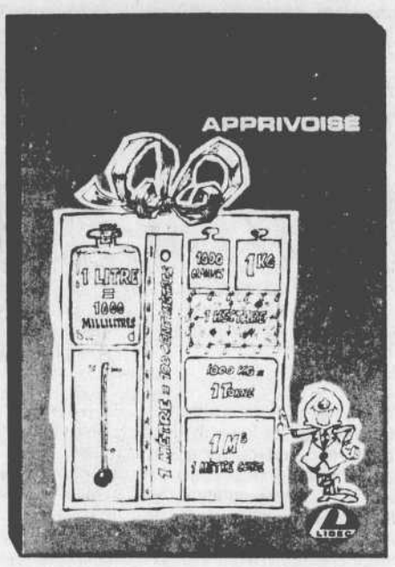
RAPPEL

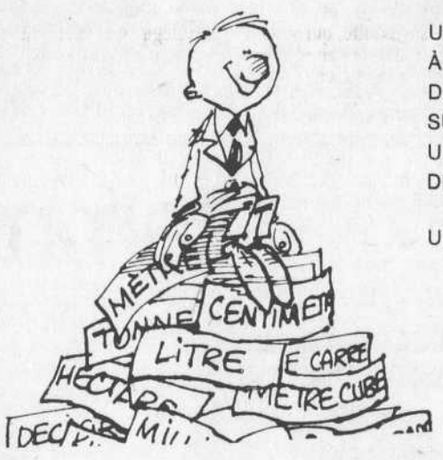
Jacques FERRON
THÉÂTRE 1
Les Grands Soleils
Tante Élise
Le Don Juan Chrétien

Collection
POÉSIE CANADIENNE
N° 35
RICHARD PHANEUF
FEUILLES
DE SAISONS

La faim du monde
avant la fin du monde
OXFAM

NOUS L'AVONS APPRIVOISÉ POUR VOUS CE . . .
SYSTÈME MÉTRIQUE
ET VOICI VOTRE HÉROS





UNE SOLUTION POUR TOUS . . .
À L'ÉCOLE . . . AU BUREAU . . .
DANS L'INDUSTRIE . . .
SUR LA ROUTE . . . À LA CUISINE . . .
UN FORMAT PRATIQUE
DES ILLUSTRATIONS
PLEINES D'ACTION
UN PRIX ABORDABLE $1.90

ÉDITEUR LIBRAIRE
LIDEC INC
1083 VAN HORNE, MONTRÉAL
QUÉ. H2V 1J6 — 274-6521

DISPONIBLE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES ET POSTES DE VENTE

LES ÉDITIONS LEMÉAC
stand 345
présentent
à la Foire internationale
du Livre de Montréal
leurs collections
prestigieuses
réunissant des auteurs
québécois et francophones
de premier plan

• Leméac diffuse au Québec et au Canada par son service de gros.

• Leméac est présent par ses succursales à Montréal, Sept-Îles, Haute-Rive et Val d'Or.

LEMÉAC ÉDITEUR
DIFFUSION : 371 OUEST, LAURIER, MONTRÉAL - TÉL.: 273-2841

les DOCUMENTS

Les rapports entre la culture et l'État

par NAIM KATTAN

Dans le dialecte de mon enfance l'on désignait les "toilettes" par le mot **Adab**, qui signifie à la fois.., politesse et littérature! Pour contourner un tabou, une fonction basse, on l'élevait arbitrairement par un terme à une valeur élevée. On lui octroyait une distinction qui la rendait légitime, voire louable.

Je me demande parfois si certains mots ne servent pas à masquer, à obscurcir, à noyer dans l'indéterminé et à détourner de leur sens les notions qui font partie de notre langage quotidien et dont la réalité nous semble allant de soi. Il en est ainsi de la culture. Je ne vais pas reprendre la vaine entreprise des définitions. La culture est un terme ambigu, imprécis et qui devrait le rester, car en raison même de son imprécision, il est une dimension tour à tour du pouvoir, de l'Etat, de l'identité et du statut social de l'individu.

Le lien de la culture avec l'agriculture n'est point fortuit. Les sages, ces hommes que mûrit l'expérience accumulée par l'âge, étaient pour les jeunes des guides, des exemples, des tuteurs dans l'apprentissage de la vie. Les Arabes utilisent pour culture un terme non moins concret: **Thagafa** (l'on cultive une flèche en l'aiguisant).

Avec la montée de la bourgeoisie, la culture est devenue acquisition. On plonge dans les sources du passé et de la tradition pour y puiser une connaissance, des bagages intellectuels, des attributs de classe, un statut social et une compétence professionnelle. L'aristocrate n'avait pas honte de son ignorance. Il avait des clercs pour lire et écrire ses lettres. Il se contentait de défendre par les armes son territoire et le nom de famille qui légitimait des conquêtes et des spoliations passées.

La bourgeoisie industrielle dont le territoire n'était point délimité par les conquêtes familiales ou la géographie tirait sa puissance du commerce et de la spéculation. Le bourgeois ne pouvant détrôner l'aritocrate en le dépouillant de sa territorialité, ce dernier conservait son nom comme la marque d'un privilège d'un passé inaliénable. Tout ce que le bourgeois pouvait obtenir c'était un bagage, un ensemble de connaissances, des modes de comportement. Il maîtrisait des gestes, apprenait des formules, imitant l'aristocrate sans le déplacer.

La culture est soudain devenue une possession. On n'avait plus besoin d'être l'héritier des chevalier conquérants pour affirmer un pouvoir social. On possédait des biens, des capitaux, des commerces, des immeubles. Et parmi les marchandises que l'on pouvait acheter et vendre se trouvait la production culturelle. On se raffinait par la fréquentation des auteurs, par la lecture du dernier roman. On établissait un statut social en ayant une loge à l'opéra, au théâtre, en décorant les murs du salon avec des tableaux. La culture est devenue un décor, un blason pour compenser l'absence de la particule, la noblesse du sang. C'étakt la marque d'un statut social. Les assises du pouvoir étaient cependant ailleurs: l'armée, l'église, le capital.

Au vingtième siècle, les églises alliées et supports de l'aristocratie puis de la bourgeoisie montante ne remplissaient plus le rôle qui lui était assigné: fournisseur d'un code moral, régulateur du comportement social. Dans une société de plus en plus laïcisée, la culture a fini par déterminer les règles du comportement social, ouvrant la voie au règne du goût, de la mode et de leur exploitation commerciale. Une élite d'argent menait le bal, donnait le ton. Un groupe qui, seul, jouissait des loisirs et disposait des moyens d'acquérir les bagages de connaissances, imposait la culture et les règles de politesse. Les universités dispensaient le savoir nécessaire à l'affirmation de la présence de cette élite. Celle-ci cherchait à son tour à distribuer ses biens telle une charité, à une masse ignorante, mal élevée, qui piétinait sur la voie difficile du bon goût, s'arrêtant tôt face à la difficulté du raffinement et devant l'impossibilité de suivre une mode changeante.

A partir de la Révolution Française, le pouvoir politique n'assurait plus ses assises et n'affirmait plus sa légitimité par son alliance avec l'institution religieuse. Il n'était pas surprenant que les gouvernements, qui non seulement, se sont appuyés sur l'idéologie pour affirmer leur pouvoir, mais l'ont utilisée pour en prendre le contrôle, se fussent sentis menacés par le code ancien. La culture était le grand ennemi du nazisme et du communisme soviétique, qui se sont chacun à sa manière employés à la brider, l'étouffer et l'embrigader à leur service.

La culture fût transformée en outil politique, et pour que cet outil soit efficace, il fallait s'assurer de sa malléabilité. Autrement dit, il fallait que les producteurs culturels obéissent aux besoins et aux ordres des gouvernements. Pour ce faire, les régimes totalitaires exprimaient et expriment encore aujourd'hui concrètement leur satisfaction ou leur colère. Les producteurs culturels se voient tour à tour comblés de privilèges ou dépouillés de tout moyen d'action et de vie.

Dans les pays occidentaux, la production artistique et culturelle est soumise aux lois du marché. On obéit à la demande pour fabriquer, céder, échanger ou multiplier la production. La peinture et les manuscrits rares sont devenus des articles d'investissement et de spéculation.

Dans la société post-industrielle, on assiste à un éclatement qui bouleverse la signification que l'on donne à la production culturelle. Deux nouveaux phénomènes se font jour. Avec la découverte de nouveaux moyens de diffusion, la production culturelle n'est plus réservée à une élite. Nous sommes entrés dans la phase de production de masse. En même temps, une classe moyenne de plus en plus nombreuse dispose de loisirs, du temps et des moyens matériels pour participer à l'acquisition et à la consommation des produits culturels.

Ces produits, introduits dans le circuit des média, devenus une industrie de masse et un commerce, colorent la vie quotidienne, meublent les loisirs et font partie des foyers et des lieux publics. Leur pouvoir est diffus. Il est de plus en plus difficile de situer le produit culturel. On le loge, selon des impératifs politiques ou administratifs, entre l'éducation et les loisirs. D'où la difficulté de délimiter la compétence et les prérogatives des ministères de la culture et de tous les organismes qui en remplissent le rôle.

Avec la prépondérance des moyens de communication de masse, la politique elle-même emprunte à la culture ses outils pour attirer et rejoindre le public.

Sans qu'on s'en aperçoive, la culture de la bourgeoisie européenne du dix-neuvième siècle et de la première moitié du vingtième est passée de l'humanisme de l'élite au divertissement du plus grand nombre. Le chemin qui mène de l'un à l'autre n'est pas facile à tracer (d'où le malaise des détenteurs de la culture de l'élite qui se voient soudain dépouillés d'un privilège qui est en même temps un statut social).

Dès les années trente, les élites européennes ont pressenti la dégradation de leur statut. Pour ne pas être dissoutes ni dans le pouvoir établi ni dans l'action des masses qui revendiquent ce pouvoir, elles se sont érigées comme opposition qui critique et surveille le pouvoir et guide le peuple en marche vers sa libération. Condamnée à se fondre dans la classe régnante, une partie de l'élite culturelle bourgeoise a choisi, en embouchant les trompettes de l'action révolutionnaire, la mort de sa propre classe, optant pour une survie hypothétique.

Dans les pays où les gouvernements communistes ont pris le pouvoir, ces élites furent vite balayées. Les régimes "socialistes" ne prisent guère la culture révolutionnaire, qui n'est que l'avant-garde de la culture bourgeoise, le renouveau de celle-ci étant son unique moyen de survie. Les démocraties populaires cherchent dans la culture bourgeoise ce qu'elle a de moins percutant. Pour elles, la culture populaire est cette partie de la culture bourgeoise diluée par le temps et que le plus grand nombre assimile et accepte sans difficulté. Autrement dit, c'est un conformisme qui porte les défroques de la révolution devenue d'ailleurs elle-même l'ordre établi. D'où le retour au folklore, cette forme insidieuse de conservatisme, aux classiques aptes à éclairer et à éduquer les masses sans les déranger et sans susciter chez elles une interrogation.

Ce sont les valeurs de la bourgeoisie morte, décadente, telle que reprises par un proletariat accédant dans ses élites à la petite bourgeoisie, qui sont admises et occupent la place de culture officielle. Dans les démocraties populaires, c'est la petite bourgeoisie qui impose son goût, qui n'est qu'un décalque affadi du goût d'une bourgeoisie décadente.

Dans les pays occidentaux, des commerçants, des entrepreneurs exploitent les désirs cachés du public et cherchent à imposer les modes et les goûts. Ils choisissent dans la culture d'avant-garde ce qu'elle a de moins percutant et de plus criard, de plus frappant, pour renouveler une consommation qui risque toujours, sinon de s'arrêter, du moins de connaître des moments de halte et de léthargie.

Il est évident que l'on ne peut plus parler de culture révolutionnaire ni dans les démocraties populaires (où il est clair qu'une culture révolutionnaire sera toujours considérée comme menace et par conséquent étouffée) ni dans les pays occidentaux, où une telle culture est diluée par le commerce, vidée de son impact et récupérée.

Les élites bourgeoises ont assisté à l'éclosion d'une culture qu'elles n'ont ni prévue ni imposée. Pour elles la culture populaire devait être celle que la bourgeoisie détentrice de l'humanisme dispense aux masses. Autrement dit, c'est la culture des élites, diffusée. Or les moyens de communication de masse et l'ampleur des loisirs ont donné naissance à une culture populaire qui n'est souvent qu'un sous-produit édulcoré par les entreprises commerciales d'une culture d'élite.

Les élites occidentales ont opposé à cette culture un mépris serein jusqu'au moment où elles se sont rendu compte qu'elles vivaient à l'heure de la consommation de masse et du loisir. Du coup elles ont senti que le sol leur glissait sous les pieds. Elles perdaient même le rôle d'opposition et de guide du renouveau. Désormais la culture n'est plus attachée à un groupe ou à une classe, ni à une élite, ni même à une idéologie. Elle est parcellaire, multiple. Il n'y a plus de norme et les individus cherchent à établir à leurs propres conditions leurs rapports avec la culture. Ils ne sont plus des rebelles ou des révoltés, mais se retrouvent en groupe et proclament une légitimité en se déclarant membres d'une nouvelle culture ou d'une contre-culture. Bref d'une culture dont ils veulent être les définisseurs.

Dans ses rapports avec l'Etat, on a l'impression que la culture a suivi à un rythme les diverses étapes traversées par la religion. Adversaire puis alliée de l'Etat, la religion décrétait le code qui réglait les rapports sociaux et les conventions morales des sociétés occidentales. L'Etat se réclamait de la religion pour donner au code qu'il imposait la légitimité religieuse. On y adhérait librement, volontairement. Autrement on se plaçait en marge de la société.

Plus tard, ce fut l'idéologie qui donnait au pouvoir sa légitimité et l'entourait de l'apparence d'une libre adhésion. Et quand la religion a perdu son efficacité de médiation entre l'Etat et ses sujets, l'idéologie remplissait cet office. La culture n'était qu'une dimension de la religion puis de l'idéologie. Sans un point d'appui religieux ou idéologique, la culture se trouve atomisée, dispersée, ouverte à tous les usages et à toutes les exploitations.

En dépit du contrôle idéologique et commercial la culture persiste. L'héritage légué par les générations est une source où l'on puise selon ses besoins. Nulle élite n'en détient plus le monopole, telle une clef qui ouvre la porte du trésor. Celui-ci est là, offert gratuitement à tout preneur. L'héritage n'a plus lui-même un sens unique. Les classiques sont soumis à de multiples interprétations. L'idée que l'on accède à ce trésor pour s'élever, s'enrichir, semble suranné. Il n'est plus guère question d'un bagage qui accroît la connaissance et renforce le statut social, mais d'une jouissance libre, d'un plaisir, d'une conscience aiguisée.

Nous revenons aux impératifs premiers qui ont présidé à la naissance de l'art, qui n'était qu'un moyen de jouissance et de plaisir et qui pouvait résulter, pour certains, à l'accession à la sagesse. On redécouvre cette culture qui n'apporte ni statut ni enrichissement mais qui aiguise l'appréhension du réel, la conscience, dans un monde où le réel est évanescent, s'évanouit dans une profusion d'images fabriquées et où la théâtralité ne sert plus de médiation avec le réel mais se transforme en tautologie qui ne conduit donc qu'à elle-même.

La religion étouffée par sa propre organisation sociale et son lien avec l'Etat perd son efficacité, se trouve démunie quand l'Etat s'en passe et que la structure sociale s'écroule et la voue à une difficile survie. En attendant une renaissance religieuse, les sectes, les succédanés, les religiosités de remplacement envahissent un champ laissé vacant. Dès lors la culture reprend son rôle de pourvoyeur d'un rapport immédiat avec le monde, d'un lien significatif avec le réel. Sa présence redevient multiple, diffuse. Aussi échappe-t-elle aux définitions et aux définisseurs qui cherchent à en prendre le contrôle.

L'artiste et l'intellectuel ne parviennent plus à être de simples critiques du pouvoir. Ils savent aussi que toute tentative de participation au pouvoir signifie une démission, une perte de la faculté d'observation et d'analyse. Car ils pressentent qu'ils se situent à l'orée d'une nouvelle ère. Une civilisation naissante se dégage malaisément de l'étau de la tradition et du passé. Le temps n'est pas encore venu d'une mise en forme de théorie et de concept de ce qui n'est encore qu'une irradiation anarchique, qu'un mouvement primordial de la vie.

Dans un magma d'images fabriquées par des marchands, d'une mémoire diffuse d'un passé universel, d'une appréhension tâtonnante d'un réel fuyant et d'une attente d'une vie nouvelle, d'un monde où enfin la promesse immémoriale se réalisera, chaque individu se trouve involontairement l'inventeur et le définisseur de sa culture. Plus approximation que totalité, un mouvement parti de la base rejoint un autre mouvement parti des sommets où le raffinement atteint un degré de raréfaction et où la recherche forcenée d'une qualité introuvable voue à l'immobilité, forme définitive de la mort.

C'est au point de rencontre de ces deux mouvements, dans un foyer lui-même en perpétuel déplacement, que se situe la culture.

L'Etat qui ne reconnait pas lucidement que les mouvements centrifuges et complémentaires qui tracent autour d'eux de multiples autres cercles, ne peuvent être ni arrêtés, ni saisis, se condamne à l'inefficacité par aveuglement et au totalitarisme par peur. L'Etat ne peut plus ne contrôler la culture ni l'exploiter. Celle-ci se situe au-delà, en marge du pouvoir, en attendant qu'elle définisse le pouvoir nouveau qu'elle invente ou révèle et qui sera d'abord le sien.

A moins de se condamner lui-même à l'asphyxie en arrêtant en chemin le mouvement qui permet l'émergeance d'une nouvelle civilisation en se coupant de ce mouvement, l'Etat doit lui fournir les moyens de s'étendre, s'amplifier, sans tenter de déterminer son trajet ou d'influencer son orientation. Toute tentative de contrôle accentue non pas la stabilité des formes anciennes, mais l'anarchie d'un mouvement qui devant les obstacles dressés sur son chemin n'aura d'autre recours que la violence qui ne fait qu'accentuer son anarchie.

Dans cette période de bouillonnement et de renaissance l'Etat doit déclarer son incompétence dans l'orientation de la culture. (La séparation de l'Eglise et de l'Etat fut un pas important dans la sauvegarde de l'autonomie de la religion et de la souveraineté de l'Etat).

Il importe maintenant de procéder à la séparation de l'Etat et de la culture. Sauf qu'il faut franchir une autre étape, aller plus loin encore. La culture doit être financée. Et c'est à l'Etat d'abord qu'incombe la responsabilité de le faire. La tentation est grande de financer ce qui semble politiquement utile, électoralement acceptable. Or, ce serait là une démonstration de courte vue. Car à courte échéance, la culture n'est pas rentable. Il s'agit désormais de la considérer comme service public au même titre que la santé.

L'Etat n'est qu'un instrument, une courroie de transmission. Un peuple cherche à construire une nouvelle civilisation. L'Etat doit être au service de ce dessein, et ne point céder à la tentation de l'exploiter, de le détourner. Car ce dessein ne peut être atteint qu'à longue échéance, avec des reculs, des incertitudes, des échecs, des boursouflures, des exagérations et des travestissements. Seule la liberté permettra de dégager dans le virtuel ce qui est promis à la vie, ce qui est promesse de vie et de laisser pourrir et se dessécher les entreprises mortes, malgré leur éclat et leur prétention.

(Discours de réception à la Société Royale).

Marie-Claire Blais
Les Voyageurs sacrés

Yves Thériault
Contes pour un homme seul

Alain Grandbois
Avant le chaos

Rina Lasnier
La salle des rêves

éditions hurtubise hmh 380 ouest rue craig montréal

éditions hurtubise hmh 380 ouest rue craig montréal

VIENT DE PARAÎTRE

GENEVIÈVE RACETTE

Initiation à l'histoire 210

une démarche historique

Un anti-manuel illustré d'exemples conçus par des étudiants au secondaire, premier cycle. $7.50

guérin

4440 rue SAINT DENIS MONTREAL H2J 2L1
TEL 843-6241 849-2303

GALLIMARD

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

Les Éditions Gallimard sont aux stands 461-463 et 465 de la Foire Internationale du livre de Montréal.

l'hexagone

DIFFUSION: 1773, ST-DENIS, MTL - 845-2320

PIERRE-YVES PEPIN
L'Homme essentiel, suivi de La Ville introuvable de l'homme perdu / essais

LOUIS TOUPIN
Dans le blanc des yeux / poèmes

PIERRE PERRAULT
Chouennes, poèmes 1961-68

PAUL-M. LAPOINTE
Tableaux de l'amoureuse / poèmes

PAUL CHAMBERLAND
Demain les dieux naîtront / textes

JEAN-YVES COLLETTE
L'État de débauche / poèmes

MAURICE SOUDEYNS
La trajectoire / poèmes

RÉMI-PAUL FORGUES
Poèmes du vent et des ombres, 1942-54 suivi de Témoignages

GAÉTAN DOSTIE
Poing commun suivi de Courir la galipotte / poèmes

Les Grandes Editions du Québec inc
3555, rue Monselet, Qué. H1H 2A5
324-4976



$2.00

JACQUELINE BARRETTE

Jacqueline Barrette atteinte du "cancer du temps" depuis juillet 1947. J'ai ramassé tous les papiers qu'il fallait pour devenir "maîtresse d'école". Pendant cinq ans les enfants m'ont appris ce qui ne s'enseigne pas.



$2.50



$2.75



PLUS DE 20,000 PERSONNES ONT APPLAUDI JACQUELINE BARRETTE AU PATRIOTE
$4.50

BON DE COMMANDE

Les Grandes Éditions du Québec inc.
3555, Monselet Mtl-Nord - 324-4976

Nom .....

Adresse .....

Tél.: .....

le THÉÂTRE

Jean Barbeau: gentleman-farmer et quasi-classique

par ADRIEN GRUSLIN

Jean Barbeau a trente ans. On le considère comme un de nos meilleurs dramaturges. Depuis 1969, il a écrit environ une douzaine de pièces dont la plupart manifestent un humour aussi efficace qu'habile. Ses comédies satiriques font rire à coup sûr. Le public connaît surtout **Le chemin d'Lacroix, Goglu, Joualez-moi d'amour, Manon Lastcall, Benur, Le Chant du sink.** Depuis hier, **Citrouille** a pris l'affiche du TNM. Parallèlement, au Trident de Québec, on peut en ce moment voir **Une Brosse**, dont la composition est postérieure à cette de **Citrouille.**

Barbeau est venu au théâtre dès ses années de collège. En 1968, à l'université Laval, il fit partie de la troupe des Treize. L'expérience dura deux ans, pendant lesquels il fit surtout de la création collective et rédigea des canevas. Puis il quitte l'université pour plonger dans le théâtre à plein temps: "Je savais que théâtre me convenait par-dessus tout, mais j'hésitais. En 1969, j'ai fait le grand saut. Je vis de mon théâtre depuis cela."

En avril 1970, le TQQ (Théâtre Quotidien de Québec) marquait les débuts d'un ère prospère. Ce groupe de quatre — composé de Marc Legault, Dorothée Berrymann, Claude Septembre et l'auteur — a produit de façon impressionnante, en l'espace d'un an et demi. **Le chemin d'Lacroix** ouvrit le bal et fut suivi de **Solange, Goglu, Manon Lastcall** et **Joualez-moi d'amour.** "On s'occupait de tout, précise le dramaturge. Je faisait la mise en scène des pièces, et je dois avouer que je n'aimais pas beaucoup ça!"

En 1971, **Ben Ur** fut créé au TPQ (Théâtre Populaire du Québec), dans une réalisation d'Albert Millaire. La même année, **071** marquait l'ouverture du Trident, dans une mise en scène de Jean Guy. On avait voulu faire appel à un auteur de la région (Barbeau est natif de Saint-Romuald, en banlieue de Québec). Ce dernier texte demeure peu connu, n'ayant jamais été publié. En 1973, à Amos, **La coupe Stainless** fut créée, montée par Barbeau. Cette même pièce fut produite à North Hatley, par Pierre Fortin qui signa l'orchestration du **Chant du sink** la même année au TPQ. On en arrive aux deux dernières, jouées présentement: **Citrouille** et **Une Brosse.**

Le premier jet de **Citrouille** remonte à 1971, lorsque Barbeau vivait à Québec. "J'avais écrit le texte pour un groupe appelé Le Huitième Etage, qui comprenait Sophie Clément, Louisette Dussault, Jean-Luc Bastien et d'autres. Le projet ne s'est pas concrétisé. J'ai retravaillé le manuscrit pour le TNM, qui a mis la main dessus, grâce à Roch Carrier, à l'emploi de la compagnie à ce moment-là."

Quant à **Une Brosse**, dont le spectacle en deux parties a paru fort surprenant à plusieurs, Jean Barbeau affirme que "le metteur en scène (Ronfard) a monté le texte tel que je le lui avais donné, sans rien ôter, avec une fidélité exemplaire. Quant aux répétitions, je préfère toujours les laisser diriger par le metteur en scène." L'écrivain reconnaît que la seconde partie de sa pièce est "loufoque". Il considère la scène entre Marcel et le policier comme un numéro de clowns, de cirque. Répondant à l'étonnement provoqué par cette deuxième tranche, il explique que "je voulais aller au bout de cette orgie de violence."

S'agit-il là d'une évolution dans son oeuvre? La question mérite réflexion! La réponse du créateur est hésitante: "Faut être prudent! **Une Brosse** est une amorce, une tentative. Le délire-pour-le-délire ne m'intéresse pas. Il faut qu'il draine quelque chose, je sens le besoin d'évoluer vers autre chose, mais jamais je ne chercherai à changer pour changer."

Depuis deux mois, Barbeau n'a pas écrit une seule ligne. Il voyage entre Québec et Montréal et Amos (où il vit). Actuellement, il se sent quelque peu coincé dans son état de dramaturge québécois. "Ici, on est peu nombreux; on se fait donc beaucoup remarquér. J'ai trente ans; on me considère comme un auteur établi. C'est dangereux. On risque de se vider complètement. Le public exige énormément dans de telles circonstances. Ailleurs, à trente ans, on apprend son métier, on fait ses gammes."

Etre étudié dans les écoles pose à l'auteur de **Ben Ur** un problème. Le malaise qu'il ressent s'apparente beaucoup à celui maintes fois formulé par Michel Tremblay. "Quand j'étais à l'université en première année de lettres, dit Barbeau, j'ai étudié le Moyen Age. Je n'aimais pas cela. J'aurais voulu toucher à des réalités plus immédiates. Aujourd'hui, on m'étudie. Je devrais être heureux, mais c'est l'approche qui me choque. On étudie Tremblay comme Molière: c'est un non-sens. L'approche d'un auteur en train de se faire, et celle d'un auteur dont l'oeuvre est achevée, ne saurait être pareille."

L'écrivain enchaîne: "Quelqu'un veut faire une thèse de doctorat sur mon oeuvre. C'est gratifiant, mais nomifiant. Une telle situation nous fait porter des responsabilités qu'on ne devrait pas avoir. Le risque de paralyser un créateur est énorme. Ce dernier en perd sa spontanéité, et devient trop critique. Il peut ne plus oser, par peur de faire un faux pas".

L'humour occupe une place de choix chez Jean Barbeau. Il constitue une façon de parler des choses, et, du coup, une manière de s'en débarasser. L'humour enlève la charge d'émotivité qu'il y a sur un problème. D'ailleurs, la plume du dramaturge est toujours plus satirique que drôle. Même dans une comédie d'apprence anodine, comme **Joualiez-moi d'amour,** il existe un fond de satire beaucoup plus subtil. La dimension du langage joual fait rire, tout en appuyant une vision des choses très personnelle.

Jean Barbeau affirme l'importance capitale de l'humour. Dans **Une Brosse** l'humour va du jeu de mots à la bonne farce vulgaire. Avec **Goglu** tout devient triste, mais on rit. Dans **Citrouille** on retrouve la même veine. Dépendant du contexte, le public pourra rire davantage. Ainsi, en 1970, lorsque **Joualez-moi d'amour** a été créée, on était en plein Octobre, juste après la mort de Laporte. Les gens riaient bien plus que je ne l'aurais cru, Ila s'esclaffaient pour rien. La situation devient plus dégagée avec **La Coupe Stainless.** Nos héros sont des joueurs de hockey, et ils portent notre fierté avec la rondelle? La patinoire est la seule place où on est gagnant, nous les Québécois. Tout cela est devenu l'histoire de Ti-Bum Samson, joueur de ballon-balai, sport très populaire en Abitibi".

"Je n'aborde jamais la politique directement. J'en parle dans **Une Brosse** (la scène du député du premier ministre et de monsieur Capital). La séquence se situe à un niveau très primaire, viscéral, car les deux personnages sont saoûls. En parlant de gens victimes de certaines tares sociales, on finit indirectement par s'adresser à ceux qui mènent la barque. Le comportement des aliénés m'intéresse plus que le pourquoi (si évident tous les jours) de leur aliénation".

la MUSIQUE

L'Opéra du Québec à l'attaque de *Tristan*

par GILLES POTVIN

C'est vraiment à l'un des sommets du théâtre lyrique que s'attaque l'Opéra du Québec en présentant **Tristan und Isolde**, dont la première de cinq représentations aura lieu samedi prochain à 19 heures, salle Wilfrid-Pelletier.

Cette production est la dernière de la quatrième saison de l'OQ et, hélas, la toute dernière de cet organisme, du moins pour l'instant, car l'on sait que le ministre des Affaires culturelles du Québec a demandé à la direction de ne pas prévoir de production pour la saison prochaine. Face à une situation financière difficile et à un déficit considérable accumulé, l'OQ se voit dans l'obligation d'interrompre son activité.

Il est peu d'ouvrages lyriques qui n'aient suscité autant de commentaires que **Tristan**, et cela depuis sa création à Munich, le 10 juin 1865. Depuis les débuts de sa conception par Wagner, au cours de l'hiver 1854-55, en passant par les étapes de la rédaction du livret et de la musique jusqu'à sa création sur scène, **Tristan** représente une suite de défis à relever, d'intrigues à dénouer et d'obstacles à surmonter.

Quand on songe que Wagner termina sa partition au mois d'août 1859 et qu'il fallut six ans d'efforts et de démarches pour que l'oeuvre soit produite, on a une idée de sa ténacité. Et **Tristan** n'aurait probablement pas vu le jour sur scène aussitôt, sans le miracle de la rencontre du compositeur et du roi Louis II de Bavière, ce monarque étrange qui offrit à Wagner les subventions nécessaires à la production de son oeuvre. Dans l'intervalle, deux théâtres prestigieux, ceux de Karlsrühe et Vienne, avaient entrepris de monter l'oeuvre, mais durent renoncer au projet à cause des difficultés redoutables de la partition et l'impossibilité de trouver les chanteurs des deux rôles principaux.

Les rôles de Tristan et d'Isolde sont en effet d'une difficulté telle qu'il est courant de voir des chanteurs s'y attaquer puis y renoncer ensuite. Il fallut sans doute à Wagner un pouvoir de persuasion extraordinaire pour convaincre ses deux premiers interprètes, le ténor Schnorr von Carolsfeld et sa femme, le soprano Malvina Garrigues, de s'attaquer aux rôles. Tous deux se dépensèrent sans compter pour préparer leurs rôles sous la direction de Wagner lui-même et de Hans von Bülow, le chef d'orchestre lors de la première.

Depuis l'annonce de **Tristan**, l'Opéra du Québec s'est vu dans l'obligation de changer trois fois l'interprète du rôle d'Isolde. Après Catherina Ligendza et Ingrid Bjoner, c'est maintenant Roberta Knie qui tiendra le rôle. Une telle situation n'est pas particulière à l'OQ. Elle s'est présentée à maintes reprises dans des grandes maisons comme le Metropolitan et même le festival de Bayreuth.

Tristan und Isolde comprend trois longs actes au cours desquels se déroule une action simple et dépouillée, comportant peu d'événements (ce qui a fait comparer l'oeuvre lyrique à la tragédie grecque). Les personnages et les situations sont souvent représentés par des leitmotiv instrumentaux qui forment la base de la structure musicale de l'oeuvre. Si l'on considère souvent **Tristan** comme le sommet de la production wagnérienne, c'est que, cette oeuvre offre, plus que toute autre, les caractéristiques de la "musique de l'avenir" comme était alors qualifiée la musique de Wagner.

Harmoniquement, Wagner s'adonne au chromastisme quasi-total, ce qui marque une grande rupture avec son style précédent. C'est aussi la mélodie ininterrompue qui s'impose de façon absolue, marquant un changement profond dans la conception d'un ouvrage lyrique, autant chez Wagner lui-même que chez les compositeurs d'opéras de son époque. Le style vocal est aussi d'un genre nouveau, la mélodie chantée s'intégrant totalement à l'orchestre (ce dernier devenant souvent l'élément principal du discours musical).

Un exemple en ce sens est le célèbre "Liebestod" final (appellation attribuée à Liszt, car Wagner l'avait appelé "Verklärung", ou transfiguration) qui peut aussi bien être entendu à l'orchestre seul, sans le concours de la voix d'Isolde. Mais le texte colle néanmoins à la musique, au point de former un tout. Un critique comme le célèbre Bernard Shaw qualifie Wagner de "musicien littéraire" car "il ne pouvait pas, comme Mozart ou Beethoven, créer de décoratives combinaisons sonores indépendantes d'un sujet dramatique ou poétique, parce qu'il ne cultivait pas ce genre, impropre à la cause qu'il désirait servir. Comme Shakespeare comparé à Tennyson paraît doué d'un talent exclusivement dramatique, de même en est-il de Wagner comparé à Mendelssohn. D'autre part, Wagner n'avait pas besoin de recourir à des écrivailleurs de troisième rang pour obtenir des livrets, il créa ses poèmes dramatiques lui-même, en conférant ainsi à l'opéra sa plénitude dramatique et à la symphonie un sens précis... C'est ici que se cache le secret avantage du musicien dramatique qu'est Wagner. Il écrivit les poèmes de la même façon qu'il en composa la musique."

Quel que soit l'avenir de l'Opéra du Québec, Montréal lui devra une dette de reconnaissance pour avoir mis à son programme le chef-d'oeuvre de Wagner, avec la participation d'interprètes de grande classe, comme le jeune soprano Roberta Knie, le ténor Jon Vickers — qui chantera ici son premier Tristan au Canada — de même que Zubin Mehta, qui en assurera la direction musicale.

Les Montréalais ont pu entendre **Tristan** pour la dernière fois en 1967, lors du festival mondial d'Expo 67, alors que l'Opéra royal de Stockholm le présentait avec Brigit Nilsson et Ken Neate dans les rôles-titre. L'opéra a été monté localement pour la dernière fois en 1944, avec le soprano australien Marjorie Lawrence et le ténor Arthur Carron, sous la direction d'Emil Cooper. L'ouvrage avait également été chanté ici l'année précédente, sous la direction de sir Thomas Beecham, avec les mêmes interprètes. La basse montréalaise Gérald Desmarais avait alors chanté le rôle du roi Marke.

C'est donc à une mémorable fête musicale et dramatique que sont conviés les Québécois amateurs de théâtre lyrique ce mois-ci. Outre la représentation de samedi, le 24 mai, **Tristan und Isolde** sera présentée en soirée les 28, 31 mai, le 4 juin ainsi que le 8 juin, en matinée. Le rideau se lèvera à 19 heures en soirée et à 13 heures le 8 juin.

Les FILMS MUTUELS présentent le chef d'oeuvre de
INGMAR BERGMAN 14 ANS
Scènes de la Vie Conjugale
LIV ULLMANN et ERLAND JOSEPHSON
avec BIBI ANDERSSON
LE DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE, 721-6060
SAM.-DIM.: 1.00-3.50-7.00-9.50
LUNDI: 12.00-2.50-6.00-9.00





télévision

■ Emissions en noir et blanc

SAMEDI

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Pépinot ■
9.30 Yogi l'ours
10.00 Poly à Venise
10.30 Lassie
11.00 Connexion
12.00 Les héros du samedi
1.00 Sporthèque:
"La pêche"
2.00 Baseball:
Partie de la N.B.C.
4.30 Echos du sport
5.00 Bagatelle
6.00 L'oeil apprivoisé
6.30 Téléjournal
6.40 Nouvelles du sport
6.50 Politique fédérale
"Le Nouveau Parti démocratique"
7.00 Les nouvelles aventures de Vidocq
8.00 Les grands films:
"Un détective à la dynamite" drame — américain 1968)
10.00 La flèche du temps
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma:
"Et vint le jour de la vengeance" (drame — américain 1964) ■
1.00 Ciné-nuit:
"La Peau douce" (drame psychologique français 1964) ■

CFTM 10

8.55 Horaire-bienvenue
9.00 Furie
9.30 Ciné-samedi:
"Le sabre et la flèche" (western-américain 1952) ■
11.00 Pep 75
11.30 Robin Fusée
12.00 Bon week-end
2.00 Le père Ambroise
2.30 Les protecteurs
3.00 Horizon sports
3.30 Papa a raison
4.00 C'est arrivé cette semaine
4.30 La famille Stone
5.00 Sur le matelas
6.00 Actualité en marche
7.00 Le justicier
8.00 Les grands spectacles:
"L'inquiétante dame en noir" (comédie policière, Anglo-américain 1962) ■
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 La couleur du temps
11.15 Le Parti québécois
11.30 La route des pionniers
11.35 Sans pantoufles:
"La piste des éléphants" (drame d'aventures — Américain 1953)
1.05 Sans pantoufles:
"La terreur des Kirgiz" (aventures italien 1964)
2.35 Le 10 vous informe

RADIO-QUÉBEC 17

7.00 Un maillon de la chaîne: "L'antiquaire".
7.30 Aux p'tites vues: "Jeux d'été" (film de Ingmar Bergman 1950).
9.30 Sur deux plans: "les ballons".
9.45 L'Afrique du soleil levant: "La faune au sud de Madagascar".

CBMT 6

10.30 The Flintstones
11.30 James Franciscus Water World
12.00 Sport Quebec
12.30 Reach for the top
1.00 Children's cinema
1.30 Klahanie
2.00 Scottish cup final
4.00 The Bugs Bunny Road Runner Hour
5.00 The Preakness
6.00 CBC Saturday evening news
6.30 Take time with Noël Harrison
7.00 Barney Miller
7.30 Maude
8.00 Front page challenge
8.30 Billy Liar
9.00 The Pallisers
10.00 The world of Gilbert and Sullivan
11.00 The National News
11.15 Provincial Affairs
11.21 Montreal Tonight
11.37 Ciné-Six:
"Arrowhead" (western 1953)
1.30 Station closing

CFCF 12

6.00 University of the Air
6.30 Ed Allen
7.00 The community
7.30 Rocket Robinhood
8.00 Spiderman
8.30 Let's go
9.00 Flintstones
9.30 The Waterville gang
10.00 Story Theatre
10.30 The Hudson Brothers Show
11.00 Survival
11.30 Magic Tom's Road Show
12.00 Mission impossible
1.00 Saturday at the movie:
"The Italian Job" (comédie, Grande-Bretagne 1969)
2.55 Heritage Highway
3.00 Superstars of the mat
4.00 Celebrity Know Your Sports
4.30 Wide World of Sports
6.00 National geographic society
7.00 Emergency
8.00 Academy Performance:
"Skin game" (comédie, américain 1971)
10.00 Herivage Highway
10.05 Odd Couple
10.30 Sing a Song
11.00 CTV National News
11.18 Pulse
12.00 The 12 midnight movie:
"Whatever happened to Baby Jane" (drame, américain 1962) ■
2.00 Sign-off

DIMANCHE

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Roquet belles oreilles
9.30 Le roi Léo
10.00 Une fleur m'a dit
10.15 Le jour du Seigneur
11.00 Rencontres
11.30 Sons et brioches
12.00 La semaine verte
1.00 D'hier à demain
2.00 5D
2.00 5D
3.00 Politique Atout
3.30 La soirée du Hockey:
Les demi-finales.
6.00 Le français d'aujourd'hui
6.30 Téléjournal
6.40 Nouvelles du sport
6.50 Politique provinciale
"Le Parti Libéral".
7.00 La petite patrie
7.30 Les beaux dimanches
"Cirques du monde: le Circo Americano".
8.30 Les beaux dimanches
"Passion et Mort". (de M. Servet, participation suisse au prix Louis-Philippe — Kammans).
10.30 Téléjournal
10.45 Sports-Dimanche
11.00 Magazine
11.15 Ciné-Club:
"La salamandre" (film satirique, suisse 1971).
12.00 Sans pantoufles:
"Tiens bon la rampe, Jerry" (comédie, américain 1966).
1.30 Le 10 vous informe

RADIO-QUÉBEC 17

19.00 Sur 2 ou 4 pattes:
"Retour des oies blanches"
20.00 En se racontant l'histoire d'ici:
"James Edmund Flyn"
9.00 Le sens de la vie:
"La maladie"

CBMT 6

10.30 This is the Life
11.00 Meeting Place
12.00 Recital
12.30 Montreal Mosaic
12.45 A Way Out
1.00 Dollars and sense
1.30 Country Canada
2.00 NHL Hockey playoffs
4.30 Sports week
5.00 Music to See
5.30 Hymn sing
6.00 The wonderful world of Disney
7.00 The Beachcombers
7.30 The Irish rovers
8.00 The Waltons
9.00 Performance:
"The good and faithful servant"
10.00 Encounter with Cancer
11.00 The national news
11.15 Nation's business
11.21 Montreal tonight
11.37 Ciné-camp:
"No limit" (comédie 1935) ■
1.10 Station closing

CFCF 12

5.57 Sign-on
6.00 University of the air
6.30 The community
7.00 Crossroads
7.30 Katherine Kuhiman
8.00 Rex Humbard
9.00 Oral Roberts presents
9.30 It is Written
10.00 The Hellenic program ■
10.30 Teledominica ■
1.00 Question period
1.30 Untamed world
2.00 Roller Derby
3.00 Garner Ted Armstrong
3.30 Hockey: "Les éliminatoires"
6.00 Travel '75
6.30 Going places
7.00 CTV Sunday mystery movie
"McLoud: the 42nd street cavalry" (policier, américain 1974)
9.00 Caribe
10.00 W-5
11.00 The CTV national news
11.18 Pulse
12.00 The 12 midnight movie:
"Dark victory" (drame, américain 1939) ■
2.00 Sign-off

cinéma

ANJOU: 7617 boul. des Galeries d'Anjou 353-5960 "Le canardeur" 1.00, 5.05, 9.25 et "Pot Garrette et Billy le kid" 3.15, 7.30.

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4245 "Towering inferno" 12.10, 3.10 6.10, 9.10.

ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 3313 "Scenes from a marriage" 1.00, 3.50, 7.00, 9.50.

AVENUE: 1234 ave. Greene Westmount 937-2747 "Murder on the orient express" 1.35, 4.05, 6.25, 8.50.

BEAVER: 5117 ave du Parc 844-1932 "Split beaver girls" 12.00, 2.50, 5.40, 8:30 et "Female chauvinist" 1.10, 4.00, 6.50 9.40.

BERRI: 1280 St-Denis 878-2424 "La gifle" 2.45, 5.10, 9.30 et "Le hasard et la violence" 1.15, 4.35, 8.00.

BIJOU: 5030 Papineau 527-9131 "Le bordel" 1.45, 4.35, 7.25, 10.15 et "Je prends la chose du bon côté" 12.30, 3.20, 6.10, 9.00.

CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E. 423-5180 "Chair pour Frankenstein" 1.00, 2.45, 4.30, 6.15, 8.00, 9.45.

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685 "747 en péril" 2.35, 6.05, 9.40 et "Duel" 1.00, 4.25, 7.55.

CHEVALIER: 1590 St-Denis 845-3222 "Un linceul n'a pas de poche" 1.15, 3.55, 6.35, 9.15.

CINEMA 2001: 855 Décarie 277-2001 Sam: "La fête à Jules" 7.30, 9.30 et "Homebodies" 12.00 p.m. dim: "Homebodies" 3.00, 5.00 et "La fête à Jules" 7.30, 9.30.

CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. 861-2996 "Les violons du bal" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger E 722-0302 "Satiricon" Sam.: 5.05, 9.40. Dim: 12.25 5.00, 9.40 et "Symphonie pathétique" sam: 7.25, dim.: 2.45, 7.25.

CINEMA LONGUEUIL: 1 Place Longueuil "Un voleur qui vient dîner" 3.20, 7:30, et le guet-apens" 1.00, 5.00, 9.30.

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O. 486-7285 "The day of the locust" 1.00, 3.35, 6.10, 9.45.

CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210 "Chinatown" 12.15, 2.30, 4.55, 7.15, 9.30.

DAUPHIN: 2396 Beaubien 721-6060 (Salle Renoir) "Scènes de la vie conjugale" 1.00, 3.50, 7.00, 9.50 (McLaren) "Vincent, François, Paul et les autres" 1.00, 3.10, 5.15, 7.20, 9.30.

ELYSEE: 35 Milton 842-6043 (Salle Eisenstein) "La femme de Jean" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00 (Salle Resnais) "Stavisky..." Sam. Dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00.

FESTIVAL: 1296 Ste-Catherine E 525-8600 "Sweet movie" 1.20, 3.20, 5.20, 7.30, 9.20.

FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E 288-3303 "Les violons du bal" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

JEAN-TALON: 4255 Jean-Talon 725-7000 "L'odeur des fauves" sam: 6.40, 9.45 dim: 12.30, 3.35, 6.40, 9.45 et "Alerte à la drogue" sam: 8.15, dim: 2.05, 5.10, 8.15.

KENT: 6100 Sherbrooke O. 489-9707 "Journey back to 0z" 1.15, 3.10, 5.05, 7.00, 8.55.

LOEWS: 954 Ste-Catherine O 866-5851 "Sharks treasure" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E. 525-2174 "L'odeur des fauves" Sam.: 6.40, 9.45, Dim.: 12.30, 3.35, 6.40, 9.45 et "Alerte à la drogue" Sam.: 8.15, Dim.: 2.05, 5.10, 8.15.

MERCIER: 4260 Ste-Catherine E. 255-6224 "Larry le dingue, Mary la garce" 2.45, 6.20, 9.55 et "Refroidi à 99%" 12.55, 6.25, 8.00.

MONKLAND: 5505 Monkland 484-3579 "The Godfather 2" 1.10, 4.45, 8.25.

OUTREMONT: 1248 Bernard O. 277-4145 Sam.: "Death in Venice" 7.00 et "Cries and Whispers" 9.30 et "Myra Breckinridge" 12.00 p.m. Dim.: "If" 4.30 et "Fritz le chat" 7.30 et "Cris et chuchotements" 9.30.

PALACE: 698 Ste-Catherine O. 866-6991 "Eiger sanction" 12.55, 3.50, 6.35, 9.20.

PAPINEAU: 4519 Papineau 521-6853 (Salle no 1): "Les ordres" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (Salle no 2): "Mais qu'avez-vous fait à Solange" 2.30, 6.00, 9.30 et "Ce monde merveilleux si dégueulasse" 1.00, 4.25, 7.55.

PIERROT: 1590 St-Denis 845-3222 "Le mouton enragé" 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40.

PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 377-Dorchester O. 861-4595 "Funny Lady" 1.30, 4.00, 7.00, 9.30.

PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma) 577 Dorchester 866-2644 "Reincarnation of Peter Proud" 12.15, 2.10, 4.00, 5.55, 7.50, 9.45.

PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) 577 Dorchester 866-2644 "Lenny" 12.45, 2.55, 5.05, 7.20, 9.30.

PLAZA: 6505 St-Hubert 274-6155 "Chair pour Frankenstein" 1.00, 2.45, 4.30, 6.15, 8.00, 9.45.

PUSSYCAT: 4015 St-Hubert 845-4215 "Weekend girls" 1.10, 4.10, 7.00, 10.00 et "Very friendly neighbours" 11.45, 2.40, 5.40, 8.30.

RIVOLI I: 6905 St-Denis 277-4129 "La baie sanglante" 3.05, 6.25, 9.40 et "Le pays du sexe sauvage" 1.20, 4.35, 7.55.

RIVOLI II: 6905 St-Denis 277-4129 "Un amour comme le nôtre" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

ST-DENIS: 1594 St-Denis 849-4211 "Le spectre d'Edgar Allan Poe" 12.15, 3.35, 6.40, 10.00 et "La grande nouba" 1.40, 5.00, 8.25.

SALLE BREBEUF: 5625 Decelles, 731-1297 "South pacific" (en français) 3.00, 6.45, 9.15.

SEVILLE: 2155 Ste-Catherine O. 932-1139 "Earthquake" 12.30, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30.

SNOWDON: 5225 Décarie 482-1322 "Chinatown" 12.30, 2.45, 4.55, 7.10, 9.35.

VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-8243 "Ten little indians" 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30.

VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092 "Larry le dingue, Mary la garce" 2.50, 6.15, 9.40 et "Refroidi à 99%" 1.15, 4.30, 8.00.

VENDOME: Place Victoria 878-1451 "Julia" 12.15, 2.05, 3.55, 5.45, 7.35, 9.25.

VERSAILLES: (Salle Rouge) 7625 Sherbrooke E. 352-4020 "Julia et les hommes" 3.10, 6.25, 9.40 et "La dame rouge tua 7 fois" 1.20, 4.35, 7.50.

VERSAILLES: (Salle Bleue) 7265 Sherbrooke E. 352-4020 "Un amour comme le nôtre" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

VIDEOGRAPHE: 1604 St-Denis 842-9786 "La magra" (Documentaire sur la répression policière) 8h.

VILLERAY: 8042 St-Denis 383-5577 "Larry le dingue, Mary la garce" 2.45, 6.20, 9.55 et "Refroidi à 99%" 12.55, 4.25, 8.00.

WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-2477 "Alice doesn't live here anymore" 12.45, 2.45, 4.45, 6.50, 9.00.

YORK: 1487 Ste-Catherine O. 937-8978 "Young Frankenstein" 1.10, 3.10, 5.10, 7.15, 9.15.

CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 St-Denis 844-8734. Relâche.

CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve 879-4349. Sam.: "Fires on the plain" (de K. Ichikawa Japon 1959) 8h. Dim.: "The human condition" (partie I et II — de Masaki Kobayashi — Japon 1959) 8h.





sur scène

CASANOUS: (Association espagnole) 485 Sherbrooke O. 844-3691. "La bibitte à roche" (théâtre marginal). Du jeudi au dimanche — 22h30.

CENTAUR: 453 St-François Xavier, 288-1229 (Salle I): "Riverlisp" de F. Ward. du mardi au Sam.: 20h30 Dim.: 20h. Matinée: Sam.: 14h30. (Salle II): "Frankenstein" de W. Learning et A. Nowlan. Du mardi au samedi: 20h. Matinées: mercredi; 13h, sam.: 14h, dim.: relâche.

IN CONCERT: 2 Le Royer 861-5669 Gerry Mulligan. Mardi au dimanche 21h30, 23h30, 1:30.

LA GRANDE PASSE: 411 Ontario E. 844-6294 Sam.: Chansons bretonnes avec Gwenaël et Erwan — 22h. Dim.: "Nelson Simon et Charle Piddles" 22h.

NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 Bleury 866-1964 Relâche pour l'été.

LE PATRIOTE: 1474 E. Ste-Catherine 523-1131 "Ah! les femmes" de Denise Guénette. Sam. dim.: 21h. Sm.: 20h., 23h.

LE PATRIOTE EN HAUT: "Les prisonniers du Mont de Vénus" de Jacques Morin — tous les soirs 20h. Sam.: 19h30 et 22h. Relâche: lundi et mardi.

RIDEAU VERT: 4664 St-Denis 844-1793 Relâche pour l'été.

SALLE WILFRID-PELLETIER: Relâche.

THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau 523-1211 "Beau, bon, pas cher" de J.C. Germain, tous les soirs 20h30. Relâche lundi.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-0563 "Citrouille" de Jean Barbeau Sem.: 20h. Sam.: 17h. et 21h. Dim.: 19h. Relâche: lundi.

THEATRE DE QUAT'SOUS: 100 ave. des Pins 845-7227 "La tragédie américaine de l'enfant prodigue". Tous les soirs 20h30 sam.: 19h30, 22h30. Relâche: dimanche.

THEATRE MAISONNEUVE: Michel Delpech — 20h30.

THEATRE PORT-ROYAL: "La libellule" d'Aldo Nicolai. Sam.: 18h.30 et 22h. Dim.: 20h.30.

le CINÉMA

Du miel de Drach à l'huile de Hill: deux vrais fours

par ANDRÉ LEROUX

Dans **Les Violons du Bal**, Michel Drach se penche sur son passé avec une émotion peu déguisée et avec une nostalgie imbue de complaisance. Le film commence au moment où Drach lui-même essaie de convaincre un producteur mercantile et insensible de la nécessité de financer son projet autobiographique. Le cinéaste apparaît comme la victime incomprise par un demi-monstre de l'industrie cinématographique. L'homme d'affaires lui explique que l'histoire d'une famille juive sous l'Occupation allemande n'intéresse plus personne et que le sujet ne peut qu'éloigner des salles obscures les spectateurs.

Selon lui, le film de Drach ne sera pas rentable commercialement. Il faut, lui dit-il, satisfaire les exigences du public et lui offrir ce qu'il demande: du sexe et de la violence. Mais il y a un autre handicap majeur: l'absence de vedettes adulées du public. Drach lui propose alors de confier à son épouse, Marie-José Nat, le rôle de sa mère, de faire interpréter son propre rôle par son fils et d'engager Jean-Louis Trintignant pour lui servir de substitut. Viennent alors s'intercaler dans les séquences au présent filmées en noir et blanc les images en couleurs du passé.

Drach voudrait-il ainsi suggérer que son passé était plus radieux que le terne présent? Certes tous les retours en arrière sont montrés à travers les yeux de Drach enfant, mais il entre dans la reconstitution d'époque un tel émerveillement, un tel éblouissement qu'on ne peut douter que Drach adulte trouve tout cela très apitoyant et très tendre.

Les Violons du Bal ressemble à un album de famille dans lequel on aurait pris soin de placer délicatement les photos les plus jolies et les plus évocatrices afin d'attendrir sur les aspects les plus reluisants des membres de la famille. S'il est presque impossible de croire à l'histoire que nous raconte Drach, c'est parce que sa mémoire d'adulte édulcore ses souvenirs d'enfance. Il voudrait tellement nous émouvoir sur le courage de sa mère, sur la bonté et la compréhension de sa grand-mère et sur sa propre sensibilité que le spectateur ne peut que douter de l'authenticité de ce qui se déroule sous ses yeux.

Les Violons du Bal est un film dont les intentions sont probablement très sincères mais dont la mise en scène doucereuse et alanguie mine les véritables élans du coeur. Drach a essayé de re-créer les émotions qui se dégagent de ses souvenirs à la façon dont ils les avait vécues et ressenties sous l'Occupation, mais on sent que sa lucidité d'adulte filtre et déforme légèrement l'intensité de ce qu'il a vécu. Tout est trop beau, trop parfait, trop idéalisé pour qu'on puisse vibrer aux douleurs et aux joies de cette mère qui tente par tous les moyens de sauver ses enfants des griffes du nazisme.

Marie-José Nat change de robes à presque toutes les séquences comme si elle devait poser pour **Vogue** ou **Elle**. Sa force de caractère, sa persévérance et son obstination farouche à protéger sa famille qui se disperse par la nécessité des circonstances ne reculent devant aucun obstacle et parviennent à surmonter toutes les difficultés. Ce qui agace dans **Les Violons du Bal** est le fait de pouvoir prédire sans se tromper le cours des événements. On sait, dès le début, que la famille Drach est trop sympathique et trop attachante pour qu'il lui arrive quelque malheur. Certes, la soeur de Michel est éloignée par racisme de celui qu'elle aime, le jeune enfant doit abandonner provisoirement sa mère et sa grand-mère pour aller vivre en province et le frère aîné doit fuir par peur d'être repéré par les Nazis, mais le spectateur demeure toujours persuadé que leurs problèmes sont passagers et que tout rentrera finalement dans l'ordre. Il manque au film un sens profond de la terreur, une atmosphère de tension quotidienne et une réelle angoisse devant la possibilité d'être découvert ou dénoncé à chaque instant.

Lorsque la mère, Michel et la grand-mère s'acheminent vers la Suisse, on voudrait pouvoir ressentir viscéralement les crispations et les incertitudes de ces trois êtres dont l'existence est constamment menacée, mais on ne peut que s'étonner que, dans une telle situation, Marie José Nat n'ait pas oublié de mettre son plus beau chapeau et son manteau le plus élégant. On sait qu'après quelques brèves péripéties ils atteindront, comme dans les mélodrames de guerre américains, la frontière suisse sains et sauf. Je pense aussi que si l'histoire de la famille Drach avait été plus exemplaire et moins auréolée de sentimentalité facile, le cinéaste n'aurait pas eu besoin de nous expliquer les prolongements et les résonances contemporaines du récit, par une série d'images situées dans le présent et qui nous montrent Jean-Louis Trintignant hébergeant un jeune homme matraqué et poursuivi par les policiers pendant les événements de mai 1968.

Le racisme et l'intolérance se manifestent et persistent à toutes les époques. Mais le contrepoint inutile et encombrant n'ajoute rien au propos par ailleurs fort clair. Trintignant incarne évidemment Drach lui-même, mais son personnage n'étant jamais développé et servant uniquement de point de jonction entre le présent et le passé, il se promène à travers tout le film comme une espèce de fantôme errant, sans véritable nécessité. **Les Violons du Bal** aurait pu être un film intéressant mais il aurait fallu que Michel Drach évite le maniérisme visuel, les épanchements narcissiques et l'attendrissement ouateux. (Cinémas de Paris; Fleur de Lys).

●

Depuis quelques années, George Roy Hill tourne des films tellement bien fabriqués (**Butch Cassidy and the Sundance Kid**), tellement bien huilés (**Slaughterhouse Five**), si parfaitement conventionnels (**The Sting**) que certains critiques ont cru y déceler un style. J'espère que **The Great Waldo Pepper**, le plus détestable des films de Hill, dissipera toutes les équivoques car c'est le triomphe de l'inauthenticité et de l'artifice.

Je n'imaginais pas qu'en 1975 un cinéaste aurait eu l'audace de magnifier jusqu'au ridicule les exploits et les prouesses aériennes d'un aviateur, Waldo Pepper, qui rêve de gloriole et d'immortalité. Robert Redford qui semble ne plus avoir une seule goutte de talent, est le héros sans peur et sans reproche qui conquiert les cieux et les coeurs avec sa désinvolture et son arrogance habituelles. C'est le nouveau chevalier de l'Air, l'exhubérante incarnation d'une hyper-masculinité qui se donne en exemple et en modèle.

Dès les premières images, Waldo Pepper descend du ciel comme le nouveau Dieu des temps modernes qui vient apporter au commun des mortels (les habitants du Nebraska, et par extension, les spectateurs) la bonne nouvelle: la véritable liberté ne se trouve pas sur terre mais bien dans les airs. Le film débute en 1926, alors que Pepper gagne sa vie comme pilote acrobate au Nebraska. Pour cinq dollars il fait faire des ballades aériennes à tous ceux qui veulent bien monter dans son avion.

Hill et son scénariste William Goldman nous font bien comprendre que tous ceux qui gagnent leur vie au sol en suant et en peinant avec acharnement ne méritent aucune forme de sympathie ou d'attention. Ainsi les habitants du Nebraska apparaissent ou lâches, ou assoiffés d'excitations fortes. Lorsqu'un ami de Waldo est grièvement blessé dans un accident d'avion, une immense foule accourt sur les lieux de la catastrophe et regarde passivement souffrir le pauvre homme emprisonné dans sa carlingue au milieu des flammes.

Seul Waldo a le courage d'agir: il assommera le pilote afin de lui épargner les souffrances d'une terrible agonie. On doit admirer le geste humanitaire et reconnaître que tous les paysans sont bien veules! Seul le héros a été capable de poser un geste noble et courageux. Il se distingue ainsi de tous ceux qui l'entourent et s'élève au rang des grands personnages de l'Histoire. Son rêve ne peut donc se limiter à faire connaître à la plèbe les délices réservés aux purs de ce monde. Waldo voudrait surpasser l'Allemand Ernst Kessler (Bo Brundin), le plus illustre aviateur de l'époque. Après toutes sortes d'aventures comico-tragiques, il se retrouve à Hollywood comme cascadeur aux côtés de son idole.

Waldo et Kessler deviendront (c'est bien entendu) de grands amis, mais comme il ne peut y avoir qu'un seul maître des cieux, les deux hommes se livreront un combat aérien mortel tout en ayant bien bien soin de se saluer chevaleresquement. Rien ne doit éclipser ou tamiser l'éclatante jeunesse et la suprême vigueur du héros infaillible.

Roy Hill et Goldman ont donc cru bon de faire de Kessler un être vieillissant, fatigué, ruiné et complètement dépassé par les événements. Dès sa première conversation avec Waldo, on ne doute plus un seul instant que ce dernier remportera la victoire finale et s'assurera la conquête de l'air sans difficultés majeures. Avec ses phrases sentencieuses et laborieuses, Kessler a toutes les allures d'un vieux patriarche ennuyeux et peu difficile à déclasser.

Roy Hill et Goldman ne sont amusés à nourrir et à alimenter sur une grande échelle leurs fantasmes puérils, leurs obsessions enfantines et leurs rêveries d'hommes qui auraient oublié de vieillir. On dirait d'ailleurs que le film a été conçu par deux grands enfants qui n'auraient jamais pu réaliser leurs rêves de jeunesse. Il est bien évident que pour eux Waldo Pepper représente un idéal vers lequel on devrait tous tendre. Ils semblent dire qu'il y a en chacun de nous un Waldo Pepper qui sommeille et que notre civilisation super-technologique n'a pas véritablement réussi à étouffer. Mais le film est tellement littéral, simpliste et manichéen qu'il ne s'élève jamais au niveau de la fable. Et qui peut s'identifier au fade Redford?

Hill et Goldman (le scénariste de **Butch Cassidy**) ont profité d'une mode cinématographique (le retour aux années '30) pour ressasser les clichés héroïques qui inondaient les films hollywoodiens des années '40: même glorification bêtifiante du héros inatteignable, presque désincarné, même dramatisation grossière de la purification par l'héroïsme et même idolâtrie de la lutte pour la lutte. **The Great Waldo Pepper** nous rapproche de toute la longue tradition du cinéma romanesque et romantique d'aviation.

C'est une version à peine plus courtoise et gallante de **Test Pilot** avec Clark Gable, de **Captains of the Clouds** avec James Cagney et de **The Lost Squadron** avec Richard Dix et Joel McCrea. Dans le film de Roy Hill le charme et la naïveté ont disparu pour faire place à une sophistication glacée et inerte. Et comme toujours, le héros ne doit pas entretenir de contacts charnels et sexuels qui pourraient salir son image. L'amitié virile est seule permise. Lorsque Redford se retrouva dans les bras de Margot Kidder, réduite pour les besoins du film au niveau d'un accessoire sans attraits et presque asexué, on ne peut jamais croire qu'il existe une quelconque relation amoureuse entre eux. Ils s'embrassent trop discrètement et Kidder n'est là que pour nous prouver la virilité de Redford.

Roy Hill avait besoin de la présence (?) d'une femme afin que le spectateur ne s'imagine jamais l'amitié liant Redford à Kessler et à son fidèle camarade Ezra (Edward Hermann) soit entachée par une insidieuse connotation homosexuelle. Le héros doit être pur et sans taches afin que le spectateur puisse applaudir à tous ses exploits et vivre, par son intermédiaire, ses aspirations les plus profondes.

Si le film affichait une certaine imagination visuelle, on pourrait peut-être faire semblant d'oublier sa fatuité idéologique, mais comme on a déjà vu des combats et des acrobaties aériennes beaucoup mieux filmés et beaucoup plus excitants (songeons seulement à ceux de **The Blue Max** de John Guillermin) et que les comédiens jouent de la façon la plus impersonnelle qui soit, on ne peut que regretter d'avoir perdu son temps à un film complètement anachronique et inutile.

Dans quelques années, on ne parlera plus de George Roy Hill et de son insupportable **Waldo Pepper**. Le comble du cinéma chromé et futile, encore plus chiqué que **The Sting**. Est-ce possible? (Dorval et cinéparc Saint-Mathieu).

les CINEMAS

Stavisky: L'affaire Stavisky rêvée par Alain Resnais et son scénariste Jorge (**Z: La Guerre est Finie**) Semprun. Une réflexion lucide sur les apparences, sur le vide des artifices bourgeois et une rêverie envoûtante sur le passage du temps. Si Resnais s'intéresse de si près aux excès baroques, aux extravagances mondaines et aux délires flamboyants d'un homme et d'une époque, c'est pour mieux en percer la vanité tragique et la désinvolture inquiétante. **Stavisky** s'apparente aux plus belles réussites d'Ernest Lubitsch et de Max Ophüls. Un film injustement sous-estimé par une grande partie de la critique. (Elysée).

●

La Femme de Jean: L'évolution psychologique, morale et sociale d'une femme brusquement abandonnée par son mari. Un film émouvant mais un peu trop simpliste et prévisible réalisé par une femme intelligente et sensible: Yannick Bellon. (Elysée)

●

La jeune fille assassinée: Une enquête policière menée par un écrivain (Roger Vadim lui-même) désireux d'injecter un peu de vérité et de réalisme à ses phantasmes intimes. Des retours en arrière laborieux, de la psychologie de Reader's Digest et des mots d'auteur insipides. Réalisé par un Vadim qui ne parvient pas à être totalement sincère. (Pierrot).

●

Frankenstein: Le mythe de Frankenstein revu et corrigé par Paul Morrissey. Une production sanguinolente, solennelle et insensible sortie directement de l'usine Andy Warhol. La technique des trois dimensions est loin d'être au point et assure aux spectateurs des maux de tête prolongés. (Cinéma V; Jean-Talon).

●

Funny Lady: Barbra Streisand gaspille son immense talent dans cette comédie musicale qui manque de grâce, d'élégance et de rythme. Un fossé sépare le film d'Herbert Ross du charmant **Funny Girl** de William Wyler. (Place du Canada).

●

Sweet Movie: Une inutile provocation signée Dusan Makavejev. Le film n'est pas dépourvu de talent et d'imagination visuelle, mais il a le désavantage de succomber aux attraits de ce qu'il dénonce: la déchéance irréductible du monde occidental et le pourrissement des idéologies. Une oeuvre décadente sur la décadence. Le nihilisme de Makavejev est facile, agaçant et très ouvertement commercial. (Fleur de Lys; Cinéma V; Cinéma de Paris).

Shampoo: Les déboires d'un coiffeur de Beverley Hills en proie à des clientes affectivement et sexuellement insatisfaites. Le dernier film de Hal (**Harold and Maude**) Ashby produit, interprété et écrit par Warren Beatty, en collaboration avec Robert Towne (le scénariste de **Chinatown** et de **The Last Detail**). Une oeuvre brillante et légèrement exhibitionniste qui provoque déjà des controverses. Un film sur le vide, mais pas un film vide! (Côte-des-Neiges).

●

Scènes de la vie conjugale: Le portrait bouleversant d'un couple bourgeois subitement confronté à ses mensonges, à ses fausses illusions de bonheur et à l'éclatement de ses certitudes. La fluidité de la caméra, la souplesse du montage et la flexibilité de la mise en scène nous entraînent dans un univers où l'accessoire, l'inutile et le superflu n'ont plus aucune place. Bergman ne s'intéresse plus qu'aux frémissements des visages et aux palpitations des regards. Plus qu'un chef-d'oeuvre: de l'émotion à l'état pur. (Dauphin et Atwater II).

●

The Godfather — Part II: L'exceptionnelle réussite d'un artiste-réalisateur parvenu à la maîtrise de ses moyens. Francis Ford Coppola, après avoir renouvelé le genre gangster envers et contre les clichés qui l'enpoussiéraient, a pu compléter son premier **Godfather** par une oeuvre encore plus riche de détails, de chaleur dramatique et de sens philosophique. Al Pacino, qui joue le même rôle que dans le premier film, et surtout Robert De Niro. (**Mean Streets**) qui incarne son père à l'âge de vingt ans — au cours d'un magistral flashback — donnent des performances dignes du premier Parrain, Marlon Brando, absent cette fois. La montée sociale des Corleone en Amérique, conçue dans la violence de l'espoir et de l'ambition nue, se termine dans la violence du désespoir, et dans la sécheresse du cynisme (au Ciné-Centre).

●

Chinatown: Corruption, viol, meurtre, chantage. Tels sont les ingrédients du dernier film de Roman Polanski qui réévalue, à sa façon toute la longue tradition du film de série noire américain. Un peu trop fidèle aux modèles originaux (plus particulièrement à **The Big Sleep** de Raymond Chandler) mais traversé d'éclairs fulgurants. Un très bon scénario de Robert Towne et une flamboyante interprétation de Faye Dunaway. (Au Crémazie, en version française).

A.L.

les ARTS plastiques

L'environnement de G. Fiore

par CLAUDE GOSSELIN

A la galerie Signal, Giuseppe Fiore a conçu un environnement sur le thème de la "mise en boite", environnement qu'il a réalisé avec la participation du Groupe des photographes populaires (A. Chagnon, J. Fiorito, S. Laurin et A. Sénécal), de R. Boudrias à la régie sonore, de D. Diféo à la menuiserie et de J. Archambault comme consultant. Cette présentation critique de l'organisation urbaine et de la qualité de la vie qu'on mène à travers notre décor quotidien arrive comme un moment de réflexion et de prise de conscience de notre environnement.

Fiore traite son sujet à travers des sous-thèmes qui relatent la récupération des dessins d'enfants sur les palissades entourant un chantier de construction où des tours d'appartements empilent l'une sur l'autre les cages à humains; l'ascension illusoire du statut social par la carte de crédit (qui mène trop souvent à l'enlisement); l'anonymant de la personne qui se confond aux messages publicitaires; la pilule pour le plaisir; les jardins artificiels; et le rêve des vacances dans les îles du Sud; bref, la société coincée, épinglée.

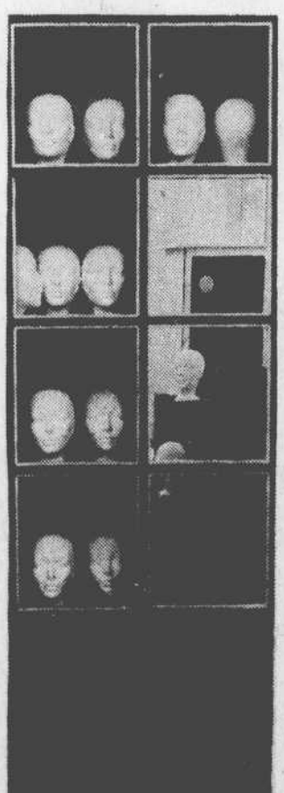
Le langage de Fiore s'articule à partir de l'alphabet visuel du designer: couleurs unies chargées de leur symbolique propre: le gris pour la tristesse, le vert pour la nature, le blanc et le noir pour l'anonymat. Importance de la ligne et des contours découpés avec précision. L'artiste utilise des raccourcis visuels qu'il transmet au moyen d'images stylisées. Pour lui, la ville est grise mais la couleur s'y trouve dans le décor, les vêtements, l'image publicitaire.

Ce langage plastique ne se retrouve pas chez les photographes, dont l'approche se situe davantage au niveau du documentaire: leurs photos reprennent les thèmes suggérés par Fiore mais illustrés à partir de réalités saisies sur le vif. Ainsi, il n'y a pas plus belle synthèse de tout l'environnement que la photo représentant les jouets et le carosse d'enfant au pied d'un escalier en béton gris (murs et marches) d'une conciergerie moderne. C'est là l'univers que la ville et ses dirigeants réservent aux citoyens: une "mise en boite" parfaite, de la naissance à la mort. D'autres photos viennent souligner à leur façon les déserts d'asphalte et les parasites entretenus que sont les autos individuelles.

Le projet de Fiore s'inscrit dans une démonstration qui veut amener la population à réfléchir sur son environnement et les conséquences de sa détérioration. L'artiste trouve dans cette façon de s'exprimer le besoin de signaler l'éveil de sa conscience à des problèmes sociaux qui le touchent particulièrement parce que lui-même se retrouve pris dans le système qui supporte la chaîne d'assemblage. Il souligne justement le fait que "nous sommes de plus en plus enfermés dans une boite. La ville est hermétique. Elle a pour effet de conditionner l'usager, en le privant de tout mouvement spontané dont il a besoin pour conserver son équilibre psychique".

Un équilibre psychique qui ne peut être atteint que dans l'harmonie avec le milieu ambiant. L'homme a besoin d'établir et de maintenir un lien biologique entre lui et l'univers, entre lui et ses oeuvres; un lien qui soit aux proportions et sous le contrôle de l'homme social. Les dangers de la ville actuelle sont de créer des zones où les individus perdent leur signification d'homme pour devenir uniquement des machines productrices mises au service de la consommation.

Ce n'est pas la première fois que Fiore démontre ses préoccupations sur l'environnement. Il y avait déjà le choix de l'épingle à linge et de la poignée de porte dans des travaux précédents: ce qui le fascinait le plus dans ces deux éléments étaient leurs qualités tangibles, leurs formes qui rappellent une continuité historique et culturelle, leur acceptation populaire



comme utilité quotidienne. Par des exercices qui mettent en valeur les qualités esthétiques et utilitaires de l'objet, Fiore incite les gens à percevoir la beauté fonctionnelle d'un objet qu'ils connaissent bien mais qu'ils risquent d'oublier pour l'avoir trop souvent sous les yeux. Fiore voudrait éviter le gaspillage inutile. Il aime chaque élément qui s'inscrit harmonieusement dans l'univers de l'homme et lui permet de grandir en sagesse. C'est ainsi que se présentent théoriquement ses manifestations. C'est dans cet esprit que l'environnement créé à la galerie Signal éveille le citadin et voudrait l'amener à sauver les valeurs positives de la ville. Celui-ci n'y parviendra qu'après avoir pris conscience de ses moyens d'action personnels et collectifs.

S'il y avait un reproche à faire à Fiore, ce serait celui de nous avoir montré une ville trop propre! Il est vrai que le tapis de la galerie aurait peut-être mal pris les déchets qui quotidiennement jonchent dans les rues; mais par contre la manière "hard-edge" de traiter toutes les images choisies a l'inconvénient d'établir une distanciation entre le fait vécu et sa représentation. Ainsi utilisée, de l'image sera-t-elle plus forte, et son souvenir permanent? Je ne saurais le dire. Mais je me demande si on ne se souviendra pas davantage de la photo prise à la station de métro Longueuil, ou celle des gens qui passent l'été sur leurs balcons faute de pouvoir s'offrir un parc de quartier?

Fiore a cherché à témoigner d'un mal qui se répand maintenant à travers tous les continents à une vitesse ahurissante. Que ferons-nous dans vingt-cinq ans alors que nous serons près de dix milliards d'individus sur cette terre? Nous serons pratiquement tous en ville... Alors faut-il la laisser se développer comme elle tend à le faire actuellement? Devons-nous la laisser entre les mains de développeurs immobiliers qui n'ont d'autre soucis que la rentabilité maximum de leurs propriétés? Ce sont là quelques unes des questions sous-jacentes à l'exposition et auxquelles nous sommes confrontés. Fiore a réalisé, compte tenu des moyens dont il disposait (il est seul à se financer) un environnement qui arrive à traduire efficacement son idée.

Galeries d'Art

EXPOSITION
E.J. HUGHES
J.W. MORRICE
HANS SCHLEEH
VILALLONGA
Ouvert de 9 à 5.30 — Samedi 9 à 5 — Fermé Dimanche
DOMINION GALLERY
Le plus grand choix de peintures et sculptures au Canada dans la plus ancienne Galerie Marchand d'Art au Canada
1438 OUEST RUE SHERBROOKE — 845 7471 et 845 7833

GEORGETTE BEAUPRÉ
LOUISE LINCOURT
modes — textiles
"Batic" — tissage
Exposent leur oeuvres du 8 au 31 mai
Galerie de la centrale d'Artisanat du Québec
2020 Université
3e étage
Station de métro McGill
Montréal, P.Q. 288-3467
crea

GALERIE "L'ART FRANÇAIS"
Présentation
d'Umberto Bruni
jusqu'au 20 mai
170 OUEST LAURIER — 277 2179 — FERME LE LUNDI

LA GALERIE DU LONG-SAULT
C.P. 390 ST-ANDRE, E.
COMTE D'ARGENTEUIL
P.Q. CANADA J0V 1X0
TEL.: (514) 537-3735
présente
JEUNES ARTISTES 75
du 4 au 28 mai 1975
tous les jours de 14 à 22 heures (sauf le mercredi)
jean-claude BERGERON
ronald ares BERGERON
louise BERUBE
lucio DE HEUSCH
jana JENICEK
claude LAVIOLETTE
michel PICOTTE
michel TANGUAY
bernard TREMBLAY

FOYER DES ARTS EATON
9 ÉTAGE, CENTRE-VILLE
Exposition
Léo Ayotte
jusqu'au mardi 27 mai
Collection d'artistes canadiens réputés tels que M. Favreau, J.-Marc Blier, G. Pfeiffer, R. Simpkins, H. Gerth et autres.
EATON

la relève
RAYMOND BROUSSEAU
lignes lumineuses variables

HELEN DE SILAGHI — PEINTURES COSMIQUES
LUDO POLLAK — PEINTURES NAÏVES
Du 21 mai au 10 juin
Atelier J. LUKACS
1430 rue Sherbrooke, ouest
Tél.: 933-9877 - 845-4361
Heures d'ouverture: Lun. au Sam. de 9.30 à 17.30 h.

la VILLE

Le Vieux-Montréal restauré sera-t-il un Disneyland?

par JEAN-CLAUDE MARSAN

Tout récemment, le ministère des Affaires culturelles, s'appuyant sur les pouvoirs étendus et explicites que lui accorde la loi sur les biens culturels dans les huit arrondissements historiques du Québec (dont celui du Vieux-Montréal), a refusé aux Soeurs Grises le droit de démolir leurs édifices de la rue Saint-Pierre. Ce refus remet en cause la restauration que les religieuses souhaitent faire de leurs immeubles de la Pointe-à-Callières.

Après les errements de ce ministère dans le domaine de la restauration, notamment dans le cas du Fort Ingall à Cabano, cette décision apparaît judicieuse et rassurante. Nous aimerions expliquer ici les conséquences désastreuses, à la fois pour notre culture comme pour l'avenir du Vieux-Montréal, que pourrait avoir ce projet de restauration.

Elaboré par l'architecte Gilles Vilandré, ce projet des Soeurs Grises consiste à restaurer, voire à reconstituer en grande partie, leur maison-mère de la Pointe-à-Callières dans l'état où elle se trouvait lorsqu'elles l'abandonnèrent pour s'établir, en 1871, dans leur actuel couvent du boulevard Dorchester. Cette maison-mère était, à l'époque, constituée d'un corps principal de bâtiment, agrémenté d'une chapelle au centre et flanqué de deux ailes latérales. De ce complexe, il ne reste aujourd'hui qu'une partie du corps principal de bâtiment (remontant partiellement au vieil hôpital des frères Charron construit en 1692-94) et l'aile ouest, longeant la rue Normand, construite entre 1765 et 1851. La majeure partie de la chapelle et toute l'aile est, érigée entre 1823 et 1832, ont été démolies au début des années 1870 pour permettre l'ouverture du tronçon de la rue Saint-Pierre reliant la place d'Youville à la rue du même nom. Dans les années 1871-74, les deux côtés de ce tronçon de la rue Saint-Pierre, à l'exception d'une partie encore occupée par le couvent, ont été flanqués d'édifices commerciaux d'une grande qualité architecturale.

Malgré le caractère séduisant de ce projet, il s'avère fortement discutable à plus d'un point de vue. D'abord, il fait appel à une conception totalement dépassée de la restauration. En effet, depuis que la conservation des oeuvres d'architecture est apparue aux nations comme une nécessité et un devoir, le concept même de la restauration a beaucoup évolué. Si à la fin du 18e et au début du 19e siècle, on cherchait surtout à rendre à l'oeuvre ancienne sa figure d'origine, quitte à suppléer à l'absence des parties par des reconstitutions plus ou moins fidèles, cette façon de faire n'a plus cours aujourd'hui. Des recherches de spécialistes, de multiples tentatives et de nombreuses conférences nationales et internationales ont graduellement fait émerger une conception plus critique de la restauration. Maintenant — et la Charte de Venise de 1964 est explicite à ce sujet — on vise plutôt la consolidation, en faisant attention de garantir, dans l'environnement touché, la permanence de la variété des forces qui peuvent s'y manifester.

Sans doute existe-t-il des exemples récents de reconstitutions historiques, telle celle de la Vieille Ville de Varsovie, ou celle de Louisbourg en Nouvelle-Ecosse. Dans ces deux cas cités, comme dans d'autres, les motifs à l'origine de ces reconstitutions ne sont pas toujours d'ordre strictement culturel. Ainsi, à Varsovie, la fierté nationale a sûrement joué un rôle important dans l'entreprise de la reconstruction de la capitale polonaise. Dans le cas de Louisbourg, la nécessité de recycler une main-d'oeuvre en chômage fut déterminante dans la décision du gouvernement fédéral de ressusciter cette vieille ville française. Habituellement, ces types de reconstitutions, aussi réussies soient-elles, ne font pas facilement l'unanimité, (sauf, peut-être, celle des touristes); les populations locales, pour leur part, ne s'y identifient que rarement. C'est malheureusement le cas, par exemple, de la place Royale à Québec. Pour employer les termes du professeur André Corboz, spécialiste dans ce domaine, cette reconstitution québécoise se révèle "une plaisanterie coûteuse et dépourvue de toute justification autre que touristico-folklorique".

Par contre, il existe dans le monde une multitude d'exemples de restaurations qui apparaissent être autre chose qu'un retour nostalgique en arrière — comme si le temps pourrait faire marche arrière! L'exemple de la cathédrale Saint-Michel de Coventry, en Grande-Bretagne, les résume assez bien. Une nouvelle cathédrale, de conception architecturale contemporaine, a été construite à côté des ruines de l'ancienne cathédrale gothique, détruite lors d'un raid aérien de la Luftwaffe, et dont il ne reste aujourd'hui que les murs et le clocher consolidés. Parallèlement à l'édifice moderne, la vieille cathédrale à ciel ouvert sert encore, principalement pour des cérémonies en plein air.

Discutable en elle-même, cette reconstitution historique proposée par les Soeurs Grises l'est davantage lorsqu'elle réclame la démolition de la plupart des édifices commerciaux victoriens qui longent la rue Saint-Pierre, notamment le bel alignement du côté est. Ces édifices témoignent d'une période excessivement importante de l'histoire de notre métropole, celle de l'industrialisation et d'une urbanisation fondée sur la rentabilité des sols. Ils sont le reflet d'une capacité originale d'adaptation aux changements profonds de la structure économique et sociale de l'époque. Au point de vue architectural, ces édifices commerciaux victoriens apparaissent, par leur principe structural de poutres et colonnes, par leurs plans libres et leur expression architecturale commandée par la structure interne, comme d'audacieux prototypes de notre architecture commerciale contemporaine et un apport essentiel à l'épanouissement qu'a connu, à la fin du 19e siècle, la fameuse école de Chicago.

Avec les entrepôts des rues de Bresoles, Le Royer et Saint-Dizier, édifices réalisés d'ailleurs par le même architecte, Michel Laurent, ces édifices commerciaux de la rue Saint-Pierre constituent les seuls ensembles architecturaux d'une homogénéité de conception, d'échelle, d'expression et de plastique architecturales de tout le Vieux-Montréal. Dans cette optique, ils s'avèrent totalement essentiels au caractère de l'arrondissement historique, qui est avant tout, que l'on le veuille ou non, celui d'une "city" commerciale du siècle dernier.

Plusieurs personnes se refusent à reconnaître une valeur à cette architecture commerciale victorienne, principalement parce qu'elle n'est pas d'inspiration française. S'il fallait démolir ou négliger tout ce qui n'est pas d'inspiration française dans le Vieux-Montréal, il ne resterait plus grand-chose dans l'arrondissement historique. Cette attitude révèle une conception fort étroite de la culture, comme si la culture québécoise ne devait posséder qu'une seule source d'inspiration et ne devait pas témoigner de l'accumulation de l'expérience.

En tenant compte de la situation géographique du Québec et de l'histoire particulière qui fut la nôtre, la culture québécoise ne trouvera sa véritable authenticité que dans l'assimilation assumée des multiples influences qui l'ont imprégnée. Il n'y a rien de déshonorant dans ce processus: quelle culture, de la culture française à la culture anglo-saxonne, s'est façonnée autrement? Du point de vue de l'architecture, par exemple, quel Français songerait à réclamer la démolition du Palais du Luxembourg à Paris sous prétexte que ce dernier s'inspire, sur certains points, du Palais Pitti de Florence? Quel Anglais sérieux souhaiterait la disparition des oeuvres du grand architecte Inigo Jones sous prétexte que celui-ci s'est fortement inspiré de l'architecture italienne, particulièrement de celle de l'architexte Palladio?

Au lieu de se désespérer parce que le Vieux-Montréal ne possède que peu d'édifices d'inspiration française, et de se morfondre à en reconstituer des abstractions sans vie, pourquoi ne pas se réjouir du fait que ce secteur renferme l'une des concentrations de bâtiments d'architecture commerciale protorationaliste les plus intéressantes et les plus considérables de tout le continent nord-américain?

En ce sens, le contre-projet soumis par le service de l'Habitation et de l'Urbanisme de Montréal fait état d'une approche plus innovatrice et plus dynamique face à la restauration des immeubles des Soeurs Grises. Ce contre-projet limite la restauration aux édifices encore existants, à l'exception de la partie disparue de la chapelle qui pourrait être reconstruite. Pour le reste, la rue Saint-Pierre est fermée à la circulation motorisée pour devenir une voie piétonnière. Cette solution offre l'avantage de confronter deux conceptions architecturales, pré-industrielle et industrielle, de mettre en parallèle deux styles très différents, de s'inscrire enfin dans le sens de l'évolution historique de la cité. Cette solution assure la continuité et la cohérence de l'expression culturelle, au lieu de masquer la réalité pour satisfaire la nostalgie de quelques-uns. Si l'on considère que la démolition des édifices commerciaux de la rue Saint-Pierre sera une intervention difficilement réversible, on peut s'interroger pourquoi, face à la population, quelques personnes auraient le droit de privilégier une expression de la culture au détriment de l'autre, alors que toutes les deux font partie intégrante d'une culture québécoise authentique.

La conservation de ces édifices commerciaux victoriens présente un avantage supplémentaire. En effet, par leur structure de poutres et colonnes dégageant des plans libres, par leurs dimensions et par le rythme de leur fenestration, ils se prêtent facilement à la fonction d'habitation. Selon le contre-projet présenté par le service de l'Habitation et de l'Urbanisme, ces structures de la rue Saint-Pierre pourraient accommoder plus de soixante logements. C'est d'ailleurs à cette fonction de résidence que seront destinés, très bientôt, les entrepôts des rues de Bresoles, Le Royer et Saint-Dizier. Et c'est précisément de résidents permanents (reflétant, autant que possible, une variété de classes sociales) que le Vieux-Montréal a le plus besoin pour perdre son actuel caractère artificiel, pour susciter, à l'intérieur même de l'arrondissement historique, les interrelations sociales, économiques et culturelles essentielles à la vie dynamique de tout quartier normal. Il ne faut pas ignorer, en effet, que depuis 1956, le secteur compris entre les rues McGill, Craig, Berri et le fleuve a perdu plus de 50% de sa population, passant de 2,400 habitants à cette date à environ 1,100 au recensement de 1971.

On constate donc que ce type de restauration, et particulièrement dans un arrondissement classé, nécessite une approche à la fois historique, architecturale et urbanistique, qu'il doit être également conçu en termes de planification et, à ce titre, intégré dans des plans territoriaux régulateurs.

Malgré cette évidence, on se plaît à répéter, au ministère des Affaires culturelles, que la loi sur les biens culturels n'a pas pour mission de contribuer à l'urbanisme. Ce fut d'ailleurs la raison invoquée par le ministre Cloutier pour justifier la démolition de la maison Van Horne; "il n'est pas question de se servir de la loi sur les biens culturels à des fins de planification urbaine". Pourquoi vouloir éviter toute implication urbanistique, comme si la culture ne puisait pas également son essence dans l'organisation sociale et la structuration spatiale? On ne conserve pas des édifices comme on collectionne des timbres. Car un bâtiment s'inscrit dans un cycle économique, fait partie intégrante d'un tissu social et contribue à un environnement spatial.

Ce projet de restauration des immeubles des Soeurs Grises à la Pointe-à-Callières constitue le plus gros projet privé de restauration jamais envisagé dans l'arrondissement historique. Il représente également un des projets les plus susceptibles de relancer, ces prochaines années, le développement du Vieux-Montréal. La décision du ministère de ne pas permettre la démolition des édifices victoriens de la rue St-Pierre, ou de la permettre, orientera toute l'évolution de ce secteur historique. Soit vers un retour à de véritables valeurs culturelles et urbaines, soit vers l'accentuation de son caractère, déjà trop perceptible, d'un "Disneyland" touristique.

L'AIDER C'EST AGIR

THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS
LIONA BOYD
Guitare classique et Cuivres canadiens
LUNDI, 26 mai, 1975
8:30 P.M.
$3.50, $4.50, $5.50, $6.50, $7.50
27 MAI: Stompin' Tom Connors

on peut vaincre le cancer
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

ENTIÈREMENT NOUVEAU
CIRQUE DES SAHINERS
DU 30 MAI AU 3 JUIN
Lundi, mardi, vendredi 2h30 et 8h00 p.m.
Samedi, 10h30 a.m., 2h30 et 8h00 p.m.
Dimanche, 1h30 et 5h30 p.m.

Ronald McDonald en personne
TOUS LES SIÈGES SONT RÉSERVÉS
$2.00 $3.00 $4.00
BILLETS EN VENTE MAINTENANT AU FORUM ET CENTRES TRS
FORUM
AIR CLIMATISÉ

Christ Church Cathedral
NOYE'S FLUDDE
de Benjamin Britten
un opéra avec :
Claude Corbeil (baryton)
Deborah Kraus (contralto)
et Earl Pennington (la voix de Dieu)
orchestre et choeur sous la direction de Gérald Wheeler

20h30
prix d'entrée: $5.00 (adultes) - $2.50 (enfants)
Billets en vente à:
Cathédral office, 1440 Union
Diocesan Book Room, 1446 Union
Information: 288-6421

LES PETITS CHANTEURS DU MONT-ROYAL
Salle CLAUDE CHAMPAGNE
Mercredi, 21 mai à 20.00
Billets à $2.00, $3.00 et $4.00
En vente au Bureau général de l'Oratoire.
733-8211


ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Saison 1975-76
8 CONCERTS EXCEPTIONNELS
LES LUNDIS SOIR
Chef d'orchestre ALEXANDER BROTT
29 sept. — 20 oct. — 3 nov.

ANDRÉ BERNARD Trompette Torelli - Telemann

GARY KARR Contrebasse Couperin - Bottesini

Orch. Phil. Hamilton BORIS BROTT, directeur DENNIS BROTT, violoncelle Shostakovich-Beethoven
8 déc. — 26 jan. — 16 fév.

CONCERT BACH "L'Art de la Fugue"

LOUIS CHARBONNEAU Timbales Mozart - Donatoni

MENAHEM PRESSLER Piano CONCERT MOZART
22 mars — 5 avril

JEAN-PIERRE RAMPAL Flûte CONCERT VIVALDI
ABONNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT ET OBTENEZ 2 CONCERTS GRATUITS

JEAN-JACQUES KANTOROW Violon Leclair - Haydn
ABONNEMENTS (Adultes $35.00 - Étudiants $18.00 - Billets $6.00)
Un chèque ou mandat-poste à l'ordre de Orchestre de Chambre McGill doit être posté avec enveloppe-réponse affranchie à: 1745, avenue Cedar, Montréal
Informations et réservations: 935-4955
THÉÂTRE MAISONNEUVE

Les Ateliers de Françoise Graham Enrg.
5110 avenue du Parc (Coin Laurier)
• Expression corporelle
• Chorégraphie
• Technique
Permis de culture personnelle du Ministère de l'Éducation No 749870
Renseignements: 273-2213

LA CHORALE ALLEMANDE DE MONTRÉAL
vous invite à la Maison Allemande
20 Boul. Crémazie Est, coin Boul. St-Laurent
VENDREDI, 16 MAI, 8h P.M.:
CONCERT D'ANNIVERSAIRE
(20ième anniversaire)
La Chorale Allemande de Montréal (K.H. Pees)
L'Ensemble Vocal Katimavik (André Beaumier)
La Chorale des enfants allemands (Christel Lorek)
SAMEDI, 17 MAI, 8h P.M.:
DANSE ANNIVERSAIRE
DIMANCHE, 18 MAI, 10h A.M. - MIDI
2h P.M. à 4.30h P.M.
CONCOURS DE CHORALES
12 choeurs de l'Association Chorale Germano-Canadienne y participeront
INFORMATION: 866-8858; 676-1024; 1-346-3772.

la première foire internationale d'éditeurs en Amérique du Nord
Foire internationale du livre de Montréal
Place Bonaventure du 15 au 19 mai 1975
ouvert au public du Conseil Supérieur du Livre et des enseignants professionnels francophones et anglophones
heures d'ouverture au public: